

## **Sommaire :**

CONSEIL D'ADMINISTRATION : .....	2
DIRECTION GENERALE : .....	4

### **Paris :**

FOYER « KAIROS » : .....	11
SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE « SESSAD » : .....	22
SERVICE D'INVESTIGATION, D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE « SIOAE 75 » : ....	37

### **Yvelines :**

I.T.E.P. ET SESSAD « LE LOGIS » : .....	50
FOYER EDUCATIF « L'OUSTAL » : .....	64
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU78 » : .....	83
CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE « STUART MILL » : .....	93

### **Essonne :**

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « ESPACE ADOLESCENTS 91 » : .....	113
FOYER EDUCATIF « LA PASSERELLE » : .....	123
FOYER EDUCATIF « LE VIEUX LOGIS » : .....	131

### **Hauts de Seine :**

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT – « LA MARELLE » : .....	153
SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT – « LES AMANDIERS » : .....	162
MAISON D'ACCOMPAGNEMENT PARENTS ENFANTS « MAPE » : .....	168
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU 92 » : .....	181

### **Seine Saint Denis :**

CENTRES MERES-ENFANTS « CME » ET « TOIT ACCUEIL VIE » .....	193
« RENCONTRE 93 » .....	203
SERVICE D'INVESTIGATION, D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE « SIOAE 93 » : ....	240

FONDATEUR : Jean-Claude FERRAND

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31.12.2017

### BUREAU

Président	<b>HOLLIER-LAROUSSE Pierre Etienne</b>	Ingénieur en retraite
Vice-Président	<b>BELLO Roger</b>	Ancien Directeur Général de l'AVVEJ
Vice-Président	<b>LIARDEAUX Jean</b>	Ingénieur en retraite
Trésorier	<b>DURAND Christian</b>	Ingénieur informaticien – Expert-Comptable en retraite
Secrétaire	<b>BUISSON Jean-Luc</b>	Ingénieur en retraite
Secrétaire Adjointe	<b>DOMANGE Claude</b>	Ancienne Directrice d'établissements de l'AVVEJ
Membres	<b>BLONDEL Pierre</b>	Ancien Préfet - Ancien Conseiller à la Cour des Comptes
	<b>CADOUX Pierre</b>	Ancien Directeur Général de l'AVVEJ
	<b>COVAS Gérald</b>	Juge assesseur au Tribunal pour Enfants de Versailles
	<b>SALABER Jean</b>	Professeur
	<b>SAMMOURI Abir</b>	Psychologue

### MEMBRES ACTIFS

<b>BARON Fabienne</b> Cadre comptable AVVEJ	<b>BOUISSOU Catherine</b> Directrice Adjointe de la PJJ du Val d'Oise
<b>DEFRANCE Michel</b> Ancien Directeur d'ITEP	<b>De CHALENDAR Valérie</b> Educatrice Scolaire Spécialisée AVVEJ
<b>DURAND Bernard</b> Psychiatre	<b>GEREAUME Lucien</b> Retraité
<b>FAUCHEUX Marie</b> Educatrice Spécialisée AVVEJ	<b>GUITTIN Claude</b> Directeur d'établissement Sauvegarde
<b>MOREAU Philippe</b> Architecte	<b>NARAS Roger</b> Cadre commercial en retraite
<b>RECHAIN Marie</b> Présidente de Toit Accueil Vie	<b>TERRADES Bernard</b> Bouquiniste

## MEMBRES D'HONNEUR

### PRESIDENT D'HONNEUR :

**THERY Henri †**  
Vice-Président de l'UNIOPSS

### MEMBRES :

**ENFRUN Raymond †**  
Contrôleur Général de la Marine

**CHARLOT Jacques †**  
Président de Chambre Honoraire à la Cour  
d'Appel de Paris

## ADMINISTRATEURS HONORAIRES

<b>AUTIN Jacqueline †</b> Ancienne directrice d'établissement de l'AVVEJ	<b>MEUNIER Michel †</b> Ancien conseiller technique de l'AVVEJ	<b>PECHABRIER Madeleine</b> Ancien Sous-Directeur de l'Action Sociale
<b>FAURE Norbert</b> Ingénieur en chef SNCF Honoraire	<b>BRUEL Alain †</b> Ancien Président du Tribunal pour enfants de Paris	

**TRESORIER**  
**NEVEU François †**  
Cadre Technico-  
commercial en retraite

## Rapport d'activité 2017

Laurent DUPOND, Directeur Général

---

Premier exercice que ce rapport d'activité pour le nouveau Directeur Général que je suis. Serge RAGUIDEAU a fait valoir ses droits à la retraite, le 30 septembre 2017. Après plus de dix années passées à la Direction Générale en tant que Directeur Général Adjoint et Directeur Général il laisse une association reconnue et structurée dont la parole est entendue au-delà de son périmètre associatif.

Le rapport d'activité se doit d'être un regard sur l'année écoulée, toutefois comment ne pas parler d'aujourd'hui en parlant d'hier ? Comment ne pas profiter de ce texte pour évoquer les grands enjeux que nous devons affronter pour garder cette place singulière et reconnue que celle occupée par l'AVVEJ. Car la question d'aujourd'hui concerne bien les stratégies associatives qu'il conviendra de mettre en œuvre pour faire passer l'AVVEJ d'une époque à une autre.

Ainsi, être de son temps implique de mesurer la capacité de l'association à répondre aux missions qui lui sont confiées en accord avec ses valeurs, s'interroger sur le modèle associatif de demain, chercher de nouvelles formes d'intervention, réinventer et conforter celles qui démontrent leur pertinence.

J'ai pu évaluer, avec Serge RAGUIDEAU durant les deux années où nous avons travaillé ensemble, les transformations en marche et les enjeux pour l'association.

L'AVVEJ, que je dirige désormais, est une grande association dont les activités sont plurielles et éparées sur le territoire francilien. En effet, l'AVVEJ c'est 19 établissements, et services implantés sur 5 départements, 750 salariés et plus de soixante ans d'existence. Association suffisamment importante pour compter dans notre secteur et bénéficier d'une bonne visibilité ; mais petite association lorsque seul le périmètre départemental prime. Ce qui constitue, indéniablement sa force et peut-être sa faiblesse. En effet, jamais nous n'avons autant entendu parler de Région de Grand Paris, de fusion des départements 78 et 92 et jamais les départements n'ont pensé territoire départemental. Ce contexte est à croiser à l'aune d'une période de changement comme le secteur n'en a peut-être jamais connu. Une vaste réorganisation des politiques sociales, et particulièrement de l'enfance, est engagée, ce qui entraîne un rebattage des cartes inédit, cela pose un certain nombre de questions dont nous pouvons tirer des constats afin de nous positionner.

### **Quels mouvements actuels agitent les politiques publiques de notre secteur ?**

Actuellement, les préoccupations économiques priment sur les autres approches et orientent la majeure partie des politiques de solidarité. Chaque département se rapproche de la logique « marché » à travers les appels à projets qui ont banalisé l'achat de services.

D'ailleurs, pour ceux qui se réjouissent de notre entrée dans l'Economie Sociale et Solidaire, je les invite à être prudents sur le risque de digression, qui nous amènerait à passer de l'action associative à la prestation de service, à la manière de sous-traitants.

Une situation qu'il faut mettre en perspective avec un manque de visibilité des départements sur les besoins en matière de protection de l'enfance. Les baisses d'activités que nous connaissons et qui nous fragilisent ne semblent pas explicables d'un point de vue sociodémographique, et donnent le sentiment d'une diminution arbitraire. A ce constat s'ajoute l'absence d'observatoire de la protection de l'enfance, voire de schéma, laissant la place à des politiques en la matière que l'on qualifie de plus

en plus d'évaluation au « doigt mouillé » ! La seule politique particulièrement repérable concerne la volonté exprimée par les départements de « rapatrier » sur le territoire les jeunes placés hors territoire. L'utilisation abusive de formules comme « droit commun » ou encore la plus emblématique « création par redéploiement » traduit également cette volonté d'externalisation et de transformation d'un modèle de politique publique.

Y a-t-il en effet moins de jeunes dans nos établissements simplement parce qu'ils y sont moins orientés ?

- ✓ c'est vrai pour les jeunes majeurs qui sortent plus rapidement de nos dispositifs,
- ✓ c'est vrai pour les jeunes mères pour lesquelles il y a clairement une volonté de réduire la durée des accueils et de fait les dépenses,
- ✓ c'est également vrai pour les mineurs non accompagnés orientés prioritairement vers des lieux dédiés.
- ✓ c'est vrai enfin pour les enfants moins orientés par défaillance d'un système de protection désorienté face au nombre de mesures en attente d'AEMO (jusqu'à 1 an d'attente) et à des services de l'ASE désorganisés.

La réalité est que tant que la vision des politiques et des administrations qui les servent, sera de penser que l'offre crée la demande, nous serons contraints de répondre au coup par coup à l'urgence, au détriment d'une juste anticipation des besoins.

De ce fait, aujourd'hui et demain, aucune de nos activités n'est à l'abri d'une remise en question, voire d'une remise en cause - a minima - au sujet de son coût et pour le plus grand nombre, concernant son organisation et ses modalités d'accueil ou encore son public ciblé.

### **Comment se manifestent ces transformations au niveau de l'Association ?**

A titre d'exemple, il nous est demandé de transformer 5 places de MECS en 30 places de placement à domicile, de caler nos budgets en fonction de coûts à la place prédéterminés et différents selon les modalités d'accueil, de redéployer des places de foyer maternel en places de foyer parental, qu'il nous est demandé de rajeunir nos publics au détriment des jeunes majeurs, renommés jeunes adultes pour les éloigner davantage de la protection de l'enfance, c'est encore des fins de prise en charge pour des mères et leurs enfants en CME afin qu'elles réintègrent le « droit commun ».

Les contraintes budgétaires ne sont pas les seuls fondements de ce mouvement de transformation. Il faut rajouter un fond de préjugés et de présupposés. Préjugés sur le travail social et particulièrement concernant les travailleurs sociaux beaucoup trop protecteurs, qui n'inscrivent pas suffisamment leur travail vers l'accompagnement à l'autonomie et font durer les prises en charge quand ils ne créent pas les besoins. Une autonomie accessible pour certains à 14 ans si l'on en réfère à quelques échanges récents ! Préjugés encore très actifs, celui concernant le peu de place faite aux familles, trop souvent jugées peu capables par les éducateurs. Et présupposés, cette fois, sur les besoins des publics, avec le retour d'idéologies souvent simplistes comme le placement pour les plus jeunes essentiellement en famille d'accueil, ou encore concernant les placements en MECS qui seraient réservés à des jeunes dits les plus difficiles.

### **Qu'en est-il des perspectives sur l'organisation et la gestion de nos structures ?**

Nous avons pensé que l'année 2017 serait l'année des CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), il n'en aura rien été, chaque département préférant attendre. A l'inverse l'ARS semble suivre avec plus de détermination un programme de mise en œuvre des CPOM, puisque nous savons que l'ITEP/SESSAD le Logis et le SESSAD de Paris passeront en CPOM en 2021.

Ces outils introduisent une nouvelle logique pour les associations, celle de la complète gestion budgétaire de nos structures, ce qui pourrait être un bien, s'il n'impliquait le

transfert de la responsabilité de l'offre sans avoir la main sur la demande. Le risque est en effet, de faire du CPOM un outil d'ajustement, modelant nos établissements au gré de politiques changeantes. Faudra-t-il augmenter ou réduire les capacités d'accueil et adapter le nombre de professionnels pour ne pas craindre de dépassement budgétaire ? Quelle responsabilité, pour ne pas dire la faute, incombera à l'association ?

L'AVVEJ est diverse nous l'avons écrit, mais cette diversité, si elle participe à sa richesse, contribue également à l'exposer, davantage que d'autres associations, à une confrontation à des réalités multiples. Celles-ci s'expriment à travers des financeurs, contrôleurs et interlocuteurs pluriels : CD – ARS - DPJJ - DDCS... Elles s'additionnent également à celle des publics et des différentes activités de l'association : MECS - SAU – AEMO – MJIE - Accueil de jour – ITEP - SESSAD - Foyer Maternel - CME - CHRS.

34 budgets sont montés chaque année à destination de plusieurs administrations implantées sur 5 départements. Une diversité qui impose à la Direction Générale une capacité à faire association avec tout cela. Maintenir une organisation qui associe centralisation et décentralisation dans un juste équilibre, qui n'impose pas de doublon, mais participe à faire de chaque établissement un lieu investi.

### **Quels enjeux concernant les ressources humaines de manière générale ?**

Autre élément sur lequel je ne peux faire l'impasse, tant il dit de la fragilisation du secteur, concerne directement l'attractivité de notre secteur et ses conséquences sur notre politique en matière de ressources humaines. Deux faits marquants soulignent ce problème ; le premier tient de nos difficultés à recruter et le deuxième d'un turn-over important des professionnels. Pour information 34% des salariés de l'AVVEJ ont moins de deux ans d'ancienneté (60% jusqu'à 6 ans).

Comment ne pas lier ces deux constats à la rémunération conventionnelle ? Un éducateur spécialisé débutant touche 70 € net de plus que le SMIC (hors complément de salaire) ! Ce que produit l'AVVEJ elle le doit à ses salariés. Si ces mêmes salariés partagent avec les personnes bénéficiaires de leurs interventions les mêmes difficultés matérielles alors comment peuvent-ils donner confiance en une société inclusive ?

Comment ne pas lier ces deux constats aux contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face et à une certaine dégradation des conditions de travail. Le nombre de licenciements pour inaptitude est en augmentation significative.

Sur ce point, l'AVVEJ n'est pas restée sans agir : la création d'une commission Qualité de Vie au Travail (QVT) est venue soutenir une politique associative résolument tournée sur les conditions de travail salariés. La démarche est soutenue par la présence dans chaque établissement d'un CHSCT.

### **Quelles dynamiques associatives dans ce contexte mouvant ?**

Au terme de cet écrit, dont la teneur est plus que sombre, j'en conviens, il revient aux cadres dirigeants, de faire de cette réalité le contexte dans lequel s'inscrit le changement pour une adaptation indispensable de l'association à son environnement.

L'année 2017 aura également été une année riche en projets et événements témoignant d'une véritable reconnaissance.

En premier lieu la fusion de Toit Accueil Vie au sein de l'AVVEJ qui nous a rejoint officiellement au moment de l'Assemblée générale 2017. Toit Accueil Vie vient renforcer une place de plus en plus importante de l'association auprès de la petite enfance. Ce qui nous permet de nous faire entendre davantage sur des thématiques aussi fondamentales que la prévention précoce.

D'autres créations du côté de la Seine-Saint-Denis - toujours dynamique mais qui nous a exposés à des risques financiers majeurs en ne réglant aucune facture pendant de nombreux mois, jusqu'à compter plus de trois millions d'euros d'impayés - créations pour des places en AEMO intensive, l'extension de l'atelier scolaire de Rencontre 93 ainsi que la création « par redéploiement » d'un service de placement à domicile.

De bonnes nouvelles également du côté des MAPE qui ont réussi, malgré une baisse de l'activité, à maintenir un bon équilibre financier tout en préparant l'avenir sous la forme d'une participation à un appel à projet du département des Hauts-de-Seine pour des places en foyer parental dont nous savons aujourd'hui qu'il a abouti à la création de 8 places « par redéploiement ». Je souligne à cet endroit la démarche des MAPE, soutenue par la Direction Générale, qui ont su s'associer aux deux autres foyers maternels de deux associations normalement concurrentes (ESSOR et ST RAPHAEL). Une démarche qui, si elle constitue une première, donnera lieu à d'autres projets, où quand cela sera possible l'AVVEJ pourra chercher auprès d'autres associations à créer ce type de partenariat.

Un mot également sur le SESSAD de Paris qui après de nombreuses années marquées par des conflits, a retrouvé un climat propice au déploiement d'un projet résolument inscrit dans le soin soutenu par la mise en œuvre de médiations artistiques et culturelles.

Et d'autres réussites encore, que la version intégrale du rapport d'activité présente sur notre site, vous fera partager.

En conclusion, cette période de changement et d'incertitude pèse sur nos organisations à plusieurs niveaux.

Elle interroge nos modèles par des logiques de rationalisation budgétaire, bien souvent en décalage avec les réalités des besoins du public sur les territoires.

Elle bouscule la place des associations par les mouvements de restructurations des départements. Elle trouble l'équilibre des institutions qui constitue l'assise de nos interventions auprès des personnes accompagnées.

Face à ces phénomènes, la tentation est grande de se refermer, de rejeter l'ensemble des éléments de ce changement.

Néanmoins, cette période qui semble aride peut également être perçue comme une source d'opportunités.

En effet, la force associative, à l'aune du phénomène de résilience, tient dans sa créativité, ses capacités d'adaptation, son inventivité pour renouveler l'énergie nécessaire à l'accomplissement de sa mission essentielle : accompagner les enfants, familles et adultes en situation de vulnérabilité.

Les projets portés par les établissements témoignent de la vitalité et de l'envie d'innover, d'améliorer la qualité des accompagnements, d'ajuster nos organisations. Les textes des rapports d'activités des services expriment les inquiétudes face à ce contexte mais aussi exposent les dynamiques à l'œuvre, l'inventivité des professionnels, la richesse de nos actions.

L'Association tire également sa force de sa capacité à travailler avec d'autres, à inscrire son action dans un territoire, à faire du lien.

Ainsi, le décloisonnement institutionnel apparaît plus que nécessaire pour trouver les ressources afin de répondre à l'évolution des besoins et au renforcement de notre

légitimité. En effet, cette dynamique permet d'affirmer l'identité singulière associative à travers la mise en réseau des savoir-faire développés par nos établissements.

Plus largement, l'introduction de la logique de parcours, de la notion de besoins fondamentaux issus de la loi de 2016 ou encore la Réponse Accompagnée Pour Tous, nous invitent à reconsidérer positivement nos modalités d'interventions.

Enfin, si ces mouvements nous poussent à nous réinventer, penser d'autres formes de coopérations, cela implique également d'être au clair sur les valeurs et les fondamentaux qui guident notre action.

Ainsi, en tant qu'acteur des politiques de solidarités, l'actualisation du projet associatif en 2018 apparaît être une démarche constitutive de la réaffirmation du positionnement et des visions de l'AVVEJ.

Fort de ces constats, il appartient donc à l'Association d'inventer l'avenir dès aujourd'hui en s'appuyant sur hier, riche de cette énergie collective et des valeurs qui nous animent.

Madeleine HUSSON, Directrice Administrative et Financière

---

La clôture des comptes et la présentation du résultat comptable au Conseil d'Administration de l'AVVEJ et à son Assemblée Générale ensuite, marquent la fin d'un exercice et affichent l'AVVEJ comme un Acteur économique.

Ceci pourrait masquer ou faire oublier l'Association en tant qu'Employeur, forte de ses 746 salariés au 31 décembre 2017.

Depuis ces trois dernières années « l'AVVEJ Employeur » est plus que sollicitée sur la mise en œuvre des nouvelles réglementations et sur l'évolution de notre environnement social. Une fois en vigueur et mises en œuvre, ces nouvelles directives nous contraignent à opérer un suivi et un contrôle, à la Direction Générale comme dans les Etablissements.

Ces nouvelles réglementations à traiter sont venues modifier notre charge de travail, constituant autant de tâches supplémentaires pour tous.

Plus que d'exposer un accroissement de la charge de travail, mon propos est ici de faire connaître l'ouvrage accompli à la Direction générale, au service Gestion des Ressources Humaines, et d'inclure bien sûr tous les acteurs impliqués à l'AVVEJ.

Alors, j'ai souhaité faire un retour en arrière et porter un éclairage particulier sur la Gestion des Ressources Humaines portée par la Direction Générale depuis ces trois dernières années ; au-delà de la production des contrats de travail, de la paye et des charges sociales, des soldes de tout compte, des Budgets et Comptes administratifs spécifiques aux « Appointements », du soutien et de la formation aux économes et comptables des Etablissements, de la prise en main de la paie en cas d'absence non planifiée d'une comptable.

### **Le sujet RH transversal : l'Unicité de l'employeur**

Chaque année, nous travaillons sur le respect et l'application, autant que faire se peut, de la notion d'unicité d'employeur : même traitement pour chacun, que ce soit d'un point de vue salarial ou des usages.

Cette unicité est parfois difficile à respecter, même si chacun de sa place, du Directeur d'Etablissement à la Direction Générale, tente de la faire valoir, puisque les budgets alloués peuvent varier d'un financeur à l'autre. Chaque Etablissement a son histoire plus ou moins ancienne et les usages et pratiques peuvent varier. A ce titre, l'enjeu peut être fort notamment en termes de risques prudhommaux. Alors nous nous y attelons pour défendre le régime le plus favorable ou dénoncer les usages parfois.

### **En 2015, la formation professionnelle**

La loi du 5 mars 2014 a introduit des évolutions importantes dans l'élaboration du plan de formation et nous a obligé à repenser notre manière de faire.

Ainsi, des entretiens biannuels obligatoires ont été mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec tous les salariés, menés dans chaque Etablissement par les directeurs et les cadres désignés, sur la base d'un document support. Ces entretiens ont pour objet d'une part de créer les conditions favorables à la réflexion, l'anticipation et la construction pour les salariés de leur parcours de formation. D'autre part, il s'agit pour l'employeur de recueillir les besoins de formation et les souhaits de mobilité professionnelle ou géographique. Ces documents sont remontés à la Direction générale afin d'avoir une vision d'ensemble des demandes de formations. Nous entamons déjà notre 2<sup>ème</sup> tour d'entretiens professionnels.

Dans le même temps, deux rencontres annuelles ont lieu avec notre organisme collecteur pour optimiser l'utilisation des fonds de formation, notamment les fonds mutualisés.

### **En 2015, la mutuelle**

Rendue obligatoire au 1er janvier 2016, la mutuelle a été mise en place après une étude effectuée par une Commission Mutuelle AVVEJ réunissant les Instances Représentatives du Personnel (IRP) et la Direction Générale. Dès lors, la gestion de la mutuelle se fait dans les Etablissements et la Direction Générale.

### **En 2015, la DSN (Déclaration Sociale Nominative)**

Il s'agit du passage à la dématérialisation des déclarations mensuelles aux organismes sociaux (URSSAF, Retraite, Prévoyance...). La mise en œuvre n'est pas toujours simple, il s'agit d'anticiper la mise en route, de se former, de corriger notre base de données salariales, de changer nos matériels informatiques, de traiter les anomalies. Ceci étant, cela finit par « simplifier la vie » et c'est tant mieux !

### **En 2016 : l'élection des IRP**

C'est un moment fort qui mobilise l'AVVEJ toute entière sur une démarche règlementaire, autour d'un calendrier précis. Il faudra préparer les suivantes en 2019 au nouveau « format » Conseil Social Economique.

### **En 2017**

#### **Les CHSCT**

Le Directeur Général, Serge RAGUIDEAU a mis en œuvre un dialogue sur les conditions de travail en instituant dans tous les Etablissements de l'AVVEJ un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) quel que soit le nombre de salariés (bien qu'il soit obligatoire à partir de 50 salariés).

#### **La création, la mise en œuvre, l'animation des Commissions RH obligatoires**

Ces commissions : Formation, Logement, Egalité Homme Femme, Négociations Annuelles Obligatoires, réunissent les IRP, le Directeur Général et Natacha STAGGE (Responsable des Ressources Humaines - RRH à la Direction Générale).

### **La mise en œuvre de quatre Commissions associatives**

Il s'agit d'instituer des temps d'écoute et de rencontre des points de vue, de bien appréhender les particularités des 19 Etablissements, pour converger vers l'intérêt général, mutualiser nos savoirs et développer notre culture associative : Commission RH, Commission Qualité de Vie au Travail, Commission Bilan de formation et note d'orientation, Commission Mutuelle. Elles réunissent les IRP, le Directeur Général, des Directeurs d'Etablissement et la RRH.

Natacha STAGGE organise toutes ces Commissions, prépare les ordres du jour, anime, apporte le soutien technique et rend compte du travail fait.

La Commission RH a produit notamment de nouveaux supports pour les entretiens professionnels et la charte mobilité.

La Commission Qualité de Vie au Travail a mis en place pour 2018 une session de formation gratuite sur le soutien managérial animée par CHORUM.

Enfin, Serge RAGUIDEAU a voulu inscrire l'AVVEJ dans le « tissu social » par l'obtention d'un siège au **Conseil des Prud'hommes** de Versailles, secteur économie sociale et solidaire, siège occupé par Natacha STAGGE à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

Je n'oublie pas le CCE (Comité Central d'Entreprise) qui se réunit quatre fois par an et traite des questions qui lui sont dévolues.

Voici donc les actions les plus significatives. La tâche est dense et n'est jamais achevée puisqu'une fois en route il s'agit de faire le travail au quotidien, de faire vivre les questions et les Commissions, d'insuffler suffisamment d'énergie et d'envie pour nous mobiliser tous.

2018 n'est pas sans reste, Etablissements et Direction Générale sommes en ordre de marche sur la Gestion du temps de travail.

Quant à 2019, ce sera le temps de la Réforme de la retraite, du Prélèvement à la source et du Règlement Intérieur.

## FOYER KAIROS

---

### ACCES :

<b>Espace Pierre BALDINI</b> 6/8 rue Eugène VARLIN 75010 Paris  Téléphone : 01.40.40.23.60. Télécopie : 01.40.34.61.81 e-mail : <a href="mailto:kairos@avvej.asso.fr">kairos@avvej.asso.fr</a>	<b>MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7</b> Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon  <b>AUTOBUS : 26 / 46 / 54</b> Arrêt : Château-Landon
--	---

---

### ACCUEIL :

KAIROS, est un établissement éducatif pour adolescent(e)s de l'AVVEJ créé en 2013 et implanté à Paris intra-muros. Il a vocation à accueillir 32 adolescent(e)s de 13 à 18 ans et plus, bénéficiant d'une mesure de placement dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Les demandes d'admission sont adressées par les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris.

---

### MISSION :

Le projet se fonde sur un accompagnement global personnalisé, reposant sur des actions individuelles et collectives, dont les différentes dimensions portent sur : l'action éducative, la scolarité, l'insertion professionnelle, la vie sociale, la santé physique et psychique, la prévention et les relations familiales.

L'établissement privilégie l'inscription des jeunes dans les réseaux de droit commun existants, publics ou privés et s'appuie sur les ressources de proximité..

Les orientations associatives en matière de développement durable et de qualité environnementale s'inscrivent à tous les niveaux de fonctionnement du foyer y compris dans l'accompagnement éducatif des adolescents.

L'accueil se fait sur deux unités de vie collective à partir de 13 ans (internats éducatifs), l'un situé à Paris, l'autre à Montreuil, et dans un service d'appartements partagés (KAP), à partir de 16 ans. Ce dernier dispositif n'a pas vocation à accompagner des jeunes majeurs.

---

### AGREMENTS - HABILITATION :

L'établissement est agréé dans le dispositif de protection de l'enfance par le Conseil Départemental de Paris.

---

### STRUCTURE :

**Directrice :** Marie-Catherine RENEVOT

**Chefs de service :** Elise DUMAS : unités de vie  
Michel NGOH : KAP (Kairos Appartements Partagés)

**Espace Pierre BALDINI, Paris 10<sup>ème</sup> :**

Bureaux des cadres de direction et technique,  
Lieux des services administratifs (secrétariat-économat),  
Atelier pédagogique (1 éducateur scolaire),  
Espace de réunions, admissions,  
Accueil des familles et partenaires.

**KAP :**

4 appartements de 3 jeunes répartis sur le 10<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris à proximité du centre institutionnel (Espace Pierre BALDINI).

5 éducateurs, 1 psychologue (0,50etp), 1 surveillant de nuit.

**2 Unités de vie (mixtes) :**

Paris 19<sup>ème</sup> : capacité de 6 jeunes.

Montreuil « Maison KAIROS »: capacité de 6 jeunes et 2 jeunes (annexe),

2 équipes de 5 éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs, 1 psychologue (0,50 ETP), 2 maitresses de maison, 4 surveillants de nuit (3 ETP)

# Rapport d'activité 2017

Marie-Catherine RENEVOT, Directrice

---

## Préambule

2017 nous aura permis de nous rapprocher au mieux de l'équilibre financier nécessaire entre l'activité et les charges, challenge récurrent lié à la création de l'établissement.

L'établissement a développé des expériences innovantes tant dans le cadre de l'accueil de jeunes que dans son fonctionnement, notamment les échanges partenariaux inter-établissements (Paris/province) pour permettre des séjours de vacances au plus grand nombre des jeunes accueillis.

Les équipes se stabilisent malgré un turn over d'un poste en moyenne par équipe, essentiellement lié au parcours de jeunes professionnels, de départs en province, de projets personnels, turn over relativement banal pour un internat.

## L'activité

Nous avons terminé l'année 2017 avec 31 jeunes accueillis dont un accueil externalisé et avons réalisé 10 598 journées. Nous avons bon espoir d'atteindre enfin les 32 places installées du projet initial. Cette perspective a de nouveau été repoussée suite à l'avis défavorable de la commission en charge de la conformité incendie du pavillon de Montreuil. Cependant notre progression depuis 2013 est indiscutable et le dispositif KAIROS (pavillons à petit effectif et appartements partagés) remplit sa mission d'accueil et d'accompagnement éducatif.

Nous avons eu 90 dossiers de demandes d'admission sur l'année 2017, avec un pourcentage important de Mineurs Non Accompagnés orientés par le SEMNA.

Notons que 7 dossiers hors département du 75 nous ont été adressés, en partie liés au pavillon situé sur Montreuil.

Cette année encore, nous avons fait un « accueil relai » sur une courte durée (3 semaines) pour un jeune homme dans l'annexe du pavillon de Montreuil, le temps pour lui d'accéder au dispositif construit par son référent ASE. L'accueil « relai » n'est pas de l'urgence, mais s'inscrit dans un parcours réfléchi.

Nous avons eu recours à un hébergement externalisé pour une jeune fille ayant atteint sa majorité et pour laquelle son maintien sur le pavillon n'était plus porteur : il lui fallait prendre conscience de son statut de jeune majeure et des responsabilités inhérentes à celui-ci. Le pari a été gagné puisque la jeune fille a évolué dans ses postures ce qui a permis de finaliser son orientation début 2018.

Nous avons accueilli en fin d'année un jeune garçon dont le profil relevait de troubles associés et compatible avec la vie en petit foyer. L'enjeu a été d'inclure, en plus du travail de socialisation et éducatif, un projet de soutien à la parentalité

## Les faits marquants 2017

**Ouverture** de l'appartement quai Jemmapes (Paris 10ème) en logement social dans le cadre du dispositif KAP avec 3 jeunes accueillis. Ouverture également de l'appartement de la RENARDIERE proche du pavillon de Montreuil, avec deux jeunes accueillis.

Ces deux appartements permettent de compenser les 4 places manquantes sur le pavillon de Paris 19ème qui se maintient à 6 jeunes, du fait de l'impossibilité d'y faire des travaux afin d'augmenter la capacité d'accueil à 10 places au total.

**Audit RH :** à la demande de la DASES, un audit Ressources Humaines a été réalisé en 2017. L'Association a retenu la proposition du cabinet AFCOR consultants avec, comme objectifs :

- identifier les facteurs de qualité de vie au travail pour les salariés et l'accueil des jeunes ainsi que les facteurs de risques pour la santé des salariés et la qualité d'accueil
- dégager des axes d'amélioration tenant compte des contraintes auxquelles l'établissement est soumis et des niveaux possibles de décision.

Suite aux entretiens individuels menés, il ressort que la dynamique de l'établissement est en nette amélioration depuis le début de l'année 2017.

La synthèse du directeur général Monsieur Serge RAGUIDEAU, synthétisent les ci-dessous les difficultés qu'a rencontrées l'établissement au cours des années précédentes, autour de 3 axes :

- Le contexte de création de la structure marqué par une recherche de locaux longue et préoccupante
- Une montée en charge de l'activité progressive qui s'est étiolée dans le temps.
- Un pilotage du dispositif qui s'est révélé complexe, notamment du fait de la carence de stabilité sur le poste de chef de service durant ces années, qui aurait nécessité que cette place soit occupée de manière solide

La conjugaison de ces trois paramètres a entraîné une fragilisation des professionnels, à tous les échelons, et la directrice a été amenée à compenser partiellement tous les rôles, générant une surcharge caractérisée.

#### Formation :

Dans le prolongement de l'audit et avec l'intervenante de l'AFCOR, une formation de l'équipe de direction a été mise en place en décembre : « Management par projet, délégation et cohésion d'équipe ».

Cet accompagnement n'a pas permis de construire la cohésion recherchée : les positionnements sur la fonction chef de service étant de natures très différentes et n'ont pu être harmonisés. Ce travail reste à poursuivre avec d'autres modalités à ajuster.

Un travail de réflexion sur l'acte éducatif pour l'ensemble des professionnels éducatifs et cadres de l'institution, initié fin 2016, s'est poursuivi jusqu'en juin 2017 avec le soutien de Mr NATHAN MURAT, psychanalyste, à raison d'une séance par mois. Cette instance ouvrait un espace de parole institutionnelle dans un contexte de création d'établissement avec des sites qui offrent peu d'occasion de rencontres pour l'ensemble des professionnels ; Il aura été un préalable pour la mise en place des groupes d'analyse de pratique en 2018.

Une formation collective Sécurité incendie a eu lieu sur le pavillon de Montreuil.

Les formations individuelles :

- formation qualifiante de maitresse de maison pour Mme TATTEGRAIN aboutie avec succès fin 2017 ;
- Perfectionnement EXCELL pour Mme PELTIER, secrétaire ;

- 4 éducateurs (trices) ont bénéficié de plusieurs formations ACR portant sur: mineurs et mineurs étrangers en France, favoriser la participation et le pouvoir d'agir des adolescents, prise en charge et accompagnement global des mineurs non accompagnés, prise en compte des faits religieux en MECS, adolescents complexes, quels accompagnements :.

Participation collective :

- au colloque ETAPE AREA,
- à la journée organisée par la DASES sur le SEJM (Service Educatif pour Jeunes Majeurs),
- à la journée des terrains de stage organisée par l'EFPP,
- à une journée de formation sur le logiciel UGO...

Atelier pédagogique :

Monsieur Alexandre GRUSCKA a été recruté en CDD sur le poste d'éducateur scolaire laissé vacant du fait de l'arrêt longue maladie de Mme BERTRAND. L'atelier pédagogique a une vocation de transversalité sur l'ensemble de l'établissement et répond aux besoins des jeunes sur les différents sites d'hébergement.

L'atelier pédagogique a, de fait, repris toute sa place dans le dispositif KAIROS. Les jeunes accueillis à KAIROS sont scolarisés dans les établissements scolaires (collèges et lycées) ou dans des processus de formation (apprentissage). L'accent a été mis sur la scolarisation des jeunes et les contacts avec les établissements scolaires ; Un soutien individuel pour certains jeunes a également été mené.

Des rencontres et liens partenariaux se sont développés au fil des situations. L'atelier pédagogique participe également de l'ouverture sur l'environnement social et culturel. Des sorties et actions se font en ce sens plus particulièrement sur les vacances scolaires.

Vous trouverez sur le site le texte d'Alexandre GRUSCKA relatif à son activité.

Partenariat :

Plusieurs rencontres partenariales ont eu lieu courant 2017, sans prétention exhaustive, notons :

- Rencontre avec les cadres du SEMNA en début d'année,
- Rencontre avec le directeur de METABOLE et ses collaborateurs en vue de privilégier les processions d'orientation des jeunes majeurs de KAIROS vers ce dispositif lorsqu'il s'avère adapté pour eux.
- Rencontre avec l'association AURORE toujours en lien avec l'orientation des jeunes majeurs en fin de parcours à KAIROS,
- Nombreux contacts avec les foyers parisiens de jeunes travailleurs,
- Présentation par l'association Parrains par Mille lors d'une réunion d'équipe
- Rencontres partenariales avec les missions locales (11ème, 19ème notamment) et les CIO.

Une action partenariale s'est construite avec RENCONTRE 93 en direction des jeunes déscolarisés : STUDIO TRAVERSE. Ce projet vise à soutenir les jeunes à apprendre à apprendre, les aider à savoir formaliser leur mode d'apprentissage et ainsi leur permettre de se déplacer vers d'autres modes plus normatifs (scolaire –formation). Un parcours sous forme d'ateliers est prévu sur 10 mois à compter de novembre 2017. Cette action est encadrée par une équipe d'intervenants extérieurs du CNRS et par des partenariats avec le CRI (Centre de Recherche Interdisciplinaire de Paris DESCARTES)

notamment. L'éducateur de l'atelier pédagogique est le correspondant de cette action pour KAIROS où deux jeunes sont pressentis pour y participer.

Une action partenariale a également été menée avec UNIS-CITE dans le cadre du dispositif SOLIDARITE-Entreprises. Une dizaine de collaborateurs d'une entreprise PWC a passé la journée du 13 décembre 2017 à repindre 3 chambres de jeunes sur le pavillon de Paris et échanger avec les éducateurs et les jeunes. Nous avons eu un retour très positif de cette expérience de la part des salariés de l'entreprise, pour qui c'était l'occasion de découvrir notre activité. C'est une expérience qui pourra se renouveler en 2018 sur d'autres projets. Nous restons en lien avec les interlocuteurs d'UNIS-CITE.

### Séjours de vacances

Afin de favoriser les séjours d'été hors Paris pour le plus grand nombre des jeunes accueillis à KAIROS, nous avons privilégié les organisations internes par les équipes éducatives.

Pour ce faire, des partenariats ont été construits avec des établissements similaires en province dans le cadre d'échange de locaux, ce qui permet de mieux contenir les coûts et de partager des expériences solidaires.

Ainsi 3 séjours ont été organisés par l'équipe du KAP : 2 à Marseille et 1 à Montpellier, plus des séjours individualisés pour certains jeunes ayant atteint leur majorité.

Le texte de Mr NGOH, chef de service relatant ces expériences, est accessible sur le site de l'AVVEJ.

L'ensemble des jeunes présents sur les deux unités de vie (pavillon de Paris et pavillon de Montreuil) a pu bénéficier d'un séjour de 3 semaines près de BORDEAUX dans le pavillon prêté par la MECS ERMITAGE à LAMOUREOUS tandis qu'un groupe de jeunes de cette MECS a pu faire un séjour parisien dans nos pavillons. Si ce séjour a demandé à tous, cadres et éducateurs, de déployer une belle énergie pour en rendre l'organisation possible, le résultat est à la hauteur des efforts fournis ! Les vacances ont été heureuses, de celles dont on se souvient avec plaisir.

Vous trouverez sur le site le texte d'Alexandre GRUSCKA sur les vacances.

### Situation RH

Recrutement de Mr Alexandre GRUSCKA au poste de l'éducateur scolaire sur l'atelier pédagogique début janvier sur un CDD à temps partiel (0,5 qui a évolué vers un 0,80ETP) en remplacement de Mme Constance BERTRAND en arrêt longue maladie.  
Recrutement du 6<sup>ème</sup> poste d'éducateur avec l'ouverture des appartements supplémentaires.

Stabilisation des deux postes de chefs de service : Mme Elise DUMAS (septembre 2015) et Mr Michel NGOH (novembre 2016).

Accueil de stagiaires : 5 stagiaires éducateurs (trices) spécialisé(e)s ont été accueillis successivement sur les 3 équipes éducatives de l'établissement, dont deux poursuivent en 2018, ainsi qu'un stage CAFERUIS sur les unités de vie.

Pour certains professionnels recrutés, « l'expérience KAIROS » représente l'entrée dans ce métier complexe de l'éducation spécialisée : vous en trouverez des témoignages sur le site en complément de cet écrit.

Texte de Moustapha SOW.

## Conclusion et perspectives

Le dispositif offert par l'établissement KAIROS offre des modalités d'accueil ajustables en fonction des situations et projets d'accompagnement des jeunes accueillis. Comme tous, nous avons des limites. Cependant nous favorisons les accueils inconditionnels autant que faire se peut.

La volonté est de permettre des sorties construites et étayées en lien avec les partenariats établis. C'est majoritairement le cas pour les jeunes majeurs une fois atteint leur 18 ans, c'est aussi le cas pour certains jeunes des unités de vie dans le cadre d'un parcours qui prend sens pour eux : passage vers un accueil familial à leur demande, accompagnement vers une scolarité adaptée et passage dans un foyer à proximité, orientation vers un autre établissement de l'AVVEJ en lien avec une formation sportive en banlieue...

Notons que ces jeunes « sortis » reviennent donner de leurs nouvelles à l'occasion d'événements conviviaux auxquels ils sont invités : anniversaire, fête de départ, fête de fin d'année... Ces liens témoignent d'une continuité de parcours où se quitter, n'est pas rompre les relations mais les transformer au fil de l'évolution propre à chacun.

Cet ajustement personnalisé se retrouve aussi dans les « entrées », notamment sur l'expérimentation en 2017 d'un dispositif d'accueil placement/famille : des rencontres accompagnées parents/adolescente confiée (premier placement), ont ainsi été mises en place avec une des psychologues de l'établissement et une éducatrice en réponse aux attendus du juge des enfants sur une période transitoire d'évaluation de la situation.

Le travail en direction des familles sera poursuivi et développé en 2018.

2018 sera l'année de l'évaluation interne et de l'actualisation du projet d'établissement, l'occasion de prendre plus précisément la mesure entre le projet de départ et sa mise en œuvre, afin de tirer leçon et profit des ajustements et expériences vécues.

## **L'atelier pédagogique de Kairos en 2017**

Alexandre GRUSZKA

---

Prise de mes fonctions le 02/01/2017.

Le travail qui a pu être entamé est le suivant :

- aide aux devoirs et soutien scolaire pour les jeunes qui en sont demandeurs
- bilan et entretien pour tous les jeunes entrants
- rencontre des établissements scolaires quand cela est nécessaire en renfort des éducateurs
- accompagnement spécifique dans certaines structures (orthophonie, CMPP)
- affectations et inscriptions auprès du rectorat et des établissements scolaires
- aide à la recherche de stage et aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
- préparation aux épreuves du Bac ou du CAP.
- organisation de sorties sur le temps des vacances.

Les situations scolaires des jeunes présents dans l'institution peuvent être variables, et les réponses adoptées ne sont pas toujours les mêmes. S'agissant des jeunes qui demandent un soutien, celui-ci leur a apporté dans la mesure du possible par les éducateurs ou par moi-même. Les jeunes déscolarisés ou en voie de l'être posent un problème particulier. Il arrive qu'en mettant en jeu des partenaires extérieurs ou en proposant une nouvelle orientation les choses s'améliorent. Parmi les partenaires, il y a en premier lieu l'établissement d'origine du jeune, qui pourra alors nous orienter vers la Mission de lutte contre le décrochage scolaire. Si le jeune n'est pas affecté ou qu'il y a de grandes résistances ou difficultés à lui trouver un établissement, un contact peut être

pris avec l'équipe de psychologues de l'Education nationale au CIO situé passage des Récollets qui couvre le 10ème arrondissement. Pour certains jeunes et quand leur âge le permet, la solution se trouve à la Mission Locale de Paris, avec qui nous tissons des liens importants depuis la fin de l'année 2017, puisque nous y avons des interlocuteurs privilégiés. L'idée est alors de proposer des formations qualifiantes aux jeunes, ou de leur proposer un parcours sécurisé, la limite étant la suivante : pour bénéficier de ce genre de dispositifs il faut bien avoir une pièce d'identité française ou avoir un titre de séjour autorisant le travail (à défaut une autorisation de travail), ce qui exclut de fait tous les MNA de la Mission locale.

Une typologie sommaire de la déscolarisation pour les jeunes de l'établissement pourrait distinguer deux types de déscolarisation. Le premier, généralement de courte durée est le fait du placement du jeune et de la réorganisation de son quotidien. La recherche d'un nouvel établissement scolaire, le choix d'une nouvelle orientation, la rencontre avec des conseillers insertion se font alors avec l'ensemble de l'équipe éducative et permettent au jeune de renouer avec une scolarité ou une formation professionnelle. Le second type de déscolarisation est lui plus complexe à résoudre puisqu'il est le produit d'une combinaison de fragilités qui font passer la scolarité au second plan. Cela donne des situations qui nous posent de grandes difficultés, avec des jeunes refusant tout accompagnement sur le volet de leur scolarité ou formation professionnelle. C'est le cas d'une jeune de l'unité de vie 1 pour qui il y a des blocages importants quant à son placement. Sa préoccupation principale étant un retour en famille, elle oppose une résistance active à tout investissement autre, y compris la scolarité. Une autre difficulté est celle des jeunes qui, à cause d'une situation psychique fragile, ne parviennent pas à maintenir de liens stables avec leur établissement. Des solutions sont pourtant envisagées. Des alternatives leurs sont proposées (stage en immersion ou scolarité avec emploi du temps adapté), mais celles-ci ne s'avèrent pas aussi efficaces que nous le souhaiterions. A la fin de l'année 2017, l'opportunité de s'inscrire dans un projet conduit par Rencontre 93 (un autre établissement de l'AVVEJ) s'est présenté. Ce projet intitulé Studio Traversées, fruit d'une collaboration entre Rencontre 93, le CNRS et le CRI a pour objectif d'inviter les participants (en l'occurrence des jeunes en situation de déscolarisation avec de grandes difficultés d'insertion) à apprendre à apprendre à partir du support numérique. Néanmoins, ce partenariat n'a pu s'inscrire dans la durée, non pas en raison du projet en lui-même mais des jeunes susceptibles à Kairos d'y participer. Pour l'une, elle a renoué avec la scolarité, pour l'autre, son état de santé n'a pas permis l'adhésion à un groupe stable.

Au terme de l'année scolaire 2016-2017, les jeunes de Kairos peuvent se féliciter d'avoir obtenu plusieurs diplômes. Trois diplômes nationaux du brevet sur les unités de vie, trois CAP sur le KAP, ainsi que deux baccalauréats. Si ces réussites sont des objectifs à renouveler pour l'année scolaire en cours, d'autres objectifs sont encore à atteindre, comme trouver les solutions les plus adaptées aux jeunes que nous hébergeons et qui se retrouvent dans une forme d'impasse quant à leur devenir scolaire ou professionnel.

## **Les vacances à Kairos !**

Alexandre GRUSZKA, Educateur scolaire

---

Une année scolaire s'est terminée en juin une autre a démarré en septembre. Mais dans cet intervalle, la vie des jeunes du foyer ne s'arrête pas et c'est même tout le contraire ! Si certains retournent en famille le temps des vacances, si certains sont suffisamment autonomes pour s'en aller seuls visiter leurs proches, la plupart des jeunes de l'établissement restent avec nous et ils ont pu profiter comme il se doit de ces vacances.

Trois séjours ont été proposés aux jeunes du service des Appartements Partagés. Deux séjours à Marseille et un autre à Montpellier. Ils ont ainsi pu profiter de nombreuses sorties en bord de mer, d'activités culturelles autour du festival *AFRICA FETE*, de visites, d'activités sportives comme le canyoning. L'un des séjours effectué à Marseille a même eu la particularité d'être un échange avec une structure marseillaise qui, elle aussi, a un service d'appartements. Trois jeunes accueillis à Kairos sont allés dans le Sud, et trois jeunes du Centre J. B. FOUQUE ont pu prendre place dans un appartement de Kairos situé quai de Jemmapes. Tout le monde a su en profiter !

De leur côté, les jeunes des deux unités de vie ont eu la chance de pouvoir partir à Eysines, juste à côté de Bordeaux et donc, tout près de l'océan. Là encore, ces vacances ont été le fruit d'un partenariat et d'un échange avec un autre établissement, la MECS ERMITAGE LAMOUREUX, qui a pu nous accueillir sur leur foyer La Passerelle. Lors de ce séjour de trois semaines les jeunes ont pu se baigner, s'épuiser à faire du vélo, se faire peur en pratiquant l'accrobranche, ou encore rêver en effectuant la visite nocturne d'un château. Ce séjour a été marquant pour tout le monde, jeunes et éducateurs, puisqu'il a permis d'apprendre à se connaître, de se fâcher parfois, et d'avancer souvent.

Les vacances hors séjour, sont parfois des moments d'ennui, de repos bien mérités, rythmés d'instant d'évasion. Nous avons donc tâché de proposer aux jeunes des sorties régulières pour ponctuer leur été, qu'il s'agisse d'aller au musée, visiter des expositions de STREET-ART, flâner à la ménagerie ou à l'aquarium.

Si les ventilateurs sont remisés une fois l'été terminé, cela ne rime pas forcément avec la fin des vacances et des sorties. Aux vacances de la Toussaint, quatre jeunes des unités de vie ont eu l'occasion de pouvoir partir au Havre, dans le cadre d'un projet artistique.

Pendant que certains n'étaient pas à Paris, d'autres ont eu l'occasion de se rendre à la Cité des sciences et de l'industrie et au Musée de l'Homme. Mais il faut bien le reconnaître, il n'est vraiment pas évident de mobiliser nos ados quand il s'agit de les emmener au musée. C'est le mot qui doit faire peur. Pour le coup, la motivation est plus facile à trouver pour assister à un spectacle de cirque ce qui a eu lieu deux fois cet automne.

Les vacances de fin d'année approchent. Si aucun voyage n'est prévu pour cette fois, les vacances, nous en sommes certains, n'en serons pas moins enrichissantes et reposantes.

**« Etre en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire »** (Robert ORBEN)

Michel NGOH, Chef de Service

---

Ce petit dicton peut faire sourire, et je regrette qu'il n'ait pas été le reflet de ce qui s'est passé cet été. Qu'à cela ne tienne. Nous n'avons pas évidemment inventé la poudre, néanmoins, nous nous sommes donné les moyens de proposer aux jeunes des appartements partagés différents types de séjours : échange de structures mini séjour, transfert, départ en sac à dos.

### **L'échange d'établissement :**

Nous avons eu l'occasion de remercier l'association FOUQUE pour avoir accepté une collaboration qui s'est avérée riche et exaltante pour nos jeunes. Ce d'autant plus que l'année prochaine, nous réitérons cette expérience avec eux.

Ainsi du 7 au 14 août, trois jeunes de Marseille sont « montés » à Paris. Trois de nos jeunes sont « descendus » à Marseille. A cette occasion, nous avons libéré l'appartement de 3 chambres individuelles situé quai de Jemmapes (Paris 10ème) afin d'y accueillir nos Marseillais.

Un planning prévisionnel avait été remis au Centre JB FOUGUE. Les jeunes avaient donc une idée assez précise de la manière dont leur séjour se déroulerait.

Ce que nous retenons et constitue des points d'amélioration pour l'été prochain repose sur :

- **Un accueil à repenser.** Nos jeunes étaient peu présents (4-5 ont partagé le repas). 2 sont passés en coup de vent. Nous n'avons pas suffisamment préparé les jeunes de notre service à des temps d'échange avec les marseillais.
- Le repas n'a pas été confectionné par les jeunes eux-mêmes. Cela n'enlève rien au talent culinaire de notre « cuisto » dont les plats épicés ont fait l'objet de douces remarques.
- **Le planning des activités pour lequel il convient de plus associer les jeunes du kap.** En effet, même si le planning a été tenu, nous déplorons le peu de présence de nos jeunes à certaines activités. Ainsi, il y a eu deux sorties où il n'y avait que nos invités.
- Nonobstant le fait qu'ils connaissent Paris, l'occasion était belle pour qu'à travers leurs regards, leurs camarades découvrent la capitale.

D'autres activités ont connu un franc succès et a permis de belles rencontres. Pour l'été prochain, nous envisageons de :

- **Constituer un groupe de 3 à 6 jeunes encadré par un éducateur de chaque service.** L'idée étant de garder les modalités de fonctionnement actuel, de détacher un éducateur pour assurer une continuité dans la prise en charge des jeunes et être un relai avec l'équipe éducative de l'autre service.
- **Envisager de faire la danse du soleil.** « Ben oui » sauf à considérer que nos hôtes nous ont apporté le mauvais œil, force est de constater qu'à leur départ, il a fait très beau... Marseille, on t'..... aime aussi.

### **Le mini transfert à Marseille 30 juin au 6 juillet :**

Celui-ci a concerné les trois jeunes filles de l'appartement Manin. Il est intervenu au lendemain des examens au baccalauréat pour deux d'entre elles. Elles sont par ailleurs bachelères et étudiantes en BTS.

L'activité a été essentiellement centrée sur le festival AFRICA Fête. Des sorties en bord de mer, dans la ville et sur l'île de Frioul ont été organisées. Toutes ont joué le jeu du partage des activités en groupe, du respect des temps libres, des heures de retour et du respect du lieu de location.

Un petit appartement airBnB avait été loué pour l'occasion et présentait des avantages en termes de coût et d'organisation eu égard aux autres modes d'hébergement.

L'expérience est à renouveler. Il conviendra cependant de mieux associer les jeunes au contenu des activités, celles-ci ayant été proposées par l'équipe éducative.

### **Le transfert à Montpellier du 15 au 22 juillet :**

Le séjour s'est globalement bien passé. Les jeunes ont été satisfaits. Certains auraient volontiers posé leurs bagages dans le sud, laissant derrière eux les éducateurs.

Il est envisagé pour l'année prochaine, de reconduire une action telle que celle-ci. Quelques écueils à éviter pour l'année prochaine :

- Mieux penser la relation de travail en binôme
- Configurer le groupe de jeunes de sorte qu'on ne se trouve pas en sureffectif
- Associer davantage les jeunes aux activités sur place
- Repenser les modalités de présence des éducateurs sur site.

### **Départ en sac à dos :**

Cette forme « d'expédition » a été très demandée par les jeunes. Une fois n'est pas coutume, la réponse fut non, et oh surprise, cela n'a pas créé de joute verbale à laquelle certains sont coutumiers.

Seuls les majeurs étaient autorisés à partir, il fallait donc pour la forme que les mineurs se manifestent dans l'espoir que sur un malentendu, ils feraient le tour de France.

Deux jeunes sont parties. L'une à Lyon et l'autre en Angleterre. Les autorisations avaient été au préalable demandées. Toutes les informations sur les lieux d'hébergement, les personnes à joindre, ont été données sans aucune palabre. Les budgets transports et alimentation ont été définis avec les jeunes. En cas de difficulté sur place, la démarche à adopter leur avait été expliquée.

### **Conclusion et perspectives :**

Les séjours se sont dans l'ensemble bien déroulés, ce d'autant plus, qu'il s'agissait d'une première expérimentation pour le service du KAP. L'année prochaine, des séjours similaires seront proposés aux jeunes. Toutefois, nous serons particulièrement vigilants en ce qui concerne :

- l'organisation des activités afin d'éviter une certaine forme d'impréparation
- Le projet de séjour des jeunes, il leur appartient autant que faire se peut de se projeter afin de ne pas avoir à gérer des contraintes qui auraient pu être anticipées et qui viennent peser sur le budget.
- Fluidifier les relations de travail entre binôme. La remise à plat des procédures de travail et des modalités de travail dans le service devrait très largement y contribuer.
- Penser les relais possibles entre le service des appartements partagés et les unités de vie lorsque ces dernières partent en transfert et qu'il y a lieu d'accueillir un des jeunes sur l'appartement tremplin.

Une proposition de séjour à l'étranger a été formulée pour l'été prochain. Il va de soi que, sous couvert de gérer, je me porterai sans sourciller volontaire. Le principe de réalité s'imposant aussi à moi, je garde cette perspective comme un doux rêve. Ne sait-on jamais !

**SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE**  
**« S.E.S.S.A.D. »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

<p><b>Adresse :</b> <b>Espace Pierre Baldini</b> <b>6/8 rue Eugène Varlin</b> <b>75010 PARIS</b> <b>Téléphone : 01 40 09 60 23</b> <b>Télécopie : 01 43 67 08 87</b> <b>e-mail : direction.sessad@avvej.asso.fr</b> <b>sessad75@avvej.asso.fr</b></p>	<p><b>MÉTRO :</b> ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon</p> <p><b>AUTOBUS :</b> 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon</p>
---	--

---

**ACCUEIL :**

Notre capacité d'accueil est de 52 garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, dotés d'une intelligence normale, présentant des troubles du comportement et de la personnalité, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Ville de Paris.

---

**MISSION :**

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile vise par des actions spécifiques, à prévenir l'exclusion scolaire et sociale des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Par une approche tridimensionnelle thérapeutique, éducative et pédagogique, les professionnels ont pour mission :

- De créer les conditions favorisant la prise de conscience du jeune de ce qui le handicape et d'engager les moyens pour l'aider à mieux gérer ses difficultés.
- De lui permettre de mieux respecter les règles et les lois fondamentales du savoir vivre avec les autres en société.
- D'instaurer une relation de confiance dans un cadre contenant et sécurisant qui lui permet de se sentir mieux et d'intégrer l'espace qui lui est offert.

Nos missions s'exercent en complémentarité avec la MDPH, l'Éducation Nationale et les services sociaux prenant en compte l'environnement familial, social et culturel de l'enfant ou de l'adolescent.

---

**ADMISSION**

La notification de décision d'orientation de la MDPH en service de SESSAD est nécessaire pour recevoir la demande de la famille et proposer un premier entretien d'admission avec la directrice et l'assistante sociale, qui est suivi par un rendez-vous avec le psychiatre ; l'admission est prononcée en commission suite à ces deux rencontres.

---

## **AGREMENTS - HABILITATION :**

Compétence État / ARS-IF – Agrément 16 novembre 1973

L'arrêté 2008-161-6 du juin 2008 autorise « l'Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes » à gérer un SESSAD d'une capacité de 52 places destinées aux enfants et adolescents des deux sexes, âgés de 6 ans à 18 ans et présentant des troubles du comportement et de la conduite.

---

## **STRUCTURE :**

**Direction :** Issam SAHILI

**Directeur adjoint :** Eric JOUANNO

Equipe pluridisciplinaire :

- psychiatres,
- psychologues,
- orthophoniste,
- psychomotriciens,
- éducateurs spécialisés,
- assistante sociale
- enseignante spécialisée
- comptable
- secrétaires
- agent de service

Accueil régulier de stagiaire et notamment d'apprenti éducateur spécialisé.

## Rapport d'activité 2017

Issam SAHILI, Directrice

---

L'année 2017 a été marquée par l'augmentation de l'activité, et d'un travail d'équipe pour ajuster l'accompagnement au plus près de la réalité du terrain, avec un axe de travail singulier : rendre chaque jeune acteur de son projet, A ce titre, nous nous efforçons d'adapter le cadre de travail pour répondre au mieux aux besoins de la population accueillie, de permettre une rencontre contenante et rassurante pour les jeunes au sein du SESSAD ou à l'extérieur (école, domicile).

L'instauration de la permanence éducative depuis deux ans prend tout son sens, et l'implication de l'équipe montre bien que l'institution est repérée par les jeunes et les adolescents comme un lieu ouvert, accueillant et que la prise en charge s'inscrit dans une continuité à la fois et permet aux jeunes et aux familles. Par sa dimension pluridisciplinaire, le SESSAD apporte une dimension de soutien subjective de la quête d'existence de l'enfant pour trouver sa place et prendre la mesure de la réalité sociale.

Nous pouvons constater que l'équipe utilise à bon escient les outils nécessaires à l'évolution de la vie institutionnelle.

Le soutien à la parentalité est un axe majeur dans notre travail, cela se traduit par les entretiens familiaux, et par des rencontres festives permettant ainsi aux familles de sortir de la question de la honte d'avoir un enfant pas comme les autres, un enfant qui fait trouble autour de lui, par l'agir et le défaut d'élaboration.

Le SESSAD, en tant que Service d'Education et de Soins, comme un trait d'union dans le secteur médico-social, a bien évidemment pour objet de recevoir des demandes pour lesquelles l'échec scolaire est un symptôme, souvent parmi d'autres. Nous situons le cadre de notre intervention en référence à ces jeunes et nous nous efforçons d'élaborer avec eux des actions éducatives, les engageant en tant que sujets responsables, de leurs actes et les aidant à mettre en valeur leurs compétences.

Nous veillons à maintenir la garantie du cadre institutionnel et le soutien nécessaire à l'équipe pour améliorer la qualité et les modalités de prise en charge, et apporter des réponses adéquates à nos usagers, cela se traduit par l'ouverture vers l'extérieur et des médiations éducatives qui permettent au SESSAD de rester créatif et inventif dans un monde qui s'ouvre et limite à la fois.

### **Mouvement des personnels :**

Plusieurs départs ont été enregistrés cette année dont :

- Deux personnes en inaptitude : un éducateur spécialisé et un agent d'entretien.
- Démission d'un éducateur, d'une assistante sociale, d'une psychologue, d'un psychomotricien et d'une secrétaire.

Le renouvellement d'une partie de l'équipe est le point fort de l'année 2017, plusieurs arrivées dans un laps de temps assez court ; la stabilisation du poste de directeur-adjoint, une secrétaire à plein temps et une psychologue à mi-temps. Une psychomotricienne, quatre éducateurs à temps partiel dont une éducatrice avec une formation de dramaturge.

### **L'alternance :**

Nous tenons à contribuer à la formation de jeunes professionnels dans le sillage des pratiques associatives, nous répondons à des jeunes alternants, à des centres de formation (Ecole d'éducateurs, CNAM...) nous nous efforçons de les accueillir, de leur permettre de profiter du terrain en articulant la théorie et la pratique.

Ce choix institutionnel nécessite une organisation particulière et mobilise de l'énergie et de l'attention de la part de l'équipe mais apporte un regard neuf à l'institution.

- Un contrat de professionnalisation d'éducateur spécialisé qui prendra fin en juin 2020 ;
- Un contrat en alternance pour poursuivre une Licence en management dans le médico-social en juin 2018.

**Stagiaires** : nous avons accueilli deux stagiaires, une psychologue et un élève éducateur Spécialisé.

Dispositif d'accompagnement de l'équipe :

L'analyse de pratiques a tout son sens pour l'équipe du SESSAD, une implication importante de la part de toute l'équipe, cela contribue à une meilleure visibilité, de prendre de la distance et de construire une pensée commune pour que chacun puisse répondre de sa place au mieux à la prise en charge des jeunes accueillis.

Outre ce dispositif formateur et nécessaire nous avons mis en place des formations collectives en interne ainsi qu'en externe :

- La grande majorité de l'équipe a participé à deux jours de formation. Nous avons organisé aussi deux jours de formation en interne pour toute l'équipe sur l'accueil des adolescentes avec des troubles de comportement.
- Trois salariés ont participé à des séminaires psychanalytiques.
- Nous avons poursuivi la formation sur l'approche systémique qui a démarré en 2016.
- Trois salariés ont participé aux journées de l'AIRe, Nous avons fait partie de Copil communication et participé pleinement à la réflexion au sein du dispositif DITEP.
- Nous mettons l'accent sur l'importance de coopérer avec l'Education Nationale conformément au décret d'avril 2009 afin de contribuer à la réussite et à la continuité des parcours des jeunes. C'est un temps de réflexion avec l'ensemble des partenaires, qui nous permet de rester en contact avec l'évolution du dispositif et d'améliorer nos perspectives d'avenir concernant le parcours des jeunes et l'évolution de la demande.
- Trois salariés ont participé au séminaire de l'AVVEJ qui a été un temps d'élaboration et de partage d'expériences riche d'enseignements dans le sillage et en lien avec les principes fondamentaux de l'AVVEJ.

Nous rappelons que le SESSAD, par sa pluridisciplinarité d'intervention, favorise la créativité et l'inventivité. C'est un lieu riche qui doit être en mouvement permanent pour répondre au besoin de la population que nous accueillons, cela concerne l'ensemble des personnels de service et peut s'illustrer notamment dans la construction du parcours de chaque jeune.

Nous encourageons l'adaptation de l'équipe face aux modifications sociétales et aux problèmes actuels et face au retentissement des événements sociétaux sur le travail avec les jeunes.

C'est dans le souci de soutenir l'équipe et lui permettre une meilleure compréhension de certaines situations compliquées. Avec la volonté et l'engagement de tous, nous pouvons avancer dans la prise en charge des jeunes et nous adapter à la réalité du terrain.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui une vraie réflexion est lancée sur le sens de notre action, nous permet de repenser les objectifs et les moyens en regard en particulier, des nouvelles réalités qui la concerne.

Les échanges que nous sommes amenés à faire régulièrement avec les cadres (psychiatres et psychologues) nous permettent d'aborder les points névralgiques de l'articulation institutionnelle entre les membres de l'équipe et la direction. Ce travail implique une actualisation du projet de service et un travail rigoureux autour de la place et de la mission de chacun auprès des jeunes.

### **L'activité :**

#### **Les mouvements des jeunes**

Présents au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : **51 jeunes**

Admissions en 2017 : **16 jeunes**

Sorties en 2017 : **13 jeunes**

Présents au 31 décembre 2017 : **54 jeunes**

### **Répartition des jeunes du sessad entre 2016 et 2017 par tranche d'âge**

Nous accueillons 3 jeunes entre 6 et 8 ans.

Nous accueillons 19 jeunes entre 9 et 12 ans.

Nous accueillons 20 jeunes entre 13 ans et 15 ans.

Nous accueillons 13 jeunes entre 16 et 18 ans.

Nous observons **une augmentation du nombre de jeunes de la tranche d'âge 9 et 12 ans en 2017**, cela s'explique par notre agrément et par un nombre plus important des notifications MDPH à partir de 6 ans, néanmoins **la majorité des jeunes accueillis restent dans la tranche d'âge 13-15 ans**, rappelons que le SESSAD AVVEJ est le seul SESSAD à avoir un agrément qui va jusqu' à 18 ans sur Paris.

### **Nombre d'actes par mois en 2017**

Nous avons effectué en 2017, 6300 actes. Nous avons mobilisé l'équipe pour respecter la consigne de l'ARS à savoir : trois actes par jeune, par semaine. Cela n'était pas facile à atteindre au vu des projets des jeunes et du travail avec les écoles et les collègues sur l'allègement scolaire pour certains. Nous signalons aussi que le taux d'absentéisme chez les adolescents est assez important, pour pallier à ce manquement nous avons encouragé l'équipe à faire plus de rencontres à l'extérieur (visite à domicile) et nous avons admis 2 jeunes en plus en fin d'année 2017. L'activité a pu être effectuée avec aisance, cela s'explique par des projets collectifs pendant les vacances ainsi qu'aux trois rencontres annuelles parents-enfants au sein du SESSAD.

### **Répartition par âge des jeunes suivis au sessad-avvej**

Nous constatons une augmentation assez importante de jeunes suivis au SESSAD et en parallèle par un autre service à caractère social à savoir ASE (8 jeunes), AED (5 jeunes), AEMO (8 jeunes).

Nous constatons que la précarité sociale est en nette augmentation par rapport à l'année dernière, et que cette précarité ainsi que l'instabilité familiale sont des facteurs qui insécurisent les jeunes suivis au SESSAD.

## Les accompagnements au Sessad

Peu de temps après mon arrivée au Sessad AVVEJ, il a été décidé en réunion d'équipe que je raccompagnerai un jeune à son domicile.

Ce jeune venait de passer plusieurs gardes à vue au commissariat de police au sortir de ses prises en charge au Sessad. Le père de ce jeune avait demandé alors à l'équipe d'assurer son accompagnement jusqu'au domicile. Dans un souci de protection et afin de permettre la continuité de ces soins, l'équipe a décidé de le mettre en place.

Dans ce contexte, j'ai alors découvert cette manière de rencontrer, rentrer en relation et je trouvais intéressant de m'arrêter un peu sur cette manière de travailler si particulière liée au Sessad. Un travail qui n'est pas sous le regard de l'institution et qu'on pourrait donc facilement oublier, qui permet pourtant d'assurer une continuité du lien auprès des jeunes que nous accueillons.

J'ai choisi de développer la situation d'un jeune garçon prénommé Mathieu, âgé de 13 ans, qui vient d'être admis au Sessad et dont j'ai été nommée à la référence éducative en réunion et que j'accompagne tous les jeudis matins après ses prises en charges au Sessad jusqu'à son collègue.

Mathieu est présenté comme un jeune garçon suivi en CMP depuis son plus jeune âge. Il présente des difficultés attentionnelles, langagières, psychomotrices, un retard dans les apprentissages, des angoisses archaïques et des mouvements dépressifs. Il est élève en 5<sup>ème</sup> ULIS. Il vit avec sa mère qui est gardienne d'immeuble. Il a une grande sœur de 22 ans qui ne vit plus au domicile. Il voit peu son père et celui-ci est décrit comme un homme en colère pouvant être violent dans ses propos. A l'âge de 4 ans, le père de Mathieu prend ses affaires, le dépose à l'école maternelle et ne reviendra pas. Il quittera ainsi sa femme et Mathieu. Monsieur reviendra 1 an après, rechercher Mathieu, toujours à l'école. Mathieu pensera alors que son père revient vivre à la maison. Monsieur l'emmènera à son nouvel appartement.

Lors de notre première rencontre au rendez-vous d'admission, je découvre un garçon qui semble plus jeune que son âge. Il est observateur, plutôt silencieux et désorienté pendant la visite des locaux. La mère de Mathieu refusera de signer le document permettant au jeune de venir seul au Sessad expliquant que Mathieu n'en est pas capable.

Il apparaît d'emblée indispensable de travailler ce point avec la famille.

La veille de notre premier rendez-vous avec Mathieu, sa mère appelle le Sessad pour annuler son rendez-vous car il n'a pas de taxi pour venir. Un accord pour la prise en charge du taxi nécessite que l'emploi du temps Sessad soit établi et je ne peux le faire si je ne rencontre pas Mathieu. Je souligne le problème à Madame et propose un autre rendez-vous qui lui permette d'accompagner Mathieu en dehors de son temps de travail. Il faudra toutefois que j'insiste pour qu'elle accepte.

A ce rendez-vous, Madame pense que je vais la recevoir avec Mathieu. Mathieu lui, est tout collé à elle, se débarrasse de son manteau qu'il lui confie. Madame, elle, dégage le carnet de liaison de Mathieu de son sac à main pour me le donner. Je dis alors qu'il me semble que Mathieu est en âge de s'occuper de ses affaires. Je l'invite à les récupérer et me suivre dans le bureau. Madame sera présentée à l'assistante sociale du Sessad et sera reçue par celle-ci pour discuter entre autre des prises en charge taxis. A la fin de ces rendez-vous, il est convenu que nous nous rejoindrons et ferons le point tous

ensemble, à 4.

Je pense que la prise en charge de Mathieu au Sessad a démarré à ce moment. Avec la mise en place de ces deux rendez-vous, nous étions déjà dans l'accueil, le prendre soin de cette famille.

Lorsque nous nous rejoindrons, j'expliquerai à la mère de Mathieu que je le raccompagnerai tous les jeudis matins au collège.

*« Mais il n'en a pas besoin, je peux mettre des taxis ».*

Je lui répondrai qu'il n'en aura pas toute sa vie et que peut être que le Sessad peut aussi travailler autour de son autonomie et peut être qu'un jour, Mathieu rentrera tout seul au collège. Madame acquiesça, elle avait compris. Mathieu, lui, était plutôt souriant.

Dans nos rendez-vous éducatifs, nous nous rencontrons avec Mathieu autour du dessin, plus particulièrement autour de personnages de manga que nous reproduisons à partir d'images trouvées sur internet.

Mathieu a de réelles difficultés avec son corps. Il donne une impression d'en être embarrassé ou encore d'être empêché de bouger comme il veut. Il est en surpoids. Une fois lorsque nous dessinions ensemble, il s'énerma puis gomma aussitôt, car il n'arrive pas à dessiner une partie de son personnage et me dit *« tu sais, j'ai toujours du mal avec le corps »*.

En effet, lors des accompagnements, j'observe que Mathieu est peu habitué à sortir, à marcher. Il faut savoir qu'il est accompagné en taxi au collège. Il marche difficilement et lentement. Il est très essoufflé. Son sac à dos tombe systématiquement de ses épaules. Dans le métro, il a du mal à tenir sur ses jambes et peut être entraîné par le mouvement des passagers. Il sursaute aux bruits des fermetures des portes du métro ou au bruit du Tramway. Il dit avoir peur de s'approcher trop près du quai à cause du trou. Il observe peu ce qui se passe autour de lui comme hermétique.

Une fois, le taxi n'a pas pu être mis en place, la psychologue qui reçoit Mathieu s'est donc rendue dans son quartier pour le voir autour d'un chocolat chaud dans un café. Mathieu était surpris qu'on vienne jusqu'à lui, croyait même que c'était une blague. Très heureux de ce temps, il découvrira le plaisir de sortir. Il dira d'ailleurs *« qu'il n'est jamais autant sorti que depuis qu'il a le Sessad »*.

Lors d'un rendez-vous, je lui propose de téléphoner lui-même à la psychomotricienne qui le reçoit pour annoncer sa venue et descendre seul jusqu'à la salle. Ce qu'il fera avec plaisir. Il plantera également pour la première fois de sa vie un clou dans le mur tout en étant grimpé sur une chaise pour pouvoir accrocher un tableau dans le bureau. Lors du trajet retour au collège, il me posera tout un tas de questions sur la gare d'Austerlitz et les autres de Paris... *Pourquoi les sièges ne sont pas de la même couleur d'un métro à l'autre ? Et pourquoi ?...* Mathieu s'ouvre, questionne, découvre le monde. Il est même demandeur d'aller à la FNAC pour regarder des livres de mangas.

La semaine suivante, Mathieu parlera à la psychologue d'une réunion à l'école avec la MDPH et que sa mère demande que je l'appelle à ce sujet. Il s'agissait d'une ESS où nous n'avions pas été invités car le Sessad vient depuis seulement 5 semaines de se mettre en place. Au téléphone, Madame me demandera *« si je peux l'accompagner à cette réunion avec la MDPH »*.

Mettre en place du soin dans la vie de Mathieu et sa mère, s'engager dans l'accompagnement physique de Mathieu à un lieu comme l'école où son père l'a laissé

choir 9 ans avant, n'est pas une chose anodine. Travailler la confiance, la séparation, la relation, l'autonomie, l'individuation... Tous ces concepts sont aussi au travail lors des accompagnements, dans ce temps de faire ensemble.

En relisant ces quelques lignes, je m'aperçois que je voulais écrire autour des accompagnements physiques auprès des jeunes à leur domicile ou lieu de scolarité... mais il s'agit plutôt d'un écrit autour de l'accompagnement dans son ensemble au Sessad et surtout autour du travail à plusieurs.

Orane DA SILVA Psychomotricienne

---

La psychomotricité au SESSAD est assurée par deux psychomotriciens à mi-temps.

Les enfants ou adolescents suivis au SESSAD sont orientés en psychomotricité via l'un des médecins psychiatres. L'indication du médecin peut avoir différents objectifs :

- un bilan psychomoteur en début de prise en charge d'un jeune au SESSAD afin d'affiner son projet de suivi.
- une évaluation psychomotrice en préambule d'une prise en charge en psychomotricité.
- une adresse en psychomotricité dans le cadre d'une médiation précise (ex : relaxation...), qu'elle soit individuelle ou groupale.

Les prises en charge se déroulent ensuite à raison d'une séance hebdomadaire d'environ 45 minutes par jeune. Elles ont lieu dans le cadre de la salle de psychomotricité. Les parents des jeunes sont reçus par le psychomotricien si besoin.

Les psychomotriciens ont des temps d'écrit, pour la rédaction des notes de suivi, des notes de renouvellement et de fin de prises en charge, des notes d'orientation, des comptes-rendus de bilan psychomoteur, la prise de notes individuelles, les échanges interinstitutionnels, les bilans de groupe, la rédaction de courriers aux familles.

Les psychomotriciens ont également participé en 2017 à des activités groupales hors cadre thérapeutique pendant les vacances scolaires, qui font partie de la vie institutionnelle : tournoi de ping-pong et de baby-foot, sorties au musée et au parc d'attractions, atelier graffiti, atelier cuisine ...

A la fin de l'année 2017, le psychomotricien du SESSAD est parti. Une nouvelle psychomotricienne a pris sa suite immédiatement. Ainsi, deux psychomotriciennes sont présentes sur le SESSAD. Chacune est présente à mi-temps, et leur temps de présence recouvre la quasi-totalité des plages horaires de la structure, permettant ainsi une offre de soins sur tous les jours de la semaine.

La thérapie psychomotrice est une pratique à médiation corporelle qui va se fonder sur la relation avec le patient pour solliciter la sensorialité, la tonicité, la motricité, le vécu émotionnel et l'imaginaire de l'enfant.

Quand chez un enfant ou un adolescent le mal-être et les pulsions qui les habitent ne peuvent s'exprimer sous une forme symbolisée (par des mots, des idées, des concepts clairement énoncés ...), cela s'accumule dans le tonus musculaire et crée des tensions qui vont devoir s'évacuer et se décharger par des perturbations corporelles et/ou des troubles du comportement.

Est par exemple accueilli en psychomotricité un enfant de sept ans depuis le mois de mars 2017. Une évaluation psychomotrice a précédé cette prise en charge et mettait en

avant notamment une agitation psychomotrice, des troubles du tonus en lien avec des troubles de l'image du corps. C'est un enfant insécure, traversé par des angoisses, dont des angoisses archaïques, qui sont la source de son agitation.

Le travail en psychomotricité s'est amorcé avec lui par la pose d'un cadre sécurisant, contenant et ritualisé. Les séances se sont centrées sur la constitution des enveloppes corporelles et de l'unicité du corps, par le biais de jeux de constructions, de cabanes, que l'enfant a rapidement investies.

Le psychomotricien qui suivait cet enfant étant parti en cours d'année, c'est la psychomotricienne restante qui a pris le relai sur cette prise en charge. Si le changement de thérapeute avait pu le désorganiser, le fait de retourner dans le même espace l'aurait vite rassuré. Pour l'occasion, un hamac a été acheté, afin de poursuivre avec lui le travail de contenance et d'étayage des enveloppes corporelles par le biais du portage. Cet enfant s'est immédiatement saisi de cet outil pour s'en faire un cocon où se réfugier, par le biais de jeux de rôles. Le changement de thérapeute, en tant que personne, mais également en tant que sexe (le précédent psychomotricien étant un homme, l'actuelle une femme), cet enfant a investi différemment ses séances et a pu évoluer dans ses propositions. Au fil des séances, il manifeste en effet un besoin de contact peau à peau et de portage, que le hamac peut offrir.

## **Le Groupe hors-la-Loi**

Annick DOHERTY éducatrice spécialisée, Dominique VILLENEUVE psychologue, Eric JOUANNO, Directeur Adjoint

---

Tout d'abord, des actes délictueux posés par des jeunes pris en charge au SESSAD ont été évoqués en réunion de service (vol de vélos dans la cour de l'immeuble voisin, vol de l'appareil photo numérique, vol d'un portable personnel, vol d'argent, disparition à deux reprises de trousseaux de clefs professionnels, vol du passe du service).

Dans un deuxième temps, au cours de réunions traitant de situations préoccupantes de jeunes, l'équipe de professionnels évoque à plusieurs reprises des propos portant sur des actes délictueux posés par certains jeunes en dehors du SESSAD. Ils posent la question fondamentale du rapport de ces jeunes à la Loi et par ailleurs, la question des procédures du service quant aux "agirs" préoccupants des jeunes.

Enfin, au cours de temps éducatifs partagés avec d'autres collègues ou lors de prises en charges éducatives, quelques jeunes partagent avec moi leur quotidien à l'extérieur du Sessad, décrivant un environnement propice au délit (la rue, les bandes de jeunes...) comme favorable à de "mauvaises rencontres". Ces "paroles de jeunes" les situent directement comme des personnes en danger.

D'une manière générale, les transgressions peuvent être repérées, sur le plan clinique (par la Cleptomanie, ou des "vols de compensation affective"...), sur le plan de la construction de la personne on peut les détecter à l'adolescence (dans une recherche de modèle identificatoire à travers une personne commettant des délits, mais aussi dans des recherches de limites liées à cette période propre à la vie qu'est l'adolescence...).

Le projet se construit et se déroule en quatre phases.

Après un temps d'échanges et d'élaboration avec l'équipe éducative et l'équipe soins de la structure, nous constituons, dans un premier temps, une liste des jeunes pressentis par une action autour de la question de la Loi.

La deuxième étape est de gagner la confiance de ces préadolescents en participant par exemple aux temps d'accueil en binôme éducatif ou en offrant à ces jeunes des temps d'accueils spécifiques pour les entendre et permettre dans ces deux cas de créer du lien (faciliter le transfert sur un adulte référent porteur du projet). Cette phase de mise en confiance est nécessaire pour permettre une qualité et une liberté de parole dont nous aurons besoin dans la troisième phase du projet.

La troisième phase s'étale sur cinq demi-journées chaque jeudi après-midi, la première semaine de chaque vacance scolaire jusqu'en juillet.

Il s'agit lors de la première rencontre d'ouvrir la parole et d'appréhender d'une manière globale l'environnement extra familial et extrascolaire de ces jeunes : ce qu'ils font, comment ils se situent, leur connaissance des lois, leur posture de défiance / de culpabilité par rapport à leurs actes, leur vulnérabilité et la façon dont ils se mettent en danger et de recueillir leurs éventuelles questions et demandes.

Il s'agit également, lors de cette première prise de contact, de partir de leurs représentations pour définir avec eux ce qui est de l'ordre de la contravention, du délit, du crime... mais aussi, plus simplement, en leur demandant de prime abord, à partir de combien cela fait beaucoup d'argent ?

L'objectif du projet est de les aider à prendre conscience de ce qu'ils font de ce qu'ils ressentent et de ce qu'ils risquent, à la fois par une information large et pragmatique sur les lois et par un recueil de leurs ressentis. Ce travail devrait entraîner chez eux un mécanisme leur permettant de situer et de développer des outils de protection et de défense à l'influence d'autrui.

Une première séance est donc prévue sur 2h30 ou 3 heures d'échanges ouverts avec un éducateur spécialisé et une psychologue clinicienne, autour de situations concrètes tirées de leur quotidien.

Nous utiliserons des outils souples comme la boîte à questions (proches des situations de vie qu'ils rencontrent).

Quatrième phase : L'objectif de ce parcours éducatif est d'aboutir, in fine, à une meilleure compréhension du profil psychique de ces jeunes afin d'élaborer, au Sessad, des outils permettant une action réactive lors d'informations sensibles ou de délits portés à la connaissance d'un membre de l'équipe. Cette réflexion permettra l'encadrement des transgressions par la mise en place d'une procédure, lisible et réactive, interne au service et viendra en complément des règles de vie qui seront élaborées par la direction au Sessad.

### **Ce que nous pouvons dire en bilan.**

Ce groupe a concerné de manière transversale 8 jeunes sur 1 an.

Nous pouvons dire avant tout que globalement les objectifs sont atteints. Nos projets évoluent d'une séance sur l'autre pour nous adapter aux réalités psychiques des jeunes et prendre en compte leurs attentes.

Il est à noter une bonne cohérence et fluidité de l'équipe animant et encadrant le projet, belle complémentarité professionnelle par des regards et des interventions croisées.

Ce groupe de travail, a progressivement pris corps au sein du service, tout en restant évolutif (intégration de nouveaux jeunes). Nous repérons une certaine difficulté à mobiliser au départ un groupe sur une année uniquement sur le temps des vacances. Ce groupe de jeunes est resté ouvert à l'inclusion de nouveaux orientés par les collègues de l'équipe, avec un noyau

central.

Ce repérage du groupe "Hors la loi" au sein du service et l'adresse de jeunes par certains professionnels, a permis en partie au service "de penser" autrement la question des transgressions. Ainsi certains professionnels de l'équipe ont pu adresser des jeunes au groupe "hors la loi" au cours de l'année.

Nous avons réalisé 5 séances :

- Dans un premier temps, une séance d'introduction au code pénal avec l'évocation des différences entre contraventions, délits et crimes, alimentée par les questions et les anecdotes amenées par les jeunes eux-mêmes.
- Dans un deuxième temps, une rencontre avec un avocat spécialisé dans le droit pénal des mineurs à l'antenne des avocats du Barreau de Paris (au Palais de justice). Les jeunes ont pu poser leurs questions préparées et en formuler d'autres comme celles autour de la maltraitance parentale.
- Dans un troisième temps, une séance ludique autour du "Jeu Des Lois", outil d'information et de médiation, sorte de Monopoly des lois les amenant à mobiliser des anecdotes et questions à partir de leurs vécus face à la Loi et à l'autorité Policière et Parentale. Cette séance a permis de lier le plaisir de jouer à la dureté des paroles sur le vécu de certains d'entre eux. La maltraitance a été nommée clairement par plusieurs d'entre eux : Les voies de faits, les attaques à mains armées, les viols... Nous avons perçu chez ces jeunes une dimension d'irresponsabilité lorsqu'ils nommaient des actes délictueux qui s'effectuaient à plusieurs.
- Dans un quatrième temps, la découverte de la "vie" du commissariat central du 10<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris. Le groupe impressionné, passionné, s'est senti respecté par l'excellent accueil qui leur a été réservé tout en gardant une certaine ambivalence face à l'uniforme et face à ce qu'ils disent vivre et observer dans leurs quartiers. La visite fut intense, rythmée par les mouvements propres à l'activité du lieu, salle de tir, salle de vidéo-surveillance, garde à vue, rencontre des gradés, découverte des véhicules d'intervention, temps d'échange finale avec de nombreuses questions sur la BAC, les carrières dans la Police, les rythmes de rotation ... pris entre fascination et rejet.
- Dans un cinquième temps, nous avons assisté au tribunal des flagrants délits à 4 comparutions immédiates. Perturbé au départ le groupe a trouvé son sens et son écoute dans la profonde découverte de ce lieu pour le moins solennel : Juge directeur, assesseurs, jeu de manche des avocats, les interventions magistrales du procureur, le ballet des policiers, des familles, des traducteurs, des greffiers, des suspects... Les jeunes se sont montrés impressionnés par les détenus et leurs exactions...

Ce projet aura donné aux jeunes adolescents du Groupe "Hors la loi" une dimension sociétale, par la découverte des différents lieux ou métiers qui s'organisent autour de l'application des Lois. Constitué de jeunes qui avaient tous commis des délits ou transgressé, les 5 séances ont permis de s'ouvrir sur l'univers de ces institutions. Les perceptions, au départ diversifiées de ces jeunes (voir dans une certaine opposition à l'Autorité Républicaine), ont évolué au fil des séances pour aboutir à plus de souplesse et une meilleure compréhension des codes qui régissent notre société.

Nous avons approché à travers ce processus de questionnement autour des lois, des questions plus intimes propres à chaque jeune, qui motivent de manière inconsciente dans l'histoire collective ou individuelle le passage à l'acte et la transgression.

Pour certains professionnels acteurs du projet, la réalisation de celui-ci enrichie par les histoires rapportées par les jeunes, aura permis de mieux appréhender et cerner la dimension transgressive tant dans son contexte que dans ce qui peut la déclencher (Parents ou "grands frères" défaillants, frustrations sociales, maltraitance physique et psychique, avidité du matériel et de l'argent...)

Tenté dans l'espace éducatif, conduit de manière tridimensionnelle entre éducatif,

thérapeutique et psychologique, ce projet aura réussi son "challenge" :

- Traiter des actes délictueux posés par des jeunes, tant sur le plan clinique que sociale.
- Travailler la question du rapport de ces jeunes à la Loi et à leurs propres limites.
- Partager avec eux leur quotidien, dans un environnement souvent propice au délit.
- Aborder avec eux le fait que s'ils sont parfois acteurs de transgressions, ils n'en sont pas moins les premières victimes.
- Evoqué en filigrane la question de la minoration de responsabilité pénale pour des mineurs protégés.

En conclusion :

Au fil de ces médiations autour du thème et des lieux de la Loi les jeunes ont montré une vraie authenticité, un intérêt certain, avec des moments forts qui augurent du travail à venir autour d'un thème pressenti :

**"Victime et/ou coupable"**

Juliette LURSON, éducatrice spécialisée

---

### UNE INITIATION AU GRAFFITI

*« Le tag apparaît comme une incivilité, du vandalisme, de l'irrespect. Pour les jeunes, en revanche, c'est un vecteur de message, servant à s'exprimer, à montrer son existence, à se représenter et à représenter son groupe (crew) en laissant une trace, une empreinte de soi (...). Le « graf » correspond davantage à une recherche d'esthétisme, de beauté, d'art. De manière plus explicite que le tag, il permet de faire passer un message, des idées, de les partager avec celui qui regarde. Il possède des enjeux de communication : il induit un interlocuteur, et donc un dialogue, qu'il soit basé sur des liens transgénérationnels »* Extrait de la revue « sociétés et jeunesse en difficulté », « Le psychologue à l'écoute des adolescents tagueurs » de Marion Haza

J'ai donc trouvé intéressant de proposer aux jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite que nous accueillons au SESSAD un « travail » de peinture à partir du graffiti.

Ainsi, cette initiation valoriserait leur « imagination et savoir-faire », tout comme les pratiques artistiques et culturelles, favorisant l'expression, la communication, la valorisation et l'épanouissement des jeunes.

Cette idée est partie, en dehors de mon désir personnel, d'une proposition de l'ARS en 2016 de financer des projets présentés par notre institution, qui pouvaient correspondre à leurs critères. Plusieurs idées d'ateliers ont été soumises, et mon « projet Graff » fut l'un de ceux retenus. En décembre de l'année dernière, un « artiste graffiti » est donc venu sur trois sessions de neuf heures, pour proposer une initiation à ces techniques à un groupe de quatre jeunes, âgé de 12 à 14 ans, préalablement défini. Ces premiers ateliers étaient basés sur la création d'une œuvre collective.

Fort de son expérience, « Maquis-art décoration » (société dont fait partie cet intervenant extérieur) a proposé son savoir-faire pour la mise en place d'ateliers pédagogiques. L'initiation à la pratique du graffiti-pochoir s'est faite assez rapidement, et en peu de temps, les jeunes ont été en capacité de réaliser leurs œuvres individuelles, sur un tableau commun. Chaque jeune, sous la conduite de l'intervenant et de la nôtre (celle d'une collègue éducatrice, d'un collègue psychologue, et de la mienne), a été accompagné pour son apprentissage aux techniques du Graffiti.

En outre, cela leur a permis d'adhérer à un groupe, un « crew », ayant un objectif commun. Nous nous sommes donc aussi servis de ce support pour les aider à échanger les uns et les autres, à s'écouter et à prendre la parole face à ses pairs, à se respecter, et à trouver leur place.

La démarche pédagogique de cet atelier fut de l'introduire par l'histoire du graffiti, ses codes, ses règles, ses acteurs historiques, sa culture tout aussi bien que par la législation qui l'entoure. Nous avons ensuite fait un « brainstorming » avec les jeunes participants afin de définir le thème du graph, puis avons fait une première esquisse du résultat vers lequel nous souhaitons tendre. Dans un premier temps, l'intervenant graffeur leur a enseigné les techniques du graffiti (maintien et utilisation de l'aérosol) et de sécurité (port de vrai masque de protection anti gaz et anti particules, de gants de protection, tenue vestimentaire adéquate, utilisation des aérosols uniquement sur support indiqué, etc...). Les graffeurs en herbe ont eu la possibilité de s'initier au graffiti sur un film plastique tendu, ce qui a permis que chacun puisse s'exprimer selon son rythme et son inspiration. Par la suite, l'œuvre finale collective, a été réalisée sur panneaux de bois, par les participants aidés de l'intervenant graffeur. Cette réalisation est désormais exposée sur les murs du SESSAD.

Depuis lors, ayant de ce fait moi-même appris les bases de la technique du « graffiti-pochoir », je propose, aidé de collègues, un atelier de trois heures tous les quinze jours avec un groupe fixe mais réévaluable sur l'année. En outre, beaucoup de jeunes étant sensible à cette médiation, je propose également des ateliers ouverts, pendant les périodes de vacances scolaires, ainsi que des sorties sur ce même thème (expositions, balades urbaines...). Je travaille avec ces jeunes, sur des tableaux individuels, mais les plus expérimentés d'entre eux sont invités à aider et conseiller les débutants, ce dont chaque pair se saisit volontiers. Le choix du thème de leur création (football, musique, autoportrait, dinosaure...) et du pochoir (joueur de foot, ballon, portrait de personnalité, photo...) est laissé au participant. La découpe du pochoir demande beaucoup de patience, de précisions, de manipulation fine et il est très fréquent que je les assiste dans cette tâche. Concernant les techniques de peinture de fond, je leur montre différents exemples (uni, étoilé, tamponné...) et eux choisissent et le réalisent eux-mêmes. Une fois la base sèche, vient l'application du pochoir qui nécessite minimum deux personnes (une pour maintenir le pochoir en place, l'autre pour bomber). L'avantage de cette technique est que le rendu peut être rapide et la plupart du temps très réussi, ce qui est très valorisant pour l'adolescent si souvent reconnu qu'au travers de ses troubles du comportement et de la conduite. Au fur et à mesure des tableaux, deux jeunes (des plus assidus) ont souhaité créer un tableau plus grand et sur lequel chacun y a travaillé cinq à six séances. Cela leur a permis d'apprendre à décaler leur envie du résultat immédiat, mais aussi à persévérer dans le temps afin de pouvoir mener à bien un projet.

Cet atelier est un support tout à fait d'actualité dans le quotidien des enfants, préadolescents et adolescents que nous accueillons, et ils s'en saisissent avec le plus grand bonheur. Certes cela demande beaucoup d'attention vis-à-vis de leurs interactions et de la manipulation des différents outils (internet, bombe de peinture, cutter de précision ...), mais il s'agit d'une médiation qui permet de travailler sur le plan intellectuel, psychomoteur, comportemental, ainsi qu'au niveau de l'estime et de la confiance en soi, le tout, avec envie et plaisir. A continuer !



**SERVICE D'INVESTIGATION D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE EN  
MILIEU OUVERT  
« SIOAE 75 »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

Adresse : Espace Pierre Baldini 6/8, rue Eugène Varlin 75010 PARIS Téléphone : 01.40.34.93.21 Télécopie : 01.40.34.61.81 e-mail : sioae75@avvej.asso.fr	<b>METRO</b> : Lignes 4/5/7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon <b>RER</b> : Magenta <b>AUTOBUS</b> : 26/46/54 Arrêt : Château- Landon
--	---

---

**ACCUEIL :**

Filles et garçons mineurs sur décision des Juges pour Enfants de Paris.

Effectif habilité :

- 178 mesures annuelles d'A.E.M.O.

---

**MISSION :**

Les mesures d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) constituent un accompagnement éducatif pour des enfants mineurs demeurant dans leur famille mais pour lesquels des éléments de danger ont justifié l'ouverture d'une procédure d'assistance éducative visant à assurer leur protection.  
Ces mesures sont financées par le département de Paris.

Le service est habilité à intervenir sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

Le service d'AEMO développe plusieurs modalités d'intervention :

- Les entretiens au Service,
- Les visites à domicile,
- Les contacts avec les partenaires,
- Les accompagnements des jeunes et de leurs familles,
- Les activités collectives de loisirs,
- Les bilans et la rééducation orthophonique.

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

- Justice
- Aide Sociale à l'Enfance

---

**STRUCTURE : AVVEJ SIOAE 75**

Direction : Alexandra KARMANN  
Chef de service : Brigitte DECROIX

Effectif :

6 éducateurs,  
3 assistantes sociales,  
3 psychologues,  
1 psychiatre,  
1 orthophoniste,  
1 secrétaire,  
1 comptable,  
1 agent de service.

TOTAL DES ETP : 14,344 ETP

## **2017, une année de changements**

Alexandra KARMANN, Directrice

---

### **L'activité :**

L'année 2017 a confirmé une nouvelle fois la reconnaissance de ce service d'AEMO parisien auprès des Juges pour Enfants du Tribunal. Notre service travaille avec tous les secteurs de Paris même si les deux secteurs du 18<sup>ème</sup> (B et C) représentent 32% des mesures du service.

Depuis maintenant plus de 3 ans, notre activité est assez soutenue, en effet le service dégage un taux d'activité en moyenne de 102%. C'est une belle reconnaissance du travail fourni par l'équipe pluridisciplinaire depuis plusieurs années.

Outre le suivi individuel des mesures éducatives réalisé par chaque référent travailleur social, le service a poursuivi la mise en place d'actions collectives.

***Plusieurs actions sont développées à la fin de ce rapport d'activité par les professionnels qui les animent.***

### **Les mouvements au niveau du personnel :**

Cette année 2017 a été marquée par un changement de direction. La Directrice du service est partie à la retraite après sept années passées au SIOAE 75. L'équipe a patienté quelques mois avec un intérim de direction puis la nouvelle directrice a pris ses fonctions en fin d'année. Le psychiatre a également pris sa retraite après six années passées au service, suivi de près par un des trois psychologues du service, parti lui aussi en retraite. Un psychologue intégrera l'équipe début 2018.

### **Regards sur les mesures :**

En 2017, la tranche d'âge des enfants est répartie de manière équilibrée. Cette variété des publics pris en charge est une richesse dans le travail éducatif et clinique. Les jeunes enfants (0 à 2 ans) représentent une part plus faible avec 7% de notre activité.

Plus de la moitié des signalements émanent du service social scolaire, ce qui représente une part majoritaire des situations qui aboutiront à une décision d'AEMO par le Juge des Enfants. Le service social de secteur est également fréquemment amené à effectuer des signalements à la CRIP.

Les principales problématiques signalées sont :

- les défaillances parentales/carences éducatives,
- les conflits de couple/violences familiales ou conjugales,
- la pathologie psychique d'un des parents et les difficultés scolaires.

La majorité des enfants vivent dans le cadre d'une famille monoparentale (avec leur mère).

La mesure éducative dure en moyenne entre un et deux ans<sup>[MC1]</sup>. Par conséquent, un grand nombre de mesures ont été renouvelées en 2017, cette préconisation de renouvellement étant très régulièrement suivie par le Juge des Enfants. La question du placement s'avère plus délicate. Sur 15% de demandes de placement effectuées par notre service, seulement 5% des placements ont été effectifs. Cet écart entre la préconisation et la décision du magistrat peut s'expliquer par une préférence donnée à la prolongation d'une mesure d'AEMO et par une difficulté à trouver des lieux pour accueillir des jeunes avec des problématiques parfois complexes.

### **La formation :**

Pour comprendre et répondre au mieux aux problématiques rencontrées, les actions de formation en interne restent un axe de travail privilégié. Mr Isam Idris, psycho-anthropologue, est intervenu dans le cadre d'une journée sur une « Introduction à l'approche transculturelle ». Cette approche nous apporte de nouvelles pistes de réponses face aux problématiques des familles migrantes. Cette formation sera poursuivie sur l'année 2018.

De plus, l'analyse de la pratique, après une interruption de plusieurs mois dû à un arrêt de l'intervenant, a pu se remettre en route avec une nouvelle professionnelle en fin d'année. La chef de service a également pu bénéficier d'un espace d'analyse de la pratique, en lien avec les chefs de services et directeurs adjoints de l'AVVEJ.

### **Perspectives de travail pour l'AEMO**

Les statistiques recueillies sur cette année 2017 relèvent que 26% des jeunes sont âgés entre 14 et 18 ans. Cette représentativité importante des adolescents nous amène à devoir interroger la question de la majorité et du devenir de ces jeunes suivis en protection de l'enfance. L'an dernier, 14 jeunes ont atteint leur majorité. Pour 4 d'entre eux, un suivi après majorité ne semblait pas nécessaire. 70% de ces jeunes nécessitait une suite de prise en charge éducative, sans que cela soit envisageable dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur (CJM), compte-tenu des critères d'accès fixés, assez éloignés du public suivi en AEMO (projet scolaire ou d'insertion- autonomie- motivation, anticipation de la demande quasiment un an avant la date de majorité).

Sur 2017, seuls trois d'entre eux ont pu bénéficier d'un CJM, deux étaient placés avant les 18 ans donc, de fait, le CJM a suivi. Un a été pris en charge par la PJJ.

Nous constatons que seul un placement avant majorité garantit que le jeune soit pris en charge. Pour les jeunes qui arrivent à majorité sans placement ni CJM enclenché, nous sommes confrontés à des situations dramatiques où la rupture du lien éducatif compromet toute alternative de projection possible pour un jeune fragile.

## **Un dispositif novateur, les entretiens familiaux**

Nadia LESCURE, Elise ROSE- MAILLOT et Pascale GUILLE (Educatrices spécialisées et psychologue)

---

Notre service a ouvert depuis janvier 2016 un dispositif d'entretiens familiaux une fois par mois, le samedi matin.

L'équipe de ce dispositif est constituée de trois professionnelles du service :

Une psychologue formée aux entretiens familiaux et à la thérapie familiale psychanalytique auprès de la STFPIF et deux éducatrices spécialisées qui se forment aux entretiens familiaux systémiques auprès du CECCOF depuis novembre 2016. Une supervision spécifique est effective depuis 2017 et intervient tous les deux mois, assurée par une psychologue clinicienne, ayant l'expérience du travail familial groupal. Les familles sont orientées sur ce dispositif après réflexion et proposition en équipe pluridisciplinaire. Il s'agit de problématiques familiales pour lesquelles une approche groupale apparaît pertinente : indifférenciation familiale, fortes angoisses de séparation, conflits récurrents, absence de communication, problématiques inter ou transgénérationnelles...

Ce dispositif propose à des familles suivies dans le cadre de l'AEMO des entretiens une fois par mois le samedi matin. Une psychologue et une éducatrice (non référentes sur la

mesure d'assistance éducative) reçoivent conjointement la famille dans une salle d'entretiens du service d'AEMO du SIOAE75 de l'AVVEJ.

D'emblée, il est demandé à la famille une mobilisation sur trois rendez-vous dont les dates lui sont communiquées. Ces rencontres peuvent être renouvelées après réflexion en équipe et avec les familles.

Le dispositif des entretiens familiaux du samedi matin commence à être identifié par le Tribunal pour Enfants de Paris : des magistrats l'ont inscrit dans leur jugement comme l'un des axes de travail de renouvellement d'AEMO.

Sur l'année 2017, il y a eu 10 ouvertures le samedi matin : 5 familles ont été orientées, 2 ont été reçues de façon effective dont l'une tout au long de l'année et l'autre sur 4 entretiens.

Pour exemple, David, 15 ans, est suivi en AEMO depuis quatre ans ; il est également suivi en scolarité adaptée par un SESSAD. David a perdu sa mère lorsqu'il avait un an et a été élevé par son père, Monsieur A., et sa tante maternelle, Madame T. Il existait des résistances importantes de la part du père et de la tante pour évoquer l'histoire familiale avec David. Les conflits entre Madame T. et Monsieur A. déjà présents se sont cristallisés autour de la demande de Madame T. d'une reconnaissance plus officielle de sa place auprès de David. Ces difficultés familiales n'ont pas pu être traitées jusque-là par les différents intervenants. C'est à l'occasion d'une recomposition familiale : de la naissance du bébé de Madame T. et de son nouveau compagnon, et du renouvellement d'AEMO qu'ont été proposés à la famille des temps d'entretiens avec les trois membres de la famille : David, Monsieur A et Madame T. autour des places, des rôles de chacun et de la communication intrafamiliale.

Si Monsieur A. n'est venu qu'au premier entretien, les entretiens suivants avec Mme T. et David ont permis de questionner certains passages à l'acte délinquants de David, d'aborder (avec la naissance du bébé) les premières années de David et sa place aussi dans sa filiation maternelle et ses origines. David et Madame T. se sont saisis de cet espace pour mettre des mots ensemble et avec nous sur certains « trous » de leur histoire et de leurs racines au grand étonnement et intérêt de cet adolescent.

Nous souhaitons poursuivre cette approche familiale groupale formalisée dans ce dispositif ; elle permet un abord différent et complémentaire dans l'exercice des mesures d'AEMO avec un éclairage sur le fonctionnement et les relations familiales et dans certaines situations bloquées de relancer une nouvelle dynamique de prise en charge au bénéfice de l'enfant.

## **L'ouverture vers l'extérieur et les sorties culturelles : toujours un point d'honneur au SIOAE 75 !**

Fabienne BLADIE (Assistante sociale)

---

L'année 2017 a été marquée par plusieurs événements importants en ce qui concerne l'ouverture vers l'extérieur et les sorties culturelles.

Dans un premier temps, il faut noter l'éducatrice spécialisée et l'assistante sociale ont préféré « ouvrir » l'atelier pâtisserie qui se tenait dans les locaux du SIOAE 75 et pratiquer cette activité dans des locaux différents. Ainsi, 6 jeunes ont pu bénéficier d'ateliers dans un lieu privatisé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, à « l'Annexe Kangourou ».

Un espace agréable, design, avec du matériel et surtout une cheffe pâtissière qui sait se mettre à la portée des jeunes. Ainsi, ils ont pu profiter d'un cadre qui se prête totalement à la création culinaire mais également d'un contact privilégié avec une cheffe. Chaque jeune a pu créer sur place, bénéficier d'une écoute particulière, mais également partager autour d'un temps de dégustation des pâtisseries. Ils ont pu ramener à leur domicile et ainsi montrer, et offrir à leur famille.

**Sortir favorise les rencontres et les échanges et parfois suscite des vocations :**

Ils ont également pu échanger sur les formations professionnelles en pâtisserie avec la cheffe. C'est ainsi qu'un jeune très motivé a été orienté vers un restaurant parisien pour son stage et qu'il est maintenant dans une grande école de cuisine. Ce partenariat est important et nous permet d'ouvrir des portes aux jeunes que nous avons en charge en AEMO.

Bien souvent, les jeunes qui ont participé à cet atelier avec le chef ont refait à leur domicile ce qu'ils avaient confectionné.

Cet atelier pâtisserie a un effet de re-socialisation et de re-narcissisation important grâce aux interactions du groupe et à l'échange différent jeunes-éducateurs. Il est également un réel temps de plaisir partagé pour chacun des participants, jeunes et travailleurs sociaux.

Dans le cadre de l'atelier pâtisserie également, une sortie au Musée du Chocolat « CHOCO-STORY » dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement a eu lieu en février 2017. Ce lieu est dédié à l'origine, à la production et la consommation du chocolat au moyen d'une collection d'un millier d'objets.

Trois travailleurs sociaux ont pris en charge un groupe de 8 jeunes. Après avoir visité le Musée de manière ludique à l'aide de livrets jeux adaptés à l'âge de chacun, ils ont pu bénéficier d'un temps d'atelier avec un meilleur ouvrier de France Chocolatier et fabriquer eux-mêmes des chocolats. De même que, lors de la rencontre avec un chef pâtissier, la rencontre avec ce dernier a suscité des questions sur sa formation professionnelle.

Cette sortie a pu permettre, sous un aspect ludique « d'apprendre » et de « faire ensemble ». En effet c'est aussi cela que permet la sortie, de faire ensemble, de vivre ensemble, autre chose, de prendre du plaisir dans un autre cadre que celui de l'entretien habituel en AEMO.

**Le SIOAE 75 utilise comme outil de médiation les sorties culturelles avec les jeunes :**

Une sortie théâtre en soirée a été réalisée au Théâtre de Saint-Ouen en mai 2017. Trois jeunes âgés de 12 à 15 ans ont pu bénéficier d'une joute théâtrale écrite par le rappeur Kery James. Deux visions de la banlieue, apparemment contradictoires. Une vision galvanisante et percutante des questions de responsabilité et de citoyenneté. « A Vif » est une pièce citoyenne qui plaide avant tout la nécessité du dialogue. Les deux orateurs, en boxant avec les mots, citations, métaphores et autres déclarations prennent la défense des banlieues. L'un refuse la victimisation, l'autre dénonce certains dysfonctionnements.

Kery James, le rappeur, est bien connu des jeunes que nous suivons en AEMO. Il a également fondé une association ACES (Apprendre, Comprendre Entreprendre et Servir). Il place l'école au cœur de l'émancipation citoyenne.

Les jeunes qui ont participé ont pu évoquer et échanger avec nous suite à la pièce sur leurs impressions, leurs vécus. Ils ont apprécié non seulement la qualité de ce spectacle mais la possibilité pour eux d'avoir pu sortir en soirée.

***L'éducation à l'art, à l'histoire, au patrimoine et à l'environnement est indispensable et essentielle à la formation des citoyens de demain :***

La sortie culturelle permet de travailler autrement en AEMO judiciaire, de tisser des liens différents avec le jeune autour de sa prise en charge, de travailler autour de la renarcissisation et également de travailler autour de l'échec scolaire avec lui et sa famille. Une sortie a été effectuée par deux assistantes sociales à l'**Opéra Garnier** en juin 2017. Nous souhaitons accompagner les jeunes d'un service d'AEMO vers ce lieu prestigieux et vers lequel ils ne se seraient peut-être pas spontanément tournés. Pour faciliter la visite à nos 6 jeunes, nous avons fait appel à une association, « Paris d'Enfants », et avons une guide adaptée au jeune public. Nous étions inclus dans un groupe avec des parents et des enfants qui venaient également visiter l'Opéra Garnier. Chaque enfant a pu bénéficier d'un livret jeu, qu'il a choisi ou pas de remplir au cours de la visite.

A l'issue de la visite, un temps de goûter est organisé avant le retour au service. Les jeunes ont porté de l'intérêt à cette sortie.

Une sortie a également été organisée par une assistante sociale et une stagiaire du service au Théâtre Mouffetard. Le spectacle de marionnettes, « Du vent dans la tête », a permis aux familles de créer du lien et d'échanger sur la thématique du voyage. Expérience à renouveler!

## **Une nouvelle activité en 2017 : et si on jouait ?**

Agathe DUHAMEL et Elise ROSE- MAILLOT (Educatrices spécialisées)

---

Nous avons fait le choix d'organiser un atelier « théâtre d'improvisation » au sein du service éducatif judiciaire du SIOAE 75, destiné aux jeunes accompagnés dans le cadre d'une mesure éducative. Cet atelier s'adresse à des collégiens volontaires, âgés entre 12 et 15 ans.

Cette médiation artistique se déroule en présence de deux éducatrices ainsi que d'une professionnelle du théâtre connaissant les fragilités du public accompagné.

### **Objectifs**

Les techniques théâtrales visent à travailler avec les jeunes l'appropriation de leur corps, l'expression verbale et non verbale, deux facteurs de réussite à leur insertion sociale et professionnelle.

Le théâtre permet également d'acquérir des facultés spécifiques telles que la mémorisation, l'organisation spatiale et temporelle, ainsi que de développer l'imaginaire. Par cette médiation, nous souhaitons travailler sur les habiletés sociales mais également plus largement sur la socialisation. En effet, dans le cadre de ce type d'atelier, le respect et la prise en compte de l'autre sont indispensables à la bonne dynamique de groupe. L'écoute de soi et des autres est présente tout au long des séances.

L'approche théâtrale permet également de travailler sur la valorisation de chacun des acteurs donc sur la confiance et l'estime de soi et introduit l'idée de lâcher prise.

En 2017, entre le mois d'avril et le mois de juin, nous avons mis en place cet atelier à titre expérimental. C'est bien la réussite de cette expérience qui nous pousse

aujourd'hui à la renouveler. En effet, sur les trois séances animées, le nombre de participants escomptés (6 jeunes pour 3 encadrants) n'a pas été atteint. Cependant, la dynamique ne s'en est pas trouvée impactée. Les 5 jeunes ayant participé par rotation à cet atelier ont sollicité son renouvellement. Cet espace offre aux éducateurs un temps de rencontre et d'échange très différent des entretiens individuels ou familiaux habituellement menés dans le cadre de nos interventions, mais également une observation et une approche clinique complémentaire.

Pour exemple, Omar est âgé de 13 ans, toujours volontaire pour intégrer les activités proposées par le service. Au sein de l'atelier, Omar se fait remarquer par la violence qu'il joue dans ses improvisations : soit il est acteur de la violence, soit il demande à être victime. De même, une sexualisation systématique de ses improvisations a été constatée. En effet, il demande à jouer des femmes ou des travestis, allant jusqu'à demander des accessoires supplémentaires pour compléter son personnage. Il apparaît évident que Omar « rejoue » quelque chose de sa problématique individuelle et familiale, notamment au sujet d'abus sexuels. Il nous montre à quel point il peut être envahi par cette problématique. Il apparaît très intéressant pour ce jeune que cela se rejoue dans un cadre sécurisé et contenant, puis que cela soit repris dans un second temps par son éducatrice référente sur le plan de l'élaboration psychique.

En 2018, nous proposons de nouveau cet atelier mais avec de nouvelles modalités. Nous proposerions deux séances sur le temps des vacances scolaires avec une progression, sous forme de mini-stages.

## Analyse des situations suivies en 2017

### Flux entrées/ sorties

Effectif au 31/12/2017	Entrées	Sorties
181	64	91

### Par genre

Nombres d'enfants	Filles	Garçons
181	73	108

### Par fratrie

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et plus
73	26	11	3	1	1

### Par âge

AEMO en cours au 31/12/2017	0/2 ans	2/4 ans	4/6 ans	6/8 ans	8/10 ans	10/12 ans	12/14 ans	14/16 ans	16/18 ans
Enfants	12	22	22	21	23	19	21	25	16

### Par secteur

CABINETS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	P	Total
Arrondis <sup>ts</sup>	1/17	18 ouest	18 est	12	19 est	20 nord	20 sud	10/16	18 ouest	13 ouest5/6/8	13 est/2/3/4/7	11	14	15	9	
AEMO au 31/12/2017	14	28	31	15	25	5	4	8	0	1	10	4	36			<b>181</b>

## **Scolarité**

Cycle classique	Education spécialisée	Déscolarisé	Insertion ou formation	Moins de 3 ans	<b>TOTAL</b>
143	11	8	5	14	<b>181</b>

## **Domicile principal de l'enfant**

Chez ses parents	40
Chez sa mère seule	105
Chez son père seul	11
En résidence alternée	5
Famille recomposée avec la mère	2
Famille recomposée avec le père	3
Chez les grands-parents	3
Dans la famille élargie	2
Chez un tiers digne de confiance	4
Placement- MECS/FA	5
En établissement- ITEP	0
Autre	1
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>

### Services à l'origine de l'AEMO (y compris les signalements conjoints)

SERVICES	
Scolaire	84
Hôpital/ CMS	6
Médecin	1
Secteur	49
PMI	11
Parent(s)	13
Jeune	3
JAF	3
ASE/ CRIP	18
AED	13
SAJE/SAPEJ	0
CMPP	3
N° VERT	2
Paris Ados Service	0
Commissariat/ BM	5
CHRS	5
Structures liées à la MDPH	2
Parquet/Procureur/ JE	9
Extension de mesure	4
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>

### Dernière mesure exercée

Placement	30
AED	20
AEMO	54
SAJE/SAPEJ	0
MJIE	34
Pas de mesures	43
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>

**Problématiques principales qui aboutissent à une décision d'AEMO  
(3 critères maximum)**

Défaillance parentale	62
Carences éducatives	65
Conflit de couple	31
Conflit lié à la séparation	29
Conflit parents/ enfant(s)	17
Maltraitance	17
Violence familiale/conjugale	43
Pathologie d'un (ou des) parent(s)	47
Pathologie du jeune	15
Conduites addictives	12
Problème de comportement du jeune	39
Difficultés scolaires	55
Retour en famille d'un enfant placé	16
Problématique d'exil	9
Incarcération d'un des parent(s)	2
Décès d'un parent	1

**Préconisation à échéance de la mesure :**

<b>Préconisations du service</b>	
Plus lieu à AE	5
Arrêt à majorité	9
Délégation de compétence	7
Décision d'AEMO	7
Maintien d'AEMO	77
Mainlevée d'AEMO	20
SAJE/ SAPEJ	0
OPP	17
Maintien OPP	10
Retour de placement	2
Médiation familiale ou transculturelle	1
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>

### Décision du Juge des Enfants:

<b>Décisions du Juge</b>	<b>AVVEJ</b>
Plus lieu à AE	6
Arrêt à majorité	9
Délégation de compétence	4
Décision d'AEMO	9
Maintien d'AEMO	80
Mainlevée d'AEMO	20
SAJE/ SAPEJ	0
OPP	4
Maintien OPP	12
Retour de placement	1
Médiation familiale ou transculturelle	2
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>

### Les placements :

	<b>Demandés</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Placements</b>	26	9

## ITEP – SESSAD Le Logis

<p><b>Adresse de l'ITEP Le Logis :</b> 7 rue du Moulin 78470 St Lambert des Bois Téléphone : 01 39 44 88 20 Télécopie : 01 30 96 09 80 E-mail : <a href="mailto:itep.logis@avvej.asso.fr">itep.logis@avvej.asso.fr</a></p> <p><b>Adresse du SESSAD Le Logis :</b> 1 place Charles de Gaulle 78180 Montigny le Bretonneux Téléphone : 01 61 38 27 90 Télécopie : 01 61 38 27 90 E-mail : <a href="mailto:sessad.logis@avvej.asso.fr">sessad.logis@avvej.asso.fr</a></p>	<p><b>MÉTRO et BUS ITEP Le Logis :</b> - RER Ligne B4, St Remy lès Chevreuse (7 km de l'établissement)  - RER ligne C, gare de St Quentin (10 km de l'établissement)  - Gare SNCF depuis les gares de : Rambouillet, La Défense, Paris-Montparnasse jusqu'à La Verrière (9 km de l'établissement)</p> <p><b>MÉTRO et BUS ITEP / SESSAD Le Logis :</b> Gare SNCF et RER St Quentin en Yvelines.</p>
--	--

---

### ACCUEIL :

Le Logis est une structure de l'A.V.V.E.J. (Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes) existant depuis 1953 et qui, conformément à sa mission, accueille : «... *les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé... tels que définis au chapitre II de l'article D. 312.59.2*».

### Article D. 312-59-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

---

### MISSION :

Le Logis, au travers de son ITEP et de son SESSAD, ouvert en 2005, a pour vocation en conformité avec les dispositions de l'article D. 312-59-1 du CASF, **de prendre soin** du jeune dans toutes ses dimensions : **Thérapeutique, Educative et Pédagogique**.

En arrivant à l'ITEP ou au SESSAD, l'enfant rentre dans un processus indissociable où trois champs, thérapeutique, éducatif et pédagogique, complémentaires et d'importance égale, agissent en interaction les uns avec les autres, afin de créer une synergie et d'offrir à l'enfant le meilleur accompagnement possible pour l'aider à surmonter ses difficultés.

---

### AGREMENTS - HABILITATION :

ITEP : Etablissement agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-04-01699 du 28 septembre 2004. Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 40 garçons de 8 à 20 ans, dont 30 en internat.

SESSAD : Etablissement agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-05-01205 du 27 juin 2005. Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 28 garçons et filles, de 6 à 20 ans.

Prise en charge sur décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

---

### **Equipe ITEP et SESSAD**

#### **Direction :**

CADIOU Olivier, Directeur du Logis (ITEP et SESSAD)

DEHAYS Damien, Directeur adjoint de l'ITEP

**Chefs de service de l'ITEP :** Alain RIBOUT, Martial MARTINEZ LOPEZ, Stéphane GOUTEL

**Chef de service du SESSAD :** Virginie BIARNES

**Equipe thérapeutique :** 2 Médecins Psychiatre, 3 Psychologues, 1 Médecin, 1 Infirmière, 1 Psychomotricienne, 2 Orthophonistes, 1 Art Thérapeute

**Equipe éducative :** 20 Educateurs, 4 Maitresses de maison, 3 Veilleurs de nuit

**Accompagnement social :** 1 Assistante sociale

**Equipe pédagogique :** 3 Enseignants, 3 Educateurs techniques

**Fonctions support :** 1 Responsable entretien, 2 Chauffeurs

**Equipe administrative :** 2 Economes/comptables, 3 Secrétaires.

J'ai pris la décision de postuler au poste de Directeur de l'ITEP/SESSAD le Logis. Ma candidature a été retenue et j'ai obtenu mon diplôme. Cette décision est venue clamer la nécessité d'inscrire l'établissement dans la continuité de ce qui est en marche : un établissement guidé par un management par le sens.

Un établissement qui vient de vivre une réorganisation et qui change de direction est toujours fragile sur ses nouvelles fondations. La spécificité et la technicité que demande le public d'ITEP renforcent encore cette instabilité.

La position de Direction doit permettre de finaliser l'organisation de l'établissement, afin de pérenniser le projet institutionnel en cours. Les enjeux que je repère sont : la continuité de la mise en conformité de l'ITEP, son inscription auprès des partenaires et du territoire, les nouvelles modalités financières et comptables (CPOM...), la consolidation de l'atout majeur d'être un ITEP avec internat et un SESSAD. Une attention particulière doit être apportée à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Le management par le sens, par le bon sens, celui que tout le monde réclame, semble la meilleure stratégie. Apprendre aux équipes à se connaître, à s'approprier au travers de la découverte de leurs rôles et de leurs missions, est le ciment dont nous avons besoin, afin de pouvoir envisager la suite.

Le management par le sens devient un incontournable de l'efficacité et de la productivité de notre secteur. Les dernières tables rondes de lien social de mars 2017, dont le sujet était : « Le management peut-il sauver le travail social », Thierry MICHALOT, Maître de conférences, pouvait rapporter :

*« Ainsi, les formes de management qui reposent sur des évaluations quantitatives, des exigences de rentabilité, de récompenses pécuniaires individuelles sont souvent contre-productives. Ce que souhaitent les travailleurs associatifs, c'est avant tout de pouvoir donner un sens à leur action, de construire collectivement de nouvelles actions et de se sentir soutenus par leur employeur. »*

L'ITEP et le SESSAD sont en train de faire institution, et vont ainsi renforcer notre image de partenaires incontournables sur le département, de par notre panel de soins complets pour les jeunes aux troubles de la conduite et du comportement.

Enfin, la nouvelle reconnaissance, de l'ARS et de la MDPH, en ce qui concerne la technicité relative au soin et à la clinique, doit nous permettre d'envisager sereinement nos futurs besoins en partenariats, clairement identifiés.

Si aujourd'hui le management par le sens amène, dans le faire ensemble, une alternative et une contribution à la performance, il n'est pas à envisager comme une solution, mais comme un problème nécessitant :

- une mise en cohérence par une communication transversale, montante et descendante
- une veille du fil conducteur
- une organisation cohérente du quotidien (Cadre intermédiaire, etc.)
- une prévision et une planification
- et une stratégie de développement.

Alors qu'une quête de sens et de valeurs communes à défendre collectivement fait jour, et que cela devrait aller de soi, le management par le sens nous est présenté comme une

alternative novatrice que certains développent déjà en modèle et en produit de consommation.

Le désir...c'est dans le désir que réside le secret du sens :

- l'épanouissement personnel
- participer à l'élaboration de l'outil de travail
- participer au collectif
- se sentir utile.

Nous l'avons évoqué, le nouveau challenge qui attend les directions face aux sirènes du management par le sens, va être de mettre en place une stratégie de réassurance des équipes. Car si le désir et le sens les motivent, un nouveau défi s'annonce, celui de la responsabilité.

Lorsque l'on devient producteur des solutions, on devient également : RESPONSABLE ou Peut-être...Directeur. Le prochain challenge du management sera celui de la responsabilité.

Je remercie l'ensemble des salariés de l'ITEP/SESSAD Le Logis, d'œuvrer chaque jour un peu plus, afin qu'ensemble nous soyons un établissement de soin apaisé. Un établissement où les familles et les jeunes que nous accueillons et accompagnons acceptent, dans un lien de confiance, de tenter la grande aventure de l'élaboration psychique.

Les enfants que nous accueillons sont les révélateurs au sens photographique des maux de notre société, c'est la raison pour laquelle leur différence est aussi un peu la nôtre. Alors, le soin sur la souffrance psychique que l'on essaie de mettre en sens fait parfois écho. Accepter que l'élaboration psychique soit un processus continu, c'est accepter leurs différences avec un peu des nôtres et que ces différences sont autant d'atouts d'adaptations au monde qui nous entoure. Un monde que nous espérons chaque jour un peu plus ... responsable.

## **Quelle direction ? Actualité de l'itep Le Logis en 2017**

Dr L'HOSTIS -LE LOUARN

---

Début d'année 2017, le Directeur Général annonce le départ de la Directrice.

Une vague d'émotion traverse l'ITEP Le Logis !

Surprise, crainte, peur, enthousiasme.

La perte, l'inconnu, le nouveau.

Faut-il s'inquiéter ? Est-ce une opportunité ?

Quels changements ? Quelles transformations ?

Quelles conséquences pour chacun, pour tous ?

Une nouvelle organisation ? Une révolution ?

Regarder plus loin, imaginer l'avenir...

Qui pense et comment se construit la vie d'une institution ?

Un changement de Directrice, est-ce un changement de Direction ?

Quel est Le projet de l'ITEP Le Logis ?

Ai-je la possibilité d'y participer ? À quelle place ?

Rester, parce qu'il n'y a pas le choix ou à l'inverse, faire le choix de rester ?

Temps de réflexion : quel sens ? Quelle mission ?

Poursuivre, s'engager, consolider, transformer un projet en cours ?

Les mois s'écoulent ..... attente d'une arrivée.

Juillet 2017, la Directrice annonce l'arrivée de son successeur.  
Le Directeur retenu est connu de tous.  
Le choix par la Direction Générale fut celui de la continuité.  
Le Directeur Adjoint va poursuivre son action, en place de Directeur.

Une vague d'émotion traverse l'ITEP Le Logis !  
Soulagement, étonnement, enthousiasme...le connu rassure.

Une vision rapidement énoncée, trois axes vers le futur :  
Etre une institution - Rapprochement ITEP –SESSAD -Extérieur et partenariat.

Puis les interrogations reprennent :  
Ne faut-il pas s'inquiéter ? Quelle continuité ?  
Quels changements sont nécessaires ? Quelles transformations sont attendues ?  
Une nouvelle organisation ? Une révolution ?

Serait-ce ainsi que se construit la vie d'une institution ?

*Dessine-moi un*

Et si je connais, moi,  
une fleur unique au monde,  
qui n'existe nulle part,  
sauf dans ma planète...



## **ACTIVITE SESSAD**

### **L'équipe du Logis en mutation**

L'année 2017 a vu de grands changements au sein de l'équipe du Logis.

Deux professionnels ont pris une retraite bien méritée, D. VALOT, Chef de service en juin 2017, ainsi que le Docteur M. FALLET, Médecin Pédiopsychiatre, en décembre 2017.

G. COURTIOL, Educateur spécialisé a pris, après une formation diplômante, des fonctions de Chef de service dans une autre association en juillet 2017.

V. BIARNES, Chef de service, précédemment CDSE à l'ITEP le logis, a pris ses fonctions en septembre 2017.

À ce jour, une nouvelle Educatrice a été recrutée pour une prise de poste début 2018. Le recrutement d'un Médecin Psychiatre est en cours.

L'arrivée de nouveaux salariés a entraîné une nouvelle dynamique d'équipe, cela a été l'occasion d'établir un bilan des savoir-faire du service et de réfléchir à de nouvelles pratiques en lien avec les missions du SESSAD.

### **Activité auprès des jeunes sur les temps de vacances et temps festifs**

La prise en charge des jeunes en ambulatoire, ainsi que leur problématique à se positionner au sein d'un groupe, nous invitent à penser certains moments de regroupement. Nous avons pu proposer divers temps, riches de rencontres, d'échanges et de partages.

#### **Les vacances scolaires :**

Différentes activités de groupe ont été proposées aux jeunes du SESSAD sur les semaines de vacances scolaires. C'est l'occasion de leur proposer des sorties culturelles, sportives et de les accompagner sur les habilités sociales. La présence de l'ensemble des professionnels sur ces temps de groupe facilite la réflexion, par des regards croisés, des propositions de projets individualisés des jeunes.

#### **Le mini séjour d'été :**

4 adultes et 10 jeunes ont eu la possibilité de partir trois jours et deux nuits à Tamerville début juillet. Ce fut l'occasion pour les jeunes de découvrir des activités nautiques, catamaran, visite des îles Chausey. Un moment de rencontre différent entre professionnels et jeunes, où partager le quotidien et le vivre ensemble permettent à l'équipe un travail plus approfondi avec les enfants que nous accueillons.

### **Partenariats**

#### **❖ Avec l'Education Nationale**

Nous avons renforcé notre partenariat auprès des écoles. Nous proposons, depuis la rentrée scolaire aux établissements partenaires, une information concernant les enfants ayant des troubles du comportement. Cela permet aux équipes du corps enseignant de mieux prendre en compte les difficultés des jeunes que nous suivons, de faire valoir l'expertise de l'équipe de notre service et de mettre en place un pôle ressource pour les Enseignants. Un partenariat de qualité est ainsi instauré pour une qualité de suivi considérablement améliorée.

Ce partenariat nous permet, d'autre part, d'être présents sur les conseils de discipline ou commissions éducatives en accompagnement des familles et des jeunes que nous suivons. Nous pouvons, dans ces instances, faire valoir les difficultés des adolescents et travailler de concert pour des sanctions mieux adaptées aux regards des TCC.

## ❖ Avec les missions locales

Afin d'éviter les ruptures de parcours et d'envisager au mieux l'insertion professionnelle des adolescents suivis par le service, nous avons mis en place une réflexion avec les différentes missions locales du secteur. L'objectif est de trouver des alternatives pertinentes pour les jeunes en décrochage ou rupture scolaire, afin de les réinscrire rapidement dans un projet professionnel. Nous accompagnons désormais les jeunes sur les inscriptions Pôle emploi, à l'occasion des premiers rendez-vous à la mission locale.

### Aménagement des locaux

L'année 2017 nous a permis d'effectuer quelques travaux d'amélioration des locaux. Ces aménagements concernent les deux axes que sont : l'accueil du public, ainsi que les conditions matérielles de travail des salariés.

L'espace accueil du public, premier espace à être investi par les jeunes et leurs familles, a été repensé en équipe :

- fauteuils adaptés aux adolescents,
- abonnements à plusieurs magazines ciblés,
- tableau à craie,
- café pour les familles.

Des conditions d'exercice confortables permettent en partie une réduction des risques psycho-sociaux :

- installation d'un visiophone, afin d'assurer la sécurité des salariés qui jusqu'alors ouvraient la porte du service à l'aveugle ;
- la tisanerie, espace ouvert sur l'accueil a été aménagé en cuisine, ce qui permet une restauration sur place, la possibilité de stocker correctement matériel et denrées pour les temps de groupe éducatifs, etc. ;
- pose d'une demi cloison au niveau du Secrétariat, l'objectif étant double, assurer d'une part la confidentialité des appels téléphoniques reçus au Secrétariat, d'autre part, isoler au plan phonique l'espace, tout en gardant vue et luminosité sur l'espace accueil ;
- pose d'un double évier dans les toilettes, pour les ateliers (peinture art thérapie, cuisine, etc.

### ACTIVITE THERAPEUTIQUE

L'équipe thérapeutique demeure stable dans ses effectifs depuis plusieurs années. La disponibilité et la créativité déployées par chacun de ses membres se poursuivent, confortant et enrichissant le projet thérapeutique de l'ITEP Le Logis.

En cette année de transition, entre restructuration et changement de Directeur, l'action thérapeutique se décline toujours selon deux grands axes : les propositions élaborées dans le cadre de l'interdisciplinarité et les suivis individuels, construits dans le souci du projet individualisé de chacun des enfants accueillis.

En 2017, l'équipe thérapeutique est restée identique dans sa constitution. En revanche, les nouveaux professionnels dans l'institution sont nombreux. La pratique de l'interdisciplinarité est à transmettre : informer, former, partager. Dire, redire, expliquer, avancer à petits pas, transmettre et partager le soin, ensemble tout en conservant et développant les outils et les compétences spécifiques. En fin d'année, certains professionnels viennent sereinement se poser dans le bureau des « Psy » pour échanger, discuter, questionner et retourner vers la vie

de groupe. Pour d'autres professionnels, la nature et la spécificité des interventions en ITEP ne sont que partiellement perçues. La conviction que les échanges entre professionnels des différentes disciplines chaque fois que nécessaire et ce, tout au long de la prise en charge des enfants, participent pleinement à l'action soignante, est à consolider.

Parmi les propositions interdisciplinaires, nous retiendrons particulièrement cette année :

- d'une part, la mise en place de plusieurs groupes de paroles, sur les lieux de vie et au sein de l'école ;
- d'autre part, la poursuite, dans une forme nouvelle, de l'atelier Expression. Ce dernier a réuni un Educateur, un Enseignant, l'Orthophoniste et une Comédienne. Il a constitué pour plusieurs garçons une possibilité d'expression émotionnelle et d'élaboration psychique tout au long de l'année qui s'est conclue par la fabrication d'une création –représentation.

« *Moment marquant, bon et beau de l'année car il a été :*

- *un moment de bonheur pour les jeunes, de bonheur à jouer, à avoir osé s'exposer, à avoir fait rire les spectateurs, à avoir joué ensemble, à être en complicité adultes /jeunes ;*
- *l'aboutissement d'un travail d'équipe adultes/jeunes,*
- *la finalisation d'un processus de phasage des adultes,*
- *la mise en œuvre possible de l'interdisciplinarité par la fabrication du décor et des costumes dans d'autres lieux et sur le temps scolaire », Mme B. ESTIEVENART, Orthophoniste.*

Concernant les prises en charge individuelles : la présence des enfants aux entretiens est régulière. Leur participation est active. Les absences sont liées le plus souvent à des aléas d'organisation. Les derniers enfants arrivés ont tout particulièrement rapidement investi ces espaces, s'autorisant en confiance à une prise de parole.

Cette année a confirmé l'intérêt majeur d'une poursuite du suivi psychologique au détour des suspensions de temps d'hébergement à l'internat (validées en CPCE). Ces suivis nous ont conforté sur l'importance, dans ces périodes de résurgence symptomatique, de maintenir la possibilité d'un espace d'élaboration psychique avec une personne connue. C'est un temps de tension extrêmement favorable à la mobilisation et à la compréhension, par le jeune, de sa dynamique psychique. Un temps indispensable d'intensification des soins. Le maintien de ces rendez-vous nécessite une vigilance et une mobilisation importante des Thérapeutes. L'absence de l'enfant sur un groupe de vie le fait souvent très rapidement disparaître de nos têtes et de nos préoccupations du jour.

Par ailleurs, notre réflexion se poursuit quant aux outils et modalités à développer, afin de transmettre et faire participer au mieux les familles à notre action soignante. C'est-à-dire permettre une mobilisation conjointe, des parents et des enfants, favorable à un apaisement global des relations et des comportements. En 2017, nous avons proposé des groupes de paroles aux parents, lors des samedis matins « famille ».

D'autre part, nous développons la mise en œuvre de rencontres Thérapeutes/Parents autour des bilans – restitution en psychomotricité, orthophonie- test psychométrique WISC 4. Ce sont des temps de discussion, d'explications et d'affinement de la compréhension des compétences et difficultés de l'enfant.

En conclusion au cours de l'année 2017, l'ensemble de l'équipe s'est attachée à offrir à chaque enfant, un espace d'écoute, de soin, attentif et personnalisé. Certes, dans le cadre de son temps individuel hebdomadaire, mais aussi bien au-delà, en s'assurant que ce temps s'inscrivait dans une démarche de soin plus globale.

Afin d'y parvenir, les liens créés auprès des autres référents de l'enfant sont indispensables : l'Educateur référent et le Chef de service référent du groupe ; l'Enseignant référent de sa

classe à l'ITEP Le Logis et le Responsable pédagogique. Cette référence partagée constitue la cohérence qui permet la rédaction et la mise en œuvre conjointe du projet personnalisé d'accompagnement, élaboré au cours de la synthèse annuelle. En résumé, un projet thérapeutique au sein d'un ITEP soignant.

## **ACTIVITE EDUCATIVE**

L'ITEP le logis a une capacité d'accueil de 40 enfants, âgés de 8 et 20 ans, dont 32 en internat, présentant des troubles du comportement et de la conduite. Ces troubles les empêchent d'accéder à une socialisation, ainsi qu'aux apprentissages qui leur permettraient de comprendre et d'interagir en sérénité avec leurs environnements.

Les enfants accueillis à l'ITEP peuvent être ralentis dans différents stades développementaux archaïques. Leur évolution psychique n'est pas aboutie sur certains champs de compétences. Le terme « de défaut d'élaboration psychique » est alors utilisé pour caractériser leur trouble. La finalité de l'ITEP est avant tout à visée soignante.

Aussi, l'ITEP organise ce travail thérapeutique spécifique en interne avec une équipe composée d'un Médecin Psychiatre, de Thérapeutes, d'une Orthophoniste, d'une Psychomotricienne, mais également un rythme de vie où tous les instants sont réfléchis en fonction de l'objectif soignant et plus spécifiquement de projet personnalisé d'accompagnement (PPA), propre à chaque enfant.

L'action pluridisciplinaire de l'ITEP contribue à l'équilibre général du fonctionnement institutionnel. L'activité éducative 2017 s'est attachée aux modalités soignantes de prise en charge des enfants accueillis.

### **La structuration d'un cadre contenant et soignant**

Une partie de l'activité éducative réside dans la structuration des groupes de vie. Ce travail d'équilibrage permet d'assurer une dynamique évolutive soignante pour les enfants. Le repérage des spécificités individuelles est important pour créer des dynamiques soignantes dans un collectif.

Une action éducative soignante réussie implique une diversité de caractère et d'expression éducative. Un enfant pourra ainsi faire « des allers / retours » entre différents modes de comportement, se tester, expérimenter de nouvelles attitudes à travers sa prise en charge. Il se construit dans cette diversité éducative.

### **La pluridisciplinarité, moyen de la prise en charge**

Dans la continuité de ce qui a été initié en 2017, les équipes, éducative et pédagogique, travaillent en étroite collaboration avec pour objectif « rendre le jeune acteur de sa propre élaboration psychique ». Pour ce faire, les semaines sont élaborées de manière à ce que tous les moments soient des temps « de soin ».

Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons détailler une semaine axée sur la thématique du « jeu ». Le principe est de mettre en place un fil conducteur qui va accompagner le rythme de l'établissement tout au long de la semaine et autour duquel vont se greffer la scolarité, les rendez-vous thérapeutiques, les ateliers à visées soignantes, ainsi que les incontournables temps d'échanges en équipe, aussi bien fonctionnels que cliniques.

Ainsi, le lundi matin avant l'arrivée des jeunes, les équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques se réunissent pour finir l'organisation et distribuer les rôles. Les Educateurs seront « les Chefs d'orchestre » de la semaine et le concert un « Jeu de l'oie ». Comme dans tous les orchestres il est nécessaire que chaque participant vive pleinement son rôle pour atteindre le but escompté.

Durant le repas du midi, les Educateurs et les Pédagogues présentent aux jeunes l'organisation de la semaine. Celle-ci est renforcée par un tableau, taille A0, affiché en un point central de l'établissement, afin de limiter les incertitudes, sources d'angoisse et pouvant entraîner des débordements émotionnels.

La partie démarre en même temps que la scolarité, les équipes sont constituées par groupe de classe. L'idée est de faire en sorte que les thèmes des questions rencontrées durant la partie soient en lien avec les sujets abordés durant la scolarité, ce qui entraîne une envie d'aller en salle de cours pour être en capacité de répondre aux questions et donc de faire avancer son pion. Le plateau de jeu a été réfléchi et constitué en équipe pluridisciplinaire, afin de rendre la partie soignante, éducative et pédagogique.

Tout au long de la semaine, certains Educateurs assurent la navette pour accompagner les jeunes à leurs rendez-vous thérapeutiques, ces intervalles d'accompagnement sont également des moments forts, ils permettent d'avoir des temps 'off' vis-à-vis de la partie en cours et des temps d'échanges en individuel.

Le mercredi est une coupure utile utilisée spécifiquement sous forme de journée éducative, où chaque groupe se retrouve pour une activité programmée la semaine précédente. La partie se conclut le vendredi par un temps convivial autour de pâtisseries confectionnées durant les épreuves du jeu. Une fois les jeunes raccompagnés chez eux, un deuxième temps de réunion pluridisciplinaire est organisé, afin de débriefer la semaine avant de partir en temps clinique, organisé par unité de vie et échanger sur des phrases comme « *On n'a même pas été à l'école la semaine dernière* ».

## **Les séjours**

Parallèlement aux actions éducatives, des séjours sont proposés par les équipes éducatives de notre établissement.

Chaque unité éducative est composée de 4 Educateurs, d'un Veilleur de nuit et de Maître(esses) de maison, avec l'appui certaines fois d'un Educateur technique, voire d'un Thérapeute.

A l'ITEP Le Logis, les transferts s'inscrivent dans une philosophie et une volonté institutionnelles. Les objectifs sont orientés vers de la socialisation, mais également vers des apprentissages divers (de la citoyenneté et du vivre ensemble). Ce temps de vie en groupe est l'occasion d'une rupture utile dans le rythme de vie de l'enfant. Il remplit une fonction d'éveil, de socialisation faisant partie intégrante du travail éducatif. La rupture occasionnée par ce changement de cadre de vie permet parfois d'atténuer certaines difficultés relationnelles avec les jeunes accueillis.

Ainsi, les différents séjours proposés offrent aux enfants la possibilité de découvrir un autre environnement, de vivre des expériences qui les aident à construire leur personnalité, en dépit de leur handicap et/ou de leur inadaptation sociale. Dans un cadre de vie différent du milieu institutionnel, l'enfant continue à construire sa personnalité en se confrontant quotidiennement aux valeurs essentielles d'une vie en collectivité : entraide, coopération, partage, vivre ensemble.

Il existe 3 séjours-clés durant l'année scolaire à l'ITEP Le Logis : le séjour de cohésion, le séjour d'hiver et le séjour d'été.

Les séjours proposés au sein de notre ITEP sont pour les enfants une réelle aventure. C'est une expérience qui contribue à leur développement, au même titre que d'autres temps d'éducation. Les séjours privilégient la notion de départ, de dépaysement, de la rencontre avec un environnement nouveau et d'apprentissage de la vie en collectivité, en dehors de l'environnement habituel. L'éloignement, la séparation avec la famille, notamment, favorisent

une adaptation à de nouveaux repères et habitudes, et permettent de multiples apprentissages.

Dans ce cadre-là, les séjours vacances sont des lieux irremplaçables d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective.

### **ACTIVITE DIHOCA, DISPOSITIF HORS CADRE**

L'année 2017 s'est découpée en deux périodes distinctes : un début d'année marqué par le changement d'Educateur sur ce dispositif et, depuis la rentrée scolaire de septembre, deux Educateurs occupent la fonction du dispositif DiHoCa.

Sur la première partie de l'année, 3 à 5 enfants ont bénéficié de cet accompagnement particulier de journée. Depuis septembre, 8 enfants de l'institution sont concernés par cette forme de prise en charge.

Le dispositif DiHoCa a une finalité très individuelle dans le parcours et le projet de l'enfant, mais il doit également représenter une valeur collective au sein de l'ITEP, par l'intermédiaire des projets de groupe et de l'interdisciplinarité.

La question de l'animation et de la frustration restent au cœur de l'intervention du dispositif. Il s'agit de « mettre à l'épreuve » cette notion d'apprendre à gérer la frustration qui est l'étape primordiale au processus d'évolution.

Ce dispositif vient prévenir les ruptures de parcours pour des enfants où le « système classique d'un ITEP » a atteint ses limites ou même dans une logique de parcours au sein de l'ITEP.

Le Dispositif Hors Cadre est une modalité de prise en charge des jeunes, axée sur « le savoir être au travail » avec l'objectif de les préparer à la réalité de terrain des futurs stages professionnels. Ce temps de prise en charge doit s'inscrire dans une notion de parcours au sein de l'ITEP et non dans une notion de rejet, déjà trop bien connue par les enfants.

Tout comme pour l'ensemble de l'ITEP, ce dispositif s'écrit, se réécrit au fur et à mesure où il est approuvé et éprouvé par les enfants, en se donnant comme mot d'ordre le maintien de la dimension soignante entre les pôles Thérapeutique, Educatif et Pédagogique.

Les travaux d'espaces verts et forestiers sont les principaux outils, aujourd'hui, de la médiation éducative proposée dans le dispositif DiHoCa. Désormais, des partenariats avec l'extérieur s'imposent comme avec la commune de Saint-Lambert-des-Bois, un Golf et d'autres possibilités à inventer. Des travaux de rénovation sont également mis en place au sein de l'institution et font participer les jeunes.

Ce dispositif permet d'utiliser le moment présent et de ne pas différer, une fois de plus, l'instant où l'enfant est prêt, prêt à autre chose, à construire, à avoir confiance en lui et en l'institution, en l'adulte dans la mise en place de son projet pré-professionnel.

Sur cette année 2017, année de transition pour l'ITEP Le Logis, aucun séjour dit de rupture, de répit ou initiatique n'a été mis en place, malgré notre conviction de l'importance que représente ce moment dans le parcours d'élaboration psychique de l'enfant.

**Le « Hors Cadre » pourrait avoir comme objectif de rassembler tout ce qui fait cadre autour de l'enfant et de lui apprendre à l'articuler pour en exploiter tous les intérêts.**

## ACTIVITE PEDAGOGIQUE

L'année 2017 a été marquée par de belles réussites scolaires. Nous avons consolidé notre savoir-faire interne concernant la mise en place de nouvelles techniques pédagogiques et éducatives.

Le virage d'une « réforme » scolaire a été ainsi confirmé, en vue de répondre aux besoins des jeunes. Les jeunes de l'ITEP Le Logis sont ainsi accueillis dans un espace scolaire structurant et adapté pour chaque niveau et tranche d'âge, avec pour maître mot commun l'accès aux apprentissages dans une « bienveillance éducative » et en favorisant l'accès à l'autonomie.

Le projet pédagogique est construit sur des bases solides que nous confirmons en 2017. L'école interne de l'ITEP Le Logis est constituée de trois classes correspondant à trois niveaux différents. Chaque classe est gérée par un enseignant autonome :

- une classe de nouveaux arrivants permettant un réapprentissage des codes et des postures d'élève ;
- une classe intermédiaire qui s'articule autour d'un projet plus « scolaire », avec des apprentissages en format classique (Français, Mathématiques, ...) ;
- une classe pour les plus grands, et peut être les plus réticents d'un point de vue scolaire qui base son projet sur le plaisir de la découverte, l'émerveillement et le « pas de côté » pédagogique (poésie, éveil sur les matières scientifiques, groupes de parole).

Il s'ajoute à cela des ateliers techniques qui permettent aux enfants d'apprendre et de se connaître en situation d'apprentissage :

- l'atelier bois, l'atelier environnement ont fonctionné sur l'année complète,
- l'atelier arts plastiques et l'atelier d'expression théâtrale ont été proposés jusqu'en octobre 2017.

Sur cette structuration peuvent s'édifier les projets des enfants que nous accueillons. Les élèves deviennent ainsi le centre de travail de l'Enseignant. Le support de référence pour adapter notre pédagogie éducative est le PPA que nous travaillons en réunion de synthèse et réunion clinique.

### Quelques exemples de projets mis en place et de réussites

**L'inclusion d'Adam G.** : après avoir intégré en inclusion partielle une école primaire, Adam se trouve, cette année, en collège ordinaire. Le collège nous sollicite régulièrement pour savoir si nous accepterions d'augmenter son temps d'inclusion car il est en réussite dans ce nouvel environnement. Un suivi et un partenariat ont été mis en place pour étayer l'inclusion de ce jeune et pour assurer sa réussite. Cette ouverture sur l'extérieur permet de narcissiser le jeune dans son évolution et ainsi lui donner confiance en l'avenir.

**Les dessins de la Classe 1** : Les créations artistiques des plus petits sont souvent valorisées en exposition à thèmes (saisons, temps forts de l'année, etc.) dans les différents lieux de l'établissement. Ces créations sont réalisées en atelier poterie ou en classe avec l'Enseignante. Lorsque les enfants travaillent de l'argile ou de la peinture, ils remobilisent des fonctions archaïques « de tout petits » qui permettent une médiation (prise de conscience, remobilisation) de leur processus psychique dysfonctionnant.

**L'atelier philosophique de la Classe 2** : Les élèves discutent autour de thèmes philosophiques dans un atelier co-animé avec un Enseignant et un Psychologue de l'établissement. Ils peuvent aborder les thèmes de l'amitié, l'amour, les relations à autrui, le respect, etc. Tous ces éléments apportent de la matière à leur travail d'introspection

personnelle, mais aussi à leur processus d'élaboration psychique et de remise en route de leur machine à penser.

**Séjour Nature de la Classe des plus grands :** Les élèves de la classe des plus grands ont participé à un voyage scolaire à l'école de la nature de Branféré dans le Morbihan. Ils ont pu apprendre des notions d'éco-citoyenneté. Nous avons regardé, observé les comportements des animaux lorsqu'ils se trouvaient en groupe ou en solitaire. Ces observations ont été verbalisées et assimilées par les jeunes à l'occasion de groupes de parole. Le support pédagogique servait encore à une remobilisation de leur psychisme. Un marqueur de réussite fut celui-ci : sur place, sans contrainte aucune, juste par force de proposition, les jeunes ont aidé à nettoyer le parc animalier de détritrus jetés par les autres visiteurs. Ils ont mené cette action de nettoyage, afin de remercier les animateurs et le guide du parc qui nous ont accueillis.

L'Enseignement dispensé pour des enfants qui présentent des troubles du comportement et de l'apprentissage ne peut se faire qu'en ayant effectué un pas de côté par rapport à un enseignement classique. La pédagogie est un support, un moyen à la remobilisation de leur esprit bloqué par leur trauma, ou l'ensemble des difficultés qu'ils ont rencontré au cours de leur vie.

C'est cette philosophie soignante que nous avons essayé de porter cette année 2017. Pour accentuer cet effet et sortir peut-être de l'ornière d'une scolarité plus classique et tendre vers une pédagogie soignante, nous avons réalisé, en cours d'année, un diagnostic partagé, afin d'identifier nos forces, nos faiblesses et les éléments qui nous rassemblent. Il s'agit d'apporter la réponse pédagogique la plus adaptée pour les jeunes que nous accueillons. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour faire part des nouveautés de l'école de l'ITEP le Logis.

# Foyer Éducatif l'Oustal

---

## CONTACT :

15, rue Jacques Boyceau  
78000 Versailles  
Téléphone. : 01.39.67.52.20  
Télécopie : 01.30.21.38.22  
  
Courriel : oustal@avvej.asso.fr

## ACCES :

**PARIS St LAZARE** – Direction Versailles  
Rive droite, descendre « gare de Montreuil »  
**PARIS MONTPARNASSE** - Direction  
Rambouillet ou Chartres - descendre  
« Versailles Rive Gauche » ou « Versailles  
chantiers ».

---

## ACCUEIL :

Adolescentes de 14 à 21 ans confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, pouvant bénéficier du travail éducatif proposé.

---

## MISSION :

Les difficultés que rencontrent les jeunes filles accueillies au Foyer Educatif « l'Oustal » sont d'abord des difficultés familiales et sociales importantes. Elles entraînent bien souvent pour ces jeunes filles un grave manque de repères et des difficultés personnelles et relationnelles considérables.

- **Face à cela, les objectifs éducatifs sont les suivants :**

- Donner des repères socialisants qui permettent à chacun de vivre en société,
- Permettre aux adolescentes reçues d'aller vers un équilibre psychologique et affectif personnel,
- Les aider à développer leurs capacités personnelles,
- Favoriser pour les jeunes accueillies comme pour leurs familles la compréhension de leur situation.

- **Les supports éducatifs spécialisés procèdent de ces objectifs :**

- Un travail effectué dans et à partir de la vie quotidienne,
- Un travail soutenu avec les familles,
- La mise en place de loisirs éducatifs et thérapeutiques,
- Un accompagnement thérapeutique,
- Des suivis scolaires et des formations professionnelles modulées et adaptées,
- Un partenariat avec les référents et autres intervenants extérieurs.

---

## AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'enfance  
Protection judiciaire de la jeunesse

---

## STRUCTURE :

**Directrice :** Narjès GUETAT-CALABRESE

**Directeur-Adjoint :** Fabien GARNIER

<b>Responsables d'Unités éducatives</b>	<b>Structures d'hébergement : 4 unités de vie décentralisées accueillant 42 adolescentes</b>
Stéphanie GILLIET	« Service Semi-Autonomie »
Isabelle ZOUBIRI	« Etats-Unis » et « Pt Colbert »

<b>Chef de service éducatif</b>	<b>Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte</b>
Frédérique SOUMEILHAN	12 appartements à Versailles Accueil de 17 à 19 jeunes femmes en situation « d'autonomie accompagnée » Age minimum d'admission : 17½ ans

<b>Chef de service pédagogique</b>	<b>Service pédagogique / Espace Ressources</b>
Nadia KRAIEM	<p>Les jeunes collégiennes, lycéennes et apprenties en stages professionnels peuvent être prises en charge suivant des contrats éducatifs élaborés préalablement.</p> <p>Les jeunes filles en rupture de scolarité, en situation d'absentéisme scolaire prolongé pour qui « l'école » reste encore le meilleur chemin du succès. Les jeunes filles ayant moins de 16 ans demeurent affectées à un établissement de l'Education Nationale.</p> <p>Un dispositif de mobilisation personnelle s'adressant à toutes les jeunes filles de l'Oustal et plus particulièrement à celles qui rencontrent des difficultés de choix ou de concrétisation d'orientation. Chacune peut y construire un chemin personnalisé avec des activités variées (leçons particulières, arts plastiques, stage en entreprise, etc...).</p>

### Effectif :

2 responsables d'unités éducatives, 1 chef de service et 1 chef de service pédagogique – Educateurs spécialisés et scolaires – surveillants de nuit – Infirmière - Psychologues à temps partiel – Maîtresses de maison – Une équipe administrative [secrétariat – économat] – Une équipe de maintenance et entretien.

## Introduction

Narjès GUETAT-CALABRESE, Directrice.

---

L'année 2017 fut pour l'Oustal, une période un peu particulière, l'établissement ayant connu 2 directrices ; en effet Madame Calabrese, Directrice en poste a fait valoir ses droits à congé (Compte Épargne Temps) de février à septembre 2017. Pendant cette période, Madame Blain, Directrice du SAU78 a assuré l'intérim de la fonction de Direction, soutenue dans cette tâche par Monsieur Garnier, Directeur-adjoint et Mesdames Gilliet, Kraïem, Soumeilhan et Zoubiri, Chefs de service. Madame Calabrese a repris ses fonctions le 6 septembre 2017.

Nous faisons rappel dans notre rapport d'activité 2016, d'une conception de la notion d'institution se distinguant de la notion d'organisation qui évoquerait la structure en tant qu'établissement. L'on peut imaginer qu'un intérim de direction n'est pas sans effet sur la part visible de l'organisation d'un établissement et sans doute sur une part invisible de sa dimension institutionnelle. Il semble bien prématuré de tenter de dégager de cette expérience très inédite quelque analyse, étant donné le recul insuffisant qui nous en éloigne. Toutefois, nous espérons que le temps nous sera offert d'y revenir afin d'en récolter collectivement quelques pistes de travail autour de la fonction de direction qui demeure, au niveau de l'association, une question qui nous inspire.

### 1. L'activité de l'année

Alors que l'objectif d'activité 2017 se situait à **20 450**, nous n'avons réalisé que **15 708** journées. Ce résultat déficitaire, se démarque de l'histoire de l'établissement dans les 5 dernières années. Nous affichions fin 2016 un résultat déjà préoccupant (18 900 journées) et qui nous avait conduit à étudier de nombreuses pistes d'analyse. Nous observons par exemple que sur le déficit de **1 674** journées, seules **106** pouvaient être imputées au département des Yvelines alors que **1 587** l'étaient aux autres départements.

Pendant cette année 2018, nous avons pu, après avoir rencontré la Direction de l'Enfance du Département des Yvelines, début novembre 2017, obtenir quelques éclaircissements sur les raisons qui étaient susceptibles de réduire la mise en œuvre des prises en charge par l'Oustal :

- Les difficultés rencontrées par L'ASE du Département pour obtenir des réponses rapides voire immédiates à leurs demandes d'orientation,
- Une forme de dilution ressentie par les professionnels du Département dans les réponses apportées à leur besoin de réponses immédiates quant à la possibilité d'accueil par notre établissement,
- Un manque de réactivité au regard de la complexité des situations.

### 2. Révision de nos modalités d'accueil

Dès novembre 2017, nous avons globalement revu notre mode d'accueil dans l'établissement.

Ainsi, la nouvelle procédure implique que chaque demande est immédiatement traitée par un cadre puis un rendez-vous est proposé pour l'accueil de la jeune.

Ces modifications dans nos pratiques d'accueil ont montré des effets très significatifs dans les 3 derniers mois de l'année. Monsieur Garnier, dans *le rapport chiffré de l'activité 2017* (annexé à ce document), présente une analyse précise de ces résultats à partir des éléments statistiques que nous avons recueillis de notre activité 2017. **A titre d'exemple**, cette nouvelle procédure nous a permis d'accueillir une jeune le lendemain de la réception de son dossier dans l'établissement.

### 3. Les mouvements du personnel

Nous avons connu peu de mouvements au niveau de l'équipe de direction si ce n'est, comme nous le rappelons en introduction, l'absence de la directrice en poste entre février et septembre 2017. La mobilité interne a permis à nombre de professionnels de changer de service. Par ailleurs, nous avons remarqué une disparité dans les mouvements des équipes éducatives. En effet, certaines sont restées tout à fait stables alors que d'autres se sont pratiquement renouvelées.

### 4. L'Oustal tout en transversalité : des équipes tout en souplesse et en créativité

L'Oustal est une organisation qui s'est édifée sur une forme d'équité excessive, un peu comme dans les familles nombreuses. En effet, les directions qui se sont succédées ont toujours eu le souci de gérer strictement de la même manière les 4 unités d'hébergement : le même type d'encadrement éducatif, le même nombre de jeunes accueillies, les mêmes projets d'embellissement etc... Ce qui, tout en garantissant une volonté d'égalité de traitement, suscitait une sorte de rivalité entre les équipes éducatives mais aussi au niveau des groupes de jeunes.

Depuis bientôt 3 ans, particulièrement en 2017, cette tradition laisse place à une culture de la transversalité. Celle-ci prend plusieurs formes ; cet été une maison a été louée hors de la région parisienne afin de permettre à plusieurs membres des 4 équipes de l'hébergement, de s'y rencontrer, s'y croiser, s'y rassembler comme le décrit Philippe RIBEIRO, éducateur spécialisée dans *l'été en Transversalité 2017*(Texte 1). Doit-on lire *Transversalité* comme un nouveau lieu, espace ou dispositif à l'Oustal ? Serait-ce une manière, pour les professionnels, de réagir aux mouvements qui se sont imposés à nous au regard des nombreuses évolutions du secteur ?

Nous pouvons dire aujourd'hui que chaque professionnel se sent à sa place dans la plupart des espaces de l'Oustal et chaque jeune se sent accueillie par chaque professionnel de l'institution.

L'Espace Ressources reflète tout à fait cette transversalité dans l'établissement. Il est le lieu dans lequel toutes les jeunes filles, quel que soit le dispositif d'hébergement dont elles bénéficient, peuvent se retrouver. C'est également un carrefour institutionnel dans lequel tous les projets transversaux prennent vie animés par Madame Kraïem, chef de service, pédagogique (Texte 2).

Depuis deux ans, à partir de l'Espace Ressources, les jeunes filles ont pu participer à un voyage pédagogique dans une ville européenne. Cette expérience fut inaugurée par un voyage à Berlin faisant suite à un travail d'approfondissement des événements ayant marqué, en Europe, la période 1939-45. C'est vers l'Italie et plus particulièrement à Florence que s'est orienté l'intérêt des équipes éducatives et pédagogiques qui ont organisé ce séjour et qu'évoquent Yoann Tournier, éducateur spécialisé et Valérie de Chalendar, éducatrice scolaire, à travers le texte ( texte 3) intitulé *Firenze*.

## 5. Vous avez dit Autonomie...Ah non, semi-autonomie !

Le profil des jeunes filles qui trouvent à l'Oustal un lieu possible d'accompagnement pérenne correspond à la description que fait Katia Baudry<sup>1</sup> dans son travail dans le cadre d'un doctorat en sociologie. Elle a observé la manière dont les jeunes filles d'un quartier populaire se construisent dans un entre-soi féminin adolescent. Elle décrit ces groupes de jeunes filles : « *Ces filles sont dans la transgression par rapport aux normes du quartier, mais aussi à celles de la société dominante. Bien que mineures, certaines sortent beaucoup, vont en boîte, s'habillent super sexy à 14 ans. D'autres peuvent poser des actes de harcèlement, de violence, parfois sanctionnées par la justice. En cherchant entre elles des solutions à leurs problèmes, ces filles en souffrance peuvent adopter des conduites à risques. Elles tomberont parfois dans un guet-apens et termineront à l'hôpital ou se retrouveront surexposées sur les réseaux sociaux* ».

C'est à ces mêmes jeunes filles que l'Oustal tente de parler d'autonomie ou semi autonomie... Qu'importe la justesse du terme puisqu'il est question de leur donner les clés afin qu'elles se démêlent essentiellement seules de l'aventure que représente pour elles l'avenir...Le temps qui nous est imparti pour faire ce travail s'est réduit puisqu'il faudrait aujourd'hui « rendre autonomes » ces jeunes filles avant qu'elles n'atteignent l'âge de 18 ans.

L'Oustal a tenté de diversifier ces modes d'accueil avec l'ajustement du fonctionnement d'une structure d'hébergement collectif pour des jeunes filles de 16 ans à 18 ans. Ici le travail s'appuie sur la notion de groupalité afin d'aider chaque jeune fille à se distinguer de manière singulière. Ce type d'accompagnement fait le pari que le groupe de jeunes soutenu par l'équipe éducative devient un ressort pour chacune des jeunes afin d'éprouver certains éléments de leur capacité d'autonomisation. Ici, encadrées par l'équipe éducative, ce sont les jeunes filles qui, chacune leur tour, prépare le repas pour le groupe. C'est également en groupe que les jeunes assurent l'entretien des locaux et de leur linge. Le passage régulier d'une maîtresse de maison demeure nécessaire pour un entretien plus précis. Madame Gilliet, responsable d'unités éducatives, Alice Richard, éducatrice spécialisée, ont développé dans "Vous avez dit semi autonomie" (Texte 4) quelques éléments se rapportant au projet de cette structure.

## 6. Les perspectives vers 2018

Au regard de différents constats que nous avons effectués lors de l'année 2017, nous allons poursuivre le recentrage de nos activités tout en simplifiant notre offre. Ainsi, l'Oustal réinscrit son projet pour l'année 2018 dans une offre diversifiée d'hébergement en continu (MECS) pour 61 jeunes filles de 14 à 18 ans avec possibilité de les accompagner jusqu'à 21 ans selon les projets individualisés de chacune d'entre elles. Nous revendiquons plus que jamais notre choix de la non-mixité convaincus que les difficultés auxquelles se confrontent les jeunes filles qui nous sont confiées, trouvent dans la spécificité de notre projet, des réponses et des aménagements issus de l'observation et de l'écoute de la jeune fille. Nous construisons l'accompagnement de la jeune fille à partir de l'appropriation subjective qu'elle est en capacité de s'en faire. L'Oustal continuera de proposer différentes modalités d'accueil : collectif – individualisé – familial. Cette modularité interne de nos dispositifs garantit une prise en compte globale et sans rupture des jeunes filles qui nous sont confiées.

---

<sup>1</sup> *L'univers féminin adolescent d'un quartier populaire en Seine-Saint-Denis* de Katia Baudry(2017) : Cette thèse présente une enquête approfondie sur la sociabilité des jeunes filles dans les quartiers d'habitat populaires Il s'agit de s'extraire du prisme de la victimisation et du regard androcentrique par lesquels les filles sont essentiellement observées, pour ne regarder qu'à travers l'axe des relations filles-filles, et s'apercevoir que la construction de l'identité collective et individuelle s'élabore, pendant la période de l'adolescence, et dans le contexte d'un quartier populaire de la banlieue parisienne, selon différentes stratégies, collectives et individuelles avec une confrontation directe aux parents, à l'école, aux pairs, au travail et au groupe.

## **L'été en Transversalité 2017**

Philippe RIBEIRO, Educateur Spécialisé

---

Pour la première fois depuis la création de l'Oustal, les équipes de Pont-Colbert et d'Etats-Unis ont travaillé ensemble sur un projet transfert pendant la période estivale. Nous avons ainsi mutualisé les moyens humains et techniques autour de ce séjour programmé en Normandie sur la commune de Gonnevillle sur Honfleur. Dans un premier temps, nous avons construit un planning d'activités en sollicitant les jeunes filles avec un questionnaire à choix multiple dématérialisé. A partir de ces éléments, nous avons calculé un budget prévisionnel.

Pour une question d'organisation, nous avons dû utiliser plusieurs véhicules pour permettre aux professionnels de rentrer chez eux sur les temps de repos, mais également pour raccompagner des jeunes filles sur le Foyer ou en famille.

Ce séjour a été très riche pour les professionnels au niveau éducatif, il a permis de rencontrer d'autres jeunes de l'Oustal ainsi que d'autres professionnels travaillant dans le même établissement, de prendre du temps dans le vivre ensemble, de penser le quotidien sous un angle éducatif, culturel et/ou pédagogique. Des liens forts se sont créés pendant ce séjour et nous permettent aujourd'hui d'être repérés auprès des jeunes de l'institution. Les souvenirs collectifs s'inscrivent dans une continuité éducative qui nous aide au quotidien dans notre travail d'accompagnement et de soutien des jeunes accueillies au titre de la protection de l'enfance.

## **L'Espace Ressources**

Kraïem, Chef de service pédagogique

---

Cette année, l'Espace Ressources a cherché à développer son réseau partenarial en s'inscrivant sur plusieurs projets qui permettent aux jeunes filles accueillies sur le service de s'ouvrir vers l'extérieur. En effet, en dehors de l'apport pédagogique qui est proposé selon des modalités dites classiques (la salle de classe), la transmission du savoir s'est faite par des mises en situation qui ont inscrit les jeunes filles dans une réalité qui parfois leur échappe.

### **Le bénévolat**

Cette année, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'UEAJ de Versailles avec qui nous avons participé à des actions communes à visée sociale. Parmi l'une d'entre-elles, nous tenons à souligner la forte mobilisation des jeunes filles de l'Oustal qui ont participé aux Olympiades du « vivre ensemble » organisées principalement par la ville de Versailles et l'ADAPEI des Yvelines. En effet, toutes les jeunes filles de l'Oustal ont été sensibilisées à cette action et se sont rendues disponibles pour intervenir en tant que bénévoles durant cette journée. Les jeunes filles ont affirmé avoir apprécié d'accompagner des personnes en situation de handicap et en gardent un bon souvenir.

Au vu de l'enthousiasme avec lequel les jeunes filles se sont prêtées à cet exercice d'accompagnement, nous avons organisé une action auprès de l'Association « Les Bouchons de l'Espoir ». Cette action s'est réalisée sur plusieurs jours puisque les jeunes filles ont tout d'abord bénéficié d'une sensibilisation au handicap menée par des intervenants extérieurs. Dès lors, elles se sont portées volontaires pour effectuer le tri des bouchons en tant que bénévoles. Au cours de cette journée, les jeunes filles ont retrouvé des participants aux Olympiades et elles ont été rapidement repérées comme des jeunes filles investies dans le bénévolat auprès d'un public en situation de handicap.

Nous tenons également à souligner le grand intérêt qu'ont porté les jeunes filles de l'Oustal auprès du Secours Populaire auprès de qui elles se sont investies sur une braderie de livres lors du marché de Noël à Versailles.

A travers ces actions, les jeunes accompagnées se retrouvent en situation d'accompagnatrices et rencontrent des partenaires extérieurs qui font désormais partie de leur réseau.

### **Le Droit commun**

Cette année, à l'occasion des élections présidentielles, l'une des missions de l'Espace Ressources a été d'orienter l'accompagnement vers une démarche civique et citoyenne. En effet, une éducatrice de l'Espace Ressources avait en charge d'accompagner toutes les jeunes filles de plus de seize ans à se faire recenser. Un atelier autour des élections présidentielles a été mis en place pour que chacune des jeunes filles de l'Oustal puisse se saisir de ses droits et de ses devoirs en tant que citoyenne française. Les majeures françaises ont été accompagnées pour exprimer leur voix à travers leur vote et se sont saisies de leurs Droits. A cette occasion, les jeunes filles de l'Oustal ont été saluées chaleureusement par le Maire présent au bureau de vote.

### **Ouverture vers l'Extérieur**

Durant cette année, l'Espace Ressources a mis en place plusieurs sorties culturelles permettant aux jeunes filles de découvrir le monde extérieur avec un apport pédagogique (théâtre, Haras de Jardy, Zoo de Thoiry, Piscine, Bibliothèque, Bergerie de Rambouillet, Grande Galerie de l'Evolution, Cinéma pour tous, Musée africain Dapper, Château de Versailles, Exposition Doisneau, salon du Bourget...).

Cependant, ce souhait de s'ouvrir vers l'extérieur se fait également par l'accueil de jeunes «externes» à l'Oustal. En effet, comme nous l'avons évoqué, l'Espace Ressources a travaillé en étroite collaboration avec l'UEAJ. Plusieurs actions communes (PSC1, stage boxe et nutrition, le « combat des mots »...) se sont déroulées dans les locaux de l'Espace Ressources qui a accueilli aussi bien les intervenants qui présentaient les différents projets, que les jeunes de l'UEAJ qui y participaient à travers des conventions partenariales.

De plus, cette année, nous avons expérimenté l'accueil des jeunes du SAU 78 que nous avons reçus du mois de février jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cet accueil a renforcé la mixité déjà présente à l'Espace Ressources, grâce à la présence des jeunes de l'UEAJ et du partenariat qui existe déjà depuis deux ans avec Rencontre 93 pour l'activité sport. Les jeunes du SAU 78 ont pu profiter d'un accueil proposant un contenu de journée conséquent ainsi que du soutien scolaire. Nous avons accueilli de manière régulière neuf jeunes du SAU 78. L'une d'entre eux a également participé au voyage en Italie organisé par l'Espace Ressources au mois de mai 2017.

### **Firenze**

Yohann Tournier, Educateur spécialisé

---

L'Espace Ressources veille à sensibiliser les jeunes filles à la citoyenneté afin qu'elles puissent mesurer la plénitude de leurs droits et devoirs (démarches administratives, participation à l'élection présidentielle, aide à la déclaration d'impôts, etc.). Lors de leur accompagnement, un atelier autour de l'éducation civique et des droits sur le territoire européen est proposé par les éducateurs spécialisés.

Cette année, un voyage d'ouverture culturelle et citoyenne a été porté par un groupe composé de 4 jeunes filles de l'Oustal et d'une jeune fille du SAU 78 qui était accueillie en journée à l'Espace Ressources. Après avoir étudié des propositions de découvertes pédagogiques et culturelles concernant les autres pays membres de l'Union Européenne, le groupe a opté pour découvrir la ville de Firenze (Florence), berceau italien de la Renaissance, la Cité est gorgée de trésors d'art et d'édifices architecturaux reconnus à l'échelle internationale.

Pour se préparer au voyage, les jeunes filles ont participé activement aux recherches sur la région. Elles ont été soucieuses d'aider à la réservation des billets d'avion ainsi que du lieu d'hébergement. À leur rythme et en fonction de leurs difficultés, chacune a su se mobiliser pour effectuer les démarches nécessaires à leur départ : autorisations parentales, carte d'identité, autorisation de sortie du territoire, etc.

Le voyage éducatif a eu lieu du 15 mai au 18 mai 2017.

Dès notre arrivée à l'aéroport, les premiers échanges en italien ont été importants avec le chauffeur qui nous attendait. Les filles ont échangé avec jovialité pour exprimer le vocabulaire italien qu'elles connaissaient. Nous avons eu un premier aperçu de la ville de Florence sur la route menant à notre lieu d'hébergement, en périphérie de la ville. Cet emplacement géographique a été un choix de l'équipe éducative afin de solliciter le groupe à effectuer un itinéraire sans repères avec la barrière de la langue.

D'un point de vue organisationnel, chaque matin, nous rejoignons le centre-ville de Florence en transport en commun. Au fur et à mesure des visites, le groupe a été intrigué par la présence de nombreuses statues dans les rues de la ville, ainsi que par la nudité de ces dernières, spécifiques à la période de la Renaissance. Nous avons visité de nombreux édifices, statues et musées que recense la ville de Florence. Nous avons pu explorer le centre-ville, de la basilique à la cathédrale Santa Maria del Fiore, en passant par le célèbre Ponto Vecchio, ainsi que la piazza del Duomo.

Les jeunes filles se sont comportées de façon bienveillante avec les personnes en veillant à communiquer avec les commerçants voire en étant photographiées avec les policiers locaux. Le dernier jour, elles ont tenu à repartir avec des souvenirs afin d'en apporter à leurs proches.

Lors des temps sur le lieu d'hébergement, les jeunes filles ont participé tour à tour à l'organisation des tâches du quotidien (préparation du repas, vaisselle, ménage, entretien des parties communes, etc.). Chaque fin d'après-midi, le groupe pouvait profiter d'un moment de détente, en profitant de la piscine de la maison.

Le soir, des jeux sous forme de quizz ont été organisés par les éducateurs afin d'enrichir les connaissances des jeunes sur l'histoire et la culture italienne. La chanson italo-française « Vivo per lei » d'Andréa Bocelli et Hélène Ségara a été découverte par certaines, mais reprise en chœur par le groupe. Enfin, avant de se coucher, à l'aide du guide de la ville, les filles et les éducateurs ont programmé un itinéraire afin d'organiser la journée suivante.

Le voyage en terre de Toscane a permis à chaque membre du groupe d'enrichir sa culture et d'aguerrir son sens de la communication. Face aux difficultés de compréhension de la langue ainsi que du fonctionnement du réseau de transports, les jeunes filles ont fait preuve de patience et ont su se solidariser aux éducateurs. Cette expérience restera un souvenir important pour toutes. Dès notre retour en France, certaines ont émis le souhait de s'ouvrir vers d'autres pays membres de l'Union Européenne.

## **SSA : Vous avez dit semi-autonomie ?**

Stéphanie GILLIET, Responsable d'unités éducatives et Alice Richard, éducatrice spécialisée

---

Eu égard aux nouvelles logiques départementales et aux contraintes temporelles (réduction des CJM, temps de renouvellement des CJM réduits...) s'imposant à nous, le service semi-autonomie a été mis en place à partir de février 2017 afin d'accompagner des jeunes filles dès 16 ans sur le chemin de l'autonomie. L'objectif de ce nouveau service étant d'amener les jeunes filles à s'emparer d'un maximum de savoir-faire, de savoir-être et de leur permettre de se constituer de solides bases pour parvenir à se débrouiller seule. Ce service représente une étape intermédiaire amenant les jeunes filles accueillies à acquérir une autonomie progressive.

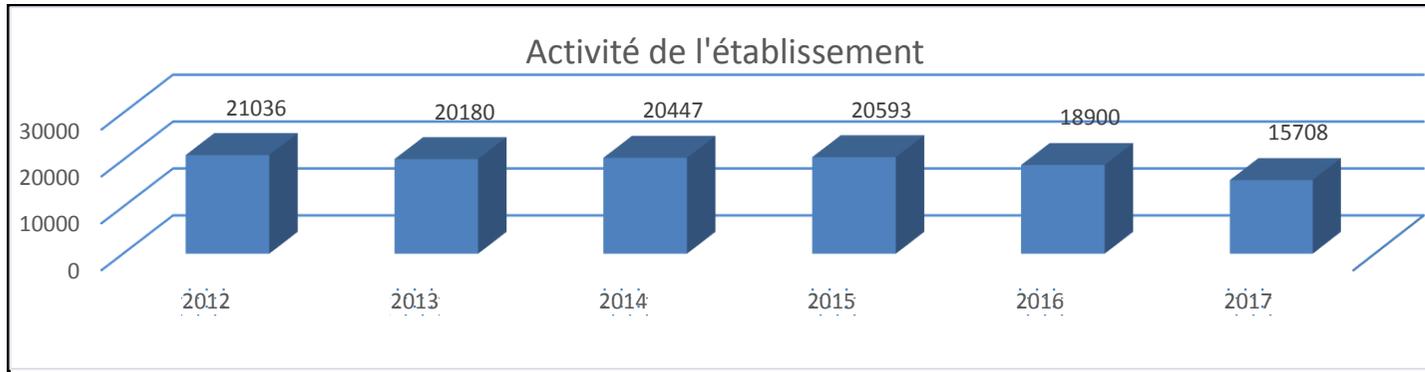
Le SSA (Service Semi-Autonomie) a pour objectif d'accueillir des jeunes filles de 16 à 18 ans, en chambre individuelle au sein d'un petit collectif (7 places), capables de mettre en œuvre un projet individuel en semi-autonomie, basé sur une forme de responsabilisation de chacune vis-à-vis du reste du groupe, tant au niveau du quotidien que sur la mise en œuvre de leur projet individualisé. Ainsi, l'organisation du SSA est collective et s'appuie sur des modalités qui diffèrent de celles des unités de vie : en effet, les jeunes filles élaborent les menus avec les éducateurs, confectionnent leurs repas et assurent l'entretien des locaux selon un planning établi avec elles. Elles sont également initiées aux démarches administratives et ouverture des droits communs (CMU, CAF...), prises de rendez-vous médicaux...

À travers une prise en charge plus individualisée, les missions principales de l'équipe éducative visent à permettre aux jeunes filles d'acquérir des « clés » avec l'ambition de leur offrir une certaine autonomie en vue d'intégrer à l'avenir un futur logement seule et de s'insérer au mieux dans la société. L'accompagnement et les outils d'évaluation permettent de veiller au bien-être des jeunes accueillies en apportant un soutien moral et de les orienter dans les objectifs de leur projet de vie. Nos missions s'inscrivent dans la logique du « faire avec » et non du « faire pour ». Nous insistons effectivement sur la participation des jeunes à leur projet et sur le fait qu'elles en sont les actrices. Notre travail s'articule autour de la mise en responsabilité des jeunes femmes, une responsabilisation anticipée au travers du collectif et de l'individuel. L'équipe éducative soutient les jeunes filles dans leur parcours individuel, selon les besoins repérés, mais également dans leur projet scolaire et /ou professionnel en vue de leur insertion dans la société. L'objectif de ce dispositif est également de guider les jeunes filles afin de vivre leurs propres expériences, mais également de les amener à assumer leurs choix : une préparation à l'autonomie accompagnée dans un cadre sécurisant, participant à la construction du projet de vie des jeunes filles.

Un travail est réalisé avec l'Espace Ressources afin d'orienter et d'appréhender ensemble le projet scolaire ou professionnel des jeunes filles. Certaines arrivent dans un cursus qui ne leur convient plus, ou sans projection particulière quant à leur avenir professionnel. C'est à travers le programme qu'elles auront élaboré avec les collègues de l'Espace Ressources, que seront abordées les possibilités des jeunes en adéquation avec leurs capacités. Il est, en effet, impossible de dissocier les exigences d'un parcours scolaire ou pré-professionnel de la dimension humaine des jeunes.

## ACTIVITE DU FOYER EDUCATIF L'OUSTAL SUR L'ANNEE 2017

### Nombre de journées réalisées

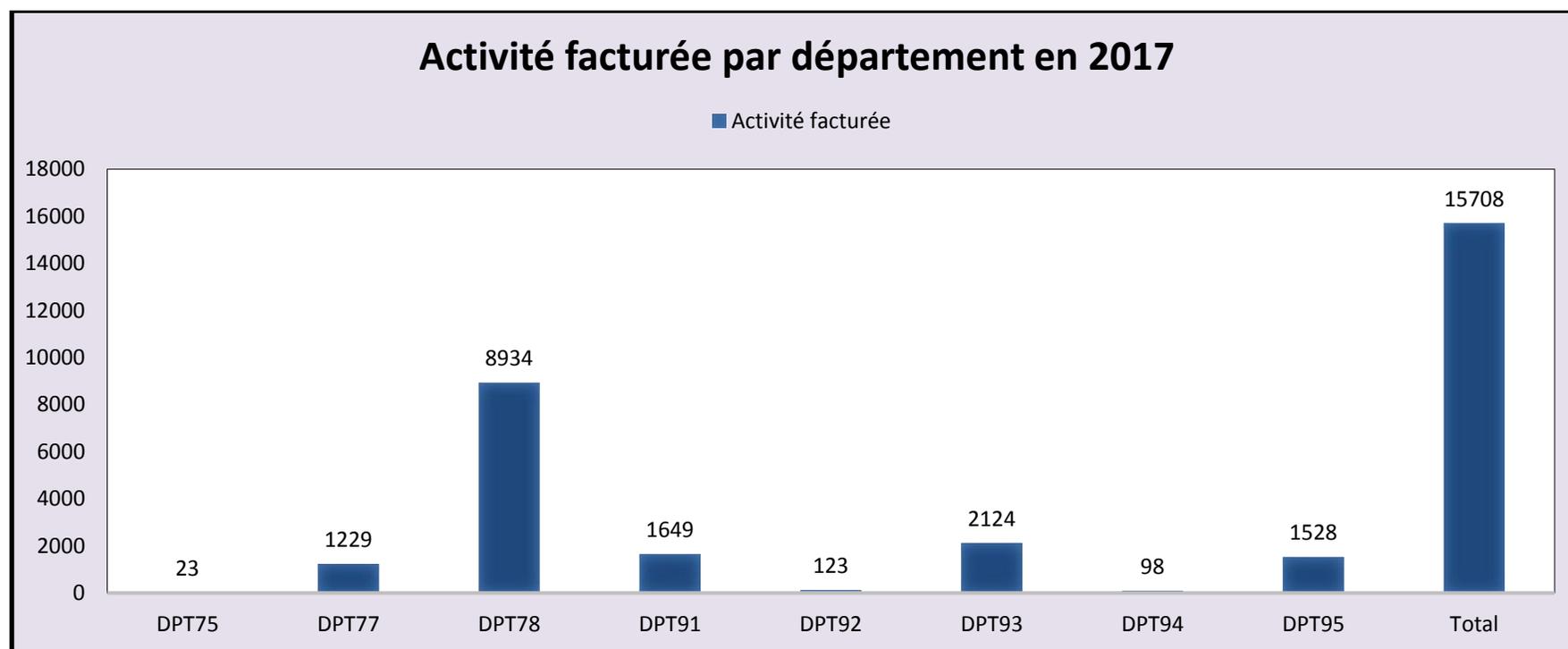


L'activité réalisée en 2017 est de **15708** journées sur un objectif budgété de **20450**, soit un déficit de **4742** journées.

### Répartition du nombre de journées

	Yvelines	Autres départements	Total réalisé	Activité budgétée	Ecart réalisé / budgété
<b>2015</b>	10359	10234	20593	20574	0,1%
<b>2016</b>	10253	8647	18900	20450	-7,6%
<b>2017</b>	8934	6774	15708	20450	-23,2%
<b>Evolution 2015&gt;2016</b>	-1,0%	-15,5%	-8,2%		
<b>Evolution 2016&gt;2017</b>	-12,9%	-21,7%	-16,9%		

Le nombre de journées réalisées est en constante baisse depuis 3 ans. L'année 2017 marque une diminution significative sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et particulièrement les Yvelines puisque l'écart entre 2015 et 2016 était de **-1%** alors qu'il est de **-12,9%** entre l'année 2016 et 2017. On peut remarquer un déficit de 4866 journées, soit **-23,2%** de l'objectif Budgété.



### Activité régionale

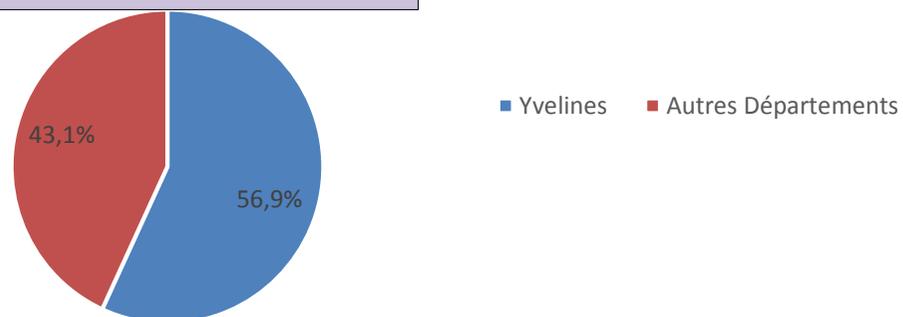
Si tous les départements de la région Ile-de-France sont concernés par notre activité, le département des Yvelines demeure le département avec lequel nous travaillons le plus fréquemment.

### Répartition de l'activité

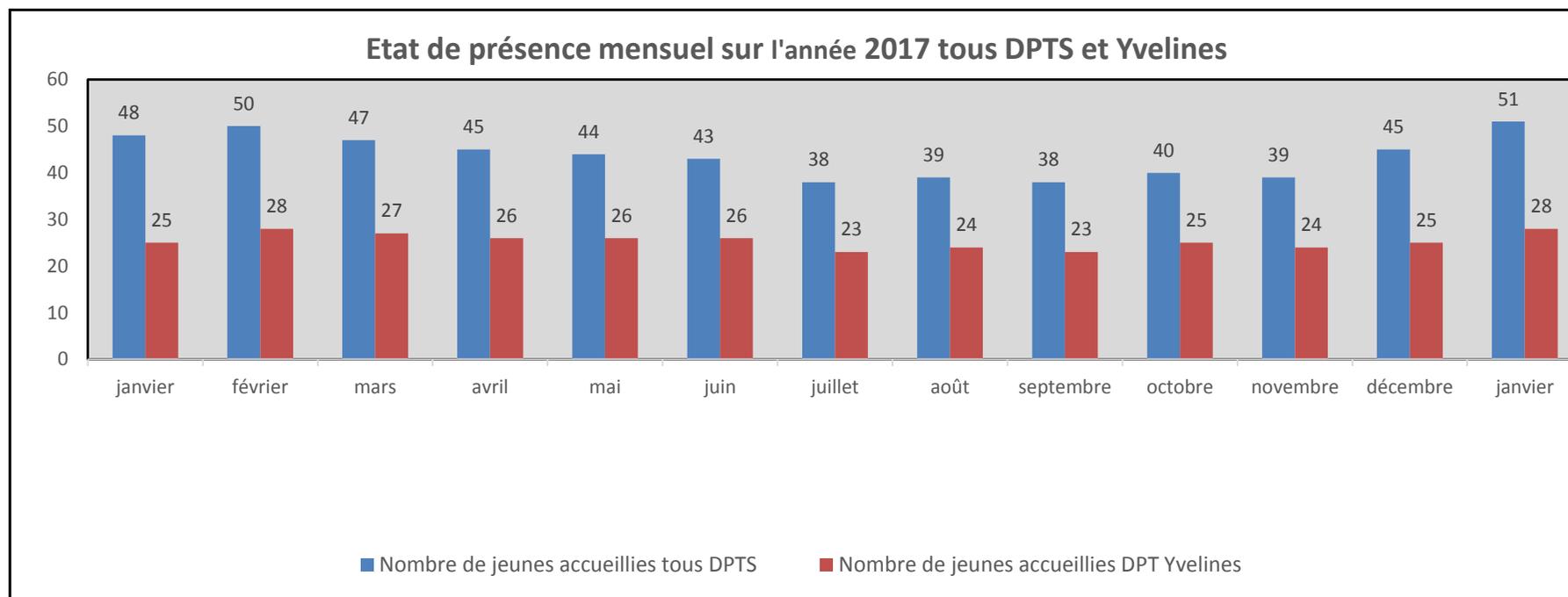
**57 %** de notre activité ont été réalisés avec le département des Yvelines. **25** jeunes filles originaires des Yvelines étaient présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

	Yvelines	Autres départements
Répartition de l'activité 2017	56,9%	43,1%

Répartition de l'activité 2017



## Activité mensuelle de l'Oustal avec tous les départements et plus spécifiquement celui des Yvelines

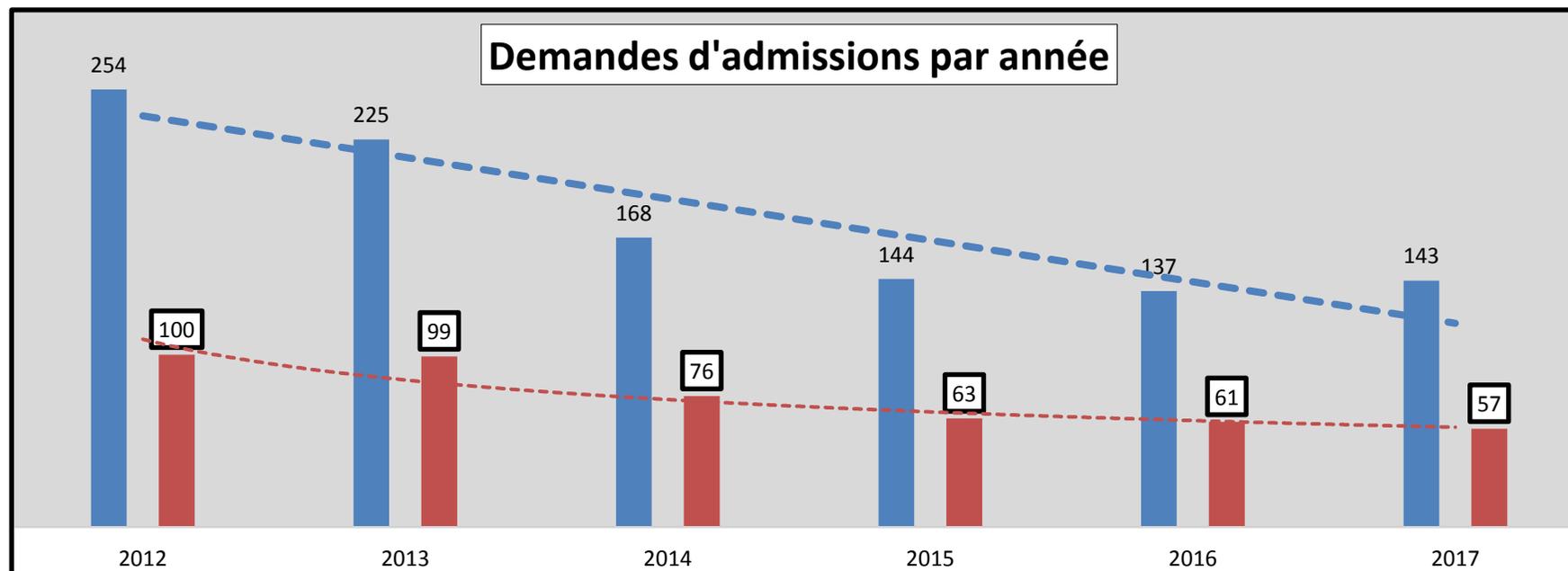


L'état de présence mensuel au cours de l'année 2017 met en avant la réduction très significative de l'activité sur la période de février à novembre 2017. Cette diminution est d'autant plus préoccupante qu'elle vient s'ajouter à un taux d'accueil déjà inférieur aux objectifs fixés. Notre plus fort taux d'occupation s'est caractérisé par 51 places occupées en décembre 2017.

Il importe de nuancer notre tentative d'analyse concernant les résultats chiffrés de 2017 eu égard à la particularité de certains enjeux qui furent à l'œuvre durant cette année : réorientation de la politique pour les jeunes majeurs dans tous les départements, intérim de direction durant plusieurs mois qui a dû modifier, voire fragiliser les repères et habitudes institutionnels. Cependant force est de constater que de nombreux accueils n'ont pu se réaliser en raison du montant de notre prix de journée

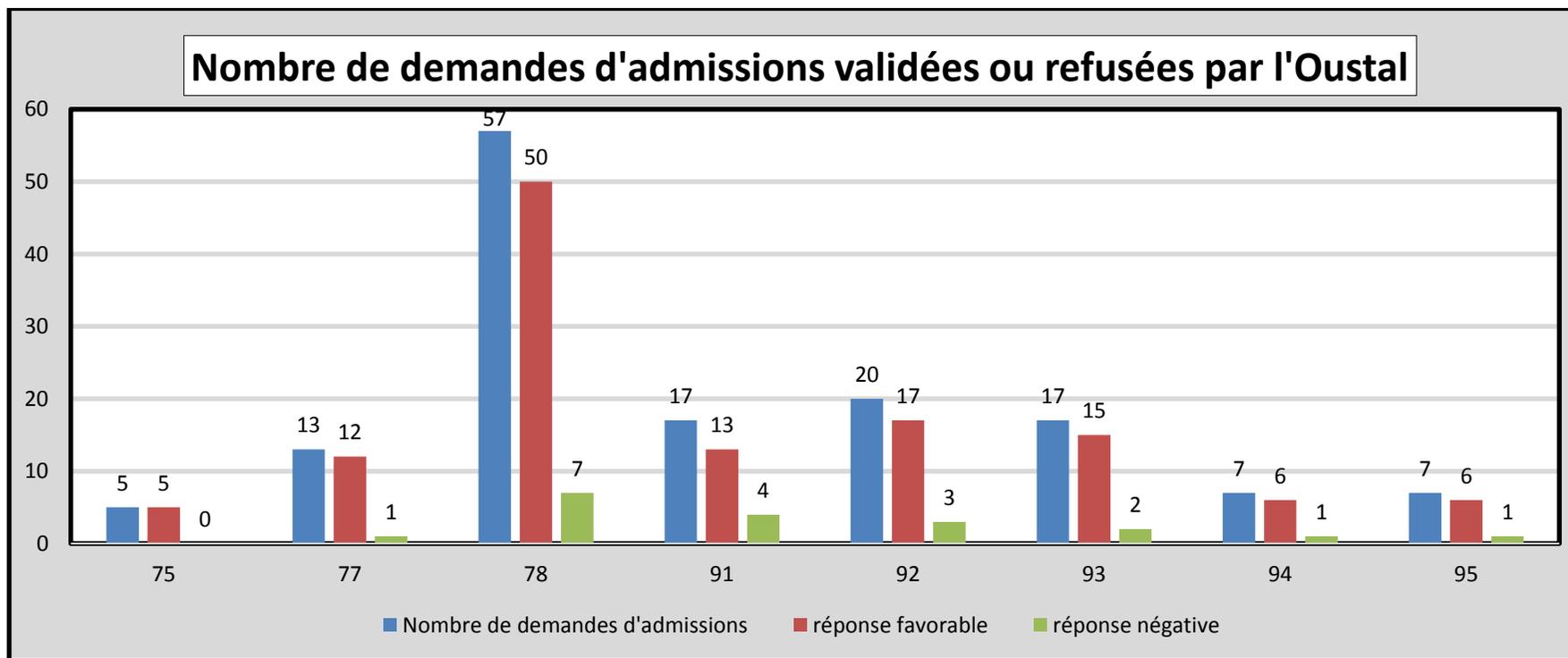
## Demandes d'admissions 2017

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total demandes	254	225	168	144	137	143
Total Yvelines	100	99	76	63	61	57



La lecture de ce graphique montre depuis les 6 dernières années une baisse progressive du nombre de demandes d'admissions au niveau régional.

Ce constat est d'autant plus visible pour le département des Yvelines, les demandes d'admissions se réduisant de moitié entre 2012 et 2017.

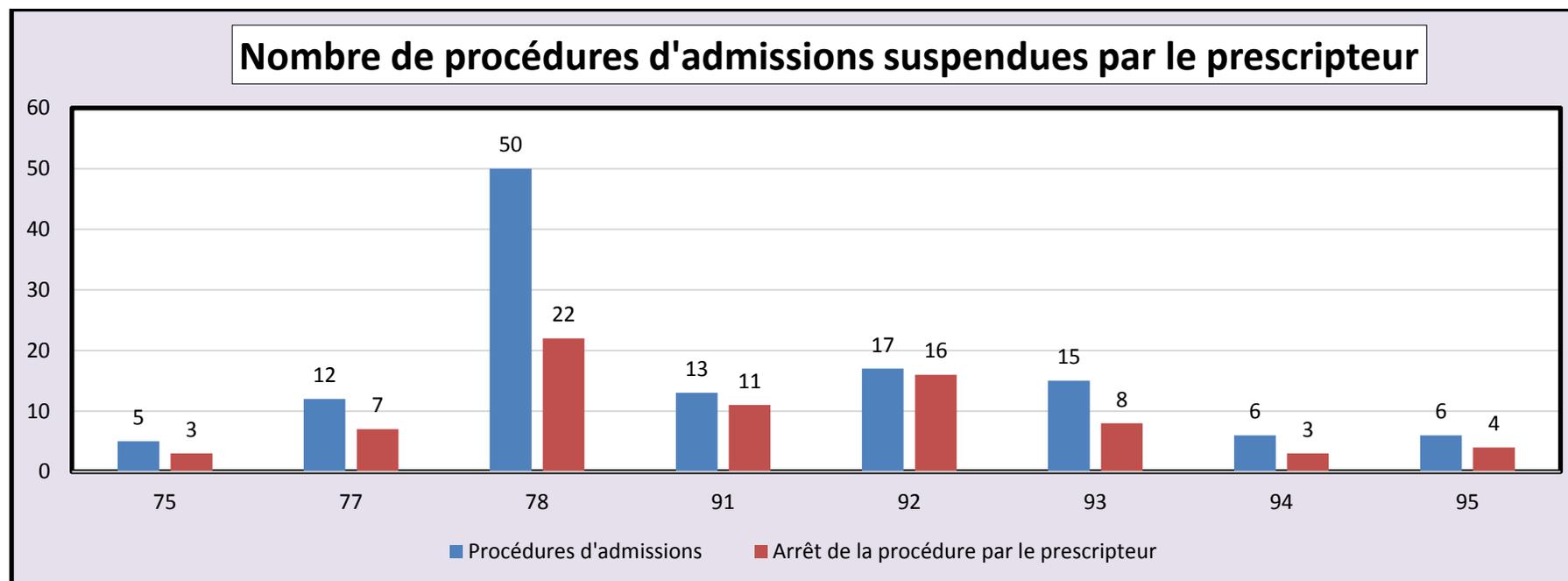


Dès la réception d'une demande d'admission, la directrice oriente, après lecture, le dossier vers un responsable de service qui étudie les modalités d'accueil de la jeune en fonction de sa problématique personnelle et familiale.

Ce temps d'évaluation nous permet également de projeter l'arrivée de la jeune en tenant compte de la dynamique existante dans le collectif.

Les réponses négatives apportées par l'établissement s'expliquent en général soit par une orientation inadéquate (jeune de moins de 14 ans), soit par une contre-indication d'accueil collectif clairement signifiée dans le rapport d'orientation.

Le nombre annuel de refus est très faible. Sur **143** demandes d'admissions, **19** ont été évaluées comme inadaptées par l'Oustal.



Ce graphique met en lumière la mobilisation de nos équipes pour étudier toutes les demandes d'admissions.

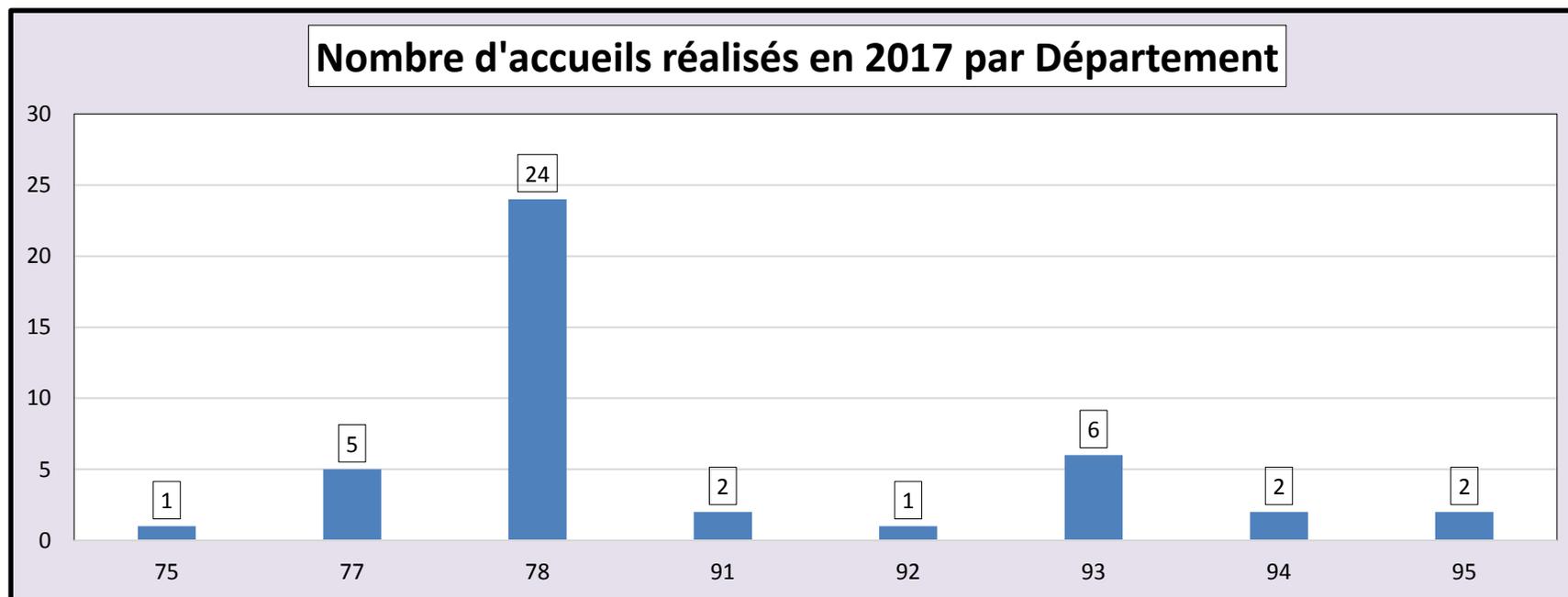
Ce temps de travail n'est pas facturé alors qu'il représente une part importante de l'investissement de l'équipe de cadres.

L'on peut imaginer le « manque à gagner » si l'on peut s'exprimer ainsi, lorsque sur 17 demandes, 16 sont annulées (DPT 92) ou le département du 91 qui en annule 11 sur 13 ou encore le département des Yvelines qui a annulé 44% des procédures d'admissions engagées.

Globalement sur 124 procédures d'admissions mises en œuvre, 74 d'entre-elles ont été arrêtées par le prescripteur.

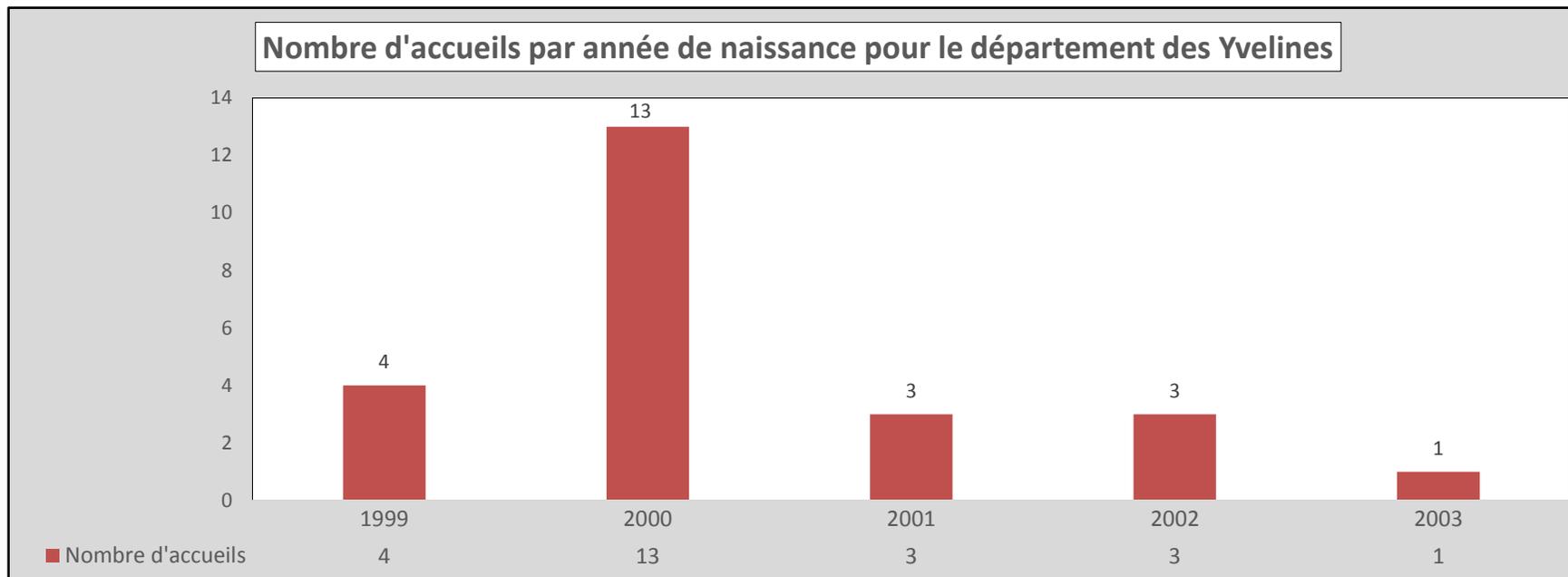
## Accueils réalisés

Au cours de l'année 2017, l'Oustal a accueilli **43** jeunes. Parmi ces accueils, **24** Yvelinoises ont été accueillies.



En associant ce graphique avec le précédent, nous pouvons observer que l'Oustal procède à toutes les admissions lorsque la procédure est engagée sauf quand le prescripteur y met fin.

Par exemple, nous avons répondu favorablement aux 5 demandes reçues du département de Paris qui en a annulé **3**, **1** étant toujours en cours de procédure et **1** jeune a été accueillie.



Sur les **24** accueils de jeunes Yvelinoises réalisés au cours de l'année, **4** ont eu **18** ans en 2017 et **13** d'entre-elles ont eu **17** ans.

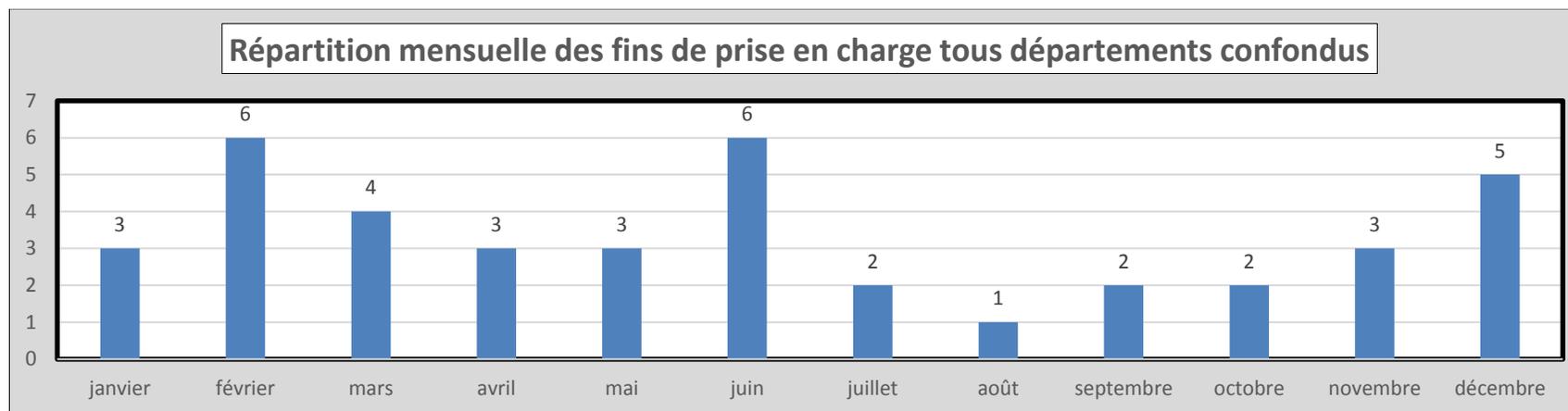
Notre service d'accueils individualisés en appartement a fréquemment été sollicité pour accueillir des mineures d'au moins 17 ans ; cependant le département les a orientées dès leur majorité, ce qui limite considérablement l'intervention éducative auprès de ces jeunes.

En fin d'année 2017, nous avons initié la révision du projet de ce service pour répondre aux orientations de situations de jeunes filles de 16 ans.

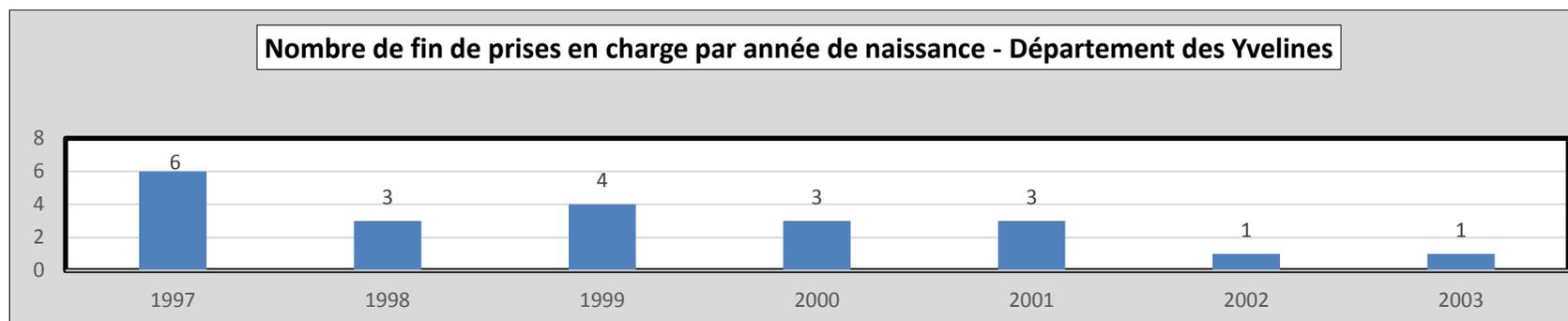
Le rajeunissement du public orienté vers ce service nous contraint à revoir et le fonctionnement du service et les pratiques professionnelles.

## Fin de prises en charge à l'Oustal

Au cours de l'année 2017, **40** jeunes filles ont quitté l'établissement contre **46** en 2016.



Au cours de l'année 2017, 21 jeunes Yvelinoises ont quitté notre établissement.



L'analyse de ce graphique témoigne de la politique largement initiée par le département des Yvelines concernant les jeunes majeures.

13 jeunes femmes ont dû faire face à des ruptures un peu abruptes de leur contrat jeune majeur généralement décidées au niveau de la direction de l'Enfance. Nous avons tenté tant bien que mal de les accompagner dans ces sorties du dispositif de protection de l'Enfance qui se sont souvent avérées éprouvantes tant pour elles que pour les équipes (de notre établissement et de l'Aide Sociale à l'Enfance).

## SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE – SAU78

---

### CONTACT :

28 avenue de la République  
78330 Fontenay-le-Fleury  
Téléphone : 01 34 60 43 44  
Télécopie : 01 30 58 13 40  
Courriel : sau78@avvej.asso.fr

### ACCÈS :

**SNCF** : Paris Gare Montparnasse – Direction  
Plaisir-Grignon / Station Fontenay-le-Fleury

---

### ACCUEIL :

365 jours par an et 24 heures sur 24  
Enfants, adolescents et jeunes majeurs  
Accueils collectifs, dispositif «Appartements», dispositif «Assistants Familiaux».

---

### MISSION :

Le SAU78 offre une possibilité de prise en charge immédiate (hébergement et accompagnement éducatif), en réponse aux situations de crise et aux demandes de placement en urgence des autorités judiciaires (Parquet des mineurs et Juge des Enfants) et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'accueil assuré doit, par définition :  
Pouvoir être effectué au moment où il est prononcé

- Être limité dans le temps
- Être clairement défini vis-à-vis du jeune et de sa famille
- Être un espace-temps permettant une recherche d'orientation construite pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur

L'accueil est organisé dans trois services différents, avec un Service Pédagogique associé :

- Service « Filles » : 1 pavillon accueillant 7 jeunes filles.
- Service « Garçons » : 1 pavillon accueillant 7 jeunes garçons.
- Service Assistants Familiaux et Appartements (SAFA) : un réseau d'Assistants Familiaux et 5 appartements (1 appartement pour 4 jeunes et 4 studios pour 2 jeunes chacun).

---

### AGRÈMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance et Justice (au titre des articles 375 à 375-9-2 du Code Civil)

---

### STRUCTURE :

**Direction** : Véronique BLAIN

**Chefs de service éducatif** : Service « Filles » : Perrine VEDRENNE depuis le 24 avril 2017 – Service « Garçons » : Joaquim NOGUEIRA depuis le 2 janvier 2017 – Service « Assistants Familiaux et Appartements » - SAFA : Laetitia BOULARD-CONGOST depuis le 2 octobre 2017.

**Effectif** : 3 Psychologues (1 ETP), 17 Éducateurs spécialisés et faisant fonction, 1 Éducateur scolaire spécialisé, 2 Maîtresses de maison, 5 Surveillants de nuit, 1 Agent technique de maintenance (0,60 ETP), 1 Agent d'entretien (0,40 ETP), 1 Secrétaire de direction, 1 Comptable, 1 Adjointe-comptable (0,50 ETP) et des Assistants Familiaux.

*« La grandeur d'un métier est peut-être  
avant tout d'unir les hommes,  
il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui  
des relations humaines »*

*Antoine de SAINT-EXUPÉRY*

## **2017, Une année qui ne ressemble à aucune autre...**

Véronique BLAIN, Directrice

---

### **1. Une identité singulière**

Le SAU78 n'est pas une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) comme une autre. La mission qui lui est confiée, dans le cadre de son habilitation et de son projet d'établissement, lui confère une place tout à fait singulière dans le champ de la protection de l'enfance ; et ce d'autant, que le statut de « Service d'Accueil d'Urgence » n'existe pas en tant que tel dans les textes.

Le SAU78 est un établissement associatif exclusivement dédié à l'accueil d'urgence de mineurs (et jeunes majeurs) confiés par les autorités judiciaires et les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les missions dont il est investi sont bien de protéger, accueillir, évaluer et orienter les jeunes pour lesquels il est sollicité, le tout dans un délai contraint.

L'accueil d'urgence est une modalité d'intervention éducative spécifique. Nous sommes un acteur de l'urgence bien implanté et bien identifié dans le département et convaincus qu'il s'agit d'une « noble mission ». Nous sommes aussi conscients qu'elle nécessite, au-delà des compétences et qualités professionnelles nécessaires, un fort désir de s'investir dans ce champ d'intervention.

En effet, les « entrées-sorties » permanentes des jeunes, ces mouvements incessants, supposent des fondements solides, ce dont nous disposons, et des professionnels engagés et investis au quotidien. Ce rythme conféré par l'urgence nous impacte tous, quelle que soit la fonction occupée et le service dans lequel nous intervenons, et nous inscrit dans une temporalité tout à fait particulière.

À titre d'exemple, nous avons réalisé, cette année, 119 nouvelles admissions pour une capacité installée de 34 places (139 jeunes accueillis). 112 sont sortis du SAU78 avec une orientation adaptée à leur situation ou des préconisations d'intervention. Nous pouvons, légitimement, considérer que nous avons rempli notre mission (Cf. le document 1 : données statistiques 2017).

L'accueil d'urgence ne se limite donc pas à proposer simplement un lit à un jeune. Certes, le protéger, à un moment donné, d'un environnement dangereux ou de la rue, est essentiel. Pour autant, notre intervention a pour finalité de produire une évaluation globale de la situation, dans toutes ses dimensions (qui pourrait s'apparenter à une investigation). Il s'agit de permettre à l'autorité prescriptrice (le plus souvent le Juge des Enfants en lien avec le Service de l'aide Sociale à l'Enfance) d'apprécier ou non la pertinence d'un placement et de prendre sa décision en toute connaissance de cause.

Ainsi, les principaux enjeux du placement se situent au niveau de la compréhension de crise et sur les raisons qui ont conduit au placement en urgence.

Dès la première minute où nous accueillons un jeune, y compris la nuit, nous sommes en mode « observation ». Nous sommes en capacité de fournir, dans un délai très rapide, des éléments d'observation et de les formaliser par écrit.

En cela, nous sommes un rouage essentiel à un moment donné du parcours du jeune.

## **2. Contexte et activité**

Depuis de très nombreuses années, le SAU78 est confronté à un déficit d'activité (que nous pourrions qualifier de chronique) qui génère une situation financière fragile. Pour autant, nous ne réalisons pas notre activité, ce qui ne manque pas de nous interroger et d'affirmer qu'un service d'accueil d'urgence tel que le nôtre ne peut pas être assimilé à une MECS classique et être soumis aux mêmes règles de tarification.

Ce contexte, qui pèse sur l'ensemble des salariés, est loin d'être à la hauteur du travail fourni au bénéfice des jeunes accueillis et de sa qualité. La pertinence de nos interventions, les réponses que nous apportons aux problématiques auxquelles nous sommes confrontés, le nombre de jeunes que nous accompagnons chaque année sont autant d'indicateurs de notre utilité et de notre expertise dans l'univers de la protection de l'enfant.

De plus, le contexte politique dans lequel nous évoluons nous fragilise sans aucun doute. Le Conseil départemental a engagé un vaste chantier de refonte de sa politique de protection de l'enfance. Nous ne disposons pas toujours de la visibilité nécessaire à la conduite de notre mission. De même, les perspectives ne sont pas toujours clairement énoncées.

Pour autant, nous nous efforçons de continuer à exercer notre activité, avec la préoccupation constante de garantir la qualité de l'accueil des jeunes et des conditions de travail des salariés (ce qui ne se pose pas toujours comme une évidence...).

## **3. Les ressources humaines, moteur de l'activité**

Notre équipe de Direction a vu le renouvellement de ses trois Chefs de service éducatif. Elle a cependant été confrontée à des vacances de poste, le SAU78 se retrouvant à fonctionner avec deux Chefs de service, voire un seul, au lieu de trois. Les cadres de direction présents ont pu, par leur investissement, pallier les absences et assurer la continuité de tous les Services, mais cela s'est révélé éreintant.

L'équipe de Direction (Directrice et trois Chefs de service éducatif) est au complet depuis le mois d'octobre 2017. Toute jeune, elle est en phase de construction, construction cependant active puisque chacun est bien au travail.

Nous invitons tous les lecteurs de ces lignes à venir passer une journée au SAU78 et mesurer, entre autre, ce que représente être Chef de service dans cette institution : organisation de leur service, accompagnement des équipes placées sous leur responsabilité, traitement et résolution des conflits, décision des admissions, astreintes de jour et de nuit... Si ces simples mots ne peuvent suffire à refléter leur réalité quotidienne, la charge qui leur incombe est considérable. Imaginez seulement, quelques secondes, ce que cela entraîne lorsqu'il en manque un...

L'un d'entre eux, Joaquim NOOGUEIRA, Chef de service du Service « Garçons » vous livre ses premières impressions dans le document 2.

Le poste d'Éducateur scolaire spécialisé du Service pédagogique a également, été vacant de mai à septembre 2017. Dans le même temps, la collaboration envisagée et mise en œuvre avec l'Espace Ressources de l'Oustal a été mis en suspens pour des motifs conjoncturels et en lien avec la réorganisation de nos établissements respectifs.

Cette situation a eu un impact sur l'organisation des différents services du SAU78, les jeunes inoccupés en journée ne bénéficiant plus d'un soutien pédagogique adapté.

Dans le cadre d'un changement de service en interne, l'arrivée d'un nouveau professionnel a été particulièrement appréciée.

Jean-Marc RAFFIN, dans le document 3, dresse un premier bilan de sa prise de fonction et de ses actions en direction des jeunes accompagnés.

De même, nous ne pouvons manquer d'évoquer la difficulté à laquelle nous sommes confrontés, aujourd'hui, dans le recrutement d'éducateurs diplômés disposés à travailler en internat, et qui plus est en service d'accueil d'urgence.

Cependant, les équipes éducatives sont relativement stables. Pour autant, il est légitime, pour un éducateur, au bout de 3 à 5 ans d'activité au SAU78, de changer d'horizon professionnel. Pourvoir un poste vacant d'éducateur d'internat s'avère et devient très compliqué.

Parallèlement à tout cela, la directrice que je suis a été sollicitée pour assurer une mission d'intérim de Direction dans un autre établissement de l'AVVEJ.

Je me suis appliquée à faire en sorte de ne pas délaissier « ma » propre structure et à tout concilier, à un moment crucial de son existence et dans le contexte que tout un chacun connaît.

#### **4. Perspectives**

Pouvoir accueillir en urgence suppose, à un moment donné, de disposer de places disponibles. Aujourd'hui, une place inoccupée génère un manque d'activité donc un déficit.

De même, le peu, voire l'absence, d'anticipation des entrées-sorties complexifie notre gestion et a également un impact financier non négligeable. L'accueil d'urgence ne se conçoit pas avec des listes d'attente ou des réservations de place (même s'il peut nous arriver de le faire, au risque de ne jamais voir arriver le jeune, ce qui s'est produit à plusieurs reprises cette année). Nous sommes tributaires des demandes d'admission, que nous ne maîtrisons pas bien sûr.

Notre priorité pour le service sont de trouver des modalités financières qui nous permettent de garantir notre activité, parce qu'elle a son utilité et qu'elle est essentielle dans le champ actuel de la protection de l'enfance.

Notre ambition pour le SAU78 est en lien avec les besoins repérés au niveau du territoire et les évolutions à venir initiées par le Conseil Départemental des Yvelines.

A ce titre, le service souhaite s'appuyer et développer ses savoir-faire pour disposer des moyens nécessaires à la production d'une évaluation globale, qui recouvre les dimensions éducative, psychologique, pédagogique et familiale.

Ainsi, le jeune ne peut être dissocié de son environnement familial (au sens large du terme). Nous devons pouvoir y accéder et cela suppose, bien sûr, des professionnels dédiés.

De même, notre Service pédagogique, qui repose aujourd'hui sur un équivalent temps plein d'Éducateur scolaire spécialisé, doit pouvoir évoluer vers un service regroupant des professionnels aux profils divers et en mesure d'accueillir des jeunes sur toute la journée.

Pour terminer, nous devons pouvoir proposer des alternatives au « tout placement » en offrant des possibilités d'accueil séquentiel, de placements à domicile...

Pour cela, nos moyens humains, matériels et financiers doivent être à la hauteur de la mission que nous avons à remplir (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) et devons remplir à moyen et long terme.

Telle est notre ambition pour ce bel outil qu'est le SAU78. Notre réflexion est engagée en ce sens, avec la Direction Générale de l'AVVEJ en lien avec le Conseil Départemental des Yvelines. 2018 devrait voir ses premiers aboutissements.

En attendant, un bilan de l'année 2017 s'impose et cette année encore, le rythme du SAU78 n'aura pas été un long fleuve tranquille, mais cela dit, peut-il en être autrement ?

Tout au plus, le SAU78 a-t-il un peu vacillé cette année, mais ses solides fondations lui ont permis de tenir bon : la qualité de l'accueil des jeunes et les conditions de travail des salariés ont été maintenues.

Les coups de tempêtes n'ont pas altéré la qualité de l'embarcation, le capitaine à sa barre et l'ensemble de l'équipage ayant maintenu le cap. Ce dernier est vivement remercié pour sa ténacité et son engagement.

Plusieurs causes ont été à l'origine de la tourmente. Certaines d'entre elles ont toujours cours.

Le sentiment que l'année 2017 ne ressemble à aucune autre est encore plus prégnant. Dans un contexte où la mise en perspective de la conduite de nos missions est particulièrement délicate, qu'allons-nous pouvoir devenir ?

À tout le moins, nous devons rester convaincus de notre utilité et de la qualité du travail que nous menons.

En attendant nos évolutions à venir dès 2018, nous assurons les missions qui nous sont confiées avec les compétences, notamment l'expertise, requises et continuerons de le faire tant que nous serons là.

## **5. L'activité 2017**

- Les demandes d'admissions

Le SAU78 a été sollicité pour l'accueil de 425 jeunes (contre 342 en 2016), dont 41 demandes dans le cadre du « Protocole sur l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Parquet de Versailles en dehors des heures ouvrables ».

Les demandes proviennent, pour 69 % d'entre elles, du département des Yvelines, territoire d'implantation de l'établissement soit 292. 79 ont été formulées via le logiciel UGO.

## **Une année pleine de changements**

Joaquim NOGUEIRA, Chef de service éducatif et l'équipe du Service « Garçons

---

Au-delà de sa mission d'accueil des jeunes, le Service « Garçons » a accueilli de nouveaux professionnels : nouvelle Maîtresse de maison, nouveaux Éducateurs et nouveau Chef de service éducatif.

Restant sur ses fondamentaux, en lien avec le projet d'établissement du SAU78, nous avons poursuivi le cœur de notre mission à savoir l'accueil, l'observation, l'évaluation et l'orientation.

Une attention particulière a été portée sur la notion d'accueil et sur la symbolique des espaces.

Ainsi, lorsque la situation le permet, le jeune garçon est accueilli au « 28 » (au « siège » du SAU78, 28 avenue de la République à Fontenay-le-Fleury), en présence d'un Éducateur et du Chef de service éducatif.

Le premier contact est, selon nous, fondamental pour ces jeunes. Ainsi, nous insistons sur le fait que tous les garçons sont :

1. Les bienvenus,
2. Les bienvenus,
3. Les bienvenus.

Lors de la présentation rapide du Service, nous parlons de l'importance de la place de chacun, en insistant sur celle active que doit occuper le jeune durant son accueil et sur le caractère transitoire de notre intervention (marqué dans le temps).

La réaffirmation constante du rôle du jeune en tant qu'acteur et la garantie des espaces de parole (les « réunions jeunes » du mercredi soir, la structuration de ses rendez-vous lui permettant d'avoir des repères et d'introduire les autres professionnels...) contribuent à la qualité de l'accueil et à l'apaisement du déroulement des prises en charge.

Si la relation humaine est bien ce qui nous anime au quotidien, nous nous sommes également attachés à améliorer le cadre de vie des jeunes (et qui n'en est pas moins notre cadre de travail).

L'étage du pavillon (ou plus exactement ses combles) a été totalement réhabilité avec, notamment, un nouveau bureau pour la Psychologue et la création d'un espace pour les entretiens éducatifs (Éducateurs / jeunes). Au rez-de-chaussée, le bureau des Éducateurs (également « chambre de veille ») a été agrandi, et le salon rafraîchi. L'achat d'un nouveau canapé modulable participe à la convivialité du lieu. D'autres travaux sont programmés pour 2018.

La consolidation de nos partenariats, notamment avec les Services de police et les Pompiers de notre secteur, a été réalisée.

Une attention particulière a été donnée à la question de la dimension psychiatrique dans la prise en charge des garçons accueillis.

En effet, au moment de l'admission, nous ne disposons, bien souvent, que de très peu d'éléments sur la situation (primo-placements notamment). Il n'est pas rare que les jeunes, en cette période difficile et transitoire qu'est l'adolescence, à laquelle s'ajoutent de multiples problématiques associées, nécessitent des soins ou des montages de dossiers MDPH, aux fins d'une aide spécialisée.

Un renforcement des partenariats avec l'Unité 72H de l'hôpital Mignot et le groupe ERIC de l'Hôpital Charcot a été effectué. Une rencontre interprofessionnelle entre l'ensemble des équipes du SAU78, deux Médecins Psychiatres et le Chef de service du groupe ERIC a, ainsi, pu être organisée.

Le Service « Garçons » a procédé à 47 nouveaux accueils en 2017, 100% des jeunes interrogés (y compris ceux dont le comportement et la situation nous ont contraints à mettre fin à la prise en charge) ont reconnu avoir été bien accueillis, écoutés et respectés. De nombreux « anciens » passent régulièrement nous saluer ce qui est à notre sens le plus beau des critères de qualité.

En lien avec les réformes de l'Aide Sociale à l'Enfance et les orientations politiques du département, une ombre reste toutefois présente. Le désinvestissement progressif des aides apportées aux jeunes majeurs nous a contraints à arrêter certaines prises en charge, alors

qu'elles auraient nécessité d'être poursuivies, notre travail d'évaluation n'étant pas achevé et une mesure de protection étant tout à fait justifiée.

Nous avons en tête la situation de Martin<sup>2</sup> qui a dû quitter le Service le jour même de ses 18 ans, en raison de la décision brutale de l'ASE de ne pas lui octroyer de contrat jeune majeur. Nous précisons que lui et sa jeune sœur, Lucie<sup>3</sup>, avaient été accueillis dans notre structure suite à l'hospitalisation d'office de leur mère. Martin, très fragilisé, s'est retrouvé à s'assumer seul, au domicile de sa mère, sans savoir cuisiner, gérer un logement seul... Nous sollicitons juste une prolongation de l'accueil jusqu'à la sortie de l'hôpital de sa mère. À souligner également : voir partir son frère a été particulièrement difficile et anxiogène pour Lucie.

Nous restons préoccupés face aux orientations mises en place par le Conseil Départemental des Yvelines en direction des jeunes majeurs, qui peuvent cependant avoir besoin d'être accueillis au SAU78. Ne les mettons pas en situation de grandir trop vite, au risque de voir leur avenir compromis. Ne l'oublions pas, ce sont les adultes et les parents de demain...

---

<sup>2</sup> Le prénom a été changé

<sup>3</sup> Le prénom a été changé

## **2017 au Service pédagogique : le plaisir d'apprendre**

Jean-Marc RAFFIN, Édicateur scolaire spécialisé

Camille LOPEZ, Stagiaire Étudiante Master 2 Sciences de l'éducation

---

L'année 2017 a été marquée par une période d'environ cinq mois de non activité du Service pédagogique. En effet, le poste laissé vacant suite à la mobilité de la précédente collègue a été de nouveau occupé à partir du 25 septembre 2017. Le Service pédagogique est composé de Jean-Marc RAFFIN, Édicateur scolaire spécialisé, présent à temps plein.

Depuis novembre 2017 et jusqu'en mars 2018 (pour une durée totale : 300 heures), Camille LOPEZ, stagiaire en Master 2 Sciences de l'éducation, a rejoint le Service. Elle est la première stagiaire à être accueillie au sein de ce Service.

Dès le redémarrage du Service pédagogique, les demandes d'accompagnement ont afflué, confirmant, si tant est qu'il est besoin de l'écrire, l'importance de ce dispositif au sein du SAU78.

### **1. L'Éducateur scolaire**

Ma prise de poste a donc eu lieu fin septembre 2017. Je connaissais déjà le SAU78, faisant jusqu'alors partie de l'équipe éducative du Service « garçons ». Pour autant, j'abordais une nouvelle aventure professionnelle.

J'ai débuté mon intervention en tant qu'Éducateur scolaire spécialisé par penser différemment l'organisation du local dédié à l'activité pédagogique. Il s'agit bien de rendre l'espace plus chaleureux et plus fonctionnel, au vu de la diversité des situations. Cette transformation des lieux permettra, à terme, d'y mener différents types d'ateliers (cuisine, pâtisserie, couture, visionnage, écoute musicale, etc.).

L'établissement d'un réseau de partenaires est essentiel, nécessaire, et se poursuit. Cela permet :

- De créer du lien et de construire des relations de travail avec les différents acteurs sociaux du territoire, les entreprises et les commerces.
- De favoriser l'obtention de stages pour les jeunes accueillis.
- D'élaborer des montages spécifiques pour des jeunes ne relevant pas de filières générales de l'Éducation Nationale en attendant une scolarité adaptée (telle que l'élaboration de Programmes Personnalisés de Réussite Éducative – P.P.R.E).

### **2. Le jeune**

- L'arrivée du jeune au Service pédagogique

Tout d'abord, l'accès des jeunes au Service pédagogique est conditionné par l'envoi d'une fiche d'orientation rédigée par les équipes éducatives des trois Services du SAU78, sous-couvert du Chef de service éducatif concerné et validée par la Directrice. Cette fiche présente la situation du jeune et comporte un volet sur la scolarité. Elle précise la demande et les premiers objectifs à atteindre.

Suite à la réception de cette fiche d'orientation, un rendez-vous d'accueil est organisé. Il réunit le jeune, son Édicateur référent (du SAU78) et moi-même. Durant ce rendez-vous, l'accent est mis sur la présentation du Service pédagogique et le bénéfice que le jeune peut en tirer à la condition d'être volontaire et partie prenante de l'accompagnement proposé.

La question qui m'anime est, ensuite, celle-ci : « Qui est ce jeune qui arrive au Service pédagogique » ? En y répondant, il s'agit, pour moi, de trouver les points d'accroche qui lui permettront de faire émerger ses désirs et de les faire coïncider avec la réalité de sa situation. Tout est mis en œuvre pour favoriser une « bonne » mise en relation avec le jeune.

- L'accompagnement des jeunes au Service pédagogique

La rescolarisation a été travaillée avec la majorité des jeunes accueillis (4/7). Ont, également, été mis au travail : le soutien scolaire, la consolidation des premiers apprentissages en langue française, la réorientation, une remobilisation globale. La remédiation tient une place essentielle afin de dédramatiser la situation scolaire ; l'objectif étant de retrouver « le plaisir d'apprendre ! ».

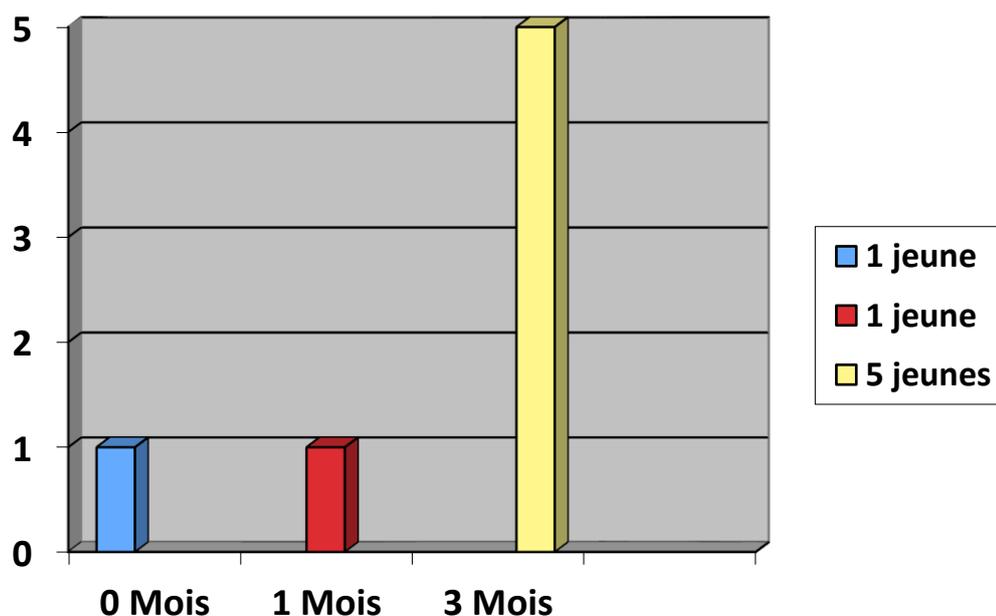
Afin de mener à bien ce travail, j'ai des échanges réguliers avec les équipes de professionnels qui accompagnent le jeune au quotidien (internes et externes au SAU78)

### 3. Les effectifs

- Le nombre de jeunes suivis

Depuis la réouverture du Service pédagogique (octobre à décembre), six jeunes sur sept sont toujours accompagnés. L'une d'entre eux n'est plus sur les effectifs, bénéficiant du dispositif « Garantie Jeune » proposée par la Mission Locale (les démarches avaient été entamées avant son orientation vers le Service pédagogique).

- La durée de la prise en charge



### 4. Focus sur la situation de Jason<sup>4</sup>

Pour donner une vision plus concrète de mon travail d'Éducateur scolaire spécialisé du Service pédagogique, il semble intéressant d'évoquer l'accompagnement d'un jeune.

Jason est âgé de quinze ans. Soumis à obligation scolaire, il a été orienté vers le Service pédagogique du fait de sa déscolarisation en lien avec le placement.

Suite à une phase d'observation, je me suis mis en relation avec le Centre d'Information et d'Orientation spécialisé (CIO) du secteur. La préconisation majeure de la Psychologue de l'éducation nationale a été la suivante : inscrire Jason en 3<sup>ème</sup> Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (D.I.M.A.) afin de lui permettre d'explorer le champ des possibles pour une

<sup>4</sup> Le prénom a été changé

orientation future vers le milieu professionnel ; orientation en lien avec ses difficultés d'apprentissage.

En effet, toutes les observations des professionnels s'accordent sur le fait que Jason présente des troubles de l'apprentissage et du comportement. Dans ses difficultés, la dimension culturelle tient une place importante.

En parallèle, l'Inspection Académique s'est saisie de ce dossier et a rescolarisé d'office Jason en classe de 3<sup>ème</sup> générale. La scolarité souhaitée en 3<sup>ème</sup> D.I.M.A. n'a donc pas pu aboutir.

Suite à cela, a été mis en place un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (P.P.R.E.) afin d'adapter la scolarité aux difficultés de Jason. Le P.P.R.E. a permis d'alléger son emploi du temps et de mettre en place des mini-stages de découverte (trois jours par semaine). Ce montage devrait permettre d'orienter Jason en 2<sup>nde</sup> professionnelle, à la rentrée scolaire prochaine.

Au regard des difficultés persistantes, nous avons saisi le Principal du collège, pour la mise en place d'une Réunion éducative, afin de remplir le formulaire Geva-Sco. Ce formulaire est mis à disposition des équipes éducatives et des équipes pluridisciplinaires des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) pour évaluer les besoins de l'élève en situation de handicap (besoin matériel adapté, aménagements pédagogiques, transports, etc.).

Le Service pédagogique est bien un dispositif qui contribue, de par sa spécialité, à l'évaluation de la situation du jeune accueilli. L'accompagnement pluriprofessionnel mené auprès de Jason met en exergue l'importance du travail en équipe (tant au sein du SAU78 qu'avec les partenaires extérieurs) et de la communication, le tout permettant une réflexion commune. Cette dernière favorise les prises de décision et l'élaboration de lignes directrices claires.

Aujourd'hui, l'intervention du Service pédagogique est limitée dans la mesure où elle repose sur un seul professionnel (1 ETP). Mon ambition est bien de développer ce Service afin que tous les jeunes accueillis puissent en bénéficier à un moment ou à un autre, l'« investigation » menée par le SAU78 devant intégrer la dimension pédagogique de la situation. De même, cela permettrait une prise en charge plus efficace encore, des temps d'accueil plus réguliers, un nombre plus élevé de jeunes accueillis... La présence de Camille LOPEZ, certes dans le cadre d'un stage, vient confirmer mes propos. Impliquée dans les actions collectives et dans la prise en charge individuelle des jeunes reçus au Service pédagogique, elle vient soutenir et compléter mes interventions.

**CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIAL**  
**« STUART MILL »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

**43, rue des Chantiers**  
**78000 VERSAILLES**  
**Téléphone : 01 30 84 98 50**  
**Télécopie : 01 30 84 98 53**

**SNCF:** Paris gare St Lazare Direction,  
Versailles Rive droite  
Paris gare Montparnasse-Direction  
Rambouillet Plaisir Grignon ou Chartes :  
Descendre « Versailles Chantiers »  
**RER C :** Direction Versailles –Rive Gauche

---

**ACCUEIL :**

**A/ SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE**

L'hébergement est réservé exclusivement aux femmes ou hommes faisant l'objet de violences conjugales accompagnés de leurs enfants.

Le service dispose de 2 appartements et de 3 studios pouvant accueillir 16 personnes, 8 mères ou pères et 8 enfants.

**B/APPARTEMENTS RELAIS**

20 places réparties dans 6 appartements à Versailles et les communes environnantes afin d'offrir à des couples avec enfants ou familles monoparentales présentant des difficultés d'insertion par le logement et/ou par le travail, un hébergement provisoire de quelques mois dans l'attente de l'attribution d'un logement définitif.

**C/SERVICE D'APPARTEMENTS D'URGENCE VERS L'INSERTION**

22 places réparties dans 9 appartements et un studio dans les communes environnantes de Versailles.

L'hébergement est réservé exclusivement aux femmes ou hommes faisant l'objet de violences conjugales ou familiales accompagnés de leurs enfants.

**D/ BOUTIQUE SOCIALE**

Ouverture au public tous les jours excepté le jeudi.

Accueil, écoute, orientation et accompagnement des personnes présentant une situation de précarité et en grande difficulté sociale.

Elle réalise des domiciliations qui permettent aux intéressés d'établir auprès des services compétents des cartes d'identité ou des cartes de séjour et de recevoir leur courrier.

---

**MISSION :**

Hébergement et Réinsertion Sociale

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

DDCS - Préfecture

---

**STRUCTURE :**

**Directeur : Jean Alexandre MADEJ**

**Effectif :** 1 chef de service, 5 éducateurs spécialisés, 1 éducatrice Jeune enfant, 1 assistante sociale, 1 psychologue, 1 comptable, 1 secrétaire, 1 agent administrative, 1 maîtresse de maison, 2 agents d'entretien, un ouvrier qualifié.

### 1. Propos introductif

En juillet, une femme hébergée dans un de nos services, a été victime d'un homicide. Cet événement a considérablement ému l'ensemble du personnel du CHRS. Malgré l'émotion très forte, chacun a fait face de manière exemplaire à la situation avec le soutien important de la DDCS 78 et de la Direction Générale de l'Association. Il ne me semble pas opportun de développer davantage sur les circonstances de ce tragique épisode. Par ces quelques lignes, je veux rendre un dernier hommage à cette femme ainsi qu'à son petit garçon qui heureusement n'était pas présent lors des faits.

Par ailleurs, la chef de service éducatif du CHRS a été absente toute l'année pour cause d'arrêt maladie. En septembre, une cheffe de service a été embauchée pour assurer le remplacement.

L'activité de l'internat – Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion (SAUVI) et appartements relais - est conforme aux prévisions envisagées. Le mode de calcul, pour déterminer le niveau de l'activité de ces deux services, a été convenu avec le financeur, la DDCS 78, de la manière suivante : un taux d'occupation de 95% pour ces deux services. Cela permettant ainsi d'intégrer la vacance entre des départs et des admissions.

L'activité de la Boutique est en diminution comparativement à 2016.

Durant toute l'année, une psychologue extérieure à l'établissement est intervenue dans le cadre de l'analyse des pratiques. Cela a été un réel soutien, notamment suite au triste événement de juillet.

Le traditionnel séminaire de l'AVVEJ s'est tenu du 27 au 29 septembre 2017 à Blainville-sur-mer avec pour thème : L'éducation spécialisée, entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ?

Une fois de plus, ce fut un moment très formateur dans un esprit de partage et de convivialité.

### 2. La « Boutique »

La Boutique fonctionne avec deux travailleurs sociaux, un éducateur spécialisé et une assistante sociale, ainsi qu'un agent administratif chargé de l'accueil et du traitement du courrier.

A titre de rappel, le mode de calcul de l'activité de ce service a été fixé, en accord avec la DDCS 78, de la manière suivante : 40 actes par jour multiplié par 2 travailleurs sociaux multiplié par 21 jours par mois multiplié par 12 mois, soit un total de 20 160 actes par an.

27 363 actes ont été réalisés cette année, soit une diminution de 14% comparé à 2016. Néanmoins, l'activité reste supérieure de 26% au prévisionnel annuel.

Cette diminution relativement importante est due à l'arrêt, décidé par la préfecture 78, dans le cadre d'une réorganisation des services sur le département, de l'accueil et du traitement des dossiers concernant les demandeurs d'asile.

En effet, en 2016 la préfecture 78 a réorganisé le traitement des dossiers des demandeurs d'asile sur le département en centralisant l'accueil et la domiciliation de ces personnes sur un seul site géré par COALIA. En conséquence, les deux autres services domiciliataires,

DOM'ASILE et la Boutique de Stuart Mill, ont vu leur agrément supprimé. Cependant, la Boutique reste agréée pour les autres motifs de domiciliation.

Concernant les personnes relevant de l'insertion, les principales demandes ont porté sur la recherche de places d'hébergements et de logements, le droit à la santé et la recherche de travail. Nous sommes en contact permanent avec le SIAO, organisme qui gère l'attribution des places d'hébergement.

Nous avons observé une augmentation très forte de personnes qui nous sollicitent pour des besoins alimentaires. La précarité pour se nourrir est de plus en plus importante. Nous continuons cette année encore la distribution de denrées alimentaires une fois par semaine grâce à un supermarché qui nous les met à disposition.

La pratique des salariés de ce service les amène à constater que l'essentiel du travail porte sur l'accueil, l'écoute et le soutien qu'ils peuvent apporter aux personnes très souvent en détresse.

Nous sommes confrontés à des personnes qui fonctionnent sur le mode de la survie, qui n'ont aucune ressource.

Nous sommes là pour les soutenir, les accompagner physiquement et surtout psychologiquement sur leur chemin qui s'annonce très long.

Certains trouvent une issue favorable, se stabilisent au bout de quelques années mais beaucoup disparaissent des « radars ». Nous sommes pour beaucoup d'entre eux les seuls à les considérer encore comme des humains et non comme faisant partie des personnes, des fantômes errants ou comme des données statistiques.

Nous essayons de faire fonctionner le conseil de la (sur)vie sociale à raison d'une fois par semestre. Ces personnes sont sensibles à ces réunions conviviales autour d'un café. Lorsque je leur demande comment améliorer le service que nous leur apportons, la plupart s'étonne de cette question et me répond que ce qu'ils ressentent, éprouvent, auprès des personnes qui les accueillent à la « Boutique », est précieux. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous dans leurs épreuves, que nous sommes toujours présents et savent aussi que nous n'avons pas de baguette magique pour résoudre leurs problèmes.

La fête de Noël a été un moment très apprécié. Ils sont touchés par tant d'attention pour eux. Certains nous disent que c'est le plus beau cadeau qu'ils puissent recevoir car ils redeviennent des humains.

### 3. Focus sur l'internat

Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion (SAUVI) et Service d'Accueil d'Urgence (SAU).

Le SAUVI dispose de 22 lits permettant d'héberger femmes ou hommes en situation de violences conjugales ou familiales avec leurs enfants.

Il a été convenu avec la DDCS 78 une proportion d'hébergement de 2/3 de femmes ou hommes et 1/3 d'enfants.

Une des spécificités de ce service est la prise en charge psychologique des enfants. Ils font l'objet d'une attention particulière dans le cadre des violences car ils en ont été témoins et quelques fois directement victimes. En effet, nous remarquons que certains enfants manifestent des troubles de l'humeur ou du comportement que nous pouvons directement associer à ces violences familiales.

La problématique de la violence conjugale/familiale est traitée par une équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice jeune enfant, d'éducateurs spécialisés, d'une maîtresse de maison et d'une psychologue.

Nous accueillons toutes candidatures provenant du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), soit des femmes ou hommes seul(e)s avec ou sans enfants.

Le fonctionnement quotidien du service est réalisé par l'équipe du service d'accueil d'urgence (SAU). Autrement dit, dans son fonctionnement, le SAUVI et le SAU sont un seul et même service.

### 3.1 Les actions collectives

Des ateliers et groupes de parole sont organisés régulièrement. Ils donnent l'occasion aux personnes de partager des activités manuelles et de débattre sur des questions liées non seulement aux violences conjugales mais aussi sur les thèmes de la parentalité, le multiculturalisme, les rapports hommes/femmes et d'autres sujets.

Les groupes se sont matérialisés par :

- Groupe d'expression enfance-parentalité « Mais où est papa ? La relation père-enfant pendant et après une séparation » animée par Marie Faucheux (éducatrice de jeunes enfants).
- Groupe d'expression « Stéréotypes et préjugés sur la sexualité, parlons-en ensemble » animé par Thomas Pradeau (éducateur spécialisé).
- Groupe d'expression enfance-parentalité « Est-ce que papa est méchant ? » La relation père-enfant pendant et après une séparation » animé par Marie Faucheux (éducatrice de jeunes enfants) et Gergana Stoyanova (psychologue clinicienne)
- Groupe d'expression « Le secret » animé par Thomas Pradeau (éducateur spécialisé).
- Groupe d'expression enfance-parentalité « C'est quoi éduquer un enfant ? » animé par Marie Faucheux (éducatrice de jeunes enfants).
- Conseil de la Vie Sociale animé par la psychologue.

Ces groupes de paroles permettent aux femmes participantes et impliquées, de ressentir un mieux-être psychologique en étant entendues et considérées. Cela aura des répercussions positives sur l'accompagnement qui sera mené avec elles.

Ces groupes permettent aussi, suivant les thèmes abordés, que ces femmes puissent prendre conscience et confiance en elle, en qualité de mère, de femme mais aussi par rapport aux hommes et à la société.\*

Il est important de leur donner la possibilité de partager entre femmes, d'écouter et d'échanger les différentes expériences, sentiments, craintes, angoisses, peurs, émotions autour des violences subies.

Ces groupes sont encadrés par la psychologue et l'éducateur spécialisé dans un esprit sécurisant et structurant où chaque participante peut se sentir libre de parler, sans crainte de jugement, et de ce fait dans le respect de la parole de l'autre.

En outre, un des points importants est de favoriser la solidarité entre les femmes afin de réduire l'isolement social de certaines participantes.

Plusieurs ateliers ont été réalisés sur des thèmes différents, tels que :

- Atelier maquillage avec Stéphanie Adam (maquilleuse professionnelle) et Fanny Génin (stagiaire éducatrice spécialisée).
- Atelier cuisine animé par Arlette Soarès (maîtresse de maison).
- Projection d'un film sur l'interculturalité réalisé à partir de témoignages de personnes accueillies au sein du CHRS et animé par Thomas Pradeau (éducateur spécialisé) et Iuliana Brinzei (éducatrice spécialisée).
- Sortie base de loisirs accompagnée par Gergana Stoyanova (psychologue clinicienne), Marie Faucheux (éducatrice de jeunes enfants) et Arlette Soarès (maîtresse de maison).

D'autres ateliers ont été proposés mais faute de participants ils ont été annulés.

### 3.2 Le rôle des professionnels

Les éducateurs spécialisés ont un rôle d'accompagnant éducatif auprès des personnes accueillies.

Ils interviennent sous forme d'entretiens, de manière individuelle et collective.

Il est essentiel de recourir à des actions collectives au sein de cet accompagnement car les femmes sont souvent isolées. D'une part à cause de leurs situations de rupture avec les violences et d'autre part à cause de leur éloignement géographique de leur entourage proche (famille, amis...).

Lors des entretiens individuels qui sont menés avec les femmes, nous leur proposons la possibilité de se rencontrer entre elles, dans un cadre bien précis, afin de confronter leurs parcours difficiles (spécifiques aux violences) et d'adapter au mieux l'accompagnement au quotidien.

L'EJE (éducatrice de jeunes enfants) a une action transversale aux différents services qui composent l'internat. En effet, que ce soit aux appartements relais ou au SAU/SAUVI elle est amenée à rencontrer les familles dans lesquelles il y a des enfants afin d'apporter un soutien à la relation parent/enfants.

Son rôle consiste à stimuler les potentialités intellectuelles, affectives et artistiques des enfants à travers des activités ludiques et éducatives. L'EJE tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Elle est attentive aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez l'enfant et contribue à en prévenir l'apparition et le développement.

Par ailleurs, elle apporte son éclairage lors des réunions de synthèse afin de contribuer à une compréhension de la situation familiale à ses collègues éducateurs spécialisés, psychologue et maîtresse de maison.

## La maîtresse de maison

- Intervient également auprès de toutes les familles que nous hébergeons. Elle leur apporte ses connaissances en matière de gestion des budgets, des règles d'hygiène et plus généralement d'organisation et de fonctionnement de la vie quotidienne.
- Anime des ateliers avec les femmes et les familles sur les thèmes ci-dessus.
- Participe aux réunions de synthèse où elle apporte ses observations sur les difficultés que les familles peuvent rencontrer.

## La psychologue

- Évalue la charge psycho-traumatique de la violence sur la personne.
- Soutient, dans un espace de parole neutre et confidentiel, l'élaboration sur l'histoire de vie de la personne et sur la violence subie.
- Repère les éléments de la personnalité et de la dynamique familiale de la personne.
- Évalue les éventuels troubles psychopathologiques.
- Élabore des propositions d'orientation.
- Mène des entretiens ponctuels à la demande de la personne ou d'un travailleur social dans le cadre d'évaluation clinique et d'orientation vers un partenaire.
- Co-anime un groupe d'expression auprès des femmes victimes de violences conjugales.
- Co-anime des ateliers à but thérapeutique.
- Participe aux réunions de synthèse en apportant son éclairage aux phénomènes intra psychiques en jeu.
- Participe à des séminaires concernant des thématiques cliniques générales et spécifiquement liés aux publics accueillis au CHRS « Stuart Mill ».

### 4. L'activité en synthèse

#### 4.1 Le Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion

##### Personnes suivies au SAUVI

Total : 64 personnes dont 35 femmes et 29 enfants.

Durée de séjour : 4 mois.

Taux d'occupation : 110,68 %

#### 4.2 Le Service d'Accueil d'Urgence

##### Personnes suivies au SAU

Total : 38 personnes dont 17 femmes et 21 enfants.

Durée de séjour : 5 mois.

Taux d'occupation : 109,12 %

La durée de séjour est sensiblement la même que l'année précédente. Cependant, nous avons été confrontés et le sommes encore début 2018 à une durée de séjour excessivement longue qui dépasse 1an ½ pour 2 femmes. Aucune proposition d'hébergement n'est proposée à ce jour.

#### 4.3 Le service d'appartements relais

Nous disposons d'un poste d'éducatrice spécialisée pour réaliser le travail d'accueil, d'accompagnement social et d'orientation, en relation avec le SIAO du département. Ce service compte 20 places

Personnes suivies : 10 adultes et 16 enfants.  
La durée de séjour : 10 mois (5 familles sont restées toute l'année).  
Taux d'occupation : 115,39%.

## 5. Partenariats

Une collaboration étroite de partenariat fonctionne avec le SIAO 78. C'est un partenaire déterminant avec lequel nous travaillons pour faciliter l'accès des familles que nous accueillons vers l'hébergement dans le cadre de l'urgence et vers le logement pour celles qui relèvent de l'insertion.

Par ailleurs, nous faisons appel à tous les services sociaux du bassin versaillais et départementaux selon les besoins.

## 6. Conclusion

L'activité du CHRS, internat et boutique, est conforme et même supérieure aux prévisions.

Le souhait que nous pouvons formuler concerne en particulier le SAUVI.

En effet, il reste 22 places d'hébergement qui sont financées par une subvention.

Nous espérons pouvoir les intégrer dans le financement de la dotation globale. Ce service de 38 places serait ainsi financé de manière pérenne pour accueillir femmes ou hommes avec leurs enfants dans le cadre des violences conjugales et familiales.

La totalité du personnel du CHRS souhaiterait que les 3 services soient regroupés en un même lieu. Cette demande est fondée sur une perspective d'amélioration du travail pluridisciplinaire qui caractérise l'ensemble de nos activités.

Des recherches ont été faites sur le bassin versaillais afin de trouver des locaux adaptés. Il s'avère que le coût au m2 est très au-dessus de nos ressources financières actuelles sans compter que nous n'avons pas trouvé de locaux pouvant correspondre à nos besoins. Nous ne perdons pas l'espoir que ce projet se réalise le moment venu. Cela apportera une réelle amélioration dans la coordination et la complémentarité des services.

Du fait de l'absence pendant toute l'année de la cheffe de service éducatif titulaire du poste, le travail lié au projet d'établissement s'en est trouvé suspendu.

Enfin, je voudrais saluer chaque membre du personnel de l'établissement qui, une fois de plus, a su en toutes circonstances manifester un grand professionnalisme et permettre ainsi de remplir l'ensemble de nos missions.

## 1) L'Activité Boutique

**2017**

MOIS	VISITES (accueils)	Entretiens	APPELS TELEPHONE RECUS ET REPERTORIES	Appels téléphoniques donnés à l'extérieur pour démarches hébergement et autres pour les visiteurs	Déplacements avec/chez la personne à L'extérieur	REUNIONS Démarches	Cont act autre Parte naire	DEPANNAGE Alim., hygiène transports timbres, enve	Domiciliations	Actes Demandeurs d'asile	Dossiers administratifs			Lett adm		TOTAL Actes PAR MOIS	
											Logements	Santé	Emploi	Dossier	courriers		
			Educateurs														
JANVIER	254	189	364	386	2	1	56	80	42	0	44	24	7	22	683	2 154	
FEVRIER	358	228	340	356	1	4	79	136	32	4	69	24	40	31	827	2 529	
MARS	375	255	370	308	1	4	45	113	33	3	71	12	3	24	797	2 414	
AVRIL	334	247	328	240	4	2	36	106	32	9	46	2	13	46	777	2 222	
MAI	296	219	345	314	1	2	41	99	20	3	10	16	7	43	833	2 249	
JUIN	286	232	352	278	1	2	30	110	31	3	7	2	13	26	762	2 135	
1er semest	<b>1 903</b>	<b>1 370</b>	<b>2 099</b>	<b>1 882</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>287</b>	<b>644</b>	<b>190</b>	<b>22</b>	<b>247</b>	<b>80</b>	<b>83</b>	<b>192</b>	<b>4 679</b>	<b>13 703</b>	
JUILLET	287	170	340	168	0	0	12	88	35	2	25	14	0	9	804	1 954	
AOUT	276	181	364	339	0	6	53	90	19	6	67	32	14	29	835	2 311	
SEPTEMBR	352	191	352	315	4	5	68	126	37	5	61	22	7	25	748	2 318	
OCTOBRE	391	311	367	440	3	7	69	119	45	1	35	31	5	19	915	2 758	
NOVEMBR	353	259	352	405	3	4	40	104	26	0	67	29	5	18	683	2 348	
DECEMBRE	311	214	342	214	2	2	18	86	29	0	44	16	2	14	677	1 971	
2e semest	<b>1 970</b>	<b>1 326</b>	<b>2 117</b>	<b>1 881</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>260</b>	<b>613</b>	<b>191</b>	<b>14</b>	<b>299</b>	<b>144</b>	<b>33</b>	<b>114</b>	<b>4 662</b>	<b>13 660</b>	
Total 2017	<b>3 873</b>	<b>2 696</b>	<b>4 216</b>	<b>3 763</b>	<b>22</b>	<b>39</b>	<b>547</b>	<b>1 257</b>	<b>381</b>	<b>36</b>	<b>546</b>	<b>224</b>	<b>116</b>	<b>306</b>	<b>9 341</b>	<b>27 363</b>	

### Comparatif/Actes et visites

Année	Visites	Actes
2013	5408	41788
2014	4928	39199
2015	4849	32622
2016	4209	32064
2017	3873	27363

### Détail actes courrier :

Sur **9341** actes **7248** actes correspondent à l'activité de la réception, du trie, du renvoi à l'expéditeur et du suivi du courrier aux personnes.

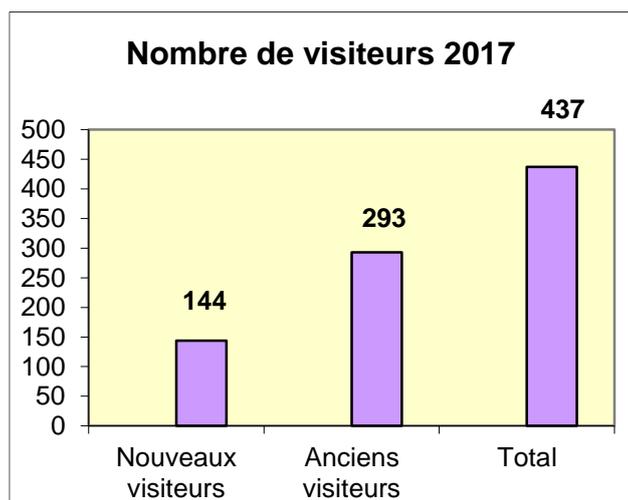
Ces actes sont réalisés par l'agent administratif.

**2093** autres actes correspondent à la distribution du courrier aux visiteurs suivie d'un entretien d'explication dans certains cas.

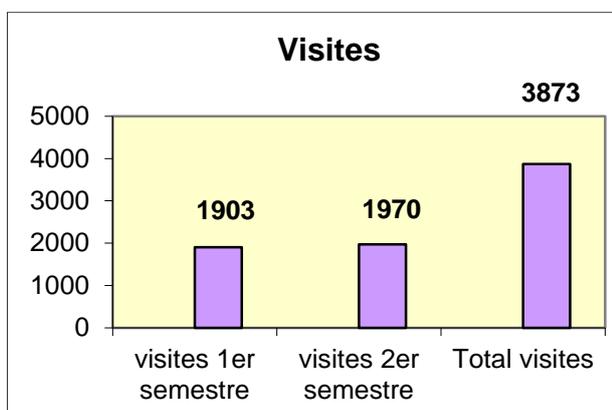
Ces actes sont réalisés par les éducateurs.

MOIS	Groupe 1 : Nombre de personnes venues pour la 1er fois en 2017							Groupe 2: Nombre de personnes déjà venues en 2016 et qui reviennent en 2017							Total 1 + 2 pers.	Nombre Visites mensuelles	MOIS
	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	Enfants		Total 1	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	Enfants		Total 2			
					G	F						G	F				
Jan.	8	2	0	0	0	0	10	88	37	6	2	2	0	135	145	254	Janv.
Fév.	4	4	1	0	2	2	13	66	12	3	0	1	2	84	97	358	Fév.
Mars	11	4	0	0	0	0	15	9	3	0	0	0	0	12	27	375	Mars
Avril	4	2	0	1	0	1	8	17	5	0	0	1	3	26	34	334	Avril
Mai	2	1	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	1	4	296	Mai
Juin	6	0	0	0	0	0	6	9	1	0	0	0	0	10	16	286	Juin
1e S.	35	13	1	1	2	3	55	189	59	9	2	4	5	268	323	1 903	1er Sem
Juil.	6	4	0	0	2	0	12	2	0	0	0	5	3	10	22	287	Juillet
Août	3	1	1	0	2	1	8	0	1	0	0	0	0	1	9	276	Août
Sept.	12	4	0	0	1	0	17	7	0	0	0	1	0	8	25	352	Sept.
Oct.	18	6	1	0	0	0	25	3	0	0	0	1	0	4	29	391	Oct.
Nov.	8	6	0	0	0	0	14	0	1	0	0	0	0	1	15	353	Nov.
Déc.	8	5	0	0	0	0	13	1	0	0	0	0	0	1	14	311	Déc.
2e S.	55	26	2	0	5	1	89	13	2	0	0	7	3	25	114	1 970	2e sem.
Total F	90	39	3	1	7	4	144	202	61	9	2	11	8	293	437	3 873	
	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	G	F	Pers.	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	G	F	Pers.	Total 1+2	Visites	
	nouv.	nouv.	nouv.	nouv.	Enfants		nouv.	anc.	anc.	anc.	anc.	Enfants		anciennes	Pers. dif	Total annuel	
2017	90	39	3	1	7	4	144	202	61	9	2	11	8	293	437	3873	
%	20%	9%	1%	0%	2%	1%	33%	46%	14%	2%	0%	3%	2%	67%	100%		

437 personnes différentes ont été accueillies en 2017 à la Boutique sociale. Environ 160 personnes ont dû être réorientées vers d'autres structures. 27363 actes ont été réalisés pour ces personnes en 2017.

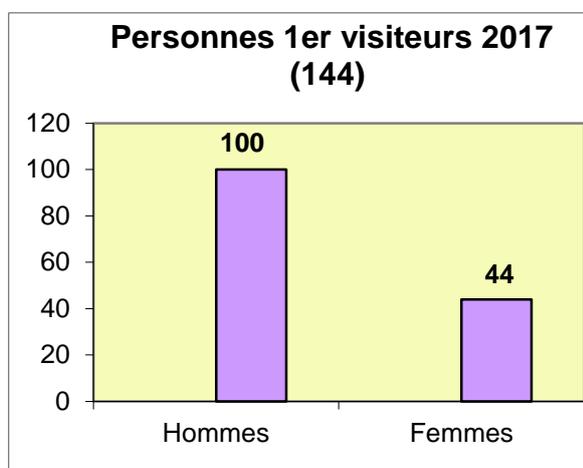


**437 personnes différentes sont passées à la boutique sociale en 2017**



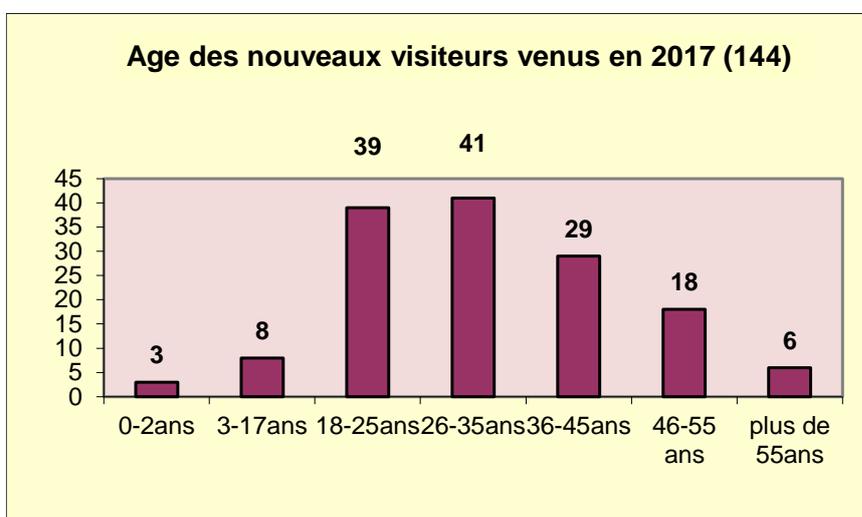
**Il y a eu 3873 visites en 2017 à la boutique sociale.**

**Remarque : une même personne vient en visite x fois au cours de l'année**

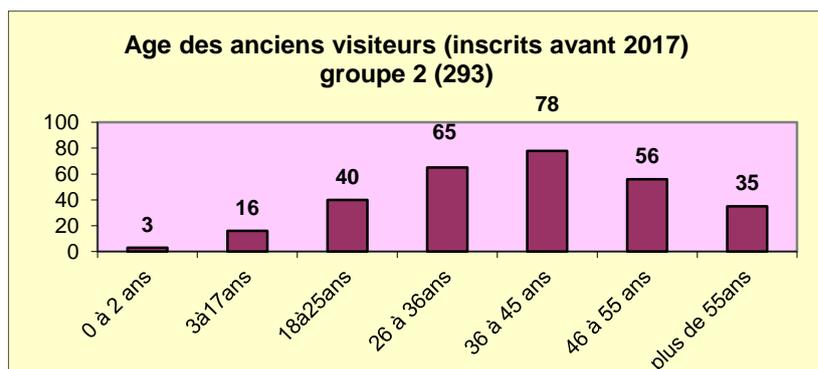


**144 Nouveaux visiteurs de l'année 2017**

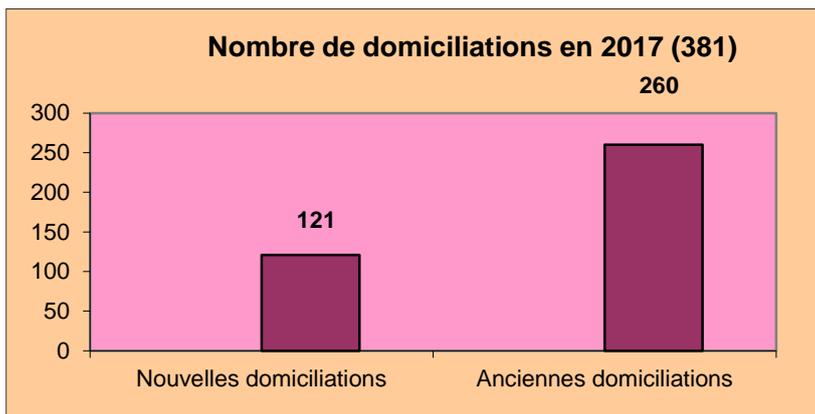
NATIONALITE : NOUVEAUX VISITEURS (1er groupe)				2017
Continents	Pays	Hommes	Femmes	Total
Afrique septentrionale	Algérie	35	6	41
	Maroc	2	9	11
	Tunisie	0	1	1
<b>Total</b>		<b>37</b>	<b>16</b>	<b>53</b>
Europe	Portugal	1	0	1
	Italie	1	1	2
	France	10	1	11
	Angleterre	1	0	1
<b>Total</b>		<b>13</b>	<b>2</b>	<b>15</b>
Europe de l'est	Roumanie	1	0	1
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Asie	Pakistan	2	0	2
	Tibet	4	5	9
	Bangladesh	3	0	3
	Afganistan	1	0	1
	Sri lanka	1	0	1
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>5</b>	<b>16</b>
Afrique Noire	Cameroun	6	7	13
	Sénégal	2	2	4
	Mali	5	0	5
	Guinée	3	2	5
	Nigéria	3	0	3
	Côte d'Ivoire	9	5	14
	Angola	0	1	1
	Centre Afrique	2	0	2
	Congo	3	2	5
	Mauritanie	3	0	3
	Burkina Faso	0	2	2
<b>Total</b>		<b>36</b>	<b>21</b>	<b>57</b>
Autres pays	Brésil	2	0	2
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Total Général</b>		<b>100</b>	<b>44</b>	<b>144</b>



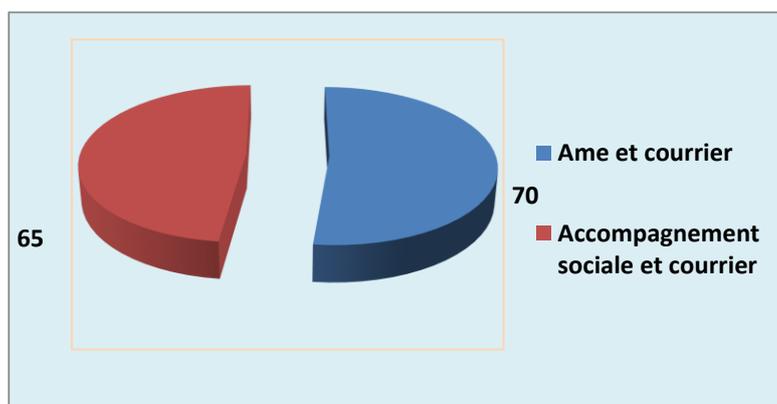
NATIONALITE : ANCIENS VISITEURS (2 <sup>ème</sup> groupe)					2017
Continents	Pays	Hommes	Femmes	Total	
Afrique septentrionale	Algérie	80	13	93	
	Maroc	13	5	18	
	Tunisie	2	0	2	
	Mauritanie	2	0	2	
Europe	France	43	16	59	
	Espagne	1	1	2	
	Italie	8	0	8	
	Portugal	1	0	1	
ASIE	Pakistan	3	1	4	
	Sri Lanka	1	0	1	
	Tibet	16	12	28	
	Chine	1	1	2	
	Inde	3	0	3	
	Bangladesh	0	2	2	
	Afganistan	1	0	1	
	Birmanie	1	0	1	
Océanie	Madagascar	1	0	1	
Europe de l'Est	arménie	1	1	2	
	ukraine	1	0	1	
	Roumanie	1	2	3	
	Kosovo	1	0	1	
	Bielorussie	1	0	1	
	Pologne	1	0	1	
	Moldave	4	1	5	
	Géorgie	1	0	1	
	Croatie	1	0	1	
	Serbie	1	0	1	
	Russie	1	0	1	
	AFRIQUE Noire	Congo	6	1	7
Gabon		1	0	1	
Somalie		1	0	1	
Soudan		1	0	1	
Cameroun		2	6	8	
Sénégal		8	2	10	
Guinée		3	1	4	
Erythrée		1	0	1	
Ghana		1	0	1	
Côte d'Ivoire		4	6	10	
Amerique	Amerique	1	0	1	
<b>TOTAL</b>		<b>222</b>	<b>71</b>	<b>293</b>	



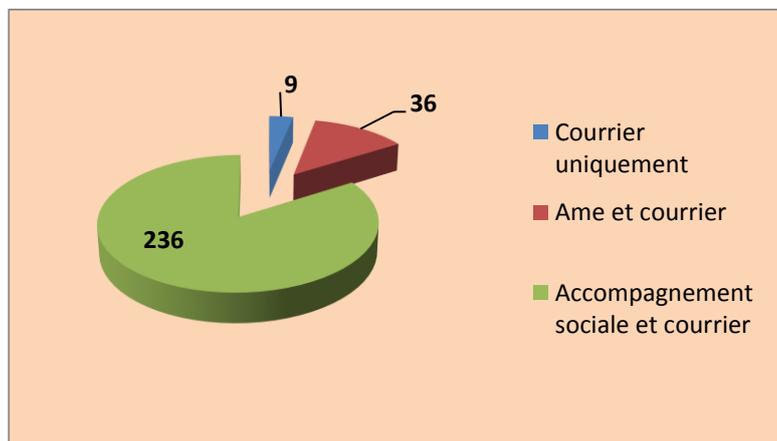
## 2) Domiciliations



### a) Motifs 1ères domiciliations 2017



### b) Motifs Renouvellements de domiciliations 2017



## 3) Demandeurs d'Asile en 2017

Le CHRS STUART MILL n'a plus d'agrément de domiciliation pour les demandeurs d'asile à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

L'Association COALLIA de Limay(78) devient officiellement la structure d'accueil des demandeurs d'asile des Yvelines. Aucun demandeur d'asile accueilli en 2017.

Seule une personne ancienne continue à être suivie pour quelques démarches administratives : un guinéen.

## 2) Activité internat

### a) Appartements relais (20 places)

#### Entrée 2017

**1 famille** est entrée en 2017 (1 couple+3 enfants) = **5 personnes**

#### Sortie 2017

**1 famille** est sortie en 2017 (1 femme + deux enfants) = **3 personnes**

#### **Familles présentes au 31 décembre 2017 :**

**6 familles** étaient présentes au 31 décembre 2017 = 3 couples et 3 femmes seules et 14 enfants (7 filles (dont une naissance en cours de séjour) et 7 garçons) = **23 personnes**

1 couple avec 2 enfants  
1 couple avec 3 enfants  
1 couple avec 3 enfants  
1 femme avec 2 enfants  
1 femme avec 3 enfants  
1 femme avec 1 enfant

#### Suivies 2017

Familles présentes au 31 décembre 2017 + familles sorties en 2017 = **26 personnes**

#### Etude détaillée des familles suivies en 2017

**7 familles** (3 couples + 4 femmes seules avec enfants) 10 adultes et 16 enfants dont (9 garçons et 7 filles) = **26 personnes**

#### 1. Origine géographique des familles

**6 familles des Yvelines(78)** : - Elancourt (1) - Rambouillet(1) - Plaisir(1) - Poissy(1) - Les Muraux(1) - (Conflans ste Honorine(1)

**1 famille d'un autre département : Eragny(95)**

#### 2. Nationalité et Age des adultes(10)

**Nationalité Française : 1**

Autres Nationalités : **9** - Sénégal (1) - Guinée (1) - Comores (1) - Maroc (3) - Portugal (2) - Congo (1)

**Age** : 25-35 ans (3) - 36-44 ans (5) - 45-60 ans (2)

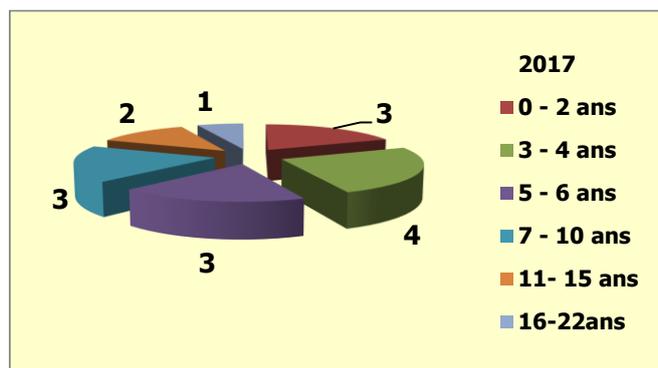
#### 3. Situation Familiale(10)

Couples : **6 personnes** dont 4 (Mariés) et 2 (Vie maritale)

Familles monoparentales : **4 personnes** (4 femmes seules) dont - 1 (divorcée) - 2 (mères célibataires) - 1 séparée

#### 4. Enfants

##### Age des 16 enfants suivis en 2017



#### 5. Domicile précédent (7 familles)

Parents/amis : 2 - Service d'hébergement d'urgence : 2 - Hôtel : 3

#### 6. Origine de la demande 7 familles

SIAO : 5 - Service d'urgence CHRS STUART MILL : 2

#### 7. Procédure Judiciaire :

Avocat : 1 - autres procédures judiciaires : 2

#### 8. ETUDE-FOMATION-EMPLOI(10)

a) Niveau d'études : primaire : 7 - secondaire : 2 - universitaire : 1

b) Travail : cdi : 4 - cdd : 1 - intérim : 1 - sans emploi : 4

c) Type de ressource : salaire : 6 - RSA : 2 - prime d'activité : 1 pension alimentaire : 1

d) Couverture Sociale et prestation sociale : CMU : 4 - sécurité sociale personnelle : 1 - CAF : 8

#### 9. L'Après hébergement (1 famille sortie)

Logement autonome : 1

#### 10. Durée moyenne de séjour de la famille sortie en 2017 : 1 mois

#### 11. Durée moyenne des familles suivies en 2017 : 10 mois

## **b) Le Service d'Accueil d'Urgence (16 places)**

### **Entrées 2017 :**

**9 femmes** (9 femmes avec enfants)

**11 enfants** (7 garçons et 4 filles)

### **Sorties 2017 :**

**10 Femmes** (10 femmes avec enfants)

**12 enfants** (5 garçons et 7 filles)

### **Familles présentes au 31 décembre 2017 :**

**7 femmes** (7 femmes avec enfants)

**9 enfants** (6 garçons et 3 filles)

### **Suivies 2017**

Familles présentes au 31 décembre 2017 + familles sorties en 2017 = 17 familles

**17 adultes et 21 enfants (11 garçons et 10 filles) = 38 personnes**

#### **◆ Origine des demandes**

SIAO : 17

#### **◆ Provenance géographique des familles suivies**

**Yvelines : 16** Maurepas - Les Mureaux - Mantes la Jolie - Chanteloup les vignes(3)  
La Celle st Cloud - Plaisir(2) - Trappes - Versailles - Houilles  
St Germain en laye - Sartrouville - Mantes la ville-Guyancourt

**Autres Départements d'île de France : 1** - Clamart(94)

#### **◆ Age des femmes suivies (17)**

18-24 ans : **0** - 25 -35 ans : **13** - 36-44 : **3** - 45-55 : **1**

#### **◆ Temps de séjour (des sortants)-(10 femmes)**

1 à 20 jours : **1** 21 à 95 jours : **4** 96 à 150j : **1** 151 à 250 jours : **3** 251 à 310j : **1**

#### **Durée moyenne du temps de séjour des femmes sorties :**

Séjour le plus court : 12 jours      Séjour le plus long : 309 jours (10 mois)

#### **◆ Situation familiale(17)**

- Mariées : 0
- célibataire : 9
- Séparée : 8

#### ◆ Nationalité des femmes(17)

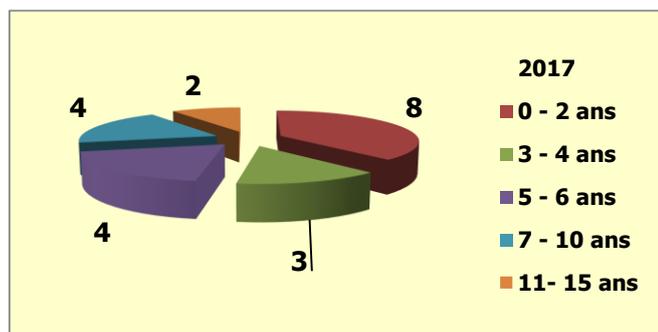
Femmes françaises : 8

Femmes étrangères : (Algérie(1) - Maroc(1) - Gabon(1) - Congo(2) - Ivoirienne(2)  
Sénégal(1) - Ukraine(1)

#### ◆ Les enfants suivies :

**21 enfants dont 10 filles et 11 garçons**

##### **Age des enfants(21)**



Moyenne d'âge des enfants accueillis :

- Le plus jeune avait 1 an
- Le plus âgé avait 15 ans

#### ◆ Etudes/Emploi/Formation et ressources

**Formation : 1**

**Emploi : 6 femmes étaient en situation d'emploi**

**Chômage : 10 dont 1 en arrêt maladie**

**Ressources/Prestation : RSA : 1 - salaire : 6 - caf : 7 - ARE : 1 - PAJE : 1**

#### Couverture Sociale

CMU/CMUC : 13 - Sécurité sociale régime générale : 4

#### ◆ Démarches juridiques

Aide juridictionnelle : 4

Autres : 2 : (procédure de divorce(1) - ordonnance JAF(1)

Avocat : 1

#### ◆ Destination des femmes à la sortie du S.A.U

10 femmes (dont une mise à l'abri) sont sorties en 2017 dont 6 sont rentrées en 2016 et sorties en 2017 et 4 rentrées en 2017 et sorties en 2017

- Vers structures éclatées orientées par le SIAO :
  - ❖ Appartement dispositif Soli bail : 2
  - ❖ CHRS (Appartement d'insertion) : 1
- Vers un appartement autonome : 4

- Retour au domicile conjugal : **1**
- Hébergement chez un tiers (ami/famille) : **2**

**Durée moyenne du temps de séjour des familles suivies : 5 mois**

**Durée moyenne du temps de séjour des familles sorties : 5 mois**

### **3) Activité Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion (projet PTSH (22places)**

#### **Entrées 2017 :**

21 familles sont entrées en 2017 (10 femmes seules, 1 femme seule enceinte et 10 femmes avec enfants (16 enfants dont 10 filles et 6 garçons) = **37 personnes**

#### **Sorties 2017 :**

23 familles sont sorties en 2017 (8 femmes seules, et 15 femmes avec enfants (20 enfants dont 10 filles (dont une naissance en cours de séjour) et 10 garçons = **43 personnes**

#### ***Remarque* :**

- ❖ 12 femmes entrées en 2016 sont sorties en 2017
- ❖ 11 femmes sont entrées en 2017 sont sorties en 2017 dont 2 femmes étaient mises à l'abri (2h pour l'une et 12j pour l'autre)

#### **Familles présentes au 31 décembre 2017 :**

12 familles sont présentes au 31 /12 /2017 : **7** femmes seules, et **5** femmes avec enfants (**9** enfants dont 6 filles (*dont 2 naissances en cours de séjour*) et 3 garçons) = **21 personnes**

#### **Suivies 2017**

Familles présentes au 31 décembre 2017 + familles sorties en 2017 = 21 personnes + 43 personnes = **64 personnes**

#### **Etude détaillée des familles suivies en 2017**

**35** adultes et **29** enfants (16 filles et 13 garçons) = **64** personnes

#### **1. Origine géographique des familles suivies (35 familles)**

##### **- 33 familles des Yvelines :**

Chanteloup-les-Vignes(1) - Conflans Ste Honorine (2) - Guyancourt (2) - Le Chesnay(1) - Louveciennes(1) Mantes la jolie (2) - Mantes la ville(2) - les Clayes sous-bois(1) Plaisir(7) - Poissy(1) - Versailles(2) - Montesson(1) Sartrouville(2) - Trappes(4) - Elancourt(2) - La Celle st Cloud(1)

##### **- 2 familles d'autres départements de l'île de France**

Bondy (93) – Montreuil (93)

## 2. Nationalité des adultes

Française : 15

Autres Nationalités : 20

Algérie (2) – Congo (1) - Maurice(2) – Cameroun (1) Maroc (2) - Malgache (1) - Niger (2) - Sénégal (5) - Sri Lanka (1) – Mali (1) – Comores (1) – Espagne (1)

## 3. Situation Familiale et âge des femmes

### 🚦 Age des adultes(35) :

18-24 ans : 9 - 25-35 ans : 15 - 36-44ans : 8 - 45-55 : 2 - 56-65 ans : 1

### 🚦 Situation familiale (35):

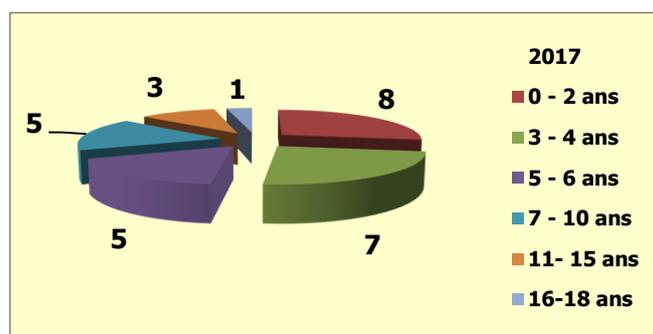
Femmes séparées : 21 - Femmes divorcées : 2 - Femmes célibataires : 11 - en couple : 1

### 🚦 Niveau d'études(35)

Universitaire : 6 - BTS : 2 - BEP : 4 - BAC : 8 Collège : 4 - CAP : 2 Primaire : 9

## 4. Enfants

### Age des 29 enfants suivis en 2017



## 5. Raison du départ du domicile (23 familles)

🚦 **Violence conjugale** : 18

🚦 **Violence familiale** : 3

🚦 **Violence conjugale et familiale** : 2

D'autre part beaucoup d'entre elles ont subi, des violences psychologiques, morales, sexuelles, psychiques ou physiques.

Beaucoup sont en démarches juridiques : Aide juridique : 5 - Procédure de divorce : 1 - Procédure Jaf : 3

## 6. Origine de la demande (familles)

SIAO Urgence : 23

## 7. FOMATION-EMPLOI/prestations diverses(23)

En situation d'emploi : 11 - dont CDI : 5 - CDD : 3 - Intérim : 2 - Vacation : 1

Formation	2
Chômage	1
Sans emploi	9

Caf : 12 - Accompagnement Global Caf : 1 - RSA : 6 - RSA Socle : 1 prime d'activité : 1 - PAJE : 1 - ASF : 1

## 8. L'Après hébergement des familles sorties (23)

CHRS Accueillir dispositif Olympe : 1 - CHRS LA Marcotte : 1 - CHRS Nouvelle étoile : 1

Adoma : 1 - FJT : 3 - ALJT : 1 - Soli bail : 2

Logement autonome Social : 2 - Retour au domicile conjugal : 2 - Décès : 1

Parents/Amis : 6 - CME Montreuil AVVEJ : 1 - SNL : 1

## 9. Temps de séjour des sortants (23)

1 à 20 jours : 5      21 à 95 jours : 4      96 à 150j : 5      151 à 250 jours : 7  
251 à 295j : 2

**Durée moyenne du temps de séjour des personnes suivies : 4 mois**

**Durée moyenne du temps de séjour des personnes sorties : 3 mois**

Le service d'Accueil d'urgence « Stuart Mill » a reçu encore quelques appels directement, ils sont dirigés ensuite vers la plateforme SIAO Urgence/ Insertion.

## 10. appels téléphoniques : provenant de :

(5 Assistantes Sociales - 1 Directrice Petite Enfance - 1 Travailleur Social ACR - Elle-même - La mère d'une femme en V Conjugale - SIAO 78)

- **9 appels** concernaient **un problème de violences conjugales**
- **1 appel** concernait **un problème de violences familiales**

### Provenance des appels

**10** appels des Yvelines

Toutes les personnes accueillies dans les trois services d'hébergement sont inscrites dans le logiciel **SI SIAO** ainsi les entrées et les sorties restent visibles par tous les partenaires de l'hébergement ce qui facilite ainsi les orientations vers les places libres des différentes structures d'hébergement.

**SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE  
ESPACE ADOLESCENTS 91**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

**3 impasse Christophe Colomb  
91000 EVRY  
Téléphone : 01 60 87 17 00  
Télécopie : 01 60 77 39 52  
e-mail : espace.ado91@avvej.asso.fr**

**MÉTRO:** RER D4  
Gare Le BRAS de FER – Evry Genopole  
**AUTOBUS:** 401 – 402 – 404 (d'Evry centre)

---

**ACCUEIL :**

24 / 24 H - 365 jours / an  
30 adolescents et jeunes majeurs des deux sexes.  
Hébergement dans un réseau d'Assistants Familiaux ou en appartement.

---

**MISSION :**

Espace Adolescents a pour mission d'accueillir en urgence des mineurs à partir de 12 ans et des jeunes majeurs en danger, tout au long de l'année. Il est donné priorité aux adolescents et jeunes majeurs du département de l'Essonne. Le travail s'articule autour de trois axes :

- Accueillir en urgence,
- Observer et évaluer les difficultés du jeune et de sa famille,
- Construire un projet d'avenir le plus adapté possible, le concrétiser avec le jeune, sa famille dans la mesure du possible, et les partenaires.

Le service est doté d'un service pédagogique qui accueille en journée les jeunes non scolarisés.

Toute la difficulté de l'accueil d'urgence consiste à engager une prise en charge Pluri-professionnelle intensive lors d'une période de crise, à en faire une évaluation afin d'aboutir rapidement à une orientation réfléchie et concertée entre les différents intervenants.

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

Agrément Aide Sociale à l'Enfance 12 à 21 ans – Arrêté du 11/10/1996 n° 96 02 685  
Extension (hébergement en appartement) 16 à 21 ans - Arrêté du 10/02/2005 n° 2005 007 49

---

**STRUCTURE :**

**Direction :** Fabienne BROUSSE BRUNEL  
**Chef de service :** Jean-Pierre PERON

**Effectif :** 1 chef de service éducatif et pédagogique, 1 coordinateur, 9 éducateurs spécialisés, 1 apprenti éducateur spécialisé, 3 éducateurs scolaires, 1 conseillère d'orientation, 1 psychologue, 1 économiste, 1 comptable (0,942 tps), 2 secrétaires, 1 cuisinier, 1 accompagnateur/homme d'entretien, 15 à 20 assistants familiaux pour l'accueil.

## **Du milieu de la tempête qui me déracine, me dépossède de mon identité, je veux parfois revenir à l'origine - à mon origine. - Roland BARTHES -**

Fabienne BROUSSE BRUNEL, Directrice

---

L'année 2017 s'achève. Ce fût une année encore bien animée.

L'équipe pluridisciplinaire accueille 32 adolescents âgés de 12 à 21 ans, des mineur(e)s, des jeunes majeur(e)s en situation de rupture familiale, en situation de danger moral ou physique, des mineurs non accompagnés. L'accueil se réalise en urgence, sur décision judiciaire ou administrative et ce, 365 jours par an.

Espace Adolescents propose deux types d'hébergement, au domicile d'assistants familiaux et en appartements partagés.

Cette année, nous avons vécu deux semestres bien différents ; un premier semestre plutôt calme et un second plus qu'agité où la tempête a fait rage.

En effet, nous avons eu de nombreuses nuits sans sommeil avec des fugues, de nombreuses dégradations dans nos locaux commises par les jeunes et des méfaits divers et variés au domicile des assistants familiaux et au sein de l'établissement.

Contre vents et marées, Espace Adolescents a continué de vivre et plusieurs événements festifs ont ponctué cette année 2017.

Cette année, ce sont 80 jeunes qui ont provoqué ce tourbillon et nous avons constaté que, malgré les modes d'hébergement individualisés (assistants familiaux et appartements partagés), la vie en groupe est bien compliquée et pleine d'implication dans le quotidien de tous. Alors même que cette vie de groupe se déroule uniquement sur les temps de présence des jeunes sur le pôle pédagogique ou via leurs téléphones portables.

La vie en groupe témoigne d'un processus qui, dès que nous sommes en contact avec d'autres personnes, nous conduit à adopter souvent des réactions différentes envers l'une ou l'autre.

En tant qu'adultes, nous avons plus ou moins les moyens de nous rendre compte de notre perception de l'autre et de celle que les autres ont de nous. Mais même à ce niveau, les autres ou le groupe agit sur nous, que ce soit consciemment ou inconsciemment. Et ceci, même si nous savons qui nous sommes ou croyons le savoir.

En tant qu'adulte, notre identité est plus ou moins construite...

Mais imaginez, ou rappelez-vous l'âge de l'adolescence, où l'on ressent une sorte de grand vide identitaire après avoir rejeté les idéaux de ses parents. Ce grand vide, l'adolescent cherche à le remplir, à le construire lui-même pour pouvoir être quelqu'un. Ce processus, appelé construction de l'identité, est essentiel et fait partie du processus plus global de socialisation.

Et bien sûr, à l'adolescence, ce processus prend une place plus particulière au sein du groupe de pairs que le jeune fréquente. L'adolescent prête plus d'importance à ses copains qu'aux adultes qui l'entourent.

A cet âge Le groupe de pairs a, une énorme influence sur la socialisation de ses membres et cela prend tout son sens au sein d'un établissement ; le placement à l'adolescence n'est pas non plus sans conséquence, le collectif est pourtant réduit à Espace Adolescents mais suffisant pour que ce phénomène de « vie de groupe » ait pris toute son ampleur en 2017. Les adolescents en établissements ne choisissent pas leurs pairs, un peu comme à l'école, mais ils partagent une partie de leur temps avec.

Dans ce contexte, le groupe peut tout aussi bien être un support positif au développement social du jeune qu'être, dans certaines conditions, un lieu d'angoisses et de souffrances ou un lieu qui se prête à certaines formes de dérives et nous avons vécu cela aussi bien en positif qu'en négatif.

Le groupe de vie à Espace Adolescents est composé de trente-deux jeunes vivant parfois des difficultés d'adaptation dans leurs relations sociales et familiales.

D'une part, ces difficultés peuvent les amener à adopter des attitudes qui engendrent des actes antisociaux. Les six derniers mois de l'année ont vu une douzaine d'extincteurs dégoupillés, un autre vidé totalement sur une jeune fille, des dégradations, des vols de clefs dans l'établissement, le vol de la voiture d'une assistante familiale et des fugues en petits groupes ou seul(e).....

D'autre part, les adolescents expriment parfois leur mal-être par la violence et l'agressivité ainsi que par la consommation de produits toxiques, nous avons vécu tout cela.

Une partie de ce petit groupe était dans une dynamique négative, dans une surenchère de bêtises entre eux avec le défi de qui d'entre eux fera la pire ! La plus importante aux yeux des autres, qui sera le leader du groupe ?

Cette année, contrairement aux années passées, les auteurs de méfaits étaient plutôt des garçons.

Evidemment, nous avons pu observer que leurs comportements étaient totalement différents au sein du groupe de pairs que lorsque l'on se trouvait en situation individuelle avec l'un d'entre eux. Mais le groupe est aussi à d'autres moments un lieu de socialisation. Dans l'établissement, nous portons une attention particulière à la scolarité.

En effet, nous sommes dotés d'un pôle pédagogique, espace qui reçoit les jeunes déscolarisés en journée, véritable lieu de remobilisation scolaire, ils viennent pour travailler un projet de retour vers une formation ou une scolarité. Pendant les congés scolaires, les éducateurs scolaires proposent différentes activités (sportives, culturelles, ludiques...). Le groupe devient alors un lieu de socialisation et de découvertes.

L'accueil de mineurs non accompagnés en nombre plus important depuis juin 2017 a permis de trouver une certaine sérénité sur cet espace de jour.

La réussite scolaire est un facteur prioritaire d'intégration sociale. De ce fait, elle est l'un des axes fondamentaux de notre accompagnement éducatif, qui se décline sur plusieurs niveaux :

- Un travail d'accompagnement quotidien à la remobilisation par les éducateurs ;
- Un accompagnement et un soutien scolaire individualisé ;
- Un accompagnement à la réflexion et à la construction du projet d'avenir (partenariat avec différentes entreprises pour découvrir des métiers en réalisant des stages d'immersion) ;
- Un atelier cuisine au sein de l'établissement où les jeunes découvrent le métier de cuisinier mais aussi le travail lié au service en salle.

Si certains adolescents accueillis sont scolarisés, certains peuvent être en situation de rupture scolaire dès leur arrivée ou au cours de leur prise en charge. L'établissement pourra alors être le relais transitoire avant le retour vers « les chemins de l'école » sans pour autant se substituer aux institutions scolaires.

La vie collective avec ses frustrations et ses joies permet aux jeunes de s'exercer aux différentes tâches qu'impose toute vie en commun (négocier ses demandes, admettre les différences, se situer par rapport aux autres, tisser un réseau d'interactions).

Le groupe les amène à reconnaître ce qu'ils sont aux yeux des autres tout en percevant ce que les autres représentent pour eux-mêmes. Par les frictions, les désunions et les

réconciliations quotidiennes, chacun rejoue les aléas de la communication qu'il a pu subir dans les systèmes familiaux et autres, tout en modifiant certaines réponses.

Cette vie collective permet aussi l'apprentissage de multiples fonctions inhérentes à la vie collective. La prise de responsabilité, l'acceptation transitoire d'être dirigé par un adulte, l'écoute mutuelle, la prise de conscience de la pesanteur des non-dits, la réflexion sur les processus hiérarchiques qui s'établissent sont des fonctions que le jeune peut intégrer au sein du pôle pédagogique.

Le collectif est un lieu de réalisation d'activités qui soudent les jeunes en vue d'un objectif commun. De plus, cela évite qu'un laisser-aller conflictuel ne s'installe entre eux. C'est ainsi que les activités réalisées prennent tout leur sens ; la cuisine, le service en salle ainsi que les ateliers créatifs, c'est ainsi que les jeunes se sont investis dans la création de tableaux pour le service des salaires de la direction générale de l'AVVEJ ; ils ont aussi construit une cabane à insectes.... Cela leur permet d'être dans du concret avec un objectif final et surtout que leurs productions soient à la vue de tous et aient une utilité.

Le groupe est un lieu d'expression ; il crée des conditions d'écoute, d'empathie mutuelle, qui favorise les désirs d'expression de chacun. L'adolescent peut faire l'expérience enrichissante de pouvoir émettre des messages qui non seulement sont écoutés, mais débouchent sur des transformations effectives. Les groupes de paroles sont mis en place une fois par mois ; c'est l'occasion pour eux d'aborder différents sujets, d'en échanger et de se confronter aux propos des autres adolescents ; c'est aussi dans ce cadre qu'ils réalisent un journal « EA NEWS » ; ce travail d'écrit est avant tout un travail d'équipe et de collaboration.

Le groupe est un lieu de rencontre. Il permet d'échapper à la solitude, de se découvrir des compagnons, de connaître un certain niveau de convivialité par l'intermédiaire des repas, des jeux et d'activités réalisées. De plus, il peut devenir un lieu où le jeune se sent accepté dans sa manière d'être et dans sa manière de faire. Ainsi, chaque adolescent peut se rendre compte de son potentiel ; pour les uns il sera sportif, pour d'autres, artistique... Dans cet espace chacun se trouve ainsi valorisé.

## Quelques chiffres

---

Espace Adolescents 91 accueille prioritairement des jeunes dans le cadre d'une prise en charge ne pouvant être différée dans le temps et jamais placés à l'Aide sociale à l'Enfance. 61% sont des primo accueils à l'Aide Sociale à l'Enfance.

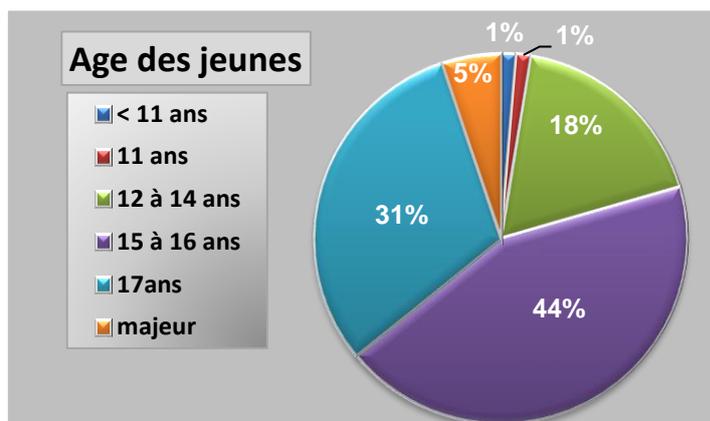
Pour 16% d'entre eux, nous les accueillons dans « la continuité d'un parcours ASE », souvent suite à des ruptures de placement. Nous allons tout faire pour ne pas être une nouvelle fois dans la spirale de la rupture de placement, ce sont souvent des jeunes dans des situations complexes avec un passé lourd et long à l'ASE.

23% sont des mineurs non accompagnés. L'objectif premier est d'instaurer une relation de confiance et de gérer leurs situations administratives.

## LES JEUNES ACCUEILLIS EN 2017

	2015		2016		2017	
<i>Nombre de situations au cours de l'année</i>	84		82		80	
	FILLES 49	GARCONS 35	FILLES 39	GARCONS 43	FILLES 37	GARCONS 43
<i>Admissions au cours de l'année</i>	62		56		54	
	FILLES 38	GARCONS 24	FILLES 30	GARCONS 26	FILLES 27	GARCONS 27
<i>Jeunes présents au 01/01 de l'année</i>	22		26		26	
	FILLES 12	GARCONS 10	FILLES 9	GARCONS 17	FILLES 10	GARCONS 16
<i>Jeunes présents au 31/12 de l'année</i>	26		26		29	
	FILLES 9	GARCONS 17	FILLES 10	GARCONS 16	FILLES 10	GARCONS 19

## AGE DES JEUNES EN 2017 EN POURCENTAGE



On constate que 93% avaient entre 12 et 17 ans contre 91% en 2016, la tranche d'âge 17 ans est passée de 20% en 2016 à 31% en 2017.

Durant l'année 2017, nous avons été sollicités 234 fois pour des accueils.

## DUREE et MOYENNE DES SEJOURS

	Jeunes accueillis au cours de l'année	Nombre de journées de présence	MOYENNE	
2015	84	8775	104,5 jours	3,5 mois
2016	82	10139	123,6 jours	4,1 mois
2017	80	10237	128,0 jours	4,3 mois

La durée moyenne des séjours reste stable, bien que 7% des jeunes soient restés plus de 12 mois dans l'établissement, 30% sont restés moins de 6 mois.

## L'ACCUEIL FAMILIAL

Depuis novembre 2017, notre capacité d'accueil est dorénavant de 32 jeunes. 22 d'entre eux sont hébergés au domicile d'assistants familiaux au lieu de 24 auparavant. L'activité de l'accueil familial en 2017 a été de 95,73% soit 7883 journées ; elle était de 98,01% en 2016 pour 24 adolescents.

## ***Moi, assistant familiale... ou tuteur de résilience ?***

Loredana Draoui - Assistante Familiale

---

*« Il arrive souvent qu'un enfant blessé rencontre un substitutif familial qui éprouve du plaisir à s'en occuper ».(1) Les études que j'ai faites autour de la résilience, m'ont appris que la résilience s'appuie « sur des caractéristiques propres au sujets (mécanismes de défense, éléments de personnalité, aspects cognitifs...), mais également sur celles de son environnement relationnel (appui familial, social, des pairs, de la communauté...). »*

C'est vrai que dans la vie de tous les jours nous, les assistantes familiales, sommes soumises à des tâches parfois pas très valorisantes : ranger, préparer les repas, nettoyer la maison, faire les courses...

Mais quand je commence à perdre le sens de ce que je fais, je me remémore l'histoire raconté par Boris Cyrulnik. Elle raconte qu'en se rendant à Chartres, Péguy voit sur le bord de la route un homme qui casse des cailloux à grands coups de maillet. Son visage exprime le malheur et ses gestes la rage.

*Péguy s'arrête et demande : « Monsieur, que faites-vous ? »*

*« Vous voyez bien, lui répond l'homme, je n'ai trouvé que ce métier stupide et douloureux. » Un peu plus loin, Péguy aperçoit un autre homme qui, lui aussi, casse des cailloux, mais son visage est calme et ses gestes harmonieux.*

*« Que faites-vous, monsieur ? », lui demande Péguy.*

*« Eh bien, je gagne ma vie grâce à ce métier fatigant, mais qui a l'avantage d'être en plein air », lui répond-il.*

*Plus loin, un troisième casseur de cailloux irradie de bonheur. Il sourit en abattant la masse et regarde avec plaisir les éclats de pierre.*

*« Que faites-vous ? », lui demande Péguy.*

*« Moi, répond cet homme, je bâtis une cathédrale ! ». (2)*

A l'instar du casseur de cailloux qui irradie de bonheur, nous aussi nous pouvons répondre « Nous, nous bâtissons une cathédrale ! ».

Tel que Cartry, je me sens un peu « ouvrier bâtisseur d'enfants » et « *bien qu'un enfant vaille plus qu'une cathédrale, on le construit avec les pierres modestes du quotidien. Pierres angulaires de la vie affective et psychique que sont la parole banale, les bisous, la cuisine, les devoirs du soir, les parties de foot, la lessive triviale, les fous-rires et les larmes* ». (3)

Mise à part les bisous je vis cela depuis quatre ans désormais, avec une extrême attention à la qualité et au sens des gestes de tous les jours.

(1) *Cyrułnik B., Sauve-toi, la vie t'appelle, Paris 2012, Ed. Odile Jacob*

(2) *Cyrułnik B., Parler d'amour au bord du gouffre, Paris, 2004, Ed. Odile Jacob, page 35*

(3) *Cartry J., Petite chronique d'une famille d'accueil, Paris, 2005, Ed. Dunod*

## L'ACCUEIL EN APPARTEMENT PARTAGE

L'activité réalisée en 2017 est de 113,12% soit 2354 journées (102,59% en 2016).

Depuis Novembre 2017, nous hébergeons 10 jeunes dans 5 appartements de type F3 dont dispose le service. Ils sont aujourd'hui tous situés à moins de 10 minutes à pied d'Espace Ados, ceci afin de faciliter le suivi éducatif et le passage des jeunes sur le service, et à proximité de la gare du Bras de fer et d'un arrêt de bus.

Au sein de l'établissement, nous disposons de différents lieux permettant selon les cas, un accueil individuel (entretien dans un bureau) ou collectif (salle avec canapé et divers jeux). Des rendez-vous formels sont fixés, les adolescents passent aussi spontanément au service.

### **Regard d'éduc**

Delphine Goux – Educatrice spécialisée

---

« Appartement Espace Ados Bonsoir ! »

Cette phrase, chaque éducateur d'Espace Adolescents l'entend lors des appels téléphoniques du soir. Dernier lien de la journée avec le service, avant de raccrocher et de poursuivre la soirée. En fonction ; finir ses devoirs, se faire à manger, laver la vaisselle, passer le balai, étendre la lessive...

Les dimanches soir et mercredis soir, c'est ménage ! Et oui ! Le lendemain, les éducateurs passent pour « vérifier ».

Et malgré ça, il faut le dire, ce n'est pas toujours ça !

Cette fin d'année 2017 est marquée par une micro révolution pour le service d'appartements partagés. L'effectif augmente de 4 places. 2 nouveaux F3 sont loués et tous les appartements sont réunis dans le même secteur, à deux pas du service.

Les adolescents sont logés dans 5 appartements fonctionnels, spacieux et rénovés à neuf. L'aménagement y est « cosy ». Tous ces efforts permettent aux jeunes de s'y sentir bien et d'investir leur projet vers plus d'autonomie.

Les mineurs qui bénéficient de cet accompagnement sont pour la grande majorité, considérés comme « non accompagnés sur le territoire ». Du fait de leur parcours, tous ont acquis une maturité suffisante pour assumer autant de responsabilités quotidiennes.

Pour ces mineurs désarrimés, l'accompagnement éducatif est très spécifique.

2017 est aussi l'année d'un approfondissement et d'une réelle acquisition de savoir dans l'accompagnement éducatif de ces jeunes pour l'ensemble du personnel éducatif d'Espace Ados. Et pour cause, nous avons accompagné 19 mineurs non accompagnés représentant au quotidien 23% de notre effectif total.

A l'aube de cette nouvelle année, il est indispensable pour nous, de repenser et dépoussiérer le projet d'accompagnement des appartements partagés.

Poursuivre et améliorer l'efficacité des accompagnements dans la bienveillance, reste l'objectif quotidien d'Espace Adolescents 91 et le leitmotiv de ses équipes.

## **LE POLE PEDAGOGIQUE**

Les adolescents sortis du système scolaire, en décrochage, souvent fragilisés, ne peuvent trouver seuls les ressources et les outils pour réussir leur retour vers un nouveau lieu de scolarité ou de formation. Apprendre c'est bien, mais cela ne suffit souvent pas à leur insertion. Il leur faut acquérir un certain savoir-être et apprendre à gérer leur vie au quotidien. Un accompagnement sur mesure est indispensable.

L'objectif de ce pôle est de les réconcilier avec les apprentissages, de construire une cohérence dans des savoirs très hétérogènes, de donner du sens à la connaissance en mettant en place différentes activités : scolaires, sportives, manuelles, culturelles et professionnelles (atelier cuisine entre autres). Le but de cet espace est de remobiliser les jeunes à réinvestir une scolarité ou une formation professionnelle.

L'ensemble des missions ci-dessus doit leur permettre de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide personnalisée. Chacun construit avec l'équipe éducative et pédagogique, un projet personnel, social et scolaire ou professionnel. Ce travail lui permet d'accroître son autonomie ainsi que sa capacité d'insertion sociale et professionnelle.

**Pour permettre au jeune de construire ou de reconstruire son projet professionnel** qui lui ouvrira les portes sur un emploi, Espace Adolescents 91 développe une pédagogie valorisante qui conduit les jeunes à se concentrer sur des enjeux positifs, à redonner du sens à leur quotidien et à nourrir des ambitions nouvelles. Cet espace a réalisé 2142 journées ce qui représente une moyenne de présence pour chaque de 26,7 jours.

## ***Le regard de l'équipe d'éducateurs scolaires***

Alexia, Lauriana, Philippe

---

L'équipe pédagogique a suivi et orienté 80 adolescents dans leurs parcours scolaires et ou professionnels durant l'année 2017. 31 sont arrivés non scolarisés et 5 étaient déscolarisés, 10 n'ont pas retrouvé de scolarité lors de leur passage à Espace Adolescents pour différents motifs (maternité, défaut de documents administratifs, départ en séjour de rupture, décrochage scolaire ou en attente des résultats des tests CASNAV).

Notre accompagnement est individualisé. En effet, nous recevons des jeunes dont la situation scolaire est très variable.

Pour les jeunes déscolarisés ou en décrochage scolaire un accueil est mis en place quotidiennement à Espace Ados puis pour les mineurs non accompagnés allophones, illettrés, un travail d'alphabétisation plus individuel est proposé.

**Comment, au travers de la notion de projet, l'équipe pluridisciplinaire s'articule ?**

Dans un premier temps, le jeune est reçu sur le pôle pédagogique afin de retracer son parcours scolaire et faire un état des lieux sur sa situation et ses projets. A ce titre, nous avons élaboré un livret d'accueil et d'accompagnement pour avoir un regard sur son cursus et pour se fixer ensemble des objectifs de travail ou d'orientation.

Dans un second temps, de façon hebdomadaire, nous organisons un grand nombre d'activités pédagogiques : telles que **l'atelier cuisine, bricolage, jardinage, journal, sport, arts plastiques...** dans le but d'appréhender différents milieux professionnels et d'évaluer leurs compétences afin de se projeter dans une formation.

La rédaction du **journal EA NEWS** (première parution en février 2017) leur permet de développer leurs compétences rédactionnelles, et d'approcher l'outil informatique (en plus de l'atelier **B2I**). Nous y avons intégré une bande dessinée imaginée et réalisée par les adolescents.

Nous les encadrons dans leurs **recherches de stages** ou de maîtres d'apprentissage. Pour cela, nous mettons en place des ateliers (rédaction de CV et de lettres de motivation, simulation d'entretien). Nous les préparons aussi aux tests CASNAV, CFA...

Pour favoriser la prise de parole, le débat et l'argumentation, nous organisons « **un groupe de parole** » où il est abordé différents sujets d'actualités ou de vie quotidienne.

Lors des vacances scolaires, nous organisons et encadrons chaque jour différentes activités comme : **des visites conférences dans les musées, les sites et monuments célèbres ; des activités sportives (golf, accrobranche, piscine...); découverte du monde professionnel (visite de cave champenoise, présentation de l'aéroport d'Orly...); géocaching...**

Entre autres, durant les vacances d'été 2017, nous avons été sélectionnés par l'association TOTEM afin de réaliser un film incluant l'écriture du scénario, le tournage et le montage. Ceci accompagné par une équipe de professeurs ayant pour projet la réalisation de 14 films dans 14 pays différents au sein de structures de l'aide sociale à l'enfance.

Pour l'année 2018, nous souhaitons apporter des notions d'équilibre et d'hygiène alimentaire à l'ensemble des jeunes d'Espace Adolescents et, de façon plus transversale, avec le service éducatif pour ceux admis en appartements. En effet, il nous apparaît nécessaire de transmettre des apports à la fois théoriques et pratiques pour tous ces adolescents qui ont souvent des méconnaissances sur les habitudes alimentaires.

### **Les orientations.**

Cette année 72% des jeunes ont été orientés en structure éducative (MECS, appartement partagé, placement familial, foyer maternel) contre seulement 59% l'année dernière. 16% sont retournés au domicile familial (12% avec une mesure d'AEMO) contre 19% en 2016 ; 4% sont partis en séjours de rupture et 2% en CER ; en 2016 seuls 2% étaient partis du service vers un séjour de rupture. Cela est à mettre en lien avec les difficultés que nous avons rencontrées lors de la présence de certains jeunes (fugues, actes délictueux...). 6% sont sortis suite à une main levée de placement ou des fugues.

Pour terminer ce tour d'horizon de 2017... Il ne faut pas non plus oublier le reste du personnel d'Espace Ados ; le travail représente 2410 opérations comptables, 2340 courriers envoyés, sans compter les faxes et les mails et 3529 repas préparés.

Ainsi 2017, a été marquée par un nombre croissant de situations dites « complexes », de situations d'une grande fragilité psychique ainsi que de troubles cognitifs, pour lesquelles l'équipe a mobilisé ses ressources pour mener à bien des parcours et des orientations.

Néanmoins, nous avons tous souffert de nombreuses nuits sans sommeil et des journées bien animées... Nous avons pris de plein fouet cette année, une véritable évolution de la population que nous accueillons, évolution emprise sur les bouleversements que connaît notre société. Qu'il s'agisse de l'éclatement des structures familiales ou de sa diversification, de la crise d'autorité des modèles, du relâchement du lien au sein de l'école et des lieux publics, d'une absence grandissante de points de repères, d'une incertitude croissante concernant la position et les rôles sociaux, s'ensuit ainsi une complexification des situations des adolescents dont les comportements se modifient davantage dans le sens du déphasage, d'imprévisibilité, de violence et de perturbation psychologique.

Mais contre vents et marées nous avons résisté. Souhaitons que l'année 2018 soit moins tempétueuse.

## FOYER ÉDUCATIF LA PASSERELLE

---

### CONTACT :

4 rue du Puits Sucré  
91630 MAROLLES EN HUREPOIX  
Téléphone : 01.64.56.17.94  
Télécopie : 01.64.56.07.12  
**lapasserelle@avvej.asso.fr**

### ACCÈS :

**Par la route** : R.N. 20 - Après Arpajon, sortie Direction Évry.

**RER C** : Direction Saint-Martin d'Étampes - Gare "Marolles en Hurepoix".

---

### ACCUEIL :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE accueille des mineurs et jeunes majeurs (10/21 ans), originaires en priorité, du département de l'Essonne relevant du dispositif de protection de l'enfance. Ces adolescents sont confiés par les services d'Aide Sociale à l'Enfance. Les groupes sont mixtes, verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

**Effectif : 48 jeunes de 10 à 21 ans**

---

### MISSION :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil,
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles,
- Le suivi d'une scolarité, l'insertion sociale et professionnelle,
- L'apprentissage de l'autonomie,
- L'éventualité d'une orientation.

Sa mission est d'offrir les meilleures conditions possibles aux jeunes accueillis pour leur permettre de grandir et de s'insérer socialement. Nous veillons à ce qu'ils acquièrent une structuration équilibrée de leur personnalité, un développement de leur capacité à mener une vie sociale adaptée et un enrichissement de leurs connaissances.

A partir des Options Fondamentales de l'AVVEJ et du projet d'établissement, nous avons définis trois intentions qui orientent notre travail éducatif :

- Rendre possible la prise de conscience du sentiment de responsabilité personnelle,
- Mettre au travail la représentation que le jeune a de lui-même, de sa famille et de son environnement,
- Construire un projet choisi et réaliste.

Ces trois intentions éducatives engagent le personnel à intervenir et à adapter leur pratique éducative en s'y référant. Pour ce faire, nous attachons une importance toute particulière à l'admission et à l'accueil d'un jeune, ainsi qu'à ses premiers pas au foyer éducatif.

---

## **FONCTIONNEMENT :**

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 collectifs 10 à 11 jeunes.
- Service Appartements Partagés (S.A.P.) accueillant 13 jeunes.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

---

## **ADMISSION :**

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

---

## **AGRÉMENT :**

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Départemental de l'Essonne.

---

## **STRUCTURE :**

**Directeur :** Emmanuel BRETON

**Chef de service Educatif :** Patricia BECKER  
Carine CAUVIN DESVIGNES  
Lionel LÉBOUCHER  
Dominique MORILLE

### **Équipe Educative:**

- Psychologues,
- Éducateurs spécialisés,
- Moniteurs Educateurs,
- Éducateurs Faisant Fonction d'Éducateurs en internat

### **Équipe Administrative et services généraux:**

- Comptables,
- Économe,
- Secrétaire de direction,
- Maîtresses de maison,
- Ouvrier d'entretien.

## Emmanuel BRETON

Directeur du Foyer Educatif LA PASSERELLE

---

Si je prends pour exemple l'arbre phylogénétique, le Foyer Educatif LA PASSERELLE<sup>5</sup> est une espèce de Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) de la famille des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), issue de la personnalité morale qu'est l'AVVEJ.

Si je me réfère au Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L 312-1), le premier alinéa de cet article du code précise davantage : « Les établissements ou services prenant en charge habituellement, y compris au titre de la prévention, des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans relevant des articles L. 221-1, L. 222-3 et L. 222-5. ». Il y a plusieurs manières de nommer une structure et je retiendrai pour ma part le terme d'institution pour le Foyer Educatif LA PASSERELLE. Non pas que je dénigre les acceptions précédentes car elles nous définissent et nous caractérisent mais parce qu'il me semble que nous avons dépassé les notions d'organisation ou d'établissement voire même de dispositif.

Je pense ainsi que le repérage des places et des fonctions de chacun nous permet d'instituer ensemble des lieux sécurisants et rassurants où des adolescents en difficultés sont accueillis après avoir traversé des moments douloureux de leur existence. Je pense que nous instituons ensemble une certaine manière de faire auprès des adolescents que nous accueillons à travers :

- la préoccupation partagée du projet institutionnel,
- notre conception de la référence éducative<sup>6</sup>,
- une temporalité bien repérée dans l'accueil,
- une réelle définition des places et des rôles de chacun,
- un cadre institutionnel rassurant, permanent et stabilisé.

Nous instituons ensemble le fait de permettre à des sujets adolescents d'advenir en s'adossant à des adultes éducateurs, nous acceptons de travailler en étant parfois surface de projection et en concevant que « le chemin le plus court de soi à soi passe par autrui »<sup>7</sup>, nous acceptons qu'il est nécessaire pour les adolescents de se confronter à un autre pour donner sens et construire ce qu'on considère comme étant « soi-même »<sup>8</sup>.

La permanence de l'accueil et de l'hébergement des jeunes accueillis au Foyer Educatif La PASSERELLE nous contraint à une rotation importante du personnel éducatif qui oblige à mettre en place des moyens de transmission et de transition, pour assurer en premier lieu la sécurité, l'éducation et la continuité de la cohérence de nos actions et de nos modes de fonctionnement. D'après Émile Durkheim, « On peut (...) appeler institutions, toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité. »<sup>9</sup> Pour Max Weber, l'institution est un régulateur des rapports sociaux et le terme d'institutionnalisation serait le processus qui tend à organiser les rapports aux modèles sociaux.

Le Foyer Educatif La PASSERELLE en tant qu'institution est là pour étayer cette continuité éducative dans la pérennité des repères, dans l'écoute de chaque adolescent dans sa singularité et en tenant compte du collectif. Elle est également présente pour faire contenance en tant que pare-excitation, pour donner du sens à la vie quotidienne qui permet la construction et l'évolution de chacun. En tant que repère, elle doit permettre de soutenir la reconnaissance du subjectif, de la vie psychique des jeunes accueillis et des personnes qui les accompagnent au quotidien.

---

<sup>5</sup> <http://www.avvej.asso.fr/etablissements/17/plaquette-passerelle-2017.pdf>

<sup>6</sup> [http://www.avvej.asso.fr/etablissement.php?id\\_etab=17&action=view\\_actu&id\\_actu=39](http://www.avvej.asso.fr/etablissement.php?id_etab=17&action=view_actu&id_actu=39)

<sup>7</sup> Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990

<sup>8</sup> Sigmund Freud, *Le moi et le Ça*, 1923

<sup>9</sup> Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1871

L'institution peut alors être vécue comme une grammaire symbolique susceptible de conduire à la formation d'un sujet social. En poursuivant, « Notre monde actuel nous donne la chance de penser et de vivre ce lien social dans une dialectique avec l'individualité. À nous de ne pas la gâcher en croyant que l'individu s'est, de ce fait, débarrassé de toute instance collective. »<sup>10</sup>

L'articulation entre l'individu et le collectif est donc toujours à repenser dans les institutions accueillant des jeunes en difficultés, qui plus est avec des adolescents pour qui l'immédiateté est de mise, pour qui la parole n'engage pas, pour qui la loi symbolique ne s'inscrit pas, pour qui la déliaison et le clivage sont monnaie courante, pour qui le regard n'est tourné que vers soi-même, pour qui l'expérience des choix est toujours douloureuse, pour qui l'attachement est vécu comme un impossible, pour qui la frustration est impossible à vivre,...

Dans *le premier homme*<sup>11</sup>, Albert Camus reprend une parole de son père : *Un homme ça s'empêche*. Sans parler du contexte historique, il serait tout à fait possible de reprendre cette phrase à destination des adolescents que nous accueillons. Car être prochainement un adulte en voie de la responsabilité, c'est ne pas se laisser conduire par ses pulsions et inconsidérément passer à l'acte, c'est substituer aux pulsions la parole, c'est penser aux conséquences de ses actes, c'est réaliser que : « La limite est à la fois la conscience et la preuve que nombre de choses nous excèdent et que le réel ne peut s'ajuster à tout instant à notre volonté. »<sup>12</sup>, et finalement que si tous les désirs sont légitimes, tous ne sont pas réalisables. A l'heure de la postmodernité, de l'individualisme et des reconfigurations sociétales incertaines, il me semble que c'est ce que nous avons encore à transmettre.

Nous avons par le passé inscrit la référence éducative comme une certaine forme de pierre angulaire de notre pensée institutionnelle. Dernièrement, le terme de clinique éducative y a été adjoint. Il me semble que nous continuons de construire, d'ajuster et de penser cette institution. Il me semble important dans un contexte parfois incertain de continuer à : « Refaire de l'institution. »<sup>13</sup> « Et pour cause : instituer veut dire : *faire tenir, fonder* (Legendre, 2004). Et ce qu'il s'agit d'instituer, au quotidien de nos pratiques respectives de travailleurs sociaux, de psychologues, d'infirmiers, de médecins... c'est la parole. »<sup>14</sup> Je ne manquerai pas de rappeler que pour Françoise Dolto, la parole est au cœur de l'éducation. C'est donc bien de parole dont il s'agit dans une institution car elle ne peut fonctionner sans actes de langage, et en contrepartie, les actes de langage nécessitent également des règles institutionnelles pour avoir des effets. Et toujours selon les propos de Françoise DOLTO : « l'enfant est un être en construction, mais qui ne peut pas se développer correctement sans l'éducation des adultes - donc sans leur autorité ». Il me semble alors que nous sommes très éloignés du dispositif qui est : « l'ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil, une machine quelconque. »<sup>15</sup>

**Abdullah NEKZAD**, Psychologue clinicien

---

Vous avez dit .... Institution ?

Surprenant !

Les bibliothèques regorgent de livres sur le sujet, sans parler du « Net ». Il suffit de taper le mot dans n'importe quel moteur de recherche pour en avoir pléthore sur le thème. Des

---

<sup>10</sup> « L'institution : ni établissement ni entreprise. », Jean-Pierre Lebrun, in *Empan*, 2010/2 (n° 78)

<sup>11</sup> Albert Camus, *Le premier homme*, Folio, 1994

<sup>12</sup> Eric Sadin, *La silicolonisation du monde*, L'échappée, 2016

<sup>13</sup> Francis Batifoulier et Noël Touya, *Travailler en Mecs*, Chapitre 26, Dunod, 2014

<sup>14</sup> « Clinique et éthique des écrits institutionnels : en dire quelque chose... », Jacques Cabassut, in *Vie Sociale et Traitements*, 2008/1 (n°97)

<sup>15</sup> Petit Larousse illustré, 1991

sociologues et autres chercheurs ont vraiment bien traité le sujet. L'institution dans tous ces états !

Et il suffit de rajouter un autre signifiant juste à côté pour remarquer que les auteurs ont pensé à tout : conflit, violence, crise, dysfonctionnement, maltraitance... Tout y est.

Le propos ici, n'est pas de traiter de l'institution, c'est de faire un rappel, un survol en partant du propos d'un dénommé Michel de Certeau (1925-1986). Pour ensuite, à l'aide de la théorie des quatre discours de Lacan, essayer d'éclairer la répartition des places, la position des sujets...

Michel de Certeau pour deux raisons, la première est tout simplement de mieux le faire connaître. Que l'on puisse (re)lire ses œuvres. Ça vaut le détour. La seconde, c'est juste une question de dette ; il m'arrive parfois de le paraphraser.

Un de ses textes a fait hurler dans les années soixante-dix. Publié aujourd'hui dans « Histoire et psychanalyse entre science et fiction »<sup>16</sup>, il s'intitule « L'institution de la pourriture : Luder ».

Michel de Certeau (1925-1986) à la fois historien, anthropologue, sémiologue, théologien, spécialiste de la mystique du 17ème siècle, sans avoir été psychanalyste, il aura été aussi un des fondateurs de l'Ecole freudienne de Paris avec Jacques Lacan.

Dans ce texte, il montre à partir du cas d'un magistrat de la fin du 19ème siècle, le fameux Président Schreber<sup>17</sup>, sombrant dans la folie, comment l'institution institue le sujet tout en l'aliénant.

Freud dans « Malaise dans la civilisation »<sup>18</sup>, nous montre que les institutions des sociétés, la manière dont les hommes se gouvernent, établissent des lois, dirigent leurs échanges, ne peuvent aboutir à un résultat pleinement satisfaisant, malgré les sacrifices pulsionnels exigés. Les satisfactions libidinales autorisées sont toujours marquées d'inaccomplissement.

La logique du signifiant, mise en évidence par Lacan, permet de concevoir que ce « Malaise » n'est pas la conséquence d'une sorte d'imperfection, d'immaturation des hommes, qu'un surcroît de civilisation, d'éducation pourrait réduire. Au contraire, cette souffrance de l'homme est liée à ce qui le « cause comme sujet »

L'être humain se distingue par la parole, c'est un « **parlêtre** » comme le dit Lacan. Dès avant sa naissance, il est pris dans l'ordre symbolique. Aliénation primordiale en tant qu'il n'y a de sujet que comme effet du discours en l'Autre, lieu des signifiants. Homme ou femme, il se constitue non seulement par la vie biologique, mais en tant que celle-ci existe au langage. A dire selon Lacan « l'inconscient, c'est le discours de l'Autre »<sup>19</sup> Le sujet ne peut se dire qu'approximativement d'où \$ (sujet barré, divisé). Sujet marqué du manque. Cette opération est nécessaire pour qu'apparaisse le sujet **désirant**.

Dès lors, comme l'humain est un animal parlant, il n'est plus simplement coincé dans des identifications, mais il est coincé dans son langage, sa langue, dont il n'est pas le maître. Il est donc autant parlé que parlant. Ainsi, la vie sociale ne peut être qu'organisée autour du manque et des substituts proposés.

Les institutions les plus perfectionnées sont donc, elles-mêmes, frappées d'incomplétude, voire de « semblant ». Peut-on cependant concevoir l'existence sociale sans institution ?

---

<sup>16</sup> Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Gallimard, 1987

<sup>17</sup> Daniel Paul Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, Seuil, 1975 et Sigmund Freud, *Le Président Schreber*, PUF, Quadrige, 1995

<sup>18</sup> Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Denoël, 1934

<sup>19</sup> Jacques Lacan, *Écrits*, Seuil, 1966

La famille, les écoles, les hôpitaux..., sont des institutions. Le « malaise dans la civilisation » s'origine ici. La théorie psychanalytique au titre de ce qu'elle sait de la condition du sujet parlant peut s'intéresser au lien social dans lequel tout sujet se trouve pris.

On ne peut se passer des institutions et de leurs contraintes, dont le paradigme est œdipien. Ce qu'elles voilent de vérité fait cependant retour comme manque à savoir.

Pour Lacan, le discours, c'est le lien social. C'est pour rendre compte du traitement imparfait du réel par l'ordre symbolique que Lacan va proposer le modèle des quatre discours.

C'est en effet, dans le séminaire « L'envers de la psychanalyse »<sup>20</sup>, tenu en 1969-1970, que Lacan élabore la théorie des discours. Cette théorie vise à formaliser la nature du lien social entendu comme relation fondée par l'instrument du langage. Il faut donc en mesure de se porter du côté du signifiant dans l'énonciation et non du sens de l'énoncé.

Un discours, s'il présuppose bien sûr la constitution du langage et s'il se manifeste dans la parole adressée, n'est en lui-même ni langage, ni parole. Pour Lacan, ce qui fait que les êtres humains tiennent ensemble, cela a rapport au discours. Le discours est une structure qui dans le langage se fixe pour que le lien social entre les êtres humains fonctionne.

Nous savons que le langage nous constitue. Nous sommes des êtres de langage. Mais le langage n'est pas seulement interne, il est aussi parole que nous adressons à nous-même et aux autres. Il fait partie de la texture du lien social. Il est nomination, répartition de places, distribution de positions et donc constitution d'un lien social. C'est dans cette parole que nous prenons position ou plutôt que nous fixons notre position. Ce n'est pas à entendre au sens sociologique de prendre un parti. Nous nous trouvons être dans un discours.

Chaque société, chaque institution constituent des discours qui fondent sa cohérence, et méritent de s'appeler lien social. Ils le constituent et le légitiment. Il serait erroné de penser qu'un ensemble social puisse être caractérisé totalement par un type de discours, par une seule modalité d'être ensemble.

Différents discours co-existent dans les institutions et différents discours co-existent dans le sujet.

Vous avez dit...institution ?

## **Ex ducere**

**Thatshayini SIVANANTHAN**, Psychologue

---

En tant que psychologue du service de Saint-Germain-Lès-Arpajon au Foyer Educatif LA PASSERELLE, je travaille auprès des adolescents et de leurs familles en partenariat avec l'équipe éducative. J'interviens dans le cadre d'entretiens individuels et lors des réunions d'équipe hebdomadaires. En accord avec ce qui est institué, la cheffe de service éducatif puis la psychologue rencontrons les adolescents et leur famille au moment de l'admission dans notre service. Ces premiers entretiens permettent d'avoir un regard croisé pour réfléchir et déterminer la manière dont nous allons accueillir le jeune sur le pavillon. Il s'agit de définir la problématique rencontrée par le jeune en prenant en compte sa réalité psychique.

Il arrive ainsi, qu'après l'accueil, je reçoive le jeune parfois de manière suivie, souvent de manière assez ponctuelle lors d'un moment particulier pour lui. Nous accueillons des adolescents en souffrance de famille. Hegel soutenait que : « L'individu qui ne lutte pas pour

---

<sup>20</sup> Jacques Lacan, *Le séminaire livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Seuil, 1991

être reconnu hors du groupe familial n'atteint jamais à la personnalité avant la mort »<sup>21</sup>. Il expose ici l'enjeu majeur de l'adolescence.

Nombreux sont ces jeunes qui ont vécu des événements traumatisants significatifs. Ils ne trouvent pas le soutien nécessaire dans leur entourage. Il est alors important qu'ils soient accompagnés par des professionnels qui les guident hors de cette souffrance et de cette exclusion. Le verbe éduquer prend ses origines dans le latin *ex ducere* qui signifie *guider hors de*. La définition que donne le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales<sup>22</sup> pour le terme « éduquer » est la suivante : donner à quelqu'un, spécialement à un enfant ou à un adolescent, tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité. Mais lorsque l'objet désigne un animal, il s'agit d'élever, dans le sens d'appivoiser, dresser.

On nous donne déjà ici une indication de l'éthique de notre travail. Notre objectif, dans le cadre de la protection de l'enfance, est d'accueillir la singularité du jeune afin de l'inscrire dans la société. Il s'agit de mettre en valeur la personnalité de chaque jeune pour l'aider à la sublimer, en faire un atout pour sa vie en société. En effet, le travail social a été créé en France pour tenter de remédier à toutes les formes d'exclusion sociale.

Lors des réunions d'équipe hebdomadaires, nous évaluons ensemble et ajustons nos pratiques en lien avec la complexité de la situation du jeune. Chaque semaine, deux ou trois situations de jeunes sont présentées. A partir de chaque exposé réalisé par l'éducateur référent, nous effectuons un travail d'analyse basé sur différents registres.

Une question revient alors régulièrement en réunion : comment conjuguer les règles éducatives au singulier ? Comment soutenir la singularité au sein d'un « collectif » avec des règles pour tous ? Le travail dans une Institution telle que LA PASSERELLE consiste alors à donner une trajectoire au suivi du jeune en fonction de son désir.

### **Coralie BOISSON, Psychologue**

---

Arrivée depuis moins de trois mois sur le foyer de Bouray, je découvre peu à peu mon travail de psychologue. J'exerce mes missions auprès de l'équipe, des jeunes et de leurs parents.

Je suis présente lors des réunions d'équipe hebdomadaires. C'est lors de cette instance que j'ai rencontré l'équipe avec laquelle j'allais désormais travailler. Accueillie chaleureusement avec des croissants et une boisson chaude, je m'imprégnais de l'atmosphère du pavillon de Bouray, du travail des éducateurs et du rythme de vie des jeunes. Chaque professionnel a pris le temps de me relater l'anamnèse des jeunes, pour que je puisse participer aux réflexions communes. Ces retrouvailles avec l'équipe restent pour moi un moment de travail agréable. J'y prends connaissance des événements qui ont marqué la semaine. En évoquant l'accompagnement et le soutien quotidien qu'ils apportent aux jeunes, les éducateurs et la cheffe de service me donnent accès à la réalité de leur travail, tout en me permettant d'appréhender chaque jeune dans sa globalité. Ces éléments nous permettent d'échanger, d'élaborer et d'émettre des hypothèses quant au sens à donner aux comportements et aux actes des jeunes.

Parallèlement à ce temps en équipe, il me semble nécessaire de pouvoir bénéficier de moments individuels avec l'éducateur référent d'un jeune, lorsque ce dernier présente des difficultés.

---

<sup>21</sup> G W F Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, 1807

<sup>22</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/éduquer>

Par la suite, j'ai découvert le pavillon de Bouray. Le lieu de vie des jeunes intègre le bureau des éducatrices, de la cheffe de service et du psychologue. La particularité de cette configuration amène le psychologue à interagir avec l'équipe éducative, à être acteur du quotidien des jeunes, tout en garantissant un cadre confidentiel et une attitude de non jugement à ces derniers. J'apprends à intégrer ma pratique de psychologue au sein de ce dispositif, en trouvant la juste distance. Ce temps d'apprentissage est à mettre en lien avec celui qu'il m'a fallu pour commencer à connaître les jeunes en étant dans le « faire avec » pour que l'on s'appréhende et que je parvienne à repérer leurs singularités. Soutenu par les éducatrices et la cheffe de service, chaque jeune a été sollicité pour me rencontrer pour que l'on fasse connaissance, cela avec l'espoir que naisse chez eux le désir d'investir l'espace offert par le psychologue. Le premier adolescent qui a accepté la demande de l'équipe éducative est arrivé dans mon bureau avec précipitation. Ma réaction en miroir ne m'a pas permis de rencontrer ce jeune homme. Trop rapide pour lui et peut-être aussi pour moi, le temps nécessaire pour me faire suffisamment confiance et réussir à parler de lui était peut-être trop court. Ce n'est qu'au bout d'un mois et demi que certains ont pu venir me rencontrer et que je me suis autorisée à en inviter d'autres dans ce même sens, cela sans avoir le sentiment d'être intrusive. En venant au moment où ils le désiraient, ils étaient disponibles psychologiquement et cela a permis que les entretiens soient davantage investis.

Quand cela est possible, je suis également amenée à rencontrer le(s) parent(s) d'un jeune. Je préviens d'abord le jeune pour qu'il en soit informé et qu'il ait la possibilité de mettre ses mots sur la relation qu'il vit avec son parent. Lors de l'entretien avec le parent, je suis à l'écoute. Et ce sont à la fois la parole du jeune et celle de son parent, qui me permettent d'appréhender leur dynamique relationnelle. Suite à cela, j'envisage de soutenir la relation entre l'adolescent et son parent, en aidant ce dernier à s'y ajuster au besoin paradoxal de son adolescent.

Avec la cheffe de service, nous avons prévu de mettre en place des entretiens avec les parents de chaque jeune. Le positionnement avec lequel je vais m'inscrire au sein de ces entretiens reste à définir, mais j'ai à l'esprit de pouvoir appréhender la dynamique relationnelle entre le parent et son enfant, de proposer une écoute et un soutien au parent, tout en tenant compte de la parole de chaque jeune.

L'accompagnement que je peux proposer au sein du pavillon de Bouray m'offre une liberté quant à mon cadre de travail et aux activités que je pourrais mettre en place. Cette autonomie de travail est appréciable et me laisse la possibilité d'imaginer et de créer avec l'équipe et les adolescents.

## FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS

---

### CONTACT :

### ACCES :

<b>115 Avenue de la République</b> <b>91230 - MONTGERON</b> <b>Téléphone : 01.69.40.84.84</b> <b>Télécopie : 01.69.03.94.95</b> <b>e-mail : vieuxlogis@avvej.asso.fr</b>	<b>SNCF</b> : Châtelet ou Gare de Lyon : RER D, direction Melun, descendre « gare de Montgeron-Crosne » <b>AUTOBUS</b> : A la gare de Villeneuve St Georges, autobus ligne A, descendre « station Pavillon Flore » <b>VOITURE</b> : N6, Sortie « Montgeron-centre »
--	---

---

### ACCUEIL :

Maison d'enfants à caractère social, le Vieux Logis accueille 90 jeunes adolescents et jeunes majeurs dans 6 services mixtes.

---

### MISSION :

- 4 pavillons, destinés à l'accueil de 11 à 12 jeunes, âgés de 12 à 18 ans.
- 1 service d'appartements partagés, pour 12 jeunes à partir de 16 ans.
- 1 service d'accompagnement éducatif, pour 32 jeunes majeurs, logés en studios.

---

### AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

---

### STRUCTURE :

#### Direction :

**Directrice : Marie-Laure MANUEL**  
**Directrice Adjointe : Véronique GUEGAN**

#### Chef de service :

**Mr BISCARAS**, Service des Appartements Partagés,  
**Mr BISCARAS**, Service d'Accompagnement Educatif,  
**Mme CREMET**, Pavillon les Iris (Montgeron),  
**Mme HUTNER**, Pavillon Crosne (Crosne),  
**Mr BOUZIDI**, Pavillon les Hêtres (Draveil),  
**Mr LAY**, Pavillon l'Abbaye (Yerres),

**Effectif** : 70 salariés

## **LA PLACE, Chapitre II**

Marie-Laure MANUEL, Directrice

---

L'an passé j'avais tenté de définir ce que pouvait être une place, pour un jeune dans une institution.

Aujourd'hui, dans ce petit laboratoire, le cru 2017, s'est exprimé du côté de la citoyenneté, a creusé le sillon du travail avec les familles, a œuvré pour séparer le bon grain de l'ivraie à la Station.

Regardons de plus près, la vie qui s'y déroule.

- Au cœur de ce village. La place du citoyen est au débat. Dans l'article « hêtre ensemble » nous trouvons, je cite : « un lieu stimulant pour évoquer les questions liées aux projets collectifs, aux difficultés rencontrées et d'une façon générale, pour s'exercer à la citoyenneté... Ainsi, cet espace de dialogue collectif et ritualisé permet à chacun d'exprimer son avis et ses attentes, ainsi que de les confronter à des points de vue différents et à des contraintes liées aux règles qui s'imposent à tous. »

Si la citoyenneté et son apprentissage sont au centre du récit institutionnel, l'organisation du travail avec les familles se décline sans relâche. « Les enfants placés doivent pouvoir faire l'expérience d'une mise à distance de leur milieu familial, en ayant l'assurance que leurs parents sont pris en compte et que leur place est respectée. »

De la parole, du lien avec les familles, allons voir à la Station, comment se déroule, l'accompagnement de jeunes déscolarisés. Tiens, certains jouent ! « Le seul moment où Kévin est bien, a une attitude adaptée, c'est lorsque nous jouons à des jeux de société. Il y est actif, pertinent, montre une réelle capacité à adopter des stratégies, à utiliser finement les cartes pour essayer de gagner. Ce qui nous surprend, c'est que même lorsque dans certains jeux il arrive qu'il prenne des pénalités, cela ne génère aucune réaction négative... »

Sur la place, de ce village, des enfants jouent et viennent aussi par leurs cris, leurs rêves, leurs gestes, bousculer des habitudes et nous oblige à revisiter sans cesse nos réponses éducatives.

Les professionnels au demeurant, continuent à faire vivre les temps institutionnels et les développent.

Pour la première fois au Vieux Logis, nous avons eu le plaisir, de partager la journée de solidarité, dans le cadre d'une fête. Tout le monde, jeunes et adultes se sont retrouvés à 11h autour d'un barbecue puis après le déjeuner à 14 heures, départ d'équipes constituées pour un grand jeu. Celui-ci avait été organisé par les Chefs de service. L'équipe gagnante, outre les cadeaux, a remporté le droit de prendre en charges les festivités 2018.

D'autres projets jalonnent et animent ce mouvement perpétuel. Un séjour transversal a été mené cet été pour 12 jeunes, encadrés par 4 éducateurs. Un film tiré de cette expérience a été présenté au séminaire, autre temps fort de l'année 2017.

Une bonne dizaine de salariés, s'inscrivent dans cet échange associatif, le thème qui nous a réuni « L'éducation spécialisée : entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ? » a permis non seulement de mettre en lumière, dans un atelier, la

valeur d'une activité collective, où chacun partage dans un même effort, une vie itinérante, mais de dégager ce en quoi cette activité est porteuse et enrichissante pour les adolescents que nous accueillons.

Enfin, avant de vous laisser retrouver tous les textes gravés dans le CD, je voudrais rajouter un petit mot sur le Conseil de la Vie Sociale, ou groupe d'expression.

Depuis deux réunions, nous avons le plaisir d'y accueillir des parents. Ceux-ci montrent leur volonté de partager et de construire le temps institutionnel dans lequel leur enfant et eux-mêmes se trouvent. Ils peuvent franchir les portes de l'Institution, sans crainte.

Nul doute, que ce travail avec les familles, que nous avons engagé depuis déjà quelques temps, et que vous lirez dans le CD, participe à cette nouveauté. Nous les accueillons, avec un grand plaisir.

## **Hêtre ensemble - Invitation à la démocratie participative**

Ridha BOUZIDI

---

Le pavillon Les Hêtres, internat du Vieux Logis, a mis en place depuis plusieurs années une réunion appelée « Hêtre Ensemble ». Elle est hebdomadaire, à jour fixe, et concerne les jeunes et l'équipe éducative.

Nous ne voulions pas l'appeler « réunion jeunes » car elle s'adresse à tous les acteurs du foyer. Elle est un outil pour tous.

Elle n'est pas obligatoire afin qu'elle ne soit pas perçue comme une contrainte mais bien comme un moment libre et « utile »... Nous constatons que tous les jeunes y participent chaque semaine.

C'est le représentant du groupe, élu par les jeunes et présent au CVS, qui prend la place de secrétaire de séance. Il énonce les points de l'ordre du jour qu'il a recueillis durant la semaine précédente. En effet, il a pour rôle de récolter les différentes remarques et propositions de l'ensemble des résidents, afin de les restituer lors de la réunion.

Nous nous réunissons au sein du foyer avec deux éducateurs pour la supervision et pour permettre la prise de parole de chacun. Elle dure 45mn maximum, nous avons constaté qu'au-delà les jeunes « décrochent », voire s'agacent.

Cette réunion se déroule en deux parties. Pour moitié, elle donne un espace d'expression aux jeunes sur des sujets de leur choix, et pour l'autre moitié, elle permet aux éducateurs d'aborder des sujets choisis en réunion d'équipe (actualité, règles de vie, loisirs, séjours...).

L'équipe éducative s'interdit de porter des jugements de valeurs sur les opinions, les questionnements ou les croyances personnelles, et travaille à une cohabitation respectueuse de chacun.

### **OBJECTIFS**

La vie dans le pavillon s'élabore et s'appuie en partie sur la réunion « Hêtre ensemble ». Cette réunion permet aux jeunes de participer à la vie de la structure, de s'exprimer et de faire des propositions (fonctionnement, sorties, organisation). C'est un temps où ils

peuvent prendre un "pouvoir" sur leur vie en société, faire des choix en tenant compte des autres, se concerter, confronter des idées. Ils peuvent, par leurs expressions individuelles et l'échange avec le groupe, avoir un impact sur le règlement collectif, sur le quotidien.

Nous pouvons ainsi leur faire connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion collective.

En effet, « Hêtre ensemble » est à l'origine de différentes actions (chantier solidaire, séjour sport d'hiver, aménagement du pavillon, sorties collectives...). Les jeunes apprennent à aller de la réflexion à la réalisation d'un projet. Cette réunion fait émerger l'instauration de règles de vie (utilisation du lave-linge ; boîte à portables pendant les repas...) et la mise en place d'un tableau de sanctions en fonction des transgressions ; les positionnant plus en tant qu'acteur qu'utilisateur ou consommateur.

« Hêtre ensemble » est donc un lieu stimulant pour évoquer les questions liées aux projets collectifs, aux difficultés rencontrées et, d'une façon générale, pour s'exercer à la citoyenneté.

De façon plus générale, l'enjeu consiste à sensibiliser l'ensemble des jeunes aux questions de société et de citoyenneté, notamment au moyen de débats. Il est important que ces échanges soient également l'occasion d'aborder des thèmes sensibles, suscitant la réflexion et permettant d'interroger les liens d'appartenance des jeunes et leurs convictions.

Le jeune porte avec lui une histoire, un système de valeurs et de représentations, un réseau social dont il ne se défait pas en passant la porte des Hêtres. Le cadre de vie collectif proposé doit tout à la fois viser la sécurité physique et psycho-affective des jeunes accueillis et le respect de chacun dans son individualité et sa singularité.

Ainsi, cet espace de dialogue collectif et ritualisé permet à chacun d'exprimer son avis et ses attentes, ainsi que de les confronter à des points de vue différents et à des contraintes liées aux règles qui s'imposent à tous.

« Hêtre ensemble » offre aussi d'améliorer l'image des jeunes (sur eux-mêmes et sur les autres) en montrant leurs capacités à prendre des décisions et, par-là, à changer leur statut. Cela a une conséquence directe sur le langage et le ton utilisés. Nous n'avons pas la prétention de les faire changer leurs codes de communication, mais de leur offrir la possibilité et la liberté de choisir comment s'adresser à l'autre.

En termes d'acquisition de compétences, nous pouvons détailler l'éventail des apprentissages recherchés :

- Prendre la parole dans un groupe,
- Faire des choix,
- Argumenter, développer leur esprit critique et leur force de conviction,
- Engager la recherche de partenaires, d'informations et de soutiens pour réaliser leurs projets,
- S'investir sur la durée,
- Concevoir le fonctionnement d'un lieu d'expression et d'action,
- Pour les élus, conduire une réunion, y rapporter l'ordre du jour et en faire un compte rendu.

Aussi, la réunion « Hêtre ensemble » remplit ses fonctions de façon régulière et identifiée par tous. Elle a également pour objectif de favoriser la cohabitation de différents systèmes de représentations, de valeurs et d'habitus en permettant un échange libre et respectueux entre ses participants.

La réunion « Hêtre ensemble » permet également des échanges avec l'ensemble de l'équipe éducative, en présence du chef de service.

Les jeunes ont bien intégré qu'« Hêtre Ensemble » n'est ni un exutoire, ni un lieu de « règlement de compte ». En revanche, ces temps de dialogues collectifs permettent d'une part la prévention et la médiation de conflits, d'autre part une élaboration partagée et une explication des règles qui régissent la vie collective au pavillon. Ici, nous faisons connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion collective.

Pour les éducateurs, elle permet d'observer chaque jeune dans son mode de relation aux autres et sur son implication dans la vie du foyer. Elle est un indicateur de la place que chacun occupe au sein du collectif. Elle donne une image de la constitution des « sous-groupes », des affinités, des clivages pouvant exister.

Pour conclure, avec « Hêtre Ensemble » nous mettons en place un lieu d'expression pour nos jeunes en leur donnant les moyens d'être entendus et de voir certaines propositions suivies d'effets.

Nous voulons développer leur éducation civique. Faire découvrir et faire vivre de façon concrète le fonctionnement citoyen d'une collectivité.

Enfin, notre intention est bien de créer un espace de dialogue, de consultation contribuant à la formation d'un citoyen actif, au présent comme au futur.

## **L'accompagnement des jeunes déscolarisés à la Station**

FAUCHEUX Marion et LIGONIERE Michèle

---

Kévin a commencé à fréquenter la Station en avril 2017. Il a alors 14 ans. Le projet est de pouvoir travailler sur ses difficultés d'apprentissage tout en lui proposant un cadre sécurisant et contenant pour endiguer ses difficultés relationnelles et comportementales. Il est prévu à court terme, un accueil séquentiel dans un ITEP combiné à une inscription en classe de 3<sup>e</sup> dans le collège de secteur. Un emploi du temps aménagé doit lui permettre de tirer bénéfice de cette prise en charge particulière.

Kévin a été exclu de son collège d'origine. Il n'a plus été scolarisé depuis les vacances de Pâques. Il estime être en classe un élève moyen mais dit être perturbateur, faisant n'importe quoi : « Je dérange en mettant la musique à fond pendant les cours ». Il voudrait arrêter de se comporter ainsi car dit-il, « je pense à mon avenir ».

Il aime la technologie, mais surtout l'histoire, « la guerre mondiale à cause des armes, la Renaissance pour les habits et les épées ». Il aime aussi lire des BD et des mangas (c'est ce qu'il répond lorsque je lui parle du français comme matière scolaire) et le sport quoique « quand je n'aime pas, je ne fais pas », précise-t-il. En sciences, il aime bien les expériences. Il évoque positivement les Arts plastiques, la musique et l'espagnol mais sans commentaires particuliers.

En revanche les maths, la géographie et l'anglais, sont trois matières qu'il n'apprécie pas du tout.

Il se voit comme étant un élève capable de faire des efforts dans les matières qu'il aime, se sent apprécié de ses pairs, mais reconnaît ne pas faire ses devoirs et être capable d'opposition dans les matières qui ne lui plaisent pas.

Lorsqu'on lui demande pourquoi Il voudrait venir à la Station, sa réponse est : « parce que je m'ennuie ».

Kévin voudrait suivre une formation en vente, plutôt vêtements de sport, ou alors s'imaginer aussi travaillant dans une grande surface ou en boulangerie.

Quant à ses loisirs, il parle sport et notamment boxe anglaise qu'il aimerait pouvoir continuer et vélo.

Ce qui nous apparaît rapidement c'est que Kévin est un jeune qui connaît plein de choses mais qui n'en a pas conscience. A chaque fois qu'il répond correctement, il dit toujours « J'ai répondu au hasard ». Ceci dit le hasard semble vraiment avoir choisi de s'exprimer par sa voix !!!

Cependant Kévin est un jeune qui n'a pas d'envies : il vient régulièrement et semble apprécier de fréquenter la Station, toutefois, il n'a pas de projet précis. Il propose souvent de regarder des vidéos de « C'est pas sorcier » mais ne s'y tient pas malgré le choix du sujet qu'il a fait. Quand il se retrouve seul devant l'ordinateur, il ne peut pas résister à l'envie de naviguer sur Facebook ou YouTube. Il a donc fallu instaurer des règles, borner les moments où la navigation libre sur ses sites était possible c'est-à-dire pendant le temps de la pause uniquement. Mais Kévin qui respecte la règle jusqu'à la pause, n'arrive plus à sortir de l'écran dès lors que la pause est terminée, il s'ensuit des négociations ponctuées de « attends, je finis » qui ne finissent jamais. Il faut déconnecter Kévin et à chaque fois il utilise ce prétexte pour refuser en bloc tout ce qui est proposé par la suite, utilisant un vocabulaire fort riche sans pour autant devenir violent. Il menace de s'en aller de ce « lieu de m... », mais ne le fait pas.

Nous n'avons guère réussi à trouver des accroches pour inciter Kévin à s'inscrire dans une activité, si on propose quelque chose, c'est encore « de la m... » et s'il finit par proposer une idée et qu'on l'accompagne pour la mettre en place, il saborde tout.

Le seul moment où Kévin est bien, a une attitude adaptée, c'est lorsque nous jouons à des jeux de société. Il y est actif, pertinent, montre une réelle capacité à adopter des stratégies, à utiliser finement les cartes pour essayer de gagner. Ce qui nous surprend, c'est que même lorsque dans certains jeux il arrive qu'il prenne des pénalités, cela ne génère aucune réaction négative. Il gère parfaitement cela dans ce contexte. Il a eu tendance avec une autre jeune alors qu'ils refusaient tous les deux de participer au travail proposé, de passer plusieurs heures à jouer tous les deux, bouclant parfois longtemps sur le même jeu. Petit à petit, nous avons formalisé le temps dédié aux jeux de société. Nous avons choisi d'en faire un rituel en le positionnant tous les jours entre 12h et 12h30. Quel que soit le travail en cours, nous nous arrêtons car les jeunes tiennent à ce moment qui est un peu devenu sacré. Il a le privilège de les regrouper tous malgré les difficultés de chacun. Nous avons aussi instauré une règle afin d'empêcher de boucler sur un même jeu, c'est qu'il n'est pas possible de jouer deux jours consécutifs à un jeu identique. Au début cela a été un peu difficile pour Emilie que la répétition rassure, mais l'attrait du jeu lui a permis de vaincre ses peurs et surtout de s'ouvrir à une plus grande diversité.

Emilie a souvent peur de ce qu'elle ne connaît pas et cela inhibe ses capacités de réflexion. Je l'ai observée plusieurs fois alors que nous jouions au jeu « wasabi ». Nous étions souvent 4 à jouer et elle avait bien compris la règle. Tout se déroulait bien jusqu'à ce qu'une jeune soit éliminée et alors, comme elles viennent du même pavillon, qu'elle se mette à côté d'elle. Aussitôt Emilie perd son assurance, ne sait plus quoi jouer, confie toute décision à Katia comme si tout à coup elle était décérébrée ! Je comprends mieux en constatant cela, combien il est périlleux pour Emilie de se retrouver dans une classe, devant autant de regards portés sur elle !

Emilie est arrivée à la Station en octobre 2016. Il s'agissait de l'accompagner dans sa scolarité en classe de 4<sup>e</sup> en lien avec le collège. Elle amène du travail qu'elle doit faire pour le collège car elle manque de nombreux cours. Très vite il apparaît qu'Emilie est en grosse difficulté de penser. Elle se réfugie derrière ses sempiternels « je ne sais pas » en ouvrant ses grands yeux bleus inquiets et en répétant de façon régulière « Je suis nulle ». Elle n'arrive pas à mobiliser la moindre réflexion sur quelque sujet que ce soit

tant elle doute de ses capacités. Rapidement, elle ne peut plus fréquenter le collège malgré un emploi du temps aménagé. Douleurs au ventre, envie de vomir, maux de tête... Elle part du foyer mais n'arrive pas au collège. De plus, Emilie n'arrive pas à se positionner. Quand on lui propose des activités manuelles, elle « s'exécute », pour se plaindre à moi le lendemain que c'est nul, qu'elle voudrait travailler et inversement quand je la fais travailler elle se plaint à ma collègue que c'est nul, elle préfère faire des perles. Elle n'a aucune envie personnelle et « se remplit » de ce qu'on lui propose. Un jour où pour la énième fois elle dit « Je suis nulle », je décide alors de lui proposer de faire un travail à partir de ce mot ». J'écris NULLE en disposant les lettres verticalement de façon à créer les amorces d'un acrostiche.

La règle de composition que je propose à Emilie est la suivante :

« On va chercher dans le dictionnaire des mots qui commencent par chacune des lettres du mot « nulle ». La seule obligation est qu'ils doivent être positifs et tu dois les adopter comme te correspondant. » Ainsi parmi tous les mots relevés, elle choisira :

Naturelle

Unique

Libre

Loquace

Energique

Emilie a cessé d'utiliser ce mot pour se qualifier. Pour autant, il lui est toujours difficile de rentrer dans une activité, de produire par elle-même.

En janvier, nous envisageons un atelier artistique pour confectionner des cartes de vœux. 4 jeunes dont Emilie sont présents. Je propose de s'inspirer d'un modèle. Emilie choisit un motif en forme de cœur (identique à celui de la carte modèle). Malgré tout, elle ne se sent pas capable de tracer un cœur sur sa feuille. Il faut que je lui tiens la main pour que cela soit possible. Ensuite, des lignes tracées à la règle doivent structurer la surface et faire ainsi apparaître des plages à mettre en couleur. Emilie ne sait pas où tracer les lignes. Je lui propose de laisser tomber la règle sur sa feuille et de tracer la trajectoire donnée par le hasard. Vient la mise en couleur, là encore contre toute attente, devant la boîte de pastels gras, Emilie est perdue. Je lui propose à nouveau de se fier au hasard et lui demande de fermer les yeux pour choisir. Son bâton de pastel en mains, elle ne sait pas à quel endroit elle va pouvoir étaler sa couleur. Fermant les yeux à nouveau, Emilie s'en remet au hasard pour pointer un endroit de sa feuille qu'elle coloriera alors sans mal. Malgré toutes les difficultés rencontrées, Emilie est fière de la carte qu'elle a réalisée. Elle travaillera avec plaisir et concentration à partir de la photo de sa production, en utilisant un logiciel de retouche d'images. Elle expérimentera différents effets, fera des choix, ajoutera du texte pour personnaliser ses vœux. Peut-être que l'ordinateur en mettant une certaine distance entre sa main et sa production lui permet de davantage s'impliquer ?

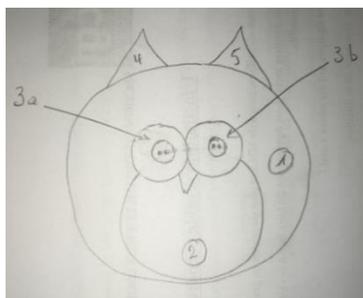


Depuis septembre 2017, nous accueillons à nouveau Emilie qui n'a toujours pas réussi à retourner au collège. Emilie a choisi de venir tous les matins et quelques après-midi en fonction de ses projets. Elle peut verbaliser sa souffrance de ne pas arriver à retourner au collège comme les autres, d'ailleurs elle met sur un piédestal une jeune qui

l'année passée était dans la même situation qu'elle mais qui est maintenant inscrite en BAC PRO et se tient à sa scolarité.

Emilie continue de réclamer auprès de ses éducateurs un travail scolaire tout en étant en incapacité lorsqu'elle est avec nous, à la Station, de s'y tenir. Toujours tétanisée dès qu'il s'agit de mettre en route la réflexion. Même dans le cadre d'ateliers d'écriture, avec une consigne porteuse qui semble libérer les autres jeunes autour de la table, Emilie est en grande difficulté. Cela lui est insupportable, si bien qu'elle oscille entre absentéisme et demande d'adaptation de son planning pour ne venir que l'après-midi où les activités proposées sont plus manuelles. Cependant, même dans les activités manuelles elle nous « téléguide », comme si nous devenions ses mains et son cerveau.

Elle veut réaliser un porte-clés en tissu en forme de chouette, elle choisit son tissu mais refuse d'utiliser la machine à coudre. Encouragée à faire les tracés sur le tissu, elle se heurte à la difficulté d'élaboration du projet, il faut l'aider à concevoir les étapes nécessaires, à extraire les informations, elle refuse seule d'analyser le croquis du projet pour le rendre possible « ça me soûle, c'est trop compliqué, c'est galère... », les choses ne lui sont possibles que si elles sont « prémâchées ». L'assemblage des différentes pièces est aussi un moment compliqué pour elle parce qu'elle dit être incapable de savoir où poser ses pièces alors que le schéma est à côté d'elle.



Emilie se débat avec toutes ses contradictions. Elle désire plus que tout être « comme les autres » et « trouver sa voie (sic) » comme elle l'exprime lors de l'atelier d'écriture par le support d'un questionnaire de Proust à l'item « Mon rêve de bonheur ». Elle réitère, auprès de ses éducateurs, la demande de travailler les maths et le français arguant qu'elle ne le fait pas à la Station alors qu'elle est pour nous la jeune avec qui il est le plus difficile d'entrer dans une quelconque activité. Dès que nous abordons des exercices mobilisant explicitement des compétences scolaires, son enthousiasme s'essouffle et retombe, elle se met à arriver en retard, voire à rester au fond de son lit avec maux de ventre, des « insomnies » qui justifient pour elle l'impossibilité de nous rejoindre.

Nous avons pensé aménager des temps de travail de groupe pour contourner sa difficulté à se retrouver seule devant un « exercice » mais cela a été aussi infructueux, même en endossant le rôle de secrétaire pour alléger la charge cognitive, elle montre une inertie qui pour le moment ne nous permet pas d'avancer avec elle sur la voie d'une rescolarisation ou d'une formation. Malgré tout elle aime venir à la Station, et se montre très heureuse quand elle est présente à l'heure. Seuls les jeux de société trouvent grâce à ses yeux, ce temps ritualisé de fin de matinée revêt une importance particulière et permet qu'elle se confronte aux autres et à la nouveauté (changement de jeux), à perdre sans être en danger et surtout à se mobiliser par la nécessité de mettre en place des stratégies de jeu, de calcul mais sans souffrance.

A travers l'exposé de la situation du vécu de ces deux jeunes sur notre structure, nous voulions montrer une des facettes de notre quotidien. Ce sont ces jeunes, éloignés depuis longtemps de la scolarité qui nous poussent le plus à inventer, créer, imaginer des dispositifs propices à faire émerger l'envie ou le besoin de se confronter aux apprentissages en y mettant du sens et surtout en y prenant du plaisir. Ainsi avec le jeu

« Lobo 77 », où le calcul mental est indispensable, nous avons pu voir les jeunes capables de faire de plus en plus d'efforts. Cette tâche nous était d'abord déléguée, puis ils ont demandé à pouvoir utiliser la calculatrice de leur téléphone et après quelques séances se sont mis naturellement à calculer, seuls et de tête, les résultats et même à demander et intégrer des stratégies de calcul que nous leur proposons (exemple : + 12, c'est +10 et +2 / +9, c'est +10 et -1).

Depuis l'ouverture de la Station, notre capacité d'adaptation est toujours sollicitée, rien n'est jamais acquis et les réussites d'un jour peuvent être des « flops » le lendemain. Cela tient à peu de choses.

La composition du groupe varie de façon quasi continue. Elle est un des éléments qui influe le plus sur cette obligation de s'adapter au quotidien :

- Entre des jeunes présents au quotidien, avec de grosses difficultés dues à une déscolarisation précoce et importante et pour lesquels notre action principale est de leur faire retrouver une certaine confiance dans leur capacité à penser
- L'accueil temporaire de jeunes qui retrouvent rapidement une scolarité, en particulier les mineurs non accompagnés qui ont de plus une très forte appétence scolaire
- Des jeunes pour qui la Station est sollicitée mais qui viennent de façon très sporadique malgré des relances aussi bien des éducateurs que de notre part, et qui de fait ne s'imprègnent pas de la dynamique créée par le « noyau dur »

Il nous a fallu trouver des activités à même de permettre de gérer cette forte hétérogénéité. Après avoir tâtonné et proposé différentes pistes de travail, nous sommes parvenues à trouver un dispositif pour nos matinées qui semble capable de rassembler nos jeunes quelle que soit la composition du groupe. Nous avons observé le besoin de nombre de nos jeunes de s'exprimer par l'écrit : Hafid, Kevin et Lou qui écrivent des textes de Rap, Aurélie qui remplit des pages de citations qui lui plaisent, Farah qui réclame des rédactions, Léna qui veut toujours faire la secrétaire, Emilie qui affirme aimer recopier....

Partant de ce constat et de la dynamique que génère le travail de groupe, nous avons décidé de mettre en place des ateliers de groupe, avec une matinée découpée en quatre temps ritualisés :

- Un temps d'accueil et de rassemblement autour d'une boisson chaude de 20 mn
- Un temps de jeux d'écriture de 15 mn
- Un temps de travail ensemble majoritairement autour de l'écrit mais qui peut aussi être consacré à l'actualité, l'histoire, la géographie, les sciences... d'1h30
- Un temps de « remue-méninges » à partir d'énigmes ou de défis mathématiques de 15 mn
- Un temps de jeux de société de 30 mn

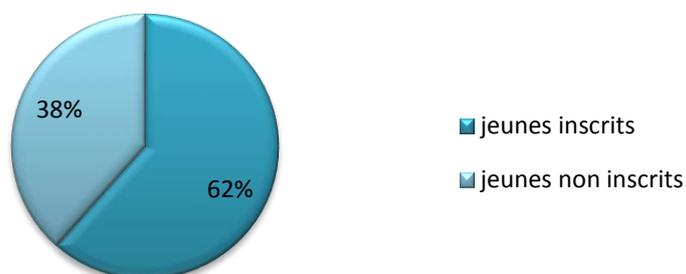
Chaque lundi matin, nous réfléchissons aux situations que nous allons pouvoir proposer dans la semaine. Les regards croisés que nous portons lors de nos ateliers de groupe alimentent notre réflexion et surtout nous permettent de penser des adaptations afin que chacun puisse se saisir au mieux de ces moments de travail.

Tout l'art consiste à proposer aux jeunes des consignes suffisamment contenantantes pour libérer de l'angoisse de la page blanche. Comme si le cadre proposé permettait de canaliser leur énergie productive. Lorsqu'un « exercice » fonctionne bien, notamment en atelier d'écriture, il n'est pas rare que les productions soient sources d'émotions pour eux et pour nous. Ils ont un beau cahier personnalisé dans lequel ils peuvent recopier les écrits dont ils sont fiers.

La perspective de pouvoir montrer leur production à leur entourage via notre futur site internet les enthousiasme et permettra de mettre en avant le résultat de leur travail.

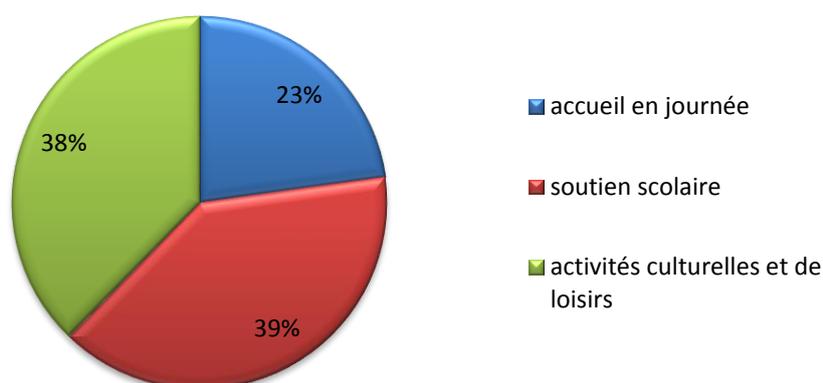
La Station en chiffres :

### Pourcentage des jeunes concernés par le dispositif



Parmi les 104 jeunes accueillis sur Le Vieux Logis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017, 64 sont venus à la Station pour différentes raisons.

### Répartition des accueils à la Station



Parmi les 64 jeunes qui ont fréquenté la Station en 2017 on retrouve :

- 26 jeunes non scolarisés temporairement ou déscolarisés qui sont inscrits sur notre dispositif d'accueil à la journée. Ce nombre représente le roulement sur l'année et non un effectif permanent et quotidien qui lui tourne davantage autour de 5 jeunes.
- 45 jeunes se sont présentés au gré de leurs besoins sur les trois plages de soutien scolaire qui ont été mises en place afin de les aider pour leurs devoirs, pour de la remédiation scolaire, des recherches de stages, de la rédaction de CV, de lettres de motivation, de compte rendus de stage, de la remise à niveau... L'accueil de ces jeunes se fait les mardis et jeudis soir de 17h à 20h et les mercredis après-midis de 14h à 17h. En moyenne nous accueillons 5 jeunes par séance.
- 43 jeunes ont profité des activités proposées sur des temps de vacances, à visée culturelle, artistique ou de détente, mais aussi

pour des plages de soutien scolaire qui sont systématiquement mises en place le matin et répondent à un réel besoin.

## **Le travail avec les familles**

Thomas TRAN DAC

---

Le travail avec la famille est un axe essentiel de la prise en charge institutionnelle au Vieux Logis.

### Cadre légal :

La loi du 4 mars 2002 dans l'Art. 371-1 du Code Civil définit l'autorité parentale comme un droit fonction dans le sens où il n'a d'autre finalité que l'intérêt de l'enfant. C'est toujours les droits et la protection de l'enfant qui sont inscrits au centre de la loi.

Lorsqu'un enfant est confié à un établissement éducatif, l'Art. 375-7 du code civil prévoit que : « *les père et mère dont l'enfant a donné lieu à une mesure d'assistance éducative conservent sur lui leur autorité parentale et en exercent tous les attributs qui ne sont pas inconciliables avec l'application de la mesure* ».

L'article 373-4 du code civil énonce les pouvoirs du service en ces termes : « *le service à qui l'enfant est confié va pouvoir faire tous les actes usuels relatifs à sa surveillance et son éducation* ». L'aménagement de l'exercice de l'autorité parentale va donc dépendre essentiellement d'une démarche de négociation engagée entre parents et institutions.

### **Problématique centrale :**

La séparation parents-enfant, lorsqu'elle intervient, est un acte lourd de conséquences dans la vie de l'enfant et dans celle des parents ; elle provoque des effets différents suivant que la séparation est travaillée/négociée ou que la décision est prise dans une situation d'urgence.

Les différentes dimensions du travail des professionnels peuvent paraître contradictoires et entrer en tension :

- assumer leurs responsabilités envers l'enfant, l'accueillir et l'accompagner, d'une part,
- prendre en compte ses parents, respecter leur autorité parentale (sous réserve de décision judiciaire contraire), rechercher leur collaboration, d'autre part.

Or ces deux dimensions sont indissociables : les enfants placés doivent pouvoir faire l'expérience d'une mise à distance de leur milieu familial, en ayant l'assurance que leurs parents sont pris en compte et que leur place est respectée.

### **Positionnement et pratique clinique :**

L'équipe dans sa démarche éducative et clinique base le travail avec les familles autour de 4 axes :

#### **Veiller à être en cohérence avec l'ASE**

Nous veillons, lors de chaque signature d'un « projet pour l'enfant », à ce que soit précisée la répartition des rôles entre les services de l'ASE et la structure d'accueil concernant les relations et les actions auprès des parents de l'enfant. Une stratégie d'intervention partenariale peut être définie en fonction de chaque situation.

Nous serons attentifs tout au long de la prise en charge à :

- s'assurer avec l'ASE que les parents ont été informés des rôles de chacun, et le cas échéant, de leur apporter les explications nécessaires,
- veiller à la cohérence des propos et des écrits des uns et des autres,

- organiser les modalités de la collaboration entre le référent ASE et la structure d'accueil.

### **Organiser et ajuster la place des parents**

Les professionnels dans leurs pratiques sont amenés à prendre en compte les motifs à l'origine du placement et des éléments spécifiques à la situation de chaque enfant accompagné (son âge, le type de placement...) ainsi qu'à celle de ses parents.

Nous cherchons à adapter la suppléance et à ajuster le niveau d'implication des parents à la réalité de chaque situation :

- en s'appuyant sur les compétences et les ressources parentales qui peuvent être mobilisées,
- place et histoire de l'enfant dans la famille et son réseau familial en s'appuyant tant sur les dires et le vécu de l'enfant que ceux de ses parents. Afin d'avoir une représentation visant le maximum de précision, nous élaborerons un génogramme propre à chaque situation,
- en prenant en compte les éléments de complexité spécifiques (incarcération, hospitalisation, pathologies notamment psychiques, situations de handicap, isolement) et les difficultés et limites des parents, afin de ne pas avoir à leur égard des attentes auxquelles ils ne peuvent pas répondre,
- en étant vigilant par rapport au caractère potentiellement désorganisant de certaines attitudes parentales.

### **Favoriser l'expression des parents et les aider à prendre conscience de leurs capacités d'évolution**

- les questions qu'ils se posent ; leurs inquiétudes et leurs attentes,
- les besoins de l'enfant et les réponses qui peuvent être apportées,
- leurs souhaits et leurs positions en matière éducative, ce qu'ils souhaitent transmettre à l'enfant,
- leurs manières de faire sur différents sujets, la tenue vestimentaire, par exemple, et les petites choses du quotidien,
- les questions concrètes sur lesquelles ils auront à donner des autorisations : les sorties de l'enfant, par exemple,
- les ressources et limites de l'environnement d'origine de l'enfant, notamment les réseaux sociaux d'appartenance de l'adolescent.

### **Mettre en place des rencontres formelles régulières avec les parents**

Chaque parent est rencontré à diverses occasions : admission, signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), visite à domicile ou dans un lieu neutre. Des temps d'entretiens avec psychologue et éducateur sont également proposés dans le mois qui suit l'arrivée du jeune. Ces temps ont pour objectif d'entendre le ou les parents (histoire personnelle, de l'enfant, compréhension du placement etc.) et de leur accorder une place dans la prise en charge. Par la suite d'autres entretiens peuvent être proposés afin de permettre d'informer les parents de l'évolution de leur enfant.

Les échanges téléphoniques restent l'outil principal de communication pour être en lien avec les familles.

## Un nouvel outil d'observation

Florence CREMET

---

Le service d'Appartements Partagés et le SAE (Service d'Accompagnement Educatif) ont dû cette année travailler ensemble autour d'un projet commun. La création d'un service accueillant les jeunes de 16 à 21 ans. Ce service verra le jour en 2018. Il s'agit de la mise en commun d'outils et de pratiques professionnelles différents autour de l'accompagnement à l'autonomie, soit en hébergement autonome, soit en hébergement partagé. L'objectif est la création d'un référentiel commun.

A partir de la commande de l'ASE et des valeurs du Vieux Logis, les équipes se sont penchées sur une réflexion pour améliorer la prise en charge des jeunes dans l'ensemble des sphères qui le constituent. Le postulat de départ est de répondre à la question : comment devenir autonome dès la majorité alors que les parcours psycho, socio éducatifs témoignent d'un accroissement des fragilités ?

La démarche est de décliner cet objectif en différents items (insertion sociale, professionnelle, vie dans la cité, gestion du quotidien...) afin de faire apparaître les capacités et les ressources du jeune. L'accompagnement sera alors défini de manière individualisé en tenant compte des acquis, en s'appuyant sur les réussites et non les échecs pour proposer un projet de parcours singulier.

Ce référentiel nommé TRAMES sera rempli par le jeune aidé de son éducateur référent durant le premier mois de l'admission. Il sert de base formalisée et de support aux entretiens individuels. Il offre un espace d'échange et de discussion afin de proposer un projet sur mesure adapté et adaptable à chacun.

L'analyse globale de toutes les grilles permet de proposer des ateliers de groupe répondant aux besoins de plusieurs jeunes (ex atelier repas, gestion du budget). Ainsi le regard des pairs permet de se sentir moins seul face à ses difficultés et de pouvoir échanger autour d'un sujet pour lequel chacun est confronté individuellement.

Les premières mises en pratique ont été concluantes. Les jeunes se sont sentis investis par les adultes. Ils ont trouvé une place et une écoute très personnalisée. Ces échanges très riches ont permis à chacun de se questionner sur des sujets jusque-là inexplorés, de soulever des questions auxquelles ils ne sont jamais confrontés ou pour lesquelles la réflexion n'a pas été engagée. A terme la généralisation de son utilisation sera proposée.

## 1. Occupation

### 1.1. Occupation de l'établissement par unités

unités	Internat	Diversifié
capacité autorisée par le dernier arrêté	46	44
capacité installée retenue au budget	43,70	42,68
activité théorique = 100% de capa. installée	16790	16060
activité prévisionnelle en journées <sup>(1)</sup>	15951	15578
activité réalisée en journées	15551	14712
activité réalisée en % du théorique	92.62%	91.61%
activité réalisée en % du retenu	97.50%	94.44%

### 1.2. Journées réalisées

Mois	Internat	Diversifié
Janvier	1316	1214
Février	1181	1080
Mars	1304	1222
Avril	1265	1246
Mai	1290	1224
Juin	1298	1163
Juillet	1277	1215
Août	1199	1233
Septembre	1241	1232
Octobre	1373	1247
Novembre	1368	1282
Décembre	1439	1354
Total	15551	14712

### 1.3. Admissions

#### 1.3.1. Délai d'admission :

La procédure d'admission comprend un rendez-vous avec le chef de service, un rendez-vous avec le psychologue, une nuit de contact ou un rendez-vous avec les éducateurs suivant le service.

La procédure d'admission varie entre 1 et 3 semaines, la moyenne étant de 2 semaines.

#### 1.3.2. Non aboutissements des demandes :

En 2017, nous avons reçu 230 demandes d'admissions. 87 ont donné lieu à des accueils dans notre établissement. Nous avons engagé une procédure pour 32 jeunes sans que cette procédure n'aboutisse : jeune opposé au placement, AP non signé par les parents, choix d'un autre établissement, refus de l'inspecteur, fugue...

Les autres demandes ont été traitées de la façon suivante :

- procédure abandonnée par l'ASE : 11
- jeune déjà placé : 24
- autre département (priorité aux demandes de l'Essonne) : 24
- problématique du jeune en rapport avec le collectif : 16
- âge pas adapté : 5
- pas de place sur le service demandé : 31 (26 de ces refus concernent les Appartements Partagés)

### 1.3.2. Admissions en urgence :

Nous avons accueilli **14** jeunes en urgence cette année certains pour quelques jours et d'autres pour une durée maximum de trois mois.

Compte tenu de la situation personnelle et des difficultés d'adaptation, nous avons pérennisé l'accueil d'urgence de 3 jeunes en accueil à long terme.

Pour 7 jeunes l'accueil n'a duré que quelques jours.

## 2. Population accueillie

### 2.1. Provenance géographique et statut de la prise en charge

	Présents au 01/01/2017							Présents au 31/12/2017						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM			OPP	AP	L223	OPP	CJM		
Garçons Essonne		7	14	9	22		<b>52</b>		3	16	16	21		<b>56</b>
Filles Essonne		5	2	12	8		<b>27</b>		6	3	12	9		<b>30</b>
IDF garçons				1	1		<b>2</b>			1				<b>1</b>
IDF filles				2			<b>2</b>					1		<b>1</b>
Autres garçons														
Autres filles														
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>31</b>		<b>83</b>		<b>9</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>31</b>		<b>88</b>

	Admissions 2017							Sorties 2017						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM			OPP	AP	L223	OPP	CJM		
Garçons Essonne		1	12	23	12		<b>48</b>		5	6	15	16		<b>42</b>
Filles Essonne		7	4	17	7		<b>35</b>		6	1	16	14		<b>37</b>
IDF garçons											1	1		<b>2</b>
IDF filles				1	1		<b>2</b>					1		<b>1</b>
Autres garçons			1	1			<b>2</b>				1			<b>1</b>
Autres filles														
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	<b>17</b>	<b>42</b>	<b>20</b>		<b>87</b>		<b>11</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>32</b>		<b>83</b>

Pour les sorties nous avons comptabilisé les jeunes qui passent d'un service à l'autre. Ainsi il est possible qu'un jeune soit compté deux fois par exemple, un jeune qui est passé d'un internat vers un studio et qui la même année est sorti pour un FJT.

## 2.2. Répartition par MDS de rattachement

MDS	Jeunes présents au 31/12
Arpajon/Dourdan/ Marcoussis	7
Brétigny sur Orge	3
Chilly-Mazarin/Massy	12
Corbeil/Mennecy	8
Etampes	11
Evry/Courcouronnes/Ris-Orangis	12
Grigny/Viry Chatillon/Juvisy sur Orge	8
Les Ulis	3
Marcoussis	/
Montgeron/Brunoy/Draveil	11
Morangis/Athis Mons/Savigny sur Orge	12
Ste Geneviève des Bois	/
Hors département	1

## 2.3. Prises en charges multiples pendant le séjour.

Formation en MFR par Alternative		Internat médico-social		Suivi spécifique handicap ou SESSAD	
garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
1		2		4	2

Si plusieurs jeunes ont des suivis spécifiques en SESSAD ou pour des handicaps légers, deux jeunes sont scolarisés dans des établissements relevant du médico-social : 1 à l'ITEP les Fougères et l'autre à l'ITEP de Tigery.

## 3. Mouvements internes à l'établissement ou à la structure complexe

de...vers ...	de...vers...
Internat vers autre internat	6
Internat vers Appt partagés	5
Internat vers SAE	5
Appt partagés vers SAE	4

20 jeunes ont été orientés en interne, afin d'éviter une rupture dans leur placement. 14 jeunes ont suivi un parcours vers plus d'autonomie. Pour les 6 passés d'Internat à un autre Internat les raisons sont liées à une problématique particulière où un relais en interne a pu se mettre en place.

### 3.1. Age des jeunes accueillis en 2017

#### **Sur les internats**

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins De 14 ans	2	2	4
14 ans	6	6	12
15 ans	5	7	12
16 ans	12	3	15
17 ans	5	4	9
18 ans			

Sur les 52 admissions réalisées sur les internats, plus de la moitié des jeunes avaient à peine 15 ans à leur arrivée. Les 9 jeunes de plus de 17 ans n'étaient pas suffisamment autonomes pour accéder à nos services diversifiés ou un besoin d'évaluation de la situation était nécessaire (premier placement, retour séjour de rupture...)

#### **Aux appartements partagés**

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
16 ans	5	2	7
17 ans		2	2
18 ans			

Sur les appartements partagés, comme l'année dernière, nous avons pu accueillir en majorité des jeunes de 16 ans, ce qui permet un réel travail de préparation à l'autonomie.

#### **Au SAE**

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins de 18 ans	2	5	7
18 ans	10	7	17
19 ans	2		2

Avec la location de nouveaux appartements de type duos, l'offre s'adresse aussi aux jeunes de moins de 18 ans. La majorité cependant arrive après la signature de leur contrat jeune majeur.

## Age (année révolue) des jeunes sortis en 2017

### *Sur les internats et appartements partagés*

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
13 - 14 ans	3	5	8
15 ans	8	3	11
16 ans	8	3	11
17 ans	9	10	19
18 ans	7	4	11
19 ans			
20 ans			

Les sorties de jeunes de 15 ans ou moins sont en lien avec les accueils d'urgence et les problématiques de jeunes pour qui l'orientation en structure collective n'était pas adaptée.

### *Au SAE*

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
18 ans	2	2	4
19 ans	4	5	9
20 ans	7	3	10
21 ans			

### **3.2. Durée des séjours**

Durée	Jeunes sortis
1 jour à < 1 mois	12
1 mois à < 6 mois	18
6 mois à < 12 mois	15
12 mois à < 18 mois	22
18 mois à < 24 mois	13
2 ans à < 3 ans	3
3 ans à < 4 ans	
4 ans à < 5 ans	
5 ans et +	

La durée des séjours est ici calculée dans le service et non au Vieux Logis. Par exemple, l'une des jeunes est restée sur le service du SAE pendant plus de 18 mois, avant elle est passée sur le service des appartements partagés pour une durée de deux ans et avant elle était sur un internat depuis 2 ans également. Au total, son parcours au Vieux Logis a duré plus de 5 ans.

Les 12 jeunes accueillis dans le cadre de l'urgence expliquent en partie les courtes durées de prise en charge.

### 3.3. Accueil de fratries par nombre de fratries, sur l'établissement (unités d'accueil confondues) ou le service

de 2	de 3	de 4	de 5	de 6
3				

Sur les trois fratries accueillies au Vieux Logis, une seule a le même lieu d'hébergement.

### 3.4. Accueil des mineurs ou jeunes majeurs étrangers, présents ou admis en 2017 sur les internats et les appartements partagés

	Appartements partagés	Pavillons	SAE	TOTAL
Admissions en 2017	3	18	13	34
Sorties en 2017	3	16	13	32
Présents en 2017 (ni entrées, ni sorties)	2	15	7	24

La spécificité « étranger » ne nous semble pas pertinente pour définir le type d'accompagnement éducatif. Les « mineurs non accompagnés » accueillis requièrent un accompagnement éducatif spécifique propre à leur situation personnelle.

### 3.5. Situations précédant et suivant la prise en charge (hors SAE)

	Admissions		Sorties	
	garçons	filles	garçons	filles
Famille	7	7	10	10
Famille et AED			5	2
Famille et AEMO	4	2	4	1
IDEF / Espace Ado / SAU	6	5		1
Autre établissement ASE	9	3	7	5
Foyer du Jeune Travailleur				
Séjour de rupture – Lieu de vie	2	1	1	1
Rue, hébergement précaire		1	1	1
Famille d'Accueil	3			
Solution personnelle autonomie			2	
Foyer maternel				
Autre service du Vieux Logis	4	6	5	4
Hospitalisation				

A la sortie, majoritairement les jeunes retournent dans leur famille grâce à un travail soutenu de préparation des équipes et des psychologues.

### 3.6. Conditions de sortie pour les jeunes majeurs

avant 21 ans			niveau socio professionnel				situation d'emploi				logement				
volonté instit	volonté usager	critère de 21 ans	formation	diplôme prof. CAP BEP Bac BTS DUT	BAC BTSDD UT	sans formation	cdi	alternance	intérim tps partiel cdd	très précaire sans emploi ou occasionnel	propre ou en couple	coloc	famille	temporaire fjt crous	famille hôtel chrs autre ASE
18	3	2	11	4	4	4	8			4	3		2	6	12

## 4. Relations parents/enfants

### 4.1. Visites libres, visites médiatisées, rencontres accompagnées

Famille présente à l'admission	Rencontres régulières	Visites médiatisées à l'extérieur	Familles jamais rencontrées	
			Refus des parents	Abs du territoire
21	37	17	8	32

Sur les 47 admissions pérennes (hors accueil d'urgence) de jeunes mineurs réalisées cette année, 21 familles étaient présentes lors de l'admission.

Sur l'ensemble de l'effectif 2017 du Vieux Logis, 37 familles ont été rencontrées régulièrement dans nos locaux ou au domicile.

17 jeunes bénéficient de rencontres médiatisées avec des services extérieurs : Tempo, l'entre-temps....

Malgré l'absence des familles sur le territoire, nous tentons d'établir un lien téléphonique ou par mail.

### 4.2. Séjours en famille

	Judiciaire	Administratif
Tous les WE et vacances	4	3
1 WE sur 2 et la moitié des vacances	6	4
De temps en temps	1	2
Aucune période	18	8

Ce tableau reprend les données de la fin d'année 2017, sur les 46 jeunes présents en internats.

Nous avons toujours une majorité de jeunes sans aucune solution famille ce qui nécessite une présence éducative étayée aussi le week-end et les vacances.

## SANTE

### 1. Prescriptions de psychothérapie

	Au moins 1 <sup>er</sup> RDV	En attente de RDV
CMP ou CMPP	7	3
Thérapeute libéral	3	
Praticien privé conventionné CPAM	1	
Psychologues de l'institution	Tous les jeunes	
Ethnopsychologies	1	
Autre		

### 2. Prescriptions de prise en charge médicosociale de journée (externat IME...)

Type de structure	Nombre de jeunes concernés	En attente de place
IME		
SESSAD	2	
ITEP	2	

## SCOLARITE

### 1. Niveau

Niveau scolaire ou de formation	
Collège	9
Lycée	21
Lycée Professionnel	25
Classe d'accueil pour étrangers	7
Apprentissage	11
Déscolarisation	13
EREA/CEFOP	2

### Commentaires

Sur les 88 jeunes présents en fin d'année 2017, 13 jeunes étaient sans scolarité ni formation, 11 d'entre eux étaient accueillis sur notre pôle pédagogique « la Station ».

### 2. Examens et diplômes

Cette année, **18** jeunes ont obtenu un diplôme :

BAFA: 0 - CFG: 3 - Brevet des collèges: 4 - CAP: 6 - BEP: 0 - BAC Pro: 3 - BAC: 2

## LOISIRS

### 1. Pendant l'année scolaire

Basket : 01 / Boxe : 01 / Cricket : 02 / Football : 18 / Fitness : 02 / Judo : 01 / Karaté : 01 / Musculation : 05 / Danse : 03 / Dessin : 01 / Athlétisme : 01 / Musique : 01

### 2. Pendant les vacances scolaires et hors séjour en famille

Séjours organisés par le Vieux Logis						
Période	Nbre de jours	Lieu	Nb de jeunes	Nb d'encadrants	Activités	Structures
Février	7	St Jean d'Arves	14	3	Sport d'Hiver (ski)	Les Hêtres
Juillet	8	Bretagne	16	4	Séjour itinérant en vélo	Transversal
Juillet	6	St Jean de Mont	6	2	Découverte région	Appartements partagés
Juillet	4	La Rochelle	6	2	Francofolies, concert	SAE
Novembre	7	Arcachon	11	3	Multisport	Crosne

D'autre part, 20 jeunes ont bénéficié de colonies de vacances cet été pour des séjours d'une ou deux semaines assurées par des organismes extérieurs.

**SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET A DOMICILE**  
**« La Marelle »**

---

**CONTACT :**

**157 rue des Blains**  
**92220 BAGNEUX**  
**Tel : 01.47.02.66.33**  
**Fax : 01.47.02.36.28**  
**e-mail : aemo.lamarelle@avvej.asso.fr**

**ACCES :**

**RER (B)** Station « Bagneux »  
  
**AUTOBUS** ligne 188 arrêt Les Blains  
Lignes 197, 297, 391  
Arrêt Pont Royal

---

**ACCUEIL :**

Notre Service d'Action Éducative intervient dans le milieu naturel de vie et s'adresse à des parents de très jeunes enfants dans toute la complexité de leur tissu relationnel, de leurs interactions affectives et émotionnelles, différents, selon l'histoire familiale et personnelle de chacun.

---

**MISSIONS :**

✓ **AED** : Intervention éducative de prévention et/ou de protection auprès **de jeunes enfants (0-6 ans)** en situation de danger, ou de risque de danger, et, avec leur famille, soutien aux fonctions parentales.

**Conditions de prise en charge** : contractualisation administrative entre le/les parent(s) détenteur(s) de l'autorité parentale et le service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le service de l'A.S.E. mandate l'AVVEJ pour la mise en œuvre de la mesure à compter du 1<sup>er</sup> rendez-vous de contractualisation. Le service de l'AVVEJ est représenté par un cadre lors de la contractualisation dans les locaux du service territorial de l'A.S.E.

**Durée** : de 6 mois à 1 an, selon l'engagement contractuel, renouvelable.

✓ **AEMO** : accompagnement éducatif auprès de **jeunes enfants (0-6 ans)** en situation de danger, ou de risque de danger, et de leur famille, lorsque aucune intervention n'a pu être acceptée ou mise en place.

**Conditions de prise en charge** : décisions des Juges des Enfants du T.G.I. de Nanterre 92 (en priorité) et des autres T.G.I. d'Ile de France.

**Durée** : de 6 mois à 2 ans selon la décision du Magistrat, renouvelable.

**Financement** : Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine fixe annuellement le prix de journée.

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

- Aide Sociale à l'Enfance
- Justice (Tribunal pour Enfants)

**104** prises en charge familiales, quel que soit le nombre d'enfant.

---

**STRUCTURE :**

**Direction** : Isabelle BERMOND

**Cheffes de service** : Martine PETITPAIN, Isabelle BRÉ.

**Effectif** : 11 éducateurs, 2 psychologues, 1 secrétaire de direction, 2 secrétaires, 1 comptable, 2 agents de service.

# SERVICE AEMO/AED DE SCEAUX

Isabelle BERMOND

---

## 1. L'activité

En 2017 l'activité attendue n'a pas été réalisée. En effet, nous enregistrons un déficit de 647 journées, soit : 1,70% de moins que prévu.

Cet écart s'explique, malgré un excédent de journées en début d'année par l'absence pour maladie d'une éducatrice, à partir du 15 mars, qui n'a pas permis une embauche ; en effet, les prolongations de son arrêt intervenaient tous les 15 jours, et ce jusqu'à sa démission en novembre.

Madame Pacaud, éducatrice, a sollicité, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, une absence dans le cadre de la mobilité volontaire sécurisée. Ce dispositif permet au salarié d'exercer une activité dans une autre entreprise, tout en gardant la possibilité, pendant une certaine durée, de revenir dans son entreprise d'origine. Cette éducatrice fait l'expérience pendant une année d'intégrer l'Education Nationale à un poste de professeur de biologie, sciences médico-sociale, et techniques de soins en classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro Accompagnement soins et services à la personne (ASSP). En juin 2018, elle nous fera savoir si elle poursuit cette activité, ou si elle souhaite réintégrer un poste d'éducatrice au sein d'un établissement, ou service de l'AVVEJ.

Sur ce poste disponible, nous avons embauché une éducatrice spécialisée, Madame Lemonnier.

Outre la mobilité du personnel éducatif, nous avons eu à déplorer, à partir de l'été, une situation nouvelle et préoccupante relative au délai nécessaire pour contractualiser les mesures d'AED.

En effet, le départ des cadres des STASE et leur non remplacement, augmentent de façon significative la prise de rendez-vous (4,6 voire 8 semaines) pour la contractualisation. Ce délai important vient s'ajouter à celui nécessaire de l'évaluation réalisée, en amont de la contractualisation, par les travailleurs sociaux des STASE. Si l'intérêt que notre service soit présent lors de chaque contractualisation entre l'Aide Sociale à l'Enfance et la famille, n'est plus à démontrer pour le travail éducatif à venir, il nous semble nécessaire que de nouvelles modalités d'organisations soient mises en place par les STASE afin de réguler au mieux ces rencontres tripartites.

Quel est le sens pour une famille d'attendre des semaines entre une proposition d'aide et la mise en place de la mesure éducative ?

Comment ne pas être confronté lors de la contractualisation à « maintenant ça va mieux » sans savoir s'il s'agit d'une crise qui a été surmontée, ou un déni des parents de leurs difficultés éducatives ?

## 2. Accueil de stagiaires, éducateur et directeur

Nous avons accueilli une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée, détachée du Conseil Départemental du Val de Marne, qui connaissait notre service, étant secrétaire d'un inspecteur de L'Aide Sociale à l'Enfance.

L'expérience professionnelle de cette jeune femme, dans le champ de la protection de l'enfance, mais à un poste administratif, a été enrichissante de part et d'autre. Sa motivation et sa maturité ont apporté un regard neuf sur le travail éducatif, ont été reconnues et appréciées par les familles et les professionnels.

Nous avons été sollicités par le chef de service d'un foyer de vie pour adultes en situation de handicap pour effectuer un stage dans le cadre d'une formation

CAFDES. L'objectif de ce stage était de concevoir une note d'aide à la décision portant sur une problématique sanitaire, ou sociale, appliquée à une catégorie de public en lien avec le territoire.

La perspective d'un tel travail nous a intéressés. En échangeant autour des profils singuliers et variés confiés au service, nous avons abordé la complexité des histoires familiales, sociales et personnelles.

Si pour une majorité, l'accompagnement éducatif est porteur de changement, et la dynamique positive qui en découle apporte un soutien réel à l'enfant et à sa famille, pour quelques-uns, les difficultés sociales et familiales sont majorées par des troubles du comportement qui complexifient la prise en charge.

Faut-il parler de handicap, de troubles envahissants du développement ?

Nous avons proposé à ce futur « CAFDESien » de porter son étude sur « handicap et protection de l'enfance ».

La problématique retenue nous a d'emblée orientés vers la lecture du rapport 2015 (que nous ne connaissions pas) du Défenseur des droits consacré aux droits de l'enfant : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles ».

Les premiers résultats des enquêtes menées dans le cadre de ce rapport montrent combien la fragilisation extrême de ces enfants et de leur famille les « expose tout particulièrement aux dénis de leurs droits : à la santé, à la scolarité, à une vie de famille, à la protection, à la violence sous toutes ses formes... ».

Le rapport souligne la complexité d'un accompagnement coordonné car ces enfants sont au croisement de mesures relevant à la fois des politiques de protection de l'enfance et de l'accompagnement du handicap.

Lorsqu'il s'agit d'enfants très jeunes, comme ceux que nous recevons à Sceaux (/Bagneux), nous observons que, si des troubles sont repérés par la crèche, l'école maternelle, la PMI, les parents, les éducateurs, la mise en place d'investigations, de bilan pour permettre une orientation vers des soins adaptés est difficile et se heurte au déficit de structures.

Les CMP enfants sont surchargés de demandes, certains sur notre territoire ont une liste d'attente supérieure à un an, les bilans orthophoniques et psychologiques souvent nécessaires à l'instruction d'un dossier à la MDPH demandent des délais importants ; en libéral, certains orthophonistes ne proposent plus de liste d'attente.

Autrement dit, cette appartenance à une double référence, protection de l'enfance et handicap, multiplie de manière significative le nombre d'acteurs et de dispositifs, parfois très différents de par leur culture et leurs approches, mais aussi de par la complexité administrative et le manque d'interlocuteur privilégié à la MDPH particulièrement.

Plus concrètement, le stagiaire CAFDES a réalisé son enquête auprès des 11 éducateurs du service.

Il ressort que sur 139 enfants, accompagnés en AEMO ou AED (en mai 2017), 12 bénéficient d'une reconnaissance MDPH, ce qui permet d'identifier clairement la situation de handicap.

Ce chiffre représente environ 9 % du nombre total d'enfants suivis.

Une deuxième catégorie d'enfants a été retenue, celle qui ne bénéficie pas (encore) de reconnaissance mais qui présente des problématiques susceptibles de relever du champ du handicap et /ou des troubles apparentés. 13 enfants ont été mentionnés.

Au total les enfants reconnus « à problèmes multiples » sont 22 pour l'ensemble du service, soit 16%.

Si l'on compare ce chiffre à celui établi au plan national dans le rapport du Défenseur des droits, apparaît une forte similitude. En effet, il est noté « le taux d'enfant pris en charge en protection de l'enfance et bénéficiant d'une reconnaissance MDPH, s'établit à environ 17% sur le nombre total d'enfants bénéficiaires, avec une grande disparité d'un département à l'autre. Ce taux est particulièrement élevé au regard du taux de prévalence du handicap s'établissant de 2 à 4 % pour la population générale, par conséquent sept fois supérieur pour les enfants relevant d'une mesure ASE.

Ce travail au plus près de nos missions, met en lumière, la nécessité de créer les conditions d'une collaboration avec la MDPH. Un interlocuteur privilégié de cette institution permettrait de rapprocher et de favoriser le partage des compétences entre un service relevant de l'ASE et le secteur médico-social. Cette démarche irait d'ailleurs dans le sens des attentes du département, tel que cela apparaît dans le schéma départemental.

### **3. Formation**

Le travail d'enquête réalisé par le stagiaire CAFDES est venu soutenir notre réflexion et notre besoin en formation relatif à l'accompagnement spécifique des enfants confrontés à la maladie mentale de leur(s) parent(s). En effet, le développement psychique du jeune enfant présente des risques qu'il faut savoir reconnaître, et évaluer.

Observer les interactions parents-enfants dans leurs carences et leurs failles, mais aussi leurs ressources, et ce malgré la maladie mentale, demande aux éducateurs d'occuper une place dédramatisée et clairvoyante.

Comment aller à la rencontre de ces familles, d'accueillir leur souffrance, d'en contenir les effets dans notre mission de protection de l'enfance ?

Comment accompagner ces familles, dont les parents présentent des troubles qui entravent leurs compétences parentales ?

Quel est l'impact de la maladie mentale des parents sur les enfants ?

Quels sont les signes de souffrance et les mécanismes de défense que les enfants montrent bruyamment ou pas ?

Ces thèmes ont été abordés au cours d'une formation dispensée par le COPES, à laquelle les deux services ont participé.

#### **4. Déménagement de Sceaux à Bagneux**

Depuis plusieurs années, nous sollicitons la ville de Sceaux, propriétaire des locaux, qui accueillait depuis 32 ans « L'AEMO de SCEAUX » pour déménager vers d'autres locaux compatibles avec l'augmentation de l'activité au fil des ans et surtout aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité.

Le 20 mars 2017, un courrier en recommandé émanant du Maire de Sceaux stipulait que le bail arrivant à son terme le 31 décembre 2017, ne serait pas renouvelé ; par conséquent, il nous demandait de quitter cette maison au plus tard fin décembre, précisant qu'il n'avait aucun bien à mettre à notre disposition.

Après en avoir informé notre financeur, nous nous sommes mis à la recherche de locaux, et, rapidement, avec l'aide de l'agence immobilière qui nous avait permis de trouver ceux de Nanterre, nous avons visité des bureaux situés à Bagneux, dans un immeuble d'activité professionnelle, au 5ème étage d'un bâtiment qui en compte huit.

Après études, visites du Directeur Général de l'Association, de l'Adjointe au Responsable du Service de contrôle, et du Chargé de Contrôle et d'Evaluation des Etablissements d'Accueil et de Prévention des Hauts de Seine, nous avons fait appel à plusieurs maîtres d'œuvre pour traduire en termes techniques nos besoins, nous proposer des plans dans le respect de notre activité spécifique, (établissement recevant du public dont des enfants en bas âge) des normes d'accessibilité et de sécurité.

Au regard du montant des devis proposés mais aussi de l'incompréhension des maîtres d'œuvres face à nos besoins, nous avons pris la décision de superviser les travaux et avons fait appel en direct à une entreprise tous corps d'état.

Le Conseil Départemental a accepté le montant des travaux et les modalités de financement. Un bail de 9 ans a été signé en juillet entre le Directeur Général de l'AVVEJ et le propriétaire des locaux.

Nous avons emménagé à Bagneux le 14 décembre après deux mois et demi de travaux.

#### **5. Audit conjoint ASE / PJJ**

Afin de ne pas oublier notre mission éducative de protection de l'enfance, en devenant maître d'ouvrage et maître d'œuvre dans la réalisation des travaux d'aménagement des locaux de Bagneux, nous avons reçu le 5 avril, une lettre de mission nous annonçant un audit conjoint de la Direction Enfance Jeunesse du Département des Hauts de Seine et de la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les deux auditrices missionnées ont passé 2 jours au service de Nanterre et 2 jours à celui de Sceaux en mai 2017.

L'objectif de l'audit est d'apprécier la conformité et la qualité du fonctionnement et de l'organisation du service au regard des normes légales, administratives et pédagogiques en vigueur.

Pour ce faire, la démarche AUDIT suit une procédure très définie. Le binôme des auditrices intervient de la phase de préparation jusqu'à la remise du rapport définitif.

Dans un premier temps, il nous a été demandé de communiquer aux auditrices, différents documents internes : projet de service, planning, livret d'accueil, le règlement de fonctionnement des usagers, des comptes rendus de réunions...

Dans un second temps, sur site, elles ont convié les salariés à une réunion de présentation, ont reçu des professionnels en entretien, ont consulté divers documents (dossier des usagers, cahiers de réunions, documents à affichage obligatoire...).

Nous avons été destinataires d'un pré-rapport qui recense les constats, les points forts, les points d'amélioration, puis les préconisations.

Le rapport définitif du Contrôle de Fonctionnement (le terme AUDIT est remplacé) a permis de dégager des axes de travail qui seront inscrits dans un plan d'action assorti d'un calendrier pour les réaliser.

Les conclusions du pré-rapport de contrôle mettent l'accent sur quelques points d'amélioration, notamment de mener une réflexion sur la mise en œuvre d'une modalité d'expression des usagers.

### **5.1 Le processus d'évaluation du droit des usagers**

Si nos services n'ont pas l'obligation de mettre en place un CVS (Conseil de la Vie Sociale) ; un groupe d'expression des familles (parents et/ou enfants) est inscrit dans les recommandations de l'ANESM et donc préconisé dans un service de milieu ouvert.

La question récurrente du droit des usagers reste complexe car nos missions se réalisent dans le cadre d'une action contrainte. Il s'agit de prendre en compte la position des familles en tant qu'acteur et décideur des modalités d'accompagnement éducatif en tenant compte, bien sûr, du cadre contraint.

Une autre difficulté concerne la particularité de la place des bénéficiaires dans un service de milieu ouvert : fort turnover, difficulté de mobilisation des personnes, questions éthiques sur la « mise en contact » des bénéficiaires.

Pour autant, un groupe d'expression devrait contribuer à développer une diversification de la relation bénéficiaires-service éducatif et renforcer la possibilité pour les familles d'être acteurs dans la prise en charge.

### **5.2 Partenariat et travail de réseau**

C'est l'autre préconisation du Contrôle de Fonctionnement sur laquelle nous avons commencé à réfléchir. Le partenariat et le travail en réseau constituent un des principes majeurs de l'accompagnement dans un service de milieu ouvert et s'exerce au quotidien mais sans formalisation.

Le travail en réseau consiste à établir des liens de connaissance entre différentes institutions (sociales, éducatives, scolaires...). Il permet d'échanger des informations, d'orienter les familles.

Le partenariat, quant à lui, cible certains acteurs concernés par la situation d'une même famille.

Le partenariat c'est « travailler ensemble » partager ses réflexions, développer une collaboration entre les différents acteurs, pour coordonner les projets.

Malgré l'appréhension qui a traversé les deux services à l'annonce de l'audit conjoint, les professionnels ont été sensibles à l'attention portée à leur travail, leurs réflexions et leur savoir-faire.

Comment restituer son travail d'accompagnement dans un champ d'intervention où la prise de risque, mesurée, réfléchie, partagée constitue l'élément le plus dynamique de la prise en charge ?

Comment formaliser et traduire cela en termes de démarche de progrès et de qualité ?

Le regard extérieur sur nos fonctions, nos procédures et l'efficacité de nos outils a donné lieu à des préconisations que nous mettrons au travail en équipe.

### ***Quand l'enfant se saisit de son placement...***

Martine PETITPAIN, cheffe de service.

---

**Mélodie, fillette de 8 ans**, que nous accompagnons en mesure éducative depuis 5 ans. Tout d'abord en AED pendant deux ans. L'état psychique de sa mère s'est dégradé et son père nous montrait de grandes difficultés à assumer le quotidien de Mélodie. Nous avons proposé un accueil temporaire de Mélodie. Les parents ont refusé. Mélodie a pu nous faire part des violences entre ses parents corroborées par sa mère, ce qui nous a amenés à transmettre une information préoccupante. Une AEMO a été ordonnée pour une durée d'un an. A son renouvellement, nous sollicitons la poursuite de l'AEMO sous conditions pour un an. 10 mois plus tard, nous sollicitons une audience en urgence et le placement de Mélodie. Mélodie était soulagée de notre demande et a pu l'exprimer clairement lors de l'entretien que nous avons eu au service. Lors de l'audience, elle a pu se tourner vers moi en me demandant « c'est maintenant qu'on part » (vers son lieu de placement).

Une AEMO pour 6 mois sous conditions est ordonnée.

Nos inquiétudes portent sur le conflit parental avec des débordements de violence du père sur la mère, l'état psychique de la mère (qui nécessite des hospitalisations fréquentes et de longues durées en psychiatrie), un couple autocentré qui laisse peu de place pour Mélodie. Les grands-parents, tant maternels, que paternels, sont peu présents pour elle.

Lors de l'audience après l'AEMO sous conditions, nous ne redemandons pas le placement de cette enfant, les parents ayant respecté toutes les conditions posées par le Juge des Enfants. Le Magistrat a tout de même ordonné le placement de Mélodie pour 6 mois afin de la préserver des conflits parentaux.

Mélodie se retourne vers moi et m'interroge : « et là c'est maintenant qu'on y va ? »

Nous convenons avec la famille et l'Aide Sociale à l'Enfance que nous les accompagnerons jusqu'au lieu de placement.

Le jour dit, Mélodie et ses parents nous attendent. Mélodie a fait seule sa valise et me fait remarquer qu'elle a mis son petit chat en peluche que lui a offert l'éducatrice, son chat reste à la maison. Les parents sont physiquement présents, mais pas disponibles pour leur fille. Monsieur, très à distance, ne peut pas dire quoi que ce soit à sa fille. Madame, dans une logorrhée, envahit l'espace pour parler d'elle. Ni l'un ni l'autre n'a pensé au carnet de santé de leur fille...

A la Cité de l'Enfance, Mélodie est soulagée que je parte avec ses parents.

Par la suite, Mélodie a pu dire à l'éducatrice que parfois c'était compliqué de ne pas dormir à la maison, tout en étant contente de son quotidien au foyer de l'enfance.

Lors des entretiens avec ses parents, Mélodie a pu s'appuyer sur notre parole pour verbaliser son mal-être au quotidien, en particulier avec sa mère. Elle souhaitait être en famille d'accueil, ce qui n'a pas pu se réaliser faute de place, ou trop loin de sa famille (ce qui aurait entravé les droits de ses parents).

Tout au long de notre accompagnement éducatif, j'ai pu de ma place de cheffe de service, éprouver l'appui que nous avons pu être pour Mélodie. Elle était prête à vivre son placement comme une protection pour elle.

Le jour de son placement, ses parents sont restés centrés sur leur couple, Mélodie ne devant compter que sur elle.

Au terme des 6 mois de placement, Mélodie est retournée vivre avec son père.

N'est-ce pas un peu court comme temps de respiration pour cette enfant ?

Pourra-t-elle se permettre de parler si le climat familial est de nouveau très tendu ?

=====

**Dès nos premiers contacts avec Rosalie** (2ans et demi) et sa mère, nous avons été inquiets. La capacité de cette petite fille à être en lien avec l'autre est fonction de l'état psychique de sa mère.

Lors de nos temps partagés au service avec Rosalie, fillette de 3 ans, et sa mère, nous n'entendons pas le son de sa voix. Les premiers mois, nous ne proposons que des rencontres à notre service et autour d'activités partagées avec la fille et la mère. Très inquiets de la relation fusionnelle entre Madame et Rosalie, nous proposons un accueil mère/enfant d'une semaine pendant le temps de fermeture de la crèche, pour avoir un regard d'autres professionnels sur le quotidien de cette famille et sur la qualité du lien mère/enfant. Ce temps n'a pas pu aboutir, Madame ayant cessé tout contact avec notre service.

Une nouvelle audience reprend les inquiétudes pour Rosalie et des conditions du maintien de la mesure sont posées. Le placement de Rosalie est abordé lors de cette audience.

Madame peut être en lien, souriante puis être absente au rendez-vous suivant. Les absences récurrentes de Rosalie à l'école sont fonction de l'état psychique de sa mère. Cette discontinuité entrave Rosalie dans sa construction de lien.

Lors de l'audience trois mois plus tard, le placement de Rosalie est acté. Madame dénie cette décision. Rosalie oscille entre être près de sa mère et chercher appui sur le Magistrat, ou sur nous. L'intervention de la police ne permettra pas à Madame d'accepter la réalité. Elle ne pourra pas dire au revoir à sa fille, par contre Rosalie dans nos bras, peut lui dire au revoir.

A partir de ce moment, Rosalie a pu parler tranquillement avec l'éducatrice, l'a sollicitée de façon adaptée, avec un vocabulaire élaboré. Nous la sentions soulagée. Ce n'est qu'après trois semaines qu'elle a évoqué à la pouponnière que sa mère lui manquait.

Rosalie, par les compétences qu'elle a pu montrer à la pouponnière, nous conforte dans l'idée que sa mère lui a beaucoup apporté dans les moments où elle allait bien. Le lieu sécurisé où Rosalie vit, lui permet de ne plus être face à des attitudes de sa mère incompréhensibles pour une petite fille de trois ans.

Sa mère va-t-elle pouvoir accepter sa maladie psychique, aller vers du soin ?

=====

**Notre accompagnement éducatif** soutenu n'est parfois pas suffisant pour l'enfant.

Le travail partenarial avec les services de TISF nous permet de sécuriser le quotidien d'un tout petit tout en préservant le lien parent/enfant.

L'exercice des mesures éducatives se conçoit dans la durée et la proximité géographique pour permettre aux parents de s'approprier les besoins de leurs enfants.

L'approche transgénérationnelle permet souvent de décrypter avec les parents la répétition d'un trauma.

Néanmoins, nous sommes confrontés à évaluer le temps pour l'enfant dans son développement psychique et celui de ses parents dans leur parentalité.

Comment les parents peuvent penser leur enfant comme personne individuée ?

Quelle continuité, en lien avec les pathologies psychiques du/des parents, dans la relation à leur enfant ?

Quels sont les leviers pour l'accompagnement éducatif ? Quels sont les partenaires ?

Notre mission de protection de l'enfant nous amène à solliciter le placement de l'enfant. Nous sommes rarement face à de la violence physique sur l'enfant, mais plutôt un climat de violence entre les parents, ou de la déstructuration psychique d'au moins un des deux parents.

La pathologie du parent peut amener de la discontinuité dans la relation parent/enfant.

Comment un enfant, voire un bébé, peut-il se construire dans la peur et l'émotion que cela suscite, alors qu'il n'a pas les mots pour l'exprimer ?

L'enfant s'adapte aux mouvements de son parent, comme présence/absence, rire/colère, crainte de l'extérieur etc.

Les placements ordonnés sont de courte durée. Sont-ils suffisants pour permettre à un enfant de se construire, ou de se reconstruire ?

Après le tout placement et le pas de placement, peut-on envisager un entre-deux où l'enfant, en tant qu'individu, soit le centre des préoccupations, que ses besoins soient réellement nommés et pris en compte, que ses parents puissent être accompagnés dans leur réflexion, mais aussi vers des soins et qu'ils puissent donner du sens au placement de leur enfant.

**SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET A DOMICILE**  
**« AEMO-AED » LES AMANDIERS**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

<p>26 rue des Amandiers 92000 NANTERRE Téléphone : 01.41.96.23.30 Télécopie : 01.47.51.03.91 E-Mail : aemo.amandiers@avvej.asso.fr</p>	<p><b>RER A</b> : Ligne de Saint Germain en Laye, gare de Nanterre Ville <b>BUS</b> : N°304 ; 163; et 160;157 et (arrêt les Venets)</p>
--	---

---

**ACCUEIL :**

Créé en septembre 2001, le service intervient à la demande des Juges des Enfants du Tribunal de Grande Instance de Nanterre auprès de 156 mineurs âgés de 0 à 18 ans et leur famille, domiciliés dans les Hauts de Seine.

Depuis 2011, nous exerçons également des mesures d'action éducative à domicile qui nous sont adressées par les services territoriaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Levallois et de Nanterre principalement.

---

**MISSION :**

La mission confiée au service par le Magistrat ou les services d'Aide Sociale à l'Enfance vise à apporter une aide à une famille qui rencontre des difficultés dans l'éducation d'un enfant ou d'un adolescent.

C'est une mesure éducative, mais également une mesure de protection qui vise à restaurer ou construire, avec les parents, un cadre de vie suffisamment sécurisant pour l'évolution de l'enfant.

L'activité se répartit sur l'ensemble du département des Hauts de Seine en fonction des besoins.

Les principales modalités d'intervention auprès des enfants et leur famille :

- Visites à domicile et / ou dans l'environnement de vie du jeune.
- Rencontres au service.
- Contacts directs avec le jeune.
- Activités éducatives collectives.

---

**AGRÉMENTS – HABILITATIONS**

Le service est habilité par le Ministère de la Justice, financé par le Conseil Départemental des Hauts de Seine.

---

**STRUCTURE :**

Directrice : **Isabelle BERMOND**

Directrice adjointe : **Christine GENEST**

7 éducateurs spécialisés, 3 psychologues, 2 secrétaires, 1 comptable, 2 agents de service.

## SERVICE AEMO/AED DE NANTERRE

Isabelle BERMOND, Directrice

---

Cette année, l'activité n'a pas été réalisée. Nous enregistrons un déficit de 312 journées, soit 0,55 % de l'activité proposée.

Notre service a connu la démission de 5 éducateurs en cours d'année (sur 6 ETP et 1/2) dont une démission au bout d'une journée d'embauche, 2 pour cause de déménagement, 2 pour des raisons personnelles.

Ces départs successifs ont eu des effets décourageants, voire déprimants sur toute l'équipe, comme si rien ne pouvait se construire, comme si tout était à recommencer,

Nous assistons depuis quelques années à de réelles difficultés pour engager UN éducateur spécialisé (non, là c'est mission impossible) donc une éducatrice spécialisée diplômée alors que le secteur de « l'éducation spécialisée » fait partie des professions où l'on recrute.

Notre constat corrobore avec l'étude du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé qui fait état, en décembre 2016, d'une baisse de 5,8% du nombre de diplômés sortis des écoles entre 2013 et 2015.

Alors pourquoi la vocation, ou plus vraisemblablement l'engagement se délitent ?

Parce qu'éduquer n'est pas une affaire facile, cela prend du temps et le résultat est souvent incertain ; Ces constats sont en décalage avec l'idéologie actuelle incarnés par les deux concepts, de l'immédiateté et de la performance. La relation éducative se construit, elle est le fruit d'une rencontre, de paradoxe, de renoncement, d'exigence, de soutien, de bienveillance...

Etre éducateur c'est aussi être en capacité de restituer à l'écrit toute la complexité de ce qui a été observé dans la pratique et de faire des propositions pour palier ces difficultés.

**Travailleur de la frontière, confronté aux seuils de l'acceptable, l'éducateur est chargé d'une énonciation double, les maux et leur remède, étant entendu que « nommer la limite, dire la marge, expliquer la rupture, font partie de l'intervention » (Michel Autès).**

## Quelques éléments significatifs de l'année

Christine GENEST, Directrice Adjointe

---

L'année 2017 a été source de beaucoup de changements, tant au niveau du personnel qu'au niveau de l'activité du service.

A l'instar de 2016, nous constatons une nette progression des désignations en AEMO pour notre service : 16 mineurs en plus que l'an dernier, tout en remarquant également un accueil plus important de 12 enfants en AED qu'en 2016, pour atteindre le total de 29. Rappelons qu'en 2014, nous avons atteint l'admission de 50 enfants en AED.

Le Magistrat situé sur la ville de Nanterre, nous a particulièrement désignés pour exercer des AEMO. En outre, l'activité d'un service peut être vite mise en péril le temps

des procédures d'embauches qui s'allongent eu égard à la difficulté de recruter des éducateurs démontrant des compétences à exercer ces mesures de milieu ouvert. Aussi, il a été nécessaire, parallèlement aux embauches, de prévoir rapidement une activité à 24 mineurs. Sachant qu'une contractualisation d'AED aux ST 3 et 4 se réalise dans une durée moyenne de 2 à 3 semaines, et bien davantage, si un deuxième rendez-vous est nécessaire, il devient indispensable de prendre en charge des AEMO qui elles, peuvent être mises en œuvre dès réception.

Entre 2015 et 2017, nous avons un écart de nouvelles prises en charge en AEMO de 42 mineurs en plus.

En voici quelques facteurs repérés :

- Notre service a connu la démission de 5 éducateurs en cours d'année (sur 6 ETP et 1/2) dont un a démissionné au bout d'une journée d'embauche, 2 pour cause de déménagement, 2 pour des raisons personnelles.

Les changements de professionnels ont des effets sur les exercices d'accompagnement, comme des fins anticipées d'intervention. Par exemple, le départ d'un professionnel peut amener à privilégier une fin anticipée de mesure plutôt que d'envisager le nécessaire réinvestissement d'une famille avec un nouvel éducateur pour 2 ou 3 mois, dans le cas d'une situation à évolution positive. Les changements de professionnels peuvent émuquer des investissements tant envers la mesure qu'envers le service, même si nous sommes précautionneux pour accompagner les changements. A l'inverse, un changement de professionnels a pu favoriser un regain d'adhésion. Tout cela pour expliquer que l'instabilité passagère d'une équipe contribue à provoquer des entrées et sorties des enfants accompagnés par notre service. Mais cette situation augmente aussi la charge quotidienne des professionnels du service pour favoriser la continuité des mesures, accompagner les nouveaux professionnels dans leur poste, et ceux qui partent pour clore leurs relations avec les familles, les partenaires, rédiger des écrits etc.

- D'autre part, le déménagement imprévu de 14 enfants en AEMO et 2 en AED a participé à accueillir d'autres enfants ensuite.
- Mais aussi, des parents ont souhaité mettre fin à des AED concernant 17 mineurs. Il s'agissait d'AED de durée déjà de 2ans et demi ou 3 ans et demi, pour lesquelles des évolutions étaient remarquées, mais qui auraient pu trouver avantage à une prolongation, sachant que nos motifs n'invitaient pas de ce fait à une information préoccupante visant une intervention dans un cadre judiciaire. En outre, notre expérience en AED nous a fait constater qu'insister pour qu'une AED se poursuive sans profonde motivation familiale, n'amenait pas de coopération efficiente. En revanche, des parents nous avait re-sollicités après une interruption, sur des motifs beaucoup plus mobilisateurs. Et cela avait produit des effets plus performants.

En conclusion, notre service s'est investi auprès de 251 mineurs en 2017 : 26 mineurs de plus qu'en 2016. Notre plus haut pic précédent était de 237 mineurs en 2014.

## **Un exemple d'activités collectives**

Isabelle BERMOND, directrice

---

Les activités collectives sont un support à la relation éducative et prennent en compte le jeune dans son individualité et dans sa relation aux autres à travers le groupe. La dynamique de groupe structure le jeune dans son identité, ses potentialités, sa citoyenneté et son autonomie.

L'activité, est le support aux échanges et le partage d'un vécu commun. Elle s'inscrit dans une relation et un processus éducatif et permet aux jeunes d'expérimenter et d'élaborer des projets pluridimensionnels.

Bien que l'équipe ait été confrontée à plusieurs départs, deux éducatrices et une stagiaire ont organisé un séjour de 4 jours séjour pour un groupe mixte de 7 enfants, âgés de 8 à 16 ans.

Un transfert est une modalité d'accompagnement qui n'a pas été réalisée depuis plus de dix ans au service.

## **Séjour à Angers du 3 au 6 avril 2017**

Yaëlle NADOT, éducatrice spécialisée et Sylvaine PORET, stagiaire.

---

Nous nous sommes interrogées sur le sens que nous voulions donner à cette nouvelle expérience, une plus-value à apporter aux jeunes participants. Nous avons alors choisi d'axer ce séjour autour de l'histoire de France et réfléchi quant à la durée de ce voyage et de la distance maximale que nous étions prêtes à parcourir pour une première expérience.

Nous avons donc organisé une réunion avec les parents des jeunes participants au séjour afin de leur présenter l'organisation que nous pensions mettre en place mais aussi recueillir leurs avis, leurs appréhensions et leurs interrogations quant à ce que nous proposons. Nous avons été surprises de constater que les parents se sont prêtés au jeu, n'hésitant pas à poser des questions et débattre entre eux autour de thématiques sur lesquelles ils peuvent rencontrer des difficultés au quotidien (par exemple, le téléphone portable au moment du coucher).

De même pour les enfants participants au séjour, un goûter leur a permis une première rencontre entre eux. Malgré une certaine gêne et réserve de la plupart, la curiosité et l'envie d'échanger avec les autres sur ses habitudes quotidiennes ont très vite été observées. Cette rencontre a permis aux enfants d'évoquer certaines inquiétudes quant à la vie en collectivité avec des inconnus. De plus, cela a favorisé la mise en place d'une dynamique de groupe.

Le séjour s'est globalement bien passé, les enfants étaient curieux et n'avaient pas peur de se confronter à l'inconnu. Nous leur avons proposé plusieurs visites, le château d'Angers, un village troglodytique, un musée d'anciens commerces mais aussi une journée au parc du Puy du Fou. Les enfants ont pu goûter la spécialité locale, la Fouée, qu'ils ont appréciée. Le rappel à l'histoire leur a permis de débattre sur des sujets de société contemporains (le racisme et ce qui le génère, ou encore les différents Présidents de La République), de faire émerger des interrogations relatives au mode de vie aux siècles derniers.

Ce séjour a permis à la fois, un recueil plus large sur les habitudes quotidiennes des enfants mais aussi de découvrir d'autres aspects de leur personnalité lorsqu'ils sont dans un groupe de pairs (aspect, extraverti, exacerbé pour certains, un repli vers la timidité en présence d'adultes pour d'autres). Ce fut aussi une nouvelle approche dans le lien avec les parents, et leur place dans l'accompagnement éducatif.

Ce séjour s'inscrit dans le projet de service car il a permis de diversifier les modalités de rencontres dans l'exercice des mesures éducatives. Ainsi de nouvelles perspectives de travail ont pu s'ouvrir, notamment avec les enfants, mais aussi avec les parents, qui sont souvent sur la réserve. Acteurs du projet de leurs enfants, ils se sont pleinement investis dans sa réalisation.

Ce séjour nous a permis de dégager des axes de travail avec les familles en nous appuyant sur nos observations quotidiennes.

Par exemple, les inquiétudes que les parents ont pu verbaliser autour du téléphone au moment du coucher, nous ont permis de réfléchir à cette question avant le départ. Bien que cela ne fût pas sans difficultés, les jeunes nous ont remis leur téléphone au moment d'aller se coucher.

Au travers de ce séjour, nous avons observé leur niveau d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne (par exemple : l'hygiène corporelle, les habitudes alimentaires...) ou encore leur organisation dans leur espace de vie personnel (désordre dans la chambre). Le respect, l'empathie et la solidarité envers leurs pairs ont été des aspects que nous avons observés pendant la durée du séjour, tout comme leur difficulté à gérer leur frustration. Globalement, les jeunes respectaient les règles et limites que nous leur posions.

Qu'en aurait-il été sur un temps plus long ?

Nous avons ressenti des tensions verbales qui auraient pu dégénérer vers des passages à l'acte physique.

**MAISONS D'ACCOMPAGNEMENT PARENTS ENFANTS**  
**Foyers Maternels Le Bief & Clairefontaine**  
**« MAPE »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

<p><b>Maisons d'Accompagnement Parents Enfants</b> <i>Foyer maternel Clairefontaine et administration</i> 23 rue Boris Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses Tél : 01 46 01 54 70 Fax : 01 46 01 54 81 E.mail : mape@avvej.asso.fr</p> <p><i>Foyer maternel Le Bief</i> 4 rue du Moulin, 92160 ANTONY Téléphone : 01 46 68 81 48 Fax : 01 46 66 83 40 E.mail : mape.lebief@avvej.asso.fr</p>	<p><b>RER B</b> - Direction Robinson. Arrêt Fontenay-aux-Roses. <b>Bus : 194.</b> Direction Chatenay-Malabry. Arrêt Jean Jaurès-Carnot</p> <p><b>Autobus : ligne 197</b> - Paris : Porte d'Orléans. Arrêt Mounié <b>R.E.R. B4</b> -Direction St-Rémy-lès-Chevreuse – Gare d'Antony</p>
--	--

---

**ACCUEIL :**

**de 55 femmes mineures ou majeures, enceintes, ou mères avec un ou deux enfants de moins de 3 ans, à Antony, Colombes et Fontenay-aux-Roses.**

Accueil collectif de 17 familles

- **Service Internat Mère Enfant (SIME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 8 mères mineures ou jeunes adultes avec un enfant.
- **Foyer Maternel Educatif (FME)** à Fontenay-aux-Roses, Foyer maternel Clairefontaine. 9 mères mineures ou jeunes adultes avec un ou deux enfants.

Accueil individualisé en appartements de 38 familles

- **Service Appartement Mère Enfant (SAME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 15 jeunes femmes avec un ou deux enfants.
- **Service d'Accompagnement Individualisé (SAI)** à Fontenay-aux-Roses (11 places) et Colombes (12 places), Foyer maternel Clairefontaine. 23 jeunes avec un ou deux enfants.

Accueil des enfants en journée

- **Espace Petite enfance (EPE)** à Antony pour 12 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Le Bief.
- **Espace Multi-Accueil (EMA)** à Fontenay-aux-Roses pour 15 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Clairefontaine et halte-garderie pour 5 enfants extérieurs à l'établissement.
- **Assistantes maternelles agréées** à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

---

## **MISSION :**

Les MAPE mettent en œuvre des missions d'éducation, de protection, de prévention, de soutien à la fonction parentale et d'insertion.

- Education
  - des enfants, des mineures, des jeunes adultes dans les lieux d'accueil collectifs ou individualisés,
  - des enfants dans les crèches collectives ou par les assistantes maternelles.
- Protection
  - physique et morale des enfants, notamment en veillant à garantir le maternage nécessaire au tout-petit,
  - physique et morale des adolescentes et femmes accueillies.
- Prévention
  - des conséquences d'une possible altération du lien mère-enfant, par le soutien aux femmes isolées, par l'accompagnement de la femme qui vient d'accoucher.
  - par le soutien à la fonction parentale (maternelle, paternelle), aux liens intrafamiliaux et avec le compagnon.
- Insertion
  - socioculturelle (intégration des codes sociaux), socioprofessionnelle (soutien du projet professionnel et scolaire) et préparation du départ vers un logement.

---

## **AGREMENTS - HABILITATION :**

Aide Sociale à l'Enfance  
Protection Maternelle et Infantile

---

## **STRUCTURE :**

Directeur : **Thierry SIMON**

Directrice adjointe : **Hamida BENKHELFALLAH**

Chefs de service éducatif:

SIME et EPE : **Dominique BOUFFLERD** (Mme)

SAI : **Stéphanie ORINEL**

FME : **Jean-Guillaume POUBEAU**

Responsable de l'Espace Multi-Accueil : **Valérie BERTRAND**

*Services éducatifs et insertion* : éducateur(trice)s spécialisé(e)s, assistante sociale.

*Petite enfance* : éducateur(trice)s de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent d'accompagnement petite enfance, assistantes maternelles.

*Service médical et suivi psychologique* : médecins (référénts des crèches), infirmières, psychologues. Convention avec PPUMMA, Unité de Psychiatrie Périnatale d'Urgence Mobile en Maternité de l'hôpital ERASME.

*Service administratif* : secrétaires de direction, secrétaires, économes, adjointes d'économat.

*Services généraux* : maîtresses de maison, surveillant(e)s de nuit, agents de service intérieur, hommes d'entretien.

Effectif : **84**

## 1 Quand le bâtiment va...

2017 a été une année d'introspection aux MAPE, d'interrogation sur le foyer maternel en tant que réponse à la prévention précoce. Alors que cette politique est mise en avant dans le discours des pouvoirs publics, d'années en années, les demandes d'admission diminuent, du moins lorsqu'elles concernent les familles dont la mère est majeure.

Que les foyers maternels aient des questions à se poser sur la pertinence de leur réponse est évident, que le modèle doit évoluer bien sûr. On y travaille.

Il y a fort à craindre que ce ne soit pas l'origine de la moindre orientation de familles vers ce type de prise en charge qui n'est pas aussi inadapté que certains le prétendent.

Qu'en disent les principales intéressées ? Ces femmes souvent très jeunes, adolescentes, accueillies enceintes, analysent leur propre parcours avec recul au moment de leur départ, ce qui s'y fait pour leurs bébés et leurs enfants dont la vie n'aurait pas démarré aussi favorablement s'ils n'avaient vécu ici leurs premiers jours, leurs premiers mois, un peu plus.

On fera l'hypothèse que l'affichage politique vertueux n'est que le paravent avouable de la volonté collective d'en finir avec cette prise en charge onéreuse de familles, en bradant une solution d'hébergement qui fera bien l'affaire, en appliquant à la souffrance sociale l'axiome économique bien connu : quand le bâtiment va, tout va...

Mais justement tout ne va pas, et un toit pour nécessaire qu'il soit ne suffit pas. Le dispositif commun brandi comme un mantra d'égalité relève de l'incantation, puisque chacun sait que l'accès au marché du soin, du social, de l'éducatif, même dans le secteur public, suppose des ressources qui ne sont pas que financières, passe par une socialisation qui n'est pas innée. Les jeunes parents que nous accueillons, parce que leur souffrance est ce qu'ils ont d'abord à transmettre à leurs enfants, ont des besoins de réparation, d'aide spécifique au-delà des besoins élémentaires : de protection, de prévention, de soins, de soutien quotidien, d'environnement éducatif, de bienveillance ordinaire mais constante, par conséquent d'une discrimination inégalitaire qui a un coût, parce que cette tâche ne pourra être menée qu'avec des professionnels formés et payés pour leurs compétences, dans une organisation pérenne, sécurisée et contrôlée. C'est aussi simple que cela : un choix politique clair pour les enfants.

Et on s'est aperçu qu'en réduisant les moyens du repérage on repérait moins : ne plus regarder pour ne plus voir est une méthode promise à un bel avenir, et tant pis si on ferme les yeux sur un continent invisible de bébés et d'enfants vivant dans des hôtels ou changeant de résidence tous les 15 jours (de résidence !). Dans le documentaire « Un jour ça ira »<sup>23</sup> sur la vie dans un foyer de migrants, film optimiste à bien des égards et sans pathos excessif, un adolescent intitule le texte qu'il a écrit et lit devant sa mère : « Je suis un serial déménageur »... mais il ne pourra aller jusqu'au bout de sa lecture.

Nous travaillons depuis plusieurs années à adapter les MAPE à cette réalité qui s'impose et répondons avec beaucoup d'enthousiasme à la proposition d'ouverture de places en accueil parental en 2018 dans les Hauts-de-Seine, d'autant que cette

---

<sup>23</sup> « Un jour ça ira », de Stan Zambeaux et Edouard Zambeaux. 2018

orientation était contenue dans le projet d'établissement conçu en 2014 comme une évolution inéluctable. D'autres pistes sont envisagées, d'autres projets à l'étude.

Mais pendant l'introspection le travail quotidien continuait avec toute l'humilité nécessaire et sans trêve : en 2017 nous avons accueilli en moyenne 49 familles, autant de jeunes femmes et un peu plus d'enfants pour 17 955 journées de présence, soit 35 910 journées puisqu'il y a deux voire trois personnes par famille. 31 familles ont intégré les MAPE en cours d'année, 34 les ont quittés, 47 étaient présentes le 31 décembre. La durée moyenne de l'accueil est de 16 mois.

35 910 journées de vie qui auront compté pour ces jeunes femmes et pour ces enfants et pas seulement pour leur prix. Notre travail est essentiel et indispensable, qu'il faille rendre des comptes est la moindre des choses, qu'il faille s'excuser de le faire n'est pas bon signe. Ce qui suit s'adapte à l'époque : « *Misère de ce siècle. Il n'y a pas si longtemps, c'étaient les mauvaises actions qui demandaient à être justifiées, aujourd'hui ce sont les bonnes.* » Albert Camus. Carnets [1945-1948].

## **2 Le projet, toujours recommencé**

### **Evolution de la procédure d'admission**

Le sens de cette nouvelle procédure n'a pas changé : favoriser un cheminement de la jeune femme vers l'établissement. Cela suppose d'inscrire la procédure dans une durée, variable et adaptée à une situation spécifique. Mais nous avons réorganisé notre procédure d'admission pour trois nécessités :

- meilleure réactivité lorsque nous recevons un dossier d'admission,
- instauration de modalités souples pouvant mieux s'adapter aux situations très diverses des familles,
- la capacité de chacune des mères à surmonter le stress inhérent à la démarche.

### **Les parcours institutionnels : du collectif vers l'accompagnement individualisé**

Six familles accueillies dans l'un des collectifs ont poursuivi leur parcours aux MAPE selon d'autres modalités en intégrant un appartement avec leur enfant. : Après une période de 12 à 18 mois dans un collectif, trois jeunes femmes arrivées mineures étaient désireuses et en mesure de vivre avec leur enfant dans un appartement et ont quitté la collectivité pour expérimenter un mode de vie plus autonome.

Les trois autres sont des jeunes femmes majeures pour lesquelles l'accueil en appartement était prévu dès l'admission, mais qui arrivées enceintes ou juste après la naissance de l'enfant ont eu besoin d'un soutien de grande proximité pendant les premières semaines de vie de leur bébé.

### **« Vous êtes père, votre enfant est accueilli en foyer maternel... »**

Le projet d'établissement 2015-2020 consacre cinq pages aux pères des enfants accueillis aux MAPE avec leur mère, témoignant d'une orientation volontariste pour :

- traiter la question de la fonction paternelle qu'elle que soit la place réelle du père,
- favoriser l'accès du père à la vie quotidienne de l'enfant
- faire évoluer la représentation des fonctions telles qu'elles peuvent être véhiculées par les professionnels.
- Un document dédié était annoncé.

En juin 2017, nous avons finalisé un dépliant quatre volets intitulé « Vous êtes père, votre enfant est accueilli en foyer maternel », communiqué aux pères par toutes voies possibles, et aussi à la mère pour l'informer du dialogue que nous souhaitons instaurer avec lui en fonction des situations.

La réalisation de ce document n'est pas anecdotique dans une institution historiquement très « maternelle » ; il matérialise sa capacité à positionner les deux parents dans des fonctions plus équilibrées auprès de l'enfant, il contribue à légitimer le mot Parents que l'établissement revendique dans son nom et introduit les évolutions futures vers l'accueil parental.

Du côté des mères, une première évaluation a permis de constater que ce support permettait aux professionnels d'échanger avec la jeune femme à qui il était demandé de remettre le document au père de l'enfant, alors qu'elle exprimait ses appréhensions à communiquer une information sur les droits paternels, ou au contraire, son sentiment rassurant de pouvoir donner un cadre, à la fois une invitation et ses limites.

Du côté des pères, le document est bien reçu. Donné par le chef de service lors d'une rencontre qui suit l'admission de son enfant, le dépliant permet au jeune homme de relire ce qui a pu lui être dit, et que parfois dans le contexte émotionnel de l'entretien, il n'a pas complètement perçu ou retenu. Certains ont exprimé spontanément des réactions positives « C'est cool d'avoir pensé au père... » Et lors d'une audience, au juge pour enfants qui demandait à un père s'il pouvait rendre visite à son enfant au foyer maternel, la réponse a été sans ambiguïté : « oui, ils m'ont donné le livret des pères »...

Régulièrement, nous avons affaire avec des pères d'origine subsaharienne qui sont plutôt anglophones. Une traduction en langue anglaise a été éditée.

### **Convention PPUMMA 2018-2020**

La convention avec PPUMMA, Unité Mobile d'Urgence de Psychiatrie Périnatale en Maternité, de l'hôpital Erasme, avait été signée en 2014 pour trois ans. Après évaluation, elle a été renouvelée pour trois nouvelles années.

Le travail effectué par l'équipe de PPUMMA en lien avec les équipes éducatives des MAPE est essentiel dans le dispositif de détection d'éventuels troubles des bébés, de soins et d'orientation.

## **3 Organisation du travail et participation des familles**

Le projet d'établissement prévoit des modes d'organisation permettant des prises de décision participatives avec les professionnels, et simultanément des expérimentations pour intégrer selon des modalités supplémentaires les personnes accueillies dans le fonctionnement de l'établissement. Nous voulons faire le lien entre ces deux objectifs qui supposent que les instances de décision ou d'animation nouvelles s'inscrivent dans la cohérence du projet d'établissement et de sa mise en œuvre évaluée et maîtrisée.

La démarche ne doit pas non plus court-circuiter l'action des instances légales de représentation des personnels, comité d'entreprise, CHSCT, délégués du personnel, dont la vitalité est nécessaire à l'organisation dans son ensemble, à la création de conditions de travail satisfaisantes, à la prévention des risques psychosociaux et par voie de conséquence, qui est le socle de l'accueil bienveillant des enfants et des familles.

L'établissement a été partiellement reconstruit il y a 6 ans, dont la moitié des sites d'accueil ont été rouverts avec l'embauche de 30 nouveaux professionnels. Puis, il a été constitué en entité unique à la suite de la fusion en 2015 de deux foyers maternels. Il a surmonté quelques maladies infantiles pour apparaître suffisamment structuré, capable d'expérimenter plus de participation et d'initiatives laissées aux

professionnels. Il ressort un mode d'organisation plus horizontal, et simultanément, plus d'instances de participation des familles.

La participation des usagers à l'élaboration de leur projet personnel est réalisée par un accompagnement séquencé à partir du contrat de séjour et de ses avenants, mais la démarche est perfectible, des pistes sont envisagées.

Au-delà des actions mises en œuvre comme le CVS et autres instances de paroles, il faut accentuer cette participation au fonctionnement de leur lieu de vie pour favoriser l'émergence d'une conscience de la dimension collective de la situation de chacun ou chacune, par des apprentissages à la citoyenneté, à la prise de responsabilité et de parole y compris artistique, à la solidarité, à l'engagement altruiste.

Différentes expériences ont été initiées ou poursuivies en 2017 :

- La mise en place de la CDD, Commission Développement Durable, constituée de professionnels volontaires, sans cadre hiérarchique positionné en tant que tel, et ayant un pouvoir de proposition puis de mise en œuvre d'orientations validées ;
- L'installation du GAC, Groupe d'Action Culturelle, qui vise à développer la dimension culturelle dans l'accompagnement des familles et dans l'éducation des petits enfants, à coordonner des projets culturels dans les MAPE et à initier des projets.

Dans ces deux instances annoncées dans le projet d'établissement, peuvent participer des personnes accueillies pour contribuer ponctuellement aux réflexions et faire des propositions (économiser l'énergie dans les appartements...) ou promouvoir des initiatives personnelles (exposition de travaux...)

- Des missions confiées à des professionnels désireux de prendre des responsabilités pour une action ou une production (finalisation par une EJE du travail institutionnel sur le document « Votre enfant est accueilli en foyer maternel... »),
- Le positionnement de professionnels des MAPE en personne ressource : présentation devant des professionnels par un éducateur spécialisé d'un mémoire sur le thème du « Placement à domicile », rédigé pour l'obtention d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.
- Le comité de pilotage sur le projet d'accueil parental s'est réuni à partir du mois d'août 2017, constitué de l'équipe éducative du service prévu pour animer cette activité ainsi que des professionnels « transversaux » susceptibles d'y intervenir. Il n'est pas une instance formelle mais bien une instance où se construit le projet d'accueil parental.
- Ce travail effectué et cette perspective d'ouverture de places en accueil parental a permis de poursuivre la réflexion pour améliorer les modalités de participation des familles à leur projet et au fonctionnement de l'établissement :
  - Possibilité pour la famille de demander l'organisation d'une réunion pour réfléchir sur son projet personnel ou discuter des modalités de leur accompagnement,
  - Participation systématique à une synthèse avec les différents professionnels intervenant autour de leur situation.

### **Organisation du travail et vie sociale**

La vie sociale a été intense en 2017, marquée notamment par des élections partielles au comité d'entreprise et dans le cadre du CHSCT par un travail régulier avec le médecin du travail et un ergonome pour améliorer les conditions de travail dans les crèches et le portage entre deux bâtiments de certaines charges, repas et linge.

Alors que nous avons déploré deux accidents de travail d'ordre musculo-squelettique, les propositions de l'ergonome ont permis d'agir sur le mobilier, les assises, les hauteurs d'étagères. De plus, quelques procédures ont été mise en places afin de réduire les risques de contractures et autres élongations, car les métiers de la petite enfance requièrent des aptitudes physiques optimales : flexions fréquentes, portage des enfants, réflexes, etc...

Nous avons réorganisé le travail des surveillants de nuit pour mieux les insérer dans la réflexion des équipes éducatives avec leur participation à 4 réunions cliniques par an. Un temps de transmission a été déterminé le matin et le soir pour permettre les échanges entre eux et avec les cadres (2 réunions annuelles). L'objectif est de mieux garantir leur sécurité alors qu'ils sont des travailleurs isolés par la mise à disposition de détecteurs de perte de verticalité.

Le travail des cadres a lui aussi évolué avec l'organisation des astreintes sur l'ensemble des MAPE et non plus sur chaque site. Elle a justifié la création d'une Réunion de Coordination des Accompagnements qui permet aussi de contrôler la cohérence des pratiques dans les différents services.

Aboutissement important d'un travail de concertation et d'expérimentation, un accord d'entreprise a été signé par la direction de l'établissement et les représentants du personnel sur l'organisation du travail des éducateurs des équipes d'internat. Cet accord tient compte de l'irrégularité du rythme de travail pour planifier des horaires plus réguliers avec des cycles de 12 semaines, améliorant les conditions de travail de ces professionnels. En parallèle, cet accord tient compte de la nécessité de mieux répondre aux besoins des familles accueillies en s'adaptant aux différents moments institutionnels.

#### **Formation des professionnels**

- Participation au séminaire AVVEJ : 15 professionnels
- Journées pédagogiques dans les deux crèches : pour la première fois, elles ont été exceptionnellement fermées au public pour que l'équipe soit au complet, responsable et psychologue compris.
- Une journée sur le droit des étrangers, une demi-journée sur le droit de la famille
- Ecriture professionnelle : poursuite du travail engagé depuis 5 ans avec une intervention de deux heures tous les deux mois d'un intervenant.

#### **Apprentis et stagiaires**

- Recrutement d'une apprentie auxiliaire de puériculture, une professionnelle est en cours de formation pour devenir maître d'apprentissage
- Stages : 4 stages d'auxiliaire de puériculture d'une durée d'un mois, 4 stages longs dont trois d'EJE et un d'éducateur spécialisé ont été initiés en 2017. Un stage d'Assistante sociale, un autre d'EJE s'est poursuivi et fini au premier semestre.

## **4 Stéréotypes parentaux et institutions féminisées**

L'année 2017 a été marquée par l'émergence d'une parole moins fataliste sur les rapports de domination homme/femme. Dans plusieurs pays, plutôt occidentaux et avec des écarts importants entre eux, certains comportements de violences et d'abus de pouvoir pourront moins compter sur l'indulgence sociétale pour s'exercer. Les inégalités dénoncées depuis de longue date et qui n'étaient pas acceptables sont en voie d'être inacceptées dans l'espace public et le monde du travail. Dans la sphère privée où l'éducation des enfants et le travail domestique reposent plus sur les femmes que sur les hommes, avec comme conséquences

- un déséquilibre pour les filles ou les garçons,
- une éducation à partir de modèles qui ne demandent qu'à être reproduits,
- pour les femmes, un surpoids de charge chronophage et mentale sur leurs carrières et des revenus cumulés inférieurs à ceux des hommes.

Le code de l'action sociale et des familles avec les lois de 2007 puis 2016 est un reflet de ce mouvement de fond inexorable, le centre maternel a évolué de lois en lois pour intégrer le père et situer la mère à une place moins exclusive face à la maternité.

Quand en 2014, le conseil d'administration de l'AVVEJ a nommé l'établissement né de la fusion de deux foyers maternels, les MAPE, Maisons d'Accompagnement Parents, Enfants, le second pluriel signifiait cette rupture nécessaire. Il fallait se départir de l'étiquette unique de centre maternel : quand le centre n'est que maternel, le père est périphérique, il est temps que le centre devienne parental, et de changer les représentations des fonctions et de modèles éducatifs.

Simultanément, nous assistons à la démasculinisation progressive des professions de l'éducation spécialisée et de la petite enfance et pour ce qui concerne les foyers encore maternels, au constat de leur disparition presque totale.

Si nous avons recruté un homme en tant que chef de service en 2017, les MAPE ont enregistré la démission du dernier de ses éducateurs. Comptabiliser les métiers où les hommes subsistent est exercice facile dans un établissement aux 90 salariés : les bien-nommés hommes d'entretien (2/2), les surveillants de nuit (4/6), un cadre éducatif sur 5 et un directeur (qu'il faut considérer avec ses pairs de l'AVVEJ : 15 établissements dans l'association dirigés par 10 directrices et 5 directeurs ; proportion qui s'est inversée en quelques années, le plafond de verre relevé d'un étage) ; aucun éducateur spécialisé ou de jeunes enfants, aucun auxiliaire de puériculture, ni agent d'accompagnement petite enfance, pas d'infirmier, ni d'homme médecin, pas le moindre psychologue, pas d'assistant maternel...

Françoise Héritier posait cette question dans Masculin/Féminin II : « Comment concilier l'asymétrie biologique et la recherche de l'égalité si les usages sociaux et les façons de penser ne changent pas devant le phénomène de la maternité ? »  
A l'échelle des MAPE et de structures comparables, la question peut se décliner : comment travailler sur la représentation des fonctions parentales plus égalitaires si les personnes exerçant les métiers en charge de cette mission sont presque exclusivement des femmes... quand celles qui en ont la charge incarnent malgré elles une répartition des tâches très genrée et les stéréotypes encore plus accentués que dans la sphère privée... quand l'institution comme instrument de politique sociale montre la direction inverse, incarne ce qu'il prétend contribuer à changer ?

D'un côté, le discours dominant sur la nécessité d'un rééquilibrage entre parents du travail d'éducation des enfants ; de l'autre, l'acceptation silencieuse du phénomène d'inégalité structurelle dans l'exercice des métiers de la petite enfance et du social, la mise en scène d'une conception familiale historiquement datée avec des fonctions respectives qui fleurent bon la tradition : maman se consacre aux enfants de la nation et rend service aux petites personnes, papa est occupé à d'autres travaux moins altruistes et plus adultes.

Alors que le discours dominant n'intègre pas cette réalité sociale, les nécessaires mesures pour favoriser l'investissement du père apparaissent illusoire : moins les femmes acceptent de supporter seules la charge éducative de leurs propres

enfants et de sacrifier leur parcours personnel, plus elles sont en voie de détenir le monopole des professions de l'éducation. Les hommes dans un mouvement contraire ont déserté l'espace éducatif public tout en prenant conscience qu'ils doivent partager les charges d'éducation de leurs enfants et qu'ils peuvent même y prendre du plaisir.

Puisqu'il faut équilibrer la charge de travail domestique, établir l'égalité des rémunérations à travail égal et des accès aux postes de dirigeants, la démarche sera vouée à l'échec si parallèlement on s'obstine à reproduire socialement les modèles éducatifs sur lesquels se fondent les inégalités homme/femme.

Il faudra donc imaginer et mettre en œuvre une politique éducative et culturelle d'incitation pour que les hommes retrouvent le désir de se former aux métiers éducatifs et à ceux de la petite enfance, pour qu'ils perçoivent que leur présence est nécessaire à cet endroit de l'espace social, et, ce qui n'est pas sans ironie – concevoir une politique de discrimination positive pour qu'ils accèdent à des métiers où ils sont si minoritaires que ceux qui s'y risquent font figure d'intrus.

-----

*Les deux textes présentés analysent deux des expériences de temps Parents Enfants ou Bébé menées par les équipes des MAPE, en l'occurrence dans une crèche et dans un service d'accompagnement individualisé ; d'autres sont mises en œuvre en particulier dans les internats, sur un mode formalisé ou non.*

*Ces expériences illustrent le travail de prévention précoce tel qu'il peut se décliner dans les espaces d'accompagnement des enfants et des familles, par des actions mettant au travail ensemble des professionnels de formations différentes et aux missions complémentaires, psychologues et professionnels de la petite enfance, ou de l'éducation spécialisée.*

## **Des Temps Parents-Enfants dans une crèche de foyer maternel.**

Diarra CAMARA, Anne-Marie DAMO, Sylvie DAUMAIN, Betty DEHAENE, Fabienne FLOUCH -Espace Petite Enfance, Antony.

---

### **Le dispositif et ses objectifs**

Le TPE est un dispositif d'accompagnement centré sur l'interaction parent-enfant et concerne plus particulièrement le lien d'attachement : comment interagissent la mère et son enfant ? Dans quelles mesures le parent peut-il se montrer suffisamment sécurisant pour soutenir son enfant à grandir sereinement ?

C'est un dispositif privilégié qui met l'enfant au cœur de l'accompagnement psycho-éducatif. Il centre notre intérêt sur l'enfant.

Il s'agit de l'observer à plusieurs (deux professionnels) dans son environnement, de façon prolongée (30 minutes) et continue dans une position *d'attention bienveillante et partagée* pendant un moment de jeu, de repas ou de soin. L'enfant est au cœur de cette séquence et en s'adressant directement à lui, nous considérons qu'il entend, qu'il comprend et qu'il est intéressé par ce qui se joue autour de lui ....

En étant attentif ensemble à l'enfant, à sa croissance psychique et physique pour mieux le connaître et le comprendre, le TPE favorise ainsi son développement et son épanouissement. Cela permet de construire une pensée commune et partagée sur l'enfant en sa présence grâce à la verbalisation, la mise en mots des situations vécues,

et montrer au parent que l'enfant est en mesure de saisir ce qui lui est expliqué avec un vocabulaire simple.

Plus précisément, pour les parents, les TPE visent à accueillir les anxiétés, inquiétudes, angoisses parentales, les repérer, les identifier et les transformer. Ils offrent aux parents des possibilités identificatoires permettant d'intérioriser les fonctions d'observation et d'attention qui participent de la fonction contenante indispensable au bon développement de l'enfant. En voyant les professionnelles s'adresser à l'enfant dans ce cadre-là, le jeune parent mesure combien son enfant est sensible à sa présence, peut observer ses capacités d'écoute et ses réactions. Il comprend qu'en parlant à un jeune enfant, il n' « a pas l'air bête, ce n'est pas ridicule et il n'y a pas de honte... »

Jeunes parents, parents adolescents, primipares... Il s'agit de favoriser le développement d'un «portage psychique» indispensable à la croissance de leur enfant et à la naissance de leur parentalité, par la constitution d'enveloppes parfois défaillantes voire absentes dans les familles que nous accueillons. Pour prévenir les répétitions traumatiques non élaborées et notamment les violences et les négligences, les TPE permettent de renforcer les compétences parentales suffisantes afin de protéger l'enfant en montrant qu'il est capable, dès son plus jeune âge, de percevoir les émotions, d'accéder à tout ce qui touche au langage infra verbal, c'est à dire émotionnel ou corporel.

Le TPE participe à l'instauration d'une continuité psychique ou « d'un sentiment de continuité d'existence » pour l'enfant, par l'intégration et l'intériorisation psychique des rythmes de vie (régularité temporelle du TPE).

L'observation se déroule à partir de ce qui se passe dans l'ici et maintenant de la rencontre entre l'enfant, la mère/le père, le professionnel de l'EPE et le psychologue. Il y est largement fait référence à la vie quotidienne de l'enfant à l'EPE et dans son lieu de vie. Il s'agit de nommer ce que l'on observe, les progrès, les difficultés, ce que l'on ressent, le plaisir, le malaise, l'anxiété, le confort, l'inconfort, etc., dans une empathie attentive et bienveillante.

### **Le cadre**

Le TPE se déroule au sein de l'EPE dans un espace dédié mais non fermé, à l'écart des salles de vie et du groupe d'enfants. Sa durée est d'une demi-heure.

Sa fréquence doit être suffisamment régulière pour rester au plus près des mouvements d'évolution de l'enfant, dès ses premières semaines de vie, mais aussi comme un repérage et une prévention des distorsions éventuelles du lien d'attachement parents/enfants.

Il se déroule en 3 temps indissociables :

- Temps d'observation ;
- Prises de notes ;
- Reprise et échange en équipe.

Le TPE réunit autour de l'ENFANT :

- Sa mère ou/et son père
- Deux professionnels, dans des positions respectivement « participantes » et « observantes » :
  - la psychologue de l'EPE ;
  - le professionnel référent de l'EPE : Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, Agent d'accompagnement petite enfance (selon les disponibilités, bien qu'il soit préférable pour que l'enfant et

- les parents repèrent ce moment que la personne présente soit toujours la même) ;
- un stagiaire, avec accord des parents.

Le TPE peut concerner tous les enfants de l'EPE à tous les moments de leur vie au foyer maternel, et ce, le plus tôt possible.

Il s'adresse prioritairement aux enfants qui interrogent particulièrement l'équipe à propos de son développement et/ou sa relation à l'autre, soit que l'enfant traverse un moment difficile, soit que le parent ou le professionnel se questionne.

Le TPE est complémentaire et s'articule aux ateliers, aux consultations individuelles et/ou aux consultations parents/enfants menées par les autres psychologues ainsi qu'aux actions d'accompagnements éducatifs. Cela se fait dans un tissage de pensée continue et prolonge les « visites pré et post-natales » effectuées par l'infirmière et les auxiliaires de puériculture.

### **Bilan des temps parents enfants réalisés en 2017**

Cinq familles sont venues participer aux TPE proposés : certaines avec une régularité hebdomadaire avant de reprendre une activité et d'autres avec davantage de résistance n'ont pu venir qu'une ou deux fois. Une séance a été réalisée avec un père et son enfant.

Les items travaillés lors des TPE :

- Travailler la séparation psychique mère/enfant et leur différenciation en mettant du tiers dans la relation, une relation qui est le plus souvent duelle, avec une certaine absence paternelle.
- Expliquer et montrer combien il est essentiel de parler à l'enfant pour le faire exister dans sa relation à l'autre et l'installer ainsi au plus tôt dans un environnement « langagier » fait de mots, de comptines, de chansons mais aussi d'histoires qui lui serviront de repères et d'outils pour évoluer au quotidien.
- Montrer au parent que l'enfant grandit et le soutenir pour qu'il pose des interdits sans hausser la voix ou exerce une pression physique (corporelle ?) sur l'enfant. La temporalité du développement de l'enfant sera prise en compte.
- Favoriser la mise en place du lien entre le parent et son nourrisson grâce à une observation bienveillante profitable pour l'enfant. Le parent pourra ainsi percevoir au mieux les besoins affectifs et relationnels de son enfant.
- Soutenir auprès du parent l'importance d'un rythme et d'une régularité dans la prise en charge de son enfant pour mettre en place des repères temporels et sécurisants.
- Permettre à une famille d'accepter si besoin une aide extérieure spécifique pour leur enfant de type CMPP.
- Aider un enfant à calmer son agitation, sa dispersion et apaiser son impatience par la contenance physique (le portage) et psychique (proposer des jeux adaptés).

Depuis septembre 2016, ce dispositif s'installe progressivement dans l'esprit des professionnels et au niveau institutionnel (échanges entre les services, évocation dans

les réunions de synthèse). Les objectifs sont adaptés en fonction des problématiques pour chacune des familles.

Ces temps leur donnent la possibilité d'être reconnues dans leurs fonctions parentales et de s'identifier aux fonctions éducatives incarnées par les professionnelles, avec pour objectif commun le bien-être de l'enfant considéré ici, avec un peu plus d'exclusivité, comme un individu à part entière avec ses émotions, ses inquiétudes, ses plaisirs, ses besoins et qui s'inscrit dans une histoire qui lui est propre.

## **EPMAMBE, un groupe pour les bébés et leur maman**

Anaïs BOISSIERE, Sophie FERREIRA, Charlotte SIMON

---

Nous avons mis en place au sein du SAI de Colombes qui accueille des familles en appartement, un groupe mère bébé dit EPMAMBE, ouvert aux mamans et bébés âgés de 0 à 18 mois, EPMAMBE ? Pour la consonance bien sûr et aussi Educateur Psychologue Maman Bébé.

L'idée de ce groupe était de développer un temps supplémentaire d'observation et d'accompagnement des dyades mère-bébé, pour contribuer à l'action de prévention précoce menée dans l'établissement ; mais également d'offrir un temps de plaisir, d'échanges et de création de lien entre les mères souvent très isolées en raison de leur histoire personnelle, mais aussi fragilisées souvent par l'arrivée du nouveau-né.

Depuis juillet 2017, nous accueillons 3 à 4 mamans et 3 à 5 bébés, entourés par des co-animateurs : une éducatrice EJE, une éducatrice spécialisée et une psychologue, à raison d'une séance d'une heure par mois.

Le groupe n'accueille pas les mêmes dyades chaque fois, certaines ont quitté les MAPE, d'autres jeunes femmes ont repris une activité professionnelle. Cependant nous constatons que les mères invitées répondent favorablement à cette invitation ; une des dyades a été particulièrement assidue, présente à toutes les séances.

Lors de ces temps, nous aménageons l'espace de manière à créer une contenance : les canapés adossés aux murs font le tour de la pièce, et au centre, nous installons plusieurs tapis de couleurs ainsi que des coussins.

Nous proposons aux mères de s'installer avec leurs bébés au sol, où nous prenons place également. Lors de la première séance, les mères se sont rassemblées et assises sur les canapés, posant les bébés sur les tapis auprès de nous. Nous étions physiquement « plus basses qu'elles ». Ce positionnement nous a semblé intéressant, car la différenciation entre nous et les jeunes femmes se marquait de façon physique. Les jeunes femmes étaient peu en interaction avec leurs enfants, semblant s'attendre à ce que nous jouions avec eux. Mais cela n'a pas duré, dès la seconde séance, une maman a initié l'échange avec son enfant, s'allongeant sur le tapis pour jouer avec lui, et créant ainsi le mouvement des autres jeunes femmes qui l'ont imitée.

Nous avons constaté la qualité des temps d'échange des mamans entre elles, des conseils mutuels, du soutien bienveillant et réciproque. Dès la première séance, certaines ont rapporté leur expérience et leurs difficultés personnelles. Quelques jeunes femmes parlaient avec aisance des « débuts » difficiles, d'autres étaient dans une écoute active, saisissant les conseils, sans oser participer aux échanges. Nous étions d'emblée surprises de l'accordage des bébés qui demandaient le biberon ou s'endormaient aux mêmes moments. Ils étaient dans l'échange avec les animateurs et les mamans mais également entre eux.

Après le départ des dyades, nous effectuons un temps de post groupe où nous notons nos observations, les ressentis que nous avons pu avoir pendant la séance.

Nous prenons le temps de nommer chacune des séances. Les titres illustrent le plaisir partagé par les dyades et les animateurs et le climat de tranquillité qui y règne : « rencontre », « sérénité », « interactions des bébés », « sourires », « un joue, l'autre dort »...

La parole circule librement entre les participants et chacun semble y trouver sa place. Peut-être sommes-nous en pleine idéalisation groupale, mais nos observations lors de ces premières séances ont permis de déterminer le maître mot de ces temps : bienveillance.

## SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE AVEJ "SAU 92"

### CONTACT :

45 Rue Labouret  
92700 COLOMBES  
Tél. permanence éducative :  
01 47 81 94 83 - 01 47 81 60 45  
Tél. secrétariat : 01 47 81 60 15  
Télécopie : 01 47 86 33 73  
[Secretariat.sau92@avej.asso.fr](mailto:Secretariat.sau92@avej.asso.fr)

### ACCES :

#### SNCF :

- Paris Gare St LAZARE - direction Ermont Eaubonne - station Colombes ;

#### RATP :

- Bus 304 Nanterre-Asnières-Gennevilliers Les Courtilles (M13) ;
- Bus 166 Pte Clignancourt (M4)-Gare Gennevilliers (RER C), Les Courtilles (M13)-Gare de Colombes ;
- Bus 167 Nanterre-ville (RER A)-Pont de Levallois (M3)

Descendre à « Vieille Eglise »,

### ACCUEIL

26 Pré-adolescents et adolescents de 12 à 17 ans révolus des deux sexes 24H/24H, 365J/365J

Accueil collectif dit « Service Intérieur » : 9 places, (5 filles, 4 garçons)

Accueil individualisé en familles agréées (RP et province) dit « Service Extérieur (17 places)

### MISSIONS

*Le S.A.U 92 répond en priorité à toutes les demandes à caractère d'urgence, c'est-à-dire suite à un évènement qui vient troubler l'ordre familial ou le quotidien d'un adolescent. Ces demandes sont effectuées par l'ASE ou les Juges ou le Parquet du département du 92, et ce dans la mesure des places disponibles. Le SAU réinscrit le jeune et sa famille dans un réseau institutionnel.*

Le SAU92 a trois missions spécifiques :

Accueil et accompagnement dans la vie quotidienne d'un adolescent en rupture de liens familiaux et pour certains d'entre eux institutionnels (bilan de santé, (re)scolarisation, intégration centres de loisirs...).

Observation-Investigation, Analyse et clarification de la personnalité du jeune (ses qualités, ressources, difficultés propres) et de sa situation familiale, scolaire et sociale.

Orientation théorique et physique qui lui permettra de rester et de cultiver les liens « concrets » (dans le réel) qu'ils soient familiaux, amicaux, sociaux, institutionnels.

---

## **AGRÉMENTS – HABILITATIONS**

Aide Sociale à l'Enfance (12 -17 ans révolus) et Protection Judiciaire (primo délinquants & auteurs de violences intra familiales)

---

---

## **STRUCTURE**

Directrice : L. Roubinet – Chefs de service (2 ETP) : P. Basse & P. Doranlo - Pédopsychiatre (0,57ETP) : Dr. C. Perrot-Gallien - Psychologue (0,5ETP) – Educateurs Spécialisés (12ETP) – ASFAMS agréées (17) - Responsable plateforme scolaire (1 ETP) - Econome (1ETP) - Assistante de direction (1ETP) – Comptable (1ETP) - Cuisinière (1ETP) - 2 Agents d'entretien : {ménage (0,5ETP), entretien global (0,75)}.

## Sous tension "ailleurs", "ici"<sup>24</sup>.

Laurence ROUBINET, Directrice

---

"Les hommes sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mêmes".  
— sentence grecque —.

2017 : Dans un contexte où les frontières politiques peinent à se formuler, les chroniqueurs ont usé et abusé, peut-être, de termes tels que "codes cassés", "disruptions", "changement de culture", "changement de paradigmes", "coups de théâtre et autosabordages politiques", "nationaux populismes", "néoautoritarisme". Leurs récits et commentaires ont aussi abondé du préfixe "post-" : "postmoderne", "post-histoire", "post-capitalisme", "post-contemporain", "post-68", "post-travail", "post-genre", "post-féminisme", "post-vérité"... Ces termes qui se sont propagés nous donnent les tendances de notre rapport au monde en cette année 2017 ; en somme "l'air du temps". Année qui, au vu de l'inflation du préfixe post-, a été perçue à tort ou à raison par le citoyen lambda, c'est-à-dire *nous tous* et donc plus singulièrement *nous* éducateurs, comme la fin d'une époque, ou disons un tournant. Il est vrai que ce petit élément latin, *post*, à lui seul donne le ton du rapport au temps, de *notre* rapport au temps, et de *notre* rapport à l'espace. Selon ces chroniqueurs, parfois éminents, nous serions "après", après quelque chose qui aurait tout bonnement disparu ou éventuellement se serait éclipsé, envolé, ou serait simplement dissimulé. S'il est ardu de trancher entre les variantes, en tout cas ce qui est apparu c'est que nous prenions un tournant, changions de cap, de direction, ou plus exactement que le projet sociétal, sourdement travaillé par des fermentations profondes depuis quelques années maintenant, se révélait à nous subitement avec toute sa crudité voire parfois sa cruauté.

C'est ainsi que certaines tendances et orientations dominantes font irruption avec fracas et accaparent le devant de la scène alors que la "sécurité" est érigée en valeur suprême : pulsions et vices — ces "passions du fond caché de l'individu" — sont libérés, popularisés et quasi "libéralisés", voire "labellisés". Exaltation de toutes mœurs, corruption et iniquité deviennent souvent le ferment de la sphère médiatique, mais façonnent aussi l'opinion et libéralisent les mœurs et notamment celles des enfants, des jeunes gens et jeunes filles dont nous nous occupons. Comportements nobles, vertueux (au sens philosophique) sont mis sous le boisseau. L'adage de Mandeville — "*Ce qui fait la vertu publique ce sont les vices privés*" (1714) — est remis au goût du jour : "*fripsons*" plus que "*saints*" (ce sont les mots de Mandeville) semblent en effet alimenter tout un pan des économies globalisées qui dorénavant gouvernent nos vies. Mais, et faut-il vraiment s'en réjouir ? Ils remplacent les leçons de morale d'antan qui nous étaient prodiguées dès notre plus jeune âge, et qui, vous le savez bien, ont été reléguées péremptoirement et sans scrupule, ou naïvement peut-être, comme vieilleries. Je parle aussi de ces économies extrêmes, économies peu glorieuses qui nous font d'autant plus douter des progrès de l'humanité, ces économies glauques qui ont continué à fleurir et prospérer, s'alimentant des expatriations de centaines de milliers de personnes réduites à n'être que corps errants, bannis de (presque) toute part, quasi proscrits de toute société et dont quelques minuscules parcelles pénètrent les murs de nos institutions, qui nous appellent à incarner plus que jamais nos valeurs ; celle notamment de la responsabilité envers "l'autre", responsabilité de celui qui accueille cet "autre", et l'aide en fonction de ses besoins. Corps errants donc, en quête désespérée d'un lieu d'accueil et pour certains, pas tous, d'une patrie, mais avant tout d'humanité. Mais Humanité errante donc, témoignant de l'Histoire, de ses déchirures, de

---

<sup>24</sup>Titre inspiré du chapitre "La grande contradiction, ou le nœud indémêlable", de Pierre Manent "*La loi naturelle et les droits de l'homme*", Puf, fév.2018.

ses ironies, de ses hasards. Corps errants exhalant la violence douloureuse des haines, réveillant les peurs et les blessures dans l'imaginaire de chacun et dans l'imaginaire collectif, et ce, dans une atmosphère où donc percent les discours réactionnaires, déclinistes, identitaires. Îlots de solitude et de "non droit", mais hantant nos consciences et éclairant douloureusement notre principe républicain : "Liberté, Égalité, Fraternité" ; ces principes voire dogmes républicains et/ou passions, vertus républicaines que Victor Hugo définissait comme "dogmes de paix et d'harmonie".

L'air du temps est donc à l'exacerbation des vices, du doute et des peurs, à la confusion, au brouillage et au mépris de l'intelligible. L'air du temps est à l'incertitude du réel, à la corruption ou au déni du sens, à l'idolâtrie des modèles et des calculs mathématiques, à la domination voire la prédation par le nombre et la finance, à la toute-puissance de la technoscience mais à notre asservissement technologique, à l'obsession pour chacun "d'opérationnalité", y compris dans nos établissements et services. L'air du temps donc, est au "rejet de toute sensibilité humaine comme fondatrice de notre existence, et fait preuve d'une forte agressivité", ai-je pu lire. Oui, l'air du temps est à la condamnation de la tempérance, de la vérité, du beau, mais à la ré-émergence des autoritarismes et de la barbarie. Et dans un éclatement des concepts d'espace et de temps, nous sommes toujours dans cette précipitation, cette accélération d'autant plus frénétique, étourdissante, assourdissante depuis que le "tsunami numérique"<sup>25</sup> déferle sur nos vies et nos institutions. Accélération qui marque la mesure de nos vies tel un métronome globalisé et dérégulé. Mais, l'air du temps, nous le respirons, il s'impose à nous, il s'impose à nos esprits. Même irrespirable, il est prégnant. Et aujourd'hui, il pénètre chacun de nous de ses effluves inquiétants, menaçants, y compris bien sûr dans nos établissements. Il influence nombre de nos pensées et comportements, et *a fortiori* tous ceux des jeunes que nous nous donnons d'accueillir et dont, quand on est éducateur, nous nous donnons de prendre soin.

Cette accélération étourdissante sur fond d'incertitude et d'inquiétude, de déshumanisation, c'est ce qui restera probablement dans les esprits de chaque professionnel du SAU en cette année 2017. L'activité, après deux années de stagnation voire de régression spectaculaire, subitement et de façon tout aussi frappante s'est inversée, devenant intensive du fait d'une demande<sup>26</sup> constante, et parfois "désespérée" si j'ose dire, tant nos interlocuteurs nous apparaissaient parfois "aux abois". Intensive, et donc excédentaire, l'activité du SAU92 a répondu aux exigences de l'utilité, l'utilité publique — très ancrée au SAU —, et à celles de la nécessité. Elle a impliqué un effort de tous, intense et soutenu, consenti individuellement et collectivement. Et ce dans un contexte de déséquilibre : déséquilibre conjoncturel interne puisque, tout d'abord, un "pilier" de l'équipe éducative faisait valoir ses droits à la retraite après 20 ans d'engagement et de, disons "pratique des ados en difficulté" comme de "pratique de l'urgence" au SAU92, et — fait suffisamment rare pour être mentionné — de réactualisation incessante de ses connaissances, notamment en suivant chaque année, et sur son temps libre, un séminaire psychanalytique éclairant tout à la fois le comportement des jeunes et sa pratique en propre. D'autre part, Une autre figure, et pas des moindres puisqu'il s'agit de notre pédopsychiatre, était quant à elle amenée à restreindre considérablement son activité pour des raisons personnelles. Le Dr Perrot-Gallien (CPG) est reconnue et appréciée dans tout le service et au-delà : services territoriaux de l'ASE (STASES) et établissements ou services où sont orientés les jeunes. Habitée par un regard éthique sur l'autre, elle est appréciée pour sa personnalité, sa simplicité et son humanisme, mais pour sa pratique, la finesse et la

<sup>25</sup> *Le tsunami numérique*, titre d'un ouvrage de Emmanuel Davidenkoff, Stock, 2016.

<sup>26</sup> Ont été enregistrées en 2017 : 320 demandes dont 134 admissibles à l'instant T, 115 entrées effectives, et 114 sorties. Au total 138 jeunes ont été accueillis et accompagnés en 2017 au SAU, ce qui a généré autant d'investigations, d'évaluations, de synthèses qui ont été effectuées (mais dont le nombre de synthèses est double puisqu'une se fait au SAU et une autre à l'ASE), autant de rapports rédigés et d'orientations accomplies ou en cours.

pertinence de ses analyses notamment lors des synthèses (à l'intra, comme lors de "présynthèses"<sup>27</sup> sur les STASES) et l'éclaircissement qu'apportent ses notes ; notes qu'elle prend toujours soin de rédiger pour tout jeune du SAU, puis de partager et commenter avec les équipes, et qui sont systématiquement intégrées dans les rapports de situation pour apporter son éclairage singulier — fait encore suffisamment rare, voire inédit, et qui mérite donc d'être mentionné —, et fait tout aussi rare, pour ses interventions toujours pensées et inscrites et réalisées *dans le respect et les limites du projet d'établissement*. Dorénavant nous nous retrouvons privés de la présence prépondérante et de la perspicacité de ces regards affûtés et expérimentés et pétris des courants du siècle dernier qui ont constitué, nous pourrions dire, "l'âge d'or" des sciences de l'éducation ; subitement tout un pan de pensée de la clinique éducative tend à progressivement s'effacer de nos établissements. Effacement voire disparition d'autant sensible qu'une grave crise frappe la psychiatrie actuelle : "*double crise démographique et universitaire qui ne lui permet pas de répondre aux besoins en évolution*" mentionne le rapport parlementaire du 4 avril 2017<sup>28</sup>. Crise d'autant cuisante au SAU, en raison du nombre de parents "malades mentaux " (selon CPG) non pris en charge que nous côtoyons, et du nombre d'adolescents aux "troubles du comportement ", "conduites à risque " et "noyaux dépressifs " que nous accueillons à défaut de dépistages et de services adaptés. Malheureusement (si je peux dire) les équipes éducatives (éducateurs et ASFAMS) ne peuvent guère attendre que les 52 préconisations du *Rapport de la Commission d'information sur la situation de la psychiatrie des mineurs en France* soient effectives pour pallier cette crise. Nous nous retrouvons dorénavant bien souvent seuls à tenter de trouver des solutions d'éclairage et d'apaisement et à multiplier les mises en situation qui permettent autant d'ébauches de socialisation et de tentatives d'inclusion de tous ces jeunes aux troubles de comportements et mentaux avérés. Car nos services éducatifs, faut-il le rappeler, *ne peuvent pas tout*, et surtout ne peuvent pas grand-chose seuls. Un SAU est en soi un relais et l'acteur d'interactions institutionnelles — il est un relais dans la vie, le "parcours" de ces adolescents, il est un relais pour les parents, pour les enseignants, pour l'ASE — et il a besoin de relais institutionnels pour exister. Inutile de dire que les équipes du SAU, éducateurs comme ASFAMS, éprouvent particulièrement et cruellement ce manquement de la pédopsychiatrie. Face à cette désertification — et désertion — de la pédopsychiatrie, nous faut-il dorénavant explorer d'autres savoirs, d'autres voies d'analyse, d'éclairage, d'investigation, d'explication, de soutien, de réassurance ? Nous faut-il rechercher un regard, une parole, un relais, des soins, pour les adolescents en rupture, autres ? Mais aussi, un savoir, un regard, une parole qui puisse à son tour assurer les relais qui nous sont indispensables ? ...peut-être une discipline, des compétences autres que celles jusque-là utilisées voire sacralisées. Cette question peut apparaître provocante mais elle se pose.

Mais à cette difficulté ou crise s'en ajoute une inattendue et tout aussi spectaculaire et préoccupante, celle du recrutement d'éducateurs spécialisés, donc diplômés<sup>29</sup> ; ce qui est un phénomène inédit au SAU. Et d'autant plus lorsque nous nous mettons en quête de recruter des éducateurs spécialisés "hommes" — Oui, de sexe masculin !<sup>30</sup> — Les

---

<sup>27</sup> Nous avons proposé aux STASES et instauré des présynthèses, pour notamment les jeunes du territoire qui les mettaient en difficulté, et qui donc étaient souvent en très grande difficulté, afin d'étudier les modalités d'accueil et de prise en charge les mieux adaptées (qu'ils soient accueillis au SAU, ou pas).

<sup>28</sup> Cf. Rapport d'information sur la situation de la psychiatrie des mineurs en France, présenté par M. Michel Amiel, au Sénat le 04/04/2017.

<sup>29</sup> Tout le monde le sait, cette spécialisation, qui n'en est pas une, car rien n'est moins spécialisé qu'un éducateur spécialisé, est aujourd'hui désertée dans les organismes de formation par les étudiants ; tout au moins d'Ile de France.

<sup>30</sup> Dans notre travail de "sauvetage" il est nécessaire voire indispensable de réhabiliter l'image paternelle, image masculine dans le schéma familial traditionnel auquel nous avons actuellement exclusivement à

éducateurs spécialisés "hommes" — cette, si j'ose dire "espèce en voie de disparition" dans notre secteur aujourd'hui quasi intégralement féminisé — sont pourtant indispensables dans un travail tel que le nôtre, qui est un travail disons certes d'appropriation de pratiques de socialisation et d'une identité, mais d'éveil à l'humanité ; "d'humanisation"<sup>31</sup>. Et qui nécessite une identification des jeunes gens, et de "ré-affiliation" à l'espèce humaine dans son humanité — Tout être humain n'est-il pas capable à la fois d'humanité et d'inhumanité ? L'accompagnement effectué par un homme, le dialogue, le partage, le jeu, la présence bienveillante et distanciée dans les actes simples de la vie quotidienne, et un regard et une parole spécifiques (en place et lieu de l'absence, l'ignorance ou les coups des hommes jusque-là connus), une approche et une sensibilité singulières — "sensibilité" ; j'ose le mot, en cette époque où les hommes sont aisément vilipendés ou "diabolisés", selon — sont, à mon sens, indispensables (au même titre que le féminin) pour la reconstruction de ces jeunes dont l'image paternelle est souvent inexistante ou effacée (bien souvent, trop souvent par les mères elles-mêmes) ou encore bafouée, en tout cas très détériorée. Mais là encore sommes-nous également passés dans une ère "après". Dans un autre registre, la Mairie de Paris ne s'apprête-t-elle pas à supprimer les mentions "père" et "mère" sur les actes d'état civil ?<sup>32</sup>.

Instabilité interne donc, qui a exigé des deux équipes éducatives<sup>33</sup> de s'adapter instantanément à cette toute nouvelle situation d'effacement progressif de compétences avérées et de manque d'éducateurs, et donc d'assurer l'accueil, le parrainage et l'initiation de nouveaux arrivés (inexpérimentés voire non formés) sur "l'inter"<sup>34</sup> tout à la fois aux codes et la culture de l'urgence — car, j'insiste, *il y a une véritable culture de l'urgence* — comme aux prérequis de base de tout travail en Protection de l'enfance, et comme à ceux du métier d'éducateurs. Et, sur "l'exter", avec un effectif inexorablement et indéfiniment restreint (comme nous venons de le voir), deux éducatrices ont, sur plusieurs semaines interminables, avec le chef de service (chef de service travaillant toujours en étroite relation et concertation avec son homologue de l'"inter"), assuré la régulation du service et des ASFAMS (assistants familiaux) qui se sont vus attribuer des tâches nouvelles et ont accompli des démarches de façon beaucoup plus autonomes (ce qui a par ailleurs révélé les difficultés voire manquements de certains d'entre eux ; nous y reviendrons). Il a donc été notamment nécessaire à chaque membre de ces équipes de modifier sa position en changeant de point de vue, et donc de travailler autrement et de se réorganiser. Si les deux éducatrices en poste se sont peu à peu départies de certaines tâches pour les confier aux ASFAMS comme nous venons de le dire, elles se sont en revanche réappropriées et ont actionné avec pragmatisme les réseaux de soins que CPG a pris soin de construire dès son arrivée au SAU. Et, à

---

faire. Cette nébuleuse, cette méconnue, est généralement soit inexistante soit fort détériorée en réel ou dans l'imaginaire des mères, et donc des jeunes que nous recevons, dans 99% des situations.

<sup>31</sup> "Quand on parle d'humanisation, on parle d'une humanité qui n'est pas là, toute faite, déjà acquise une fois pour toutes, on parle d'une humanité à faire, toujours à faire, toujours à inventer". Cf. *Pratiquer l'humanité, De la socialisation à l'humanisation*, Georges Levesque- Gérard Wiel, Chronique sociale, 2014.

<sup>32</sup> Cf. *Valeurs actuelles*, du 22/03/2018.

<sup>33</sup> Le SAU comprend deux équipes éducatives ; une dénommée "inter" (5 éducateurs dits "de jour" et 3 dits "de nuit") travaillant sur le collectif mixte (de 9 à 11 jeunes) ; et l'équipe dite "exter" soit d'accueil familial, ayant une capacité de 4 éducateurs et de 14 ASFAMS en CDI pour 17 jeunes. Nous devrions dire 17 jeunes à la fois, puisque en réalité cette équipe a suivi 68 situations sur l'année.

<sup>34</sup> Une éducatrice spécialisée travaillant de nuit a souhaité sa mutation sur l'équipe exter, et a été remplacée par un jeune homme ayant une licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Un éducateur de l'inter, qui a opéré une reconversion dans l'informatique en septembre 2016, à défaut d'éducateur n'a pu être remplacé qu'en août 2017 par un jeune Master1 de la discipline "Territoires et développement durable".

deux<sup>35</sup> quasiment durant six mois, ces éducatrices ont été amenées à rédiger deux fois plus de rapports de situation qu'habituellement. Il est à noter que 68<sup>36</sup> rapports ou notes de situation ont été rédigés par cette seule équipe sur l'ensemble de l'année 2017.

À ce contexte et à ces fatigues et tensions inhérentes s'est ajoutée la nébulosité de notre environnement direct : je parle du territoire, (territoire dont, faut-il le rappeler, nous sommes un des constituants) et plus précisément donc du "département" ou de "l'ASE", notre partenaire n° 1 et sans lequel nous n'existerions pas ; en tout cas dans la configuration actuelle. Département qui, tout en se restructurant et centralisant sa gestion, annonçait dans les médias ses fiançailles avec le 78 mais, en silence, dévitalisait sa base par une opération qui s'apparentait à une vaste opération de laminage. À la fois en tant qu'observateurs et acteurs (puisque ces fonctions sont étroitement liées au SAU, qui est un service d'accueil, d'observation et d'orientation), nous ne pouvons nier que nos sensibilités furent ébranlées par cette méthode, qui nous est apparue purement gestionnaire, mécaniste et parfois, disons, "dépersonnalisante" vis-à-vis du personnel. Nous ne pouvons donc nier les "déséquilibres extérieurs", rupture d'équilibre et insécurité extérieure, qui sont venus impacter de plein fouet l'ensemble des établissements du 92, leurs équipes, et donc forcément celles du SAU92 et le suivi des jeunes dont nous nous occupons. Ces déséquilibres sont toujours à ce jour fort préoccupants et rendent nos pratiques futures fort incertaines. Les équipes du SAU (mais pas seulement) ont en effet souvent dû œuvrer seules ou avec des partenaires de plus en plus fragilisés, de plus en plus déboussolés voire "à bout de souffle" au fur et à mesure que les mois s'écoulaient. À n'en pas douter, nous participons à notre insu à la métamorphose du paysage de la Protection de l'enfance sur le 92, mais médusés, avons assisté en 2017 à la vertigineuse "implosion" de la vie et de l'âme des services territoriaux de l'ASE ; inquiétante par le silence qui l'entourait et l'agressivité avec laquelle elle se déployait. Certes les signaux d'alerte, déjà perceptibles ces dernières années, s'étaient nettement accélérés en 2016 et se sont comme "collisionnés" en 2017. À se demander si l'Aide Sociale à l'Enfance ne pénétrait pas à son tour dans une ère post-ASE92 ! Sans communication ni lisibilité sur le probable projet de réorganisation ou de restructuration en cours, les quelques sources vives de l'ASE restant sur le terrain se sont démoralisées, épuisées, impactant immanquablement et tout aussi silencieusement le moral et l'énergie de leurs partenaires, c'est-à-dire les éducateurs(trices) des établissements habilités, et notamment du service d'urgence<sup>37</sup>. Car, je le répète, un service d'urgence et l'ASE sont étroitement liés. Ils sont ensemble en première ligne sur le territoire, jour et nuit, 24 heures/24. Et les actions de l'un comme de l'autre sont étroitement et quotidiennement imbriquées. En effet, en l'état les actions du SAU ne peuvent se mener qu'en étroite relation et collaboration avec l'ASE, et si les équipes de terrain de l'ASE flanchent, le SAU est freiné dans son action, voire enkysté. Pour chaque situation il est en effet nécessaire que, ensemble, les protagonistes (ASE et SAU) repensent aussitôt, dans une quasi-immédiateté donc, les modalités de leur collaboration — car le temps est compté dans un service d'urgence ; tout y étant affaire d'information, de temporalité<sup>38</sup>, de flexibilité, de réactivité, de relais, de tiers, de complémentarité —, et créent une nouvelle synergie, développent une stratégie, réajustent une organisation,

---

<sup>35</sup> En juillet, le CDD d'une éducatrice remplaçante d'un éducateur spécialisé en congé sabbatique n'était pas renouvelé, mais n'a toujours à ce jour pas été remplacé faute de candidat. Le départ en retraite fin juin de la collègue n'a été remplacé que fin octobre (mutation).

<sup>36</sup> Nous comptabilisons le suivi de 138 jeunes en 2017. Si nous retirons les derniers arrivés, soit 6 en novembre et 2 en décembre, 130 rapports ont été rédigés par les éducateurs (et CPG), dont quasiment la moitié par les éducateurs de l'exter.

<sup>37</sup> La centralisation des facturations à Nanterre a sollicité des prouesses et beaucoup d'investissement et de tâtonnements des services techniques de Nanterre (mais impliquant les personnels éducatifs et administratifs des STASES et du SAU) pour trouver des règles de fonctionnement et s'harmoniser.

<sup>38</sup> Cf. rapports activité antérieurs

organisation qui ne peut être gestionnaire et mécaniste comme celle qui se déploie sur le 92 et dont personne ne connaît les finalités. Et qui insécurise, sème le trouble, fait douter tout un chacun des objectifs généraux et de la validité de la mission de Protection de l'enfance. Et qui lamine la confiance y compris des jeunes, y compris des parents. Elle met à l'épreuve émotionnellement et physiquement les ressources vives restantes ; elle démotive, et épuise mais oblige chaque acteur à développer ses propres stratégies, qui apparaissent parfois être des stratégies de survie.

Si j'insiste c'est que il est en effet illusoire, d'autant quand on remplit une mission de protection de l'enfance qui nécessite disponibilité et bienveillance, de penser une organisation comme une machine normative bien huilée mais qui a la capacité de laminer ses agents en propre. Une évidence s'impose en tout cas à nous, acteurs de terrain au service de l'enfance, c'est qu'une organisation a une dimension humaine incontestable et incontournable. Incontournable, si elle est censée permettre la rationalité et l'action des agents et donc l'accomplissement de leur mission. Une organisation ne peut pas ne pas être pensée au service de la mission à accomplir. Elle ne peut pas être, d'autant plus dans notre secteur, déshumanisante, asservissante, paralysante. Elle ne peut pas être une simple rationalité décidée uniquement "en haut" et à partir de critères scientifiques et rigoureux, comme le pensent les visions économistes de la décision. Mais, qui sait ? Dans son plan d'accompagnement des départements actuellement au travail, l'ONPE (Observatoire national de la Protection de l'Enfance) se penchera-t-il peut-être également sur les organisations et conditions nécessaires de dignité à mettre en place pour l'exercice d'une pratique "en", et "de" protection de l'enfance qui mérite ce nom ?

Alors oui, nous avons fait notre activité, voire une suractivité après deux années qui, déjouant toutes les prévisions, n'avaient pas permis de "faire le plein" si j'ose dire ; une première dans l'existence du SAU. Mais, pour tous, ce fut au prix d'un déploiement d'énergie sans pareil, mais aussi d'incompréhensions et de vives tensions internes, notamment au sein de l'administratif, et entre l'administratif et l'éducatif ; les uns croulant sous toujours plus de sophistications et contraintes chronophages, de contrôles tous azimuts de plus en plus rigoureux et efficaces — mais, peut-être, d'une "efficacité déraisonnable", comme le dit le physicien Eugène Wigner au sujet de la puissance des mathématiques — mais qui impactent les fonctions de tous, y compris bien sûr celles de l'éducatif. L'éducatif, sans cesse pris entre, d'une part, la rationalisation toujours plus poussée d'une administration toujours plus puissante, toujours plus exigeante et avide de maîtrise, et, d'autre part, les paradoxes et les fragilités et l'irrationalité des êtres, ces vies opaques souvent inaccessibles au raisonnement, mais auxquels les équipes éducatives se confrontent inlassablement ; mais ce pour quoi elles sont missionnées.

Dans la désorganisation d'un territoire faisant écho à l'instabilité, à l'insécurité, aux doutes de la société, mais aussi aux politiques souvent paradoxales, et à la métamorphose de nos institutions publiques qui brusquement surgit et s'impose à nous inéluctable, il a fallu tenir, il a fallu tenir individuellement et collectivement. Et il a fallu faire jouer les singularités et complémentarités plus que de coutume, prendre conscience que nous n'étions pas tous si semblables qu'on le croit et que nous avions dans un même service des fonctions aux logiques contradictoires. Apprendre à connaître et respecter les fonctions et compétences de chacun, accepter leurs limites s'imposait soudainement également à nous plus que jamais. Il a fallu sensibiliser et faire accepter ces différences, différences qui constituent un collectif, son "opérationnalité" et sa richesse. Mais, pour chacun d'entre nous, il s'est aussi, surtout, agi de faire l'effort de faire accepter sa différence. Montaigne, dans ses *Essais* (à la fin du XVIème siècle) déjà nous sensibilise à cette *petite* nuance qui est néanmoins de taille. Et si tous ou presque sont conscients de l'un, accepter la différence de l'autre — n'est-ce pas le leitmotiv des travailleurs sociaux ? — ils le sont beaucoup moins pour "faire l'effort de faire accepter sa propre différence".

Tous ou presque, au sein du service, ont appris à jouer de cette "concorde ou amitié civique" dont parle Pierre Manent, indispensable me semble-t-il, tout au moins déjà pour remplir notre mission. Cette concorde est plus difficile à créer quand on est hors les murs. Parfois, quasi à l'instar des jeunes que nous accueillons, certains membres du personnel se retrouvent à déjouer les règles institutionnelles voire s'en affranchissent. Mais, ce faisant, ils s'affranchissent aussi du ciment et de la cohésion institutionnels, et deviennent alors aussi vulnérables, face à eux, que les jeunes accueillis : ils se sont piégés dans une relation de dépendance mutuelle. Du fait, je le rappelle, d'une équipe d'éducateurs réduite, les ASFAMS ont eu une latitude plus grande et se sont vus (es) attribuer des délégations plus importantes. Certains (es) se sont alors crus (es) électrons libres, déniaient toute contrainte institutionnelle. Il ne s'agit pas d'oublier, dans cette profession, que "être professionnel chez soi"<sup>39</sup>, et dans le secteur précis de la Protection de l'enfance engage. Engage sa responsabilité en propre, celle du service et donc de l'association, mais aussi celle des membres de sa propre famille. "Être professionnel chez soi" est un métier, et un métier, si j'ose dire, "public", et c'est donc d'autant plus exigeant. C'est une entreprise difficile, et qui n'est surtout pas l'isolement chez soi, et encore moins "faire tout ce que l'on veut et sans rendre compte" ; cette pseudo-liberté fantasmée, toute-puissance ! Au contraire, elle nécessite une connexion étroite et des liens forts à l'institution, une réelle connaissance et le respect de ses règles comme des fonctions qui la composent, de la place de chacun. À l'heure où les départements suppriment nombre de places des collectifs au profit des placements familiaux<sup>40</sup>, voulant croire à une solution miracle aux maux de la société et ce "au moindre coût" (ils oublient que ces maux rongent également les familles d'accueil, comme d'ailleurs tout un chacun, et que ces familles souvent livrées à elles seules sont extrêmement fragilisées), exercer le métier d'ASFAM est d'autant plus une sorte de gageure et nécessite d'autant plus un soutien institutionnel constant. C'est donc un pari à tenir, un défi à relever pour chaque ASFAM comme pour chaque service qui les dirige. Faire ensemble institution s'impose. Certains (es) ASFAMS en sont conscients (es), et savent que *sans l'institution*, sans ses règles, sans le regard, le soutien et l'intervention du service, ils, elles ne peuvent pas exercer leur fonction ; d'autres, le sont moins. À ces derniers (es) le service se doit d'être plus présent que jamais, et d'accompagner. Être Asfam est un métier, je le rappelle, un métier "public" et qui ne peut s'exercer isolé. En cas de manquement, comme pour tout un chacun d'ailleurs, l'institutionnel ne manque pas de se rappeler à nous, et parfois avec tout son tranchant.

Alors oui, et malgré notre carence de personnel, nous avons fait notre activité. Nous avons même fait une suractivité, mais pour répondre aux besoins du territoire et assurer notre viabilité économique<sup>41</sup> — mais également soulager nos collègues du département — et ce, bien que nous sachions que souvent nous nous retrouverions pratiquement seuls pour appréhender et suivre la situation. Alors oui, nous étions happés par le tourbillon du contexte (plus que d'autres probablement) du fait également de l'activité intensive. Alors oui, nous étions tous totalement absorbés et nous n'avons pu organiser toutes les formations, comme n'ont pas été mises en place les séances d'analyse des

---

<sup>39</sup> Le "Réfèrent" au SAU anime des ateliers ayant pour trame de fond « être professionnel chez soi » en individuel et collectivement avec les ASFAMS en formation des 240h, et en lien avec l'ETSUP. Liliane Wagner, aujourd'hui retraitée, qui a été une trentaine d'années directrice de l'AEMO de Sceaux, mène depuis que cette fonction a été rendue obligatoire dans le cursus de formation des ASFAMS cette fonction au SAU, et, je dois dire, avec brio.

<sup>40</sup> Le 78, par exemple, supprime plus de 250 places d'accueil en MECS au profit de l'accueil chez des ASFAMS.

<sup>41</sup> Je rappelle que le taux d'activité demandé au SAU est de 98,60% et que le budget a été remanié et amputé lors de l'entrée des Asfams dans la CC66 en 2011 (cf. Cela a été longuement développé lors des rapports activité antérieurs). Le groupe II ne prend pas en compte le fonctionnement du SAU, notamment la nécessité constante de contrats à durée temporaire mais réguliers d'ASFAMS pendant les vacances scolaires, et lors de séjours de rupture nécessaires à certains moments pour certains adolescents. La suractivité au SAU est quasi indispensable à son fonctionnement et donc sa survie.

pratiques probablement nécessaires mais que les mouvements de personnel ne permettaient guère. Alors oui, nous n'avons pu répondre à toutes les obligations auxquelles sont soumises dorénavant les entreprises dans lesquelles les associations se fondent inmanquablement et comme irrésistiblement. Malgré tout, nous étions quelques-uns à avoir des projets qui nous tenaient à cœur.

Nous avons pris, si j'ose dire, le tournant du numérique, grâce à la ferveur et la pugnacité notamment de Mme Ammari (assistante de direction) ; évolution dorénavant inévitable malgré les phénomènes de rejet et de peurs renforcées du personnel et la résistance voire l'agressivité déployée par certains à l'encontre du projet et de ses porteurs. Cette culture tentaculaire, cosmopolite, qui s'impose aujourd'hui à nous tous plus qu'hier et encore moins que demain probablement, propulse chacun de nous "maîtres" — qui aurions les connaissances nécessaires — mais de fait nous assigne pour toujours à être un peu plus encore ce que nous n'avons cessé d'être et sommes toujours, et notamment dans nos métiers, des "maîtres ignorants" (concept que je reprends à Jacques Rancière). C'est un jeune chercheur en robotique qui est venu nous instruire et nous sensibiliser sur les nouvelles configurations de la communication et les changements de comportements induits par cette nouvelle révolution. Une stagiaire du CNAM quant à elle nous a permis de faire les premiers pas dans la numérisation des dossiers des jeunes, cela en nous construisant une plateforme permettant aux professionnels administratifs et éducatifs de rassembler, classer et consulter les documents ou informations concernant le dossier d'un jeune. Un professeur également du CNAM (département "Formation Entreprise") était chargé quant à lui de lever les réticences à l'utilisation numérique pour le partage et le classement des informations contenues dans le DIPC des jeunes accompagnés au SAU. Il est intervenu sur le thème : *"Comment gérer les dossiers individuels de Prise en charge"*, amenant les professionnels à utiliser méthodiquement l'outil numérique pour faciliter la transmission des données, leur traçabilité et leur archivage. À l'issue de ce cycle, chacun et collectivement nous sommes donc passés à la numérisation des dossiers dits "des usagers". Et les éducateurs ont (enfin ! Je dois dire), mais seulement en 2017 donc, abandonné une coutume certes aujourd'hui ancestrale mais qui était tenace au SAU voire intangible jusque-là, ce que je nomme la coutume "ciseaux-colle".<sup>42</sup>

*In fine*, Ahmed Benatman, éducateur spécialisé (mais ex-enseignant, et ex-éducateur spécialisé sur l'équipe "exter" dans une vie antérieure) s'étant aventuré dans la jungle des ZEP lors d'un congé sabbatique de 8 mois, a été nommé à la rentrée de septembre responsable de la plate-forme éducative (ex "classe") du SAU. Certes son expérience tout à la fois d'éducateur et d'enseignant et de la culture de l'urgence a pesé dans ce choix, mais aussi sa pratique d'un relationnel propre d'une qualité rare, notamment avec les adolescents (es). Il lui a donc été confié la mission de monter un projet expérimental, projet de "sport étude" pour lesdits "décrocheurs", ces écorchés vifs — "décrochés" —, ou pour les élèves dont l'absentéisme est prépondérant ou encore pour les élèves en grande difficulté d'apprentissage. Ce projet est une mise en œuvre de la "réciprocité" — L'homme, écrit Pierre Rosanvallon<sup>1</sup>, *"n'est ni totalement égoïste, ni vraiment altruiste... il est en revanche essentiellement réciproque. [...] La réciprocité peut être définie comme égalité d'interactions... Elle constitue en ce sens une norme sociale et culturelle essentielle, aussi universelle que l'est par exemple le tabou de l'inceste"* —. Réciprocité, nécessitant que l'éducateur fasse le pari d'une alliance et d'un lien possibles, prenne le risque de faire confiance à ces adolescents et de partager cette confiance avec eux. Eux sont "décrochés" de longue date souvent du système scolaire (avant même d'être décrocheurs) mais ils n'en demeurent pas moins de "jeunes pousses de l'épopée du XXI<sup>e</sup> siècle". Cette réciprocité est nécessaire pour qu'une demande puisse jaillir, pour que s'opère une rencontre, la rencontre d'une visée d'humanisation (éducateur) et d'une

---

<sup>42</sup> Les éducateurs, chaque soir après leur journée de travail, découpaient aux ciseaux les écrits du journal de bord concernant l'accompagnement de chaque jeune et les collait sur une fiche bristol individualisée.

demande (l'adolescent). Pierre Rosanvallon parle d'une réciprocité socialisante, nous parlerons d'une "réciprocité humanisante" à l'instar de Georges Levesque et Gérard Wiel. En somme, nous parlons d'une invitation (ce qui induit une récusation possible) mais aussi d'une volonté institutionnelle ; notre proposition d'une relation et d'un accompagnement permettant de découvrir le potentiel physique et intellectuel de chacun, qui est une invitation à adhérer aux règles, mais tout d'abord "règles de réciprocité" inhérentes au sport, au jeu, à l'exercice des apprentissages physiques et intellectuels propres à rehausser l'estime et la confiance en soi et en autrui. Il s'agit donc, pour cet éducateur, de cheminer aux côtés de ces adolescents sans point d'ancrage institutionnel et de les surprendre. Les "surprendre", en ouvrant un choix des possibles, le champ de l'imprévisible et de l'invention. Choix des possibles qui n'est pas "*Laissez faire, laissez-passer*" mais est inscrit dans le cadre de la loi incarnée par l'institution ; et institution qui fait tiers et autorité.

De septembre à décembre, et dans un local rénové de fond en comble par M. El Ouazzani, notre homme d'entretien (que l'on dit aux "doigts d'or" tant il est habile de ses mains) quatre dits "décrocheurs" ont donc suivi le processus mis en place : approche individuelle puis collective, recherche commune de sens dans un dialogue à partir d'activités culturelles et d'apprentissages diversifiés le matin en individuel comme en "micro-groupe", et de sport l'après-midi (y compris en individuel, si cela est nécessaire avant de se confronter au groupe). Seize jeunes scolarisés ont également bénéficié d'un programme d'accompagnement et de soutien intensifs, y compris par de brèves séances de discussion via Skype pour les plus éloignés. Ces programmes sont élaborés en étroite relation avec les établissements scolaires (Principal, CPE, professeur principal), les CIO, les organismes sportifs notamment de Colombes, le jeune concerné et le chef de service. Cette expérimentation en est à ses balbutiements, il lui faudra plusieurs mois voire quelques années de rodage, mais c'est un projet prometteur qui nécessitera néanmoins de ne pas être porté par un seul éducateur tant la tâche est vaste.

*En quel temps sommes-nous ?* S'interroge Jacques Rancière dans son dernier livre. Question que tout adulte ayant en charge des enfants ou adolescents se pose, alors que nous sommes tous happés par une accélération étourdissante, et que, dans un climat délétère, nous croulons sous des contraintes inédites et nous heurtons aux horloges arrêtées des Lumières.

Certains diront : "La crise de l'avenir est là". Rancière parle quant à lui d'un temps, "*un temps auquel l'Histoire n'a fait aucune promesse, ni le passé légué aucune leçon — seulement des moments à prolonger aussi loin qu'on le peut*". En politique, dit-il encore, "*il n'y a que des présents*". Il en est ainsi en tout cas de nos labeurs. Les vies arides de ceux et celles que nous côtoyons au quotidien (ces ados, leurs parents) et aux côtés de qui nous cheminons ; minorités certes à la "ligne de crête de la société" comme le dit Pierre Manent, mais minorités qui s'étalent, enflent, s'inscrivent inéluctablement dans ces instants, ces "présents"... et donc dans nos vies aussi ; à nous, éducateurs, à qui il appartient d'inventer les chemins avec eux, pour eux. Alors, si l'abattement et le pessimisme nous gagnent parfois profondément, c'est, si j'ose dire, "à court terme". Car "à long terme", nous restons au fond profondément optimistes, d'indéfectibles optimistes quoique lucides, alors disons "utopistes ; en tout cas, d'indéfectibles "possibilistes"<sup>43</sup> comme le dit l'auteur néerlandais des *Utopies réalistes*. L'éducateur, ne fait-il pas le pari d'un avenir pour tous ? — d'autant plus quand il est à l'AVVEJ dont c'est un des principes premiers —. Comme Rancière, nous voulons croire que "il y a toujours la possibilité de chemins à tracer". Nous en traçons les esquisses avec et pour chaque adolescent et tentons de guider ses premiers pas. Il n'est pas aisé de marcher car,

---

<sup>43</sup> "Possibilistes", Terme que j'emprunte à Rutger Bregman (historien) in "L'utopie, il faut y croire pour qu'elle advienne", entretien in *Le un "A-t-on encore le droit de rêver ?"*, n°200, 2018.

comme le dit le poète, "*Marcher c'est apprendre à ne plus revenir*" (Serge Pey). Il s'agit pour chacun d'entre eux, comme pour chacun d'entre *nous* — chacun d'entre *nous*, j'insiste — de faire l'effort de sortir de son quant à soi, de sa pseudo paresse, ce petit "confort" dans lequel ils/on se conforment et se confortent même si ce n'est pas confortable — mais effort que "*sans maître*" il est illusoire voire impossible de fournir. Il s'agit que, à leur tour, ils fassent le pari d'un futur ...à défaut d'un avenir émancipateur naguère promis par la modernité.

Pari pour chacun d'entre eux donc, mais aussi pour *nous*, les éducateurs et toutes les fonctions convergentes, pari de cette "concorde", cette "amitié civique" chère à Pierre Manent, recherche de cohésion sociale au sein de nos établissements et au sein de notre association, sans laquelle ce projet ne saurait aboutir et sans laquelle nous ne pourrions œuvrer dans nos établissements et service.

---

## CENTRES MERES ENFANTS

### Centre Mères Enfants de Bobigny

---

#### CONTACT :

4, rue de Rome  
93000 BOBIGNY  
Téléphone : 01.48.48.51.30  
e-mail : [cme93@avvej.asso.fr](mailto:cme93@avvej.asso.fr)

#### ACCES :

**Métro** : ligne 5 jusqu'au Terminus « Bobigny Pablo Picasso - Préfecture »  
**Tramway** : Noisy-le-Sec/Saint Denis, descendre à « Bobigny Pablo Picasso-Préfecture »  
**Bus** : de «Bobigny Pablo Picasso Préfecture »  
Prendre le 134 ou 234 en direction de Bondy  
Descendre à l'arrêt « Edouard Vaillant Varsovie ».  
**RER** : Ligne B, station "Le Bourget", Prendre le bus 143, descendre arrêt « Chemin du Tonneau ».

---

#### ACCUEIL :

Toute femme majeure, seule, avec enfant(s) habitant en Seine Saint Denis, ayant besoin d'un soutien à la parentalité et d'un hébergement.

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

---

#### MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

---

#### AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

---

#### STRUCTURE :

Directrice : Mme TESSAUD  
**Effectif** : 9.93 ETP  
1 directeur  
1 chef de service  
1 agent administratif  
1 comptable  
2 éducatrices spécialisées  
2 monitrices éducatrices

1 éducatrice de jeunes enfants  
1 conseillère en économie sociale et familiale  
1 psychologue  
1 chargée d'insertion professionnelle  
1 agent de maintenance  
1 agent de service intérieur

---

## **HÉBERGEMENT**

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

## Toit Accueil Vie de Montreuil

---

### CONTACT :

26 bis rue Kléber  
93100 MONTREUIL  
Téléphone : 01.49.88.96.67  
e-mail : [toitaccueilvie@avvej.asso.fr](mailto:toitaccueilvie@avvej.asso.fr)

### ACCES :

**Métro** : ligne 9 jusqu'à « Croix de Chavaux »  
**Bus** : 102, 115, 127  
**RER** : Ligne A jusqu'à « Nation » puis métro ligne 9

---

### ACCUEIL :

Jeune femme entre 16 et 18 ans à l'admission, seule avec enfant(s), habitant en Seine Saint Denis, ayant besoin d'un soutien à la parentalité et à l'autonomie.

---

### MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les jeunes femmes au développement du lien avec leur enfant et à devenir autonomes à travers le soutien à leur insertion sociale et professionnelle, et la possibilité d'être accompagnées dans des logements autonomes, en hébergement diffus.

---

### AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance  
Protection Judiciaire de la Jeunesse

---

### STRUCTURE :

Directrice : Mme TESSAUD  
**Effectif** : 8,19 ETP  
1 directeur  
1 chef de service  
1 secrétaire comptable  
1 agent d'accueil et d'animation  
3 éducatrices spécialisées  
1 éducatrice de jeunes enfants  
1 psychologue  
1 agent de maintenance

---

### HÉBERGEMENT

18 jeunes femmes mineures ou majeures (jusqu'à 19 non révolus à l'admission) avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

## 2017 : l'année zéro

Sophie TESSAUD, Directrice CME Bobigny / Toit Accueil Vie de Montreuil

---

### 1. Année charnière, année de changement

Nous savions que 2017 serait une année charnière pour les deux CME de l'AVVEJ en Seine Saint Denis. En effet, une fusion est un élément important dans une vie institutionnelle : Toit Accueil Vie allait faire connaissance avec l'AVVEJ et ses salariés, avec la surprise suscitée par la rencontre de l'autre et la déstabilisation inhérente aux forts mouvements institutionnels.

En outre, la collaboration avec le CME de Bobigny allait occasionner une multitude de changement dont une redéfinition du calendrier et de nouvelles modalités d'écrits professionnels. A ce titre, l'équipe s'était préparée à ce travail, et s'est mobilisée dès janvier pour répondre aux demandes du département.

### 2. Les CME face aux changements des politiques départementales

Ce que nous n'avions pas anticipé, en revanche, c'est le complet changement de position du département à l'égard des CME, intervenu subitement, en plein mois de juillet. Sans communication préalable, il s'est notamment traduit par des demandes de d'interruptions de parcours, à partir de motifs jamais invoqués quelques semaines auparavant, et dans des délais très courts au détriment des familles:

- demande de fin de prise en charge au regard de l'âge de l'enfant dans les 15 jours
- refus de maintenir des prises en charge car la famille part dans son pays d'origine pendant trois semaines
- refus de maintenir la prise en charge car les avancées paraissent insuffisantes

Si, de recours en recours, nous avons pu débroussailler les situations au cas par cas, nous étions dès le mois d'août entrés dans une nouvelle ère : celle de la maîtrise financière à tout prix. Ce changement est principalement motivé par une logique de restriction budgétaire, posé et imposé à tous les agents du département. Ainsi, la prise en charge doit avant toute chose être rationalisable : elle doit faire la preuve de son efficacité, de sa rentabilité (en ce qu'elle va éviter un placement, plus coûteux) et son maintien ne se justifie que par la lisibilité des résultats obtenus. En quelques semaines, le département du 93, lui-même en grande restructuration interne de ses services, a digéré un discours de performance du travail social, dont beaucoup ont déjà évoqué les conséquences auprès des salariés et des usagers.

### 3. Resituer et faire valoir l'activité des CME

A la rentrée de septembre 2017, alerté par la mobilisation des associations via Idée 93, le Département fait un mea culpa, et va jusqu'à présenter ses excuses aux structures qui ont connu un été étrange, fait de menaces et de suspicions. Sur le dernier trimestre, un groupe de travail se constitue sur le sujet des Centres Mères Enfants. Ce travail permet aux structures associatives (6 sur le 93) de consolider leurs résultats sur trois ans et de fournir au département, pour la première fois, une lisibilité des très bons résultats obtenus par les CME (très peu de placements d'enfants, très peu de mesures éducatives à l'issue de l'accompagnement, relogement dans le droit commun très majoritaire).

Le département, de son côté, affirme sa volonté de repenser les projets associatifs des CME : la mission de prévention précoce qui est l'ADN de ces établissements lui apparaît comme floue, peu lisible sur la durée. Le département expose ses représentations et quelques attentes sur les CME :

- Les CME « veulent tout faire », ce qui les incite à ne pas contraindre dans le temps les prises en charge des familles accompagnées.

- le relogement n'est pas une prérogative du département, et qu'il faut se recentrer sur les missions de protection de l'enfance stricto sensu.

Nous n'aurons de cesse, durant ces quelques semaines, de mettre en évidence le fait que le travail sur le relogement est une garantie pour le département de ne pas remettre la famille dans des situations de précarité, d'errance, qui elles, vont forcément dégrader le lien parents-enfants.

Les propositions des CME portent sur :

- une contractualisation avec les crèches départementales pour favoriser les modes de garde des enfants accueillis et de ce fait, accélérer l'insertion professionnelle des mères
- une contractualisation avec l'ODHLM, permettant de réserver des logements aux familles sortantes de CME
- une possibilité de prise en charge dérogatoire pour les familles déjà engagées dans un accompagnement depuis des mois et qui ont entamé des projets sur des bases à la temporalité différente (reprise d'études, par exemple)

Ces pistes de travail sont encore en cours, nous les mènerons à terme pour que nous puissions remplir nos missions auprès des familles que nous accompagnons dans le respect du cadre posé par le CASF (c'est-à-dire jusqu'aux 3 ans de l'enfant).

#### 4. Le point sur l'activité et les perspectives

Au milieu de ce climat déstabilisant, mais aussi stimulant par ce qu'il ouvre comme ré interrogation sur les projets d'établissement, les deux CME de l'AVVEJ ont poursuivi avec engagement leurs activités. Ce n'est toutefois pas un hasard si 2017 a été une année où l'on a compté un nombre très élevé de sorties pour les familles :

- 19 pour Bobigny (dont la très grande majorité sur les derniers mois de l'année), soit 58 % de l'effectif total
- 9 pour Montreuil, soit 50 % de l'effectif.

Au gré des opportunités de relogement et des injonctions de l'ASE, les équipes ont donc accompagné au mieux ces familles, vers des solutions pérennes ou transitoires quelquefois en ayant le sentiment de ne pas avoir été au bout du travail.

Il faut ici souligner l'implication de ces deux équipes à soutenir les mères et leurs enfants, alors même que le contexte jetait un flou sur notre cadre d'intervention ; ceci ne s'est pas fait facilement : un sentiment d'injustice, de colère parfois, a pu traverser les professionnels. Aujourd'hui, nous sommes tournés vers l'avenir : 2018 sera nécessairement une année de refondations pour les CME. Nous allons nous employer à repenser nos projets, en accord avec les valeurs de l'AVVEJ et les besoins des familles, à nous investir dans la construction du schéma départemental, et à travailler main dans la main avec les services de l'ASE pour permettre aux familles de continuer à bénéficier de cet accompagnement, fondamental dans sa fonction de prévention précoce, que nous proposons au CME.

Pour rendre compte de cette année si particulière, voici deux témoignages de professionnelles ; l'une, Mélinda Azib, est monitrice éducatrice au CME de Bobigny depuis tout juste un an et livre sa première appréhension du travail au CME. L'autre, Julie Régnier, est éducatrice spécialisée à Toit Accueil Vie depuis dix ans ; elle revient d'un congé parental de 6 mois et témoigne des changements vécus par l'institution au-travers d'une vignette clinique.

En ces temps de libération de la parole sur les violences faites aux femmes, qui semble être autre chose qu'un coup d'éclat médiatique, on ne peut imaginer qu'une institution qui vise à protéger les femmes, à leur offrir un répit, les accompagner dans leur rôle de mère, de compagne et de femme. C'est le moment pour nous d'aller de l'avant, en

mettant en valeur une expertise qui n'est plus à démontrer et d'imaginer les accueils familiaux de demain dans le 93 : défi que nous relèverons, assurément, dès 2018 !

## **Mlle K et Josepha : 2 vies, entre juin 2017 et janvier 2018.**

**Julie REGNIER, éducatrice spécialisée**

Toit Accueil Vie – Montreuil

---

### 30 janvier 2018, Saint Denis

Je termine cette visite à « domicile » avec un goût amer et pas très rassurée. Pas très rassurée, car une heure plus tôt quand je suis arrivée devant l'immeuble, un toxicomane et une femme poussant des cris composaient le comité d'accueil. Pas très rassurée, car au moment de traverser le hall en partant je slalome entre les policiers en pleine interpellation.

Avec un goût amer : qu'a-t-elle fait de travers Mlle K. (20 ans) pour se retrouver à vivre avec sa fille Josépha (4 ans) dans ce studio de 15 m<sup>2</sup> de cette résidence sociale ? Qu'a-t-elle fait de travers pour être amenée à quitter l'appartement éducatif F1 du centre maternel ? Rien elle n'a rien fait de travers. Elle s'est impliquée, investie dans ses rendez-vous éducatifs, a bien avancé dans son accompagnement thérapeutique avec la psychologue, payé tous ses loyers, pris soin de l'appartement, ne s'y est pas mise en danger, s'est appuyée de nos observations quant à sa relation avec sa fille, a participé très activement aux temps collectifs, aux liens entre les familles du centre maternel. Alors pourquoi ? Parce que les règles du jeu ont changé, c'est tout. Et elle, et nous, avons donc dû composer avec.

### Début Juin 2017

Dans les transmissions que je rédige pour la professionnelle qui me remplacera pendant mon congé maternité et parental, je fais une présentation très positive de la situation de Mlle K et sa fille. Cela fait un an que nous les accompagnons au centre maternel et les projets de la famille avancent bien. Quand elles sont arrivées, Mlle avait 18 ans et Josépha 3 ans. Elles étaient orientées vers le centre maternel pour que Mlle apprenne à vivre seule avec sa fille et qu'elle aboutisse ses projets d'insertion pour lui permettre ensuite d'accéder à un logement autonome. Cette demande d'accueil correspondait en tout point au cœur du projet de Toit Accueil Vie : soutenir de jeunes mères dans leur parentalité, tout en les accompagnant dans leurs acquisitions vers une vie autonome. Certes, Josépha avait déjà 3 ans ... mais Mlle en avait 18, elle était mineure quand elle avait donné naissance à Josépha. Les centres maternels accueillent jusqu'aux 3 ans de l'enfant, mais dans ce cas précis, en juin 2016, déroger à cette règle avait du sens pour tout le monde : la circonscription qui orientait, l'inspectrice qui finançait et nous, qui étions face à une situation de parentalité à l'adolescence.

### Fin Juin 2017

Ce qui avait du sens un an plus tôt vient d'être sacrifié au nom des réalités budgétaires. La prise en charge de la famille au centre maternel ne sera pas renouvelée fin juillet. Mlle n'a RIEN fait de travers... Josépha a juste plus de 3 ans. Alors l'équipe se mobilise pour trouver une solution d'hébergement « pérenne », résolue à ce que cette famille ne se retrouve pas en hébergement d'urgence. L'équipe se mobilise pour obtenir une rallonge de prise en charge auprès de l'inspectrice, le temps que cette « solution pérenne » soit trouvée. L'équipe se mobilise, oui : à quel prix ?

30 janvier 2018, Saint Denis

Je quitte donc Mlle K et Josépha à qui je viens de rendre visite dans cette « solution pérenne » que l'équipe a trouvée. Je viens de passer une heure à faire semblant, en essayant de tirer le positif de ce lieu. Mlle aussi vient de faire semblant en me disant que « ça va » même si je ne peux que constater que ses affaires sont encore dans les cartons...Après de ses formateurs de l'Ecole de la Deuxième Chance, elle évoque ses difficultés à vivre ici. Ses peurs, la nuit entre autres. Quand elle était arrivée dans l'appartement éducatif de Toit Accueil Vie, il lui avait fallu du temps pour être rassurée la nuit. Il leur a fallu du temps, à Mlle et Josépha, pour réussir à ne plus dormir ensemble, à avoir chacune leur espace, à se séparer... Et là je ne peux que constater ce retour en arrière, Mlle dort mal de nouveau, Josépha dort de nouveau à côté de sa mère. Quid de la qualité du sommeil de Josépha avec la télé en fond le soir ? Quid de l'intimité de Mlle qui débute une nouvelle relation amoureuse ? La première relation depuis le père de Josépha. Une relation amoureuse forte symboliquement : Mlle vit pour elle-même et pas seulement à travers sa fille, Mlle ose une nouvelle relation amoureuse après la violence dont elle a été victime avec le père de Josépha...

22 février 2018

Mlle K. vient à son rdv avec la psychologue du centre maternel : et oui, le travail d'accompagnement psychique n'a pas la même temporalité que les prises en charge de l'ASE. Arrêter un suivi de plus d'un an avec la psychologue, ça se prépare, ça s'accompagne si on veut qu'elle puisse investir un autre suivi ailleurs. J'en profite pour faire un point avec elle sur ses démarches : ce point s'avère nécessaire puisque depuis son arrivée à la résidence sociale elle n'a eu qu'un seul rdv...début janvier ! Mlle K. est donc passée de deux rdv par semaine au centre maternel à un rdv tous les deux mois à la résidence sociale. Quel étayage va-t-elle y trouver ? Situation d'autonomie assurée avec quel filet de sécurité ?

Je reste malgré tout confiante pour cette famille ; Mlle K. a des ressources, elle est solide et lucide ; elle l'atteindra, son autonomie. Elle aurait juste pu l'atteindre en restant quelques mois de plus au centre maternel. Cela leur aurait évité un déménagement dans cet espace de vie plus petit, un changement d'école pour Josépha, un rapprochement du domicile du père de Josepha dont les visites sont actuellement suspendues par l'ASE... Alors au final ce n'est pas vraiment pour cette famille que je suis le plus inquiète, c'est pour les autres, celles qui sont moins solides, celles qu'on a aussi dû réorienter rapidement depuis quelques mois car les fins de prise en charge décidées par les inspectrices se multiplient...

Vue d'ici, en bas, sur le terrain, tout semble motif à fin de prise en charge : l'âge de l'enfant, la famille qui va bien et qui n'a donc plus besoin d'un centre maternel, la famille qui va mal et qui se saisit difficilement du centre maternel. Nous, professionnels, sommes perdus face à ces décisions et les familles sont de plus en plus insécurisées. Quelles solutions avons-nous à notre disposition pour réorienter ces familles : des résidences sociales avec des accompagnements trop légers, des relogements pour des familles pas vraiment prêtes ? Nous nous refusons à laisser ces familles sans solution d'hébergement, mais certaines des solutions trouvées n'en sont pas...et un jour arrivera où nous n'aurons rien à proposer à la famille pour qui la prise en charge s'arrêtera alors qu'elle et nous aurions souhaité continuer.

Revenir au respect scrupuleux de la règle des « trois ans de l'enfant » pour la prise en charge en centre maternel est entendable par notre équipe. Mais cela fait des années qu'un assouplissement était possible au regard des singularités de chaque famille. Car la situation était celle d'une maternité, d'une parentalité à l'adolescence et que le centre maternel était reconnu pour son expertise sur cette question. Alors la règle des trois ans de l'enfant peut être de nouveau appliquée, d'accord, mais progressivement, en nous permettant de terminer correctement nos accompagnements.

Vue d'ici, en bas, sur le terrain, on entend que ce sont des réalités financières qui expliquent ces décisions de fin de prise en charge. Mais quelles économies sont faites à long terme quand on fragilise la situation d'une famille ? Quand cela fait plusieurs mois que la collectivité finance son accueil en centre maternel, pourquoi ne pas suivre les préconisations des professionnels de financer quelques mois de plus ? Car si nous soutenons une prolongation c'est que nous constatons que l'accompagnement produit des effets. Aujourd'hui, l'effet que je constate, c'est que mises bout à bout, les décisions des différentes inspectrices amènent le centre maternel à être à peine plein aux 2/3. Nous avons accompagné plus de départs que nous n'avons reçus de demandes d'accueil pour des familles ayant le profil du centre maternel. La nécessité d'une rencontre entre notre équipe et les inspectrices se fait pressante : pour que les inspectrices nous connaissent, palpent le cœur de notre accompagnement ; pour que notre équipe mette du sens sur les décisions qui arrivent des groupements ; pour que les familles soient sécurisées et libres de tenter, de se tromper, de comprendre, de recommencer pour à terme sortir plus autonomes du centre maternel.

Texte écrit, entre autres, le 07 février, jour de la « Journée sans département »...CQFD.

## **Educatrice au CME de Bobigny, 1 an déjà ...**

**Mélinda AZIB,**

Monitrice éducatrice CME Bobigny

---

On m'a proposé de parler de ma première année de travail social au sein de la « Maison aux barreaux bleus », le Centre Mères Enfants de Bobigny...l'idée me paraissait et me paraît toujours atypique : pourquoi ? Car écrire sur une maison qui a été fondée avant ma naissance - en 1981- est un sacré défi. Je vais donc me concentrer sur la période courant de Mars 2017 à février 2018.

Le 1<sup>er</sup> mars 2017, j'ai poussé pour la première fois la porte du Centre Mères Enfants en tant que salariée de l'AVVEJ. Pour tout vous dire, je connaissais l'association AVVEJ par une autre vie professionnelle...Mon premier jour était d'un calme ! Angoissant et questionnant à la fois. Venant de la prévention spécialisée, être assise derrière un bureau qui vous est dédié n'est pas une habitude pour moi. Je me demandais : que vais-je observer, analyser, accompagner ? Où sont les familles ? Les bébés ?

J'étais arrivée depuis peu, et l'équipe a su tout de suite trouver du temps pour m'accueillir, me parler de ce qui m'attendait dans cette maison ; et puis j'ai vu l'équipe éducative s'envoler, s'activer et pour certaines, disparaître comme par enchantement. Il me restait les gardiennes des lieux, l'équipe administrative : elles sont à elle deux le lien avec l'extérieur. J'écoute donc Jeanine et Lydie m'expliquer que ces outils éducatifs sont indispensables au bon fonctionnement des appartements éducatifs, des familles que l'on accompagne. Puis, je me dis qu'il y a certainement plus simples à faire, tout de même, comme documents internes ... Dès lors je relativise et je me dis : « bon ce n'est pas si complexe que ça : je fais et si besoin, je propose une amélioration ». La nouvelle salariée qui pétillait de distance et de nouveauté !

Une semaine s'écoule, je commence à rencontrer des familles, des enfants de tous âges, grands comme encore à naître. Il a été frappant pour moi de rencontrer des mamans, accueillantes, avec le sourire, et d'autres qui en disent long par leurs regards fermés. Les femmes du Centre Mères Enfants nous observent, tout comme nous (travailleurs sociaux), et se font une idée immédiate du lien qu'elles tisseront ou pas avec nous. Elles viennent de tous les continents avec une histoire personnelle que l'on pourrait découvrir au cinéma : chez elles, la fiction est réalité. Elles n'ont pas payé de

billet pour la voir, elles l'ont vécue. A chaque rendez-vous à domicile ou au sein du service, la plupart de ces femmes rayonnent. Puis, la porte se ferme et il en va tout autrement. Empreintes de l'angoisse, de l'isolement, de l'inquiétude : que faire demain ? Où aller, par où commencer ...

L'objectif de toutes ces mères qui, sur un temps donné, ouvrent l'intérieur de leurs blessures et les soignent avec nous, est le même : avoir un toit sur la tête. Le discours est commun : sans toit, le bonheur n'est pas possible. Après avoir franchi le cap d'entrer au Centre Mères Enfants, les femmes se rendent compte qu'un toit n'est que secondaire dans l'accompagnement proposé ici.

En tant que travailleur social, je suis face à tant d'histoires, de violences, de déceptions, de ruptures, de doutes, de tristesses, d'ombres, de questionnements. Je me dois, on se doit, de donner l'espoir à des femmes en proie à leurs vies d'avant le Centre Mères Enfants, de leur permettre d'apprendre, réapprendre à avoir confiance en elles.

Les femmes ont pour la plupart l'envie de commencer un travail immédiatement. Dès lors, nous intervenons dans l'accompagnement en nous interrogeant : est-elle prête à se rendre chez un employeur ? Le mode de garde est-il stable ? Faut-il un soutien psychologique pour cette femme ? Comment vit-elle son nouveau lieu d'habitation ? Et son enfant ?

Toutes ces questions sont posées, parlées, interrogées en réunion d'équipe. Nous fixons une feuille de route en accord avec la famille. Beaucoup de femmes accueillies respirent, vivent pour leurs enfants ; beaucoup se sont oubliées en tant que Femmes. Nous essayons, en peu de temps, de faire réagir la femme et la maman ensemble, qu'elles deviennent assez solides pour vivre avec leurs enfants, et pour se construire dans un environnement sain.

Cela ne se fait pas par magie ! L'outil qui déclenche chez beaucoup d'entre elles du mouvement et des résultats visibles à long terme, ce sont les ateliers collectifs, les sorties en groupe. Ils sont, je le pense, indispensables à la socialisation de mères isolées entre leurs quatre murs.

On y voit un panel de réactions, mais aussi des observations qui peuvent être inquiétantes chez l'enfant et dans le lien avec la mère. Il est parfois difficile de devoir signaler à une maman nos inquiétudes pour son enfant. Il est important, dès lors, de mettre en place un accompagnement plus spécifique, qui réponde aux inquiétudes observées.

Je vous rassure : tout n'est pas si noir dans la « maison de l'AVVEJ » ! Je suis aussi spectatrice et actrice de moments agréables, de fous rires, d'annonces de bonnes nouvelles, de premiers pas d'un enfant, de bagarres entre pairs et de regards si joyeux et brillants, de rencontres lors d'un déménagement d'une maman et son enfant . Il serait long de détailler et écrire tout ce qui me traverse quand je pousse la porte du Centre Mères Enfants : le téléphone qui sonne et ne s'arrête plus, les sites de la CAF, AMELI, qui attendent impatiemment que vous allumiez l'ordinateur afin de régler leurs problèmes, les collègues qui depuis plus de 20 ans, ont instauré le café matinal, préparé avec soin par notre Jeannine, moment de détente avant de partir en croisade.

En une année, j'ai observé, appris sur mes compétences professionnelles ; j'ai dû m'adapter, lâcher, laisser faire la maman, l'orienter, la conseiller et surtout, avoir toujours un regard sur l'enfant, ne jamais le laisser au second plan : la protection de l'enfance à tout son sens au Centre Mères Enfants.

« Trouver du temps » : voilà ce qui revient souvent. Pour écrire les observations, les notes, les rapports pour l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce temps si important pour moi, pour

l'équipe, et si court à la fois. J'ai l'impression de devoir livrer un combat avec moi-même pour donner une priorité dans mon agenda à un écrit et organiser mon temps avec les familles, l'un n'allant pas sans l'autre.

Le travail au CME est intense et tellement riche, l'équipe m'a accueillie, m'a fait confiance : elle possède une richesse d'opinion et une stabilité qui est devenue de nos jours une rareté, que beaucoup de professionnels cherchent à connaître. La perfection n'existe pas, mais la stabilité oui ! Nous vivons dans le social des moments difficiles ; on me demande à moi, professionnelle, de faire plus, avec moins. Les finances des associations, les diminutions de budget du conseil départemental, nos salaires, ne reflètent pas ce travail riche, intense et complexe. Nous ne sommes pas des Héros et on ne nous demande surtout de pas l'être ! Mais je me vois très souvent comme un médecin devant une maladie sociale. Je me nourris des rencontres, des discussions, des moments de réussite comme des échecs. On ferme le tiroir et on repart, avec cette même « niaque » et l'espoir que demain sera meilleur pour nous, professionnels et familles que l'on accompagne chaque jour, parfois des années.

Le Centre Mères Enfants est une grande maison qui, depuis l'été 2017, a des barreaux noirs aux fenêtres, et plus bleus. Pourtant la noirceur des barreaux n'arrive pas à effacer la chaleur qu'il renferme ...

## RENCONTRE 93

---

### CONTACT :

### ACCES :

49 rue Marcel Sembat 93200 SAINT DENIS ☎ : 01 48 13 12 20 ☎ : 01 49 22 06 99 Courriels : secretariat.rencontre93@avvej.asso.fr dir.rencontre93@avvej.asso.fr	<i>Bus : 154, 168, 170, 177, 255</i> <i>RER : D Saint Denis Gare</i> <i>Métro : Porte de Paris</i> <i>Métro : Saint Denis Basilique</i> <i>Tramway (T8) : Station Degeyter</i>
--	--

---

### ACCUEIL :

- 52 jeunes, garçons et filles de 12 à 18 ans, présentant des difficultés sociales et familiales, originaires prioritairement du département de la Seine-Saint –Denis
- 15 enfants de 0 à 3 ans révolus confiés directement par le parent rencontrant des difficultés momentanées pour la garde de leur enfant de jour et de nuit. Accueil chez des assistantes familiales
- 8 places en halte jeux
- 15 adultes. Parents dont les enfants bénéficient d'une mesure éducative dans le cadre de la protection de l'enfance
- 16 jeunes en très grandes difficultés de 14 à 18 ans accueillis chez 8 Assistants Familiaux Spécialisés

---

### MISSION :

RENCONTRE 93 propose :

- HEBERGEMENT :

♦ **M.E.C.S.** (Maison d'Enfants à Caractère Social) pour 13 jeunes : Internat mixte à moyen (observation) et long terme pour adolescents de 13 à 17 ans révolus, scolarisés ou en formation. Orientation AED et AEMO. Accueil modulable, OPP ou AP ou Ordonnance 45. Ouvert toute l'année.

♦ **S.A.A.** (Service d'Accompagnement vers l'Autonomie) pour 9 jeunes en appartements partagés de 16 à 18 ans, scolarisés ou en formation. Orientation AED et AEMO. Accueil modulable, OPP ou AP ou Ordonnance 45. Ouvert toute l'année.

♦ **LA METIS**

Accueil permanent chez 8 Assistants Familiaux Spécialisés de 16 jeunes en très grandes difficultés orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

- ACCUEIL DE JOUR :

♦ **ATELIER SCOLAIRE** : pour 30 adolescents déscolarisés âgés de 12 à 17ans révolus. Orientation AEMO et AED - OPP et Accueil Administratif. Prise en charge globale. Suivi en AEMO. Hébergement ponctuel éventuel.

♦ **CLUB PARENTS** : 15 places, ouvert aux parents des jeunes confiés à Rencontre 93 ainsi qu'aux parents isolés, dont l'enfant est suivi en AED et en AEMO.

- **ESPACE PETITE ENFANCE :**

♦ **Un service d'accueil familial de jour et jour/nuit :** 12 places 0 à 3 ans révolus. Orientation PMI. Accueil 24h sur 24. Accueil et/ou hébergement chez des Assistantes familiales. Accueil séquentiel d'enfants sur place. Contrat d'accueil Parents/Rencontre 93.

♦ **Un accueil physique sur la halte-jeux intégrée à l'établissement :**

Un accueil des enfants d'une à plusieurs demi-journées par semaine,  
Un relais parents – enfants.

**SELF :** Préparation des repas sur place. Lieu d'échange où se retrouve pour déjeuner et dîner toute personne fréquentant la structure.

---

**ADMISSION :**

Ouvert toute l'année.

Toutes les demandes sont à adresser au directeur.

Celles de la Seine-Saint-Denis sont examinées en priorité.

---

**AGRÉMENTS – HABILITATIONS**

- ♦ Convention Aide Sociale à l'Enfance
- ♦ Habilitation Justice

---

**STRUCTURE :**

Direction : Norbert GIULIANI  
2 Directeurs-adjoints

**Equipe éducative :** 4 chefs de service – 7 psychologues – 11 éducateurs – 11 éducateurs scolaires – 4 éducatrices jeunes enfants – 2 animateurs sociaux éducatifs – 1 coordinatrice projet - 5 assistantes familiales et 8 assistants familiaux spécialisés – 1 coordinateur – 1 assistante sociale – 4 accordeurs – 5 éduc'arts.

**Equipe administrative et technique :** 1 attachée de direction - 1 économiste – 1 adjoint économiste – 1 gestionnaire RH - 4 secrétaires – 2 maîtresses de maison – 2 personnels d'entretien – 1 cuisinier – 3 aides cuisine – 4 surveillants de nuit.

## Mots du Directeur

Norbert GIULIANI

---

### 1. La transversalité

Si je m'interroge sur cette année 2017 à RENCONTRE 93, je vais me représenter l'institution dans un grand mouvement. Je vais me remémorer les phénomènes qui l'ont ébranlée, les conflits qui ont émaillé son quotidien. Je vais finalement reconnaître son extraordinaire capacité à tenir bon, à demeurer un ensemble certes complexe mais demeurant cohérent à l'image d'une Maison.

La transversalité propre à Rencontre se vit au travers des nombreux projets qui émergent et se réalisent. Elle s'éprouve dans la solidarité et l'humilité. A ce titre, chaque service qui la constitue est confronté à des difficultés qui lui sont propres et doit reconnaître celles des services avec lesquels il cohabite. . Chaque service fait preuve d'une très grande créativité afin de s'adapter et d'accueillir des jeunes et des adultes en grande souffrance. C'est là que se joue finalement la transversalité à RENCONTRE 93.

### 2. L'évolution des projets face aux enjeux

Les projets de service évoluent en fonction du contexte tant endogène qu'exogène :

- le Club Parent, financé sur le prix de journée des Ateliers Scolaires, doit réviser son projet de service pour parvenir à diversifier ses financements et être reconnu comme Espace de Vie Sociale,
- les Ateliers Scolaires doivent modifier leur organisation afin de proposer des emplois du temps adaptés à des jeunes en grande difficulté face au collectif,
- les éducateurs des Hébergements vont assurer les nuits afin de proposer plus de permanence et de présence éducative,
- l'Espace Petite Enfance transforme un poste d'Assistant Familial en un poste d'Assistant Social afin de mieux répondre aux besoins des familles,
- La Métis poursuit la création d'un dispositif constitué de nouveaux métiers dont l'identité professionnelle se structure,
- l'équipe administrative est confrontée à une charge de travail grandissante face à laquelle elle doit se structurer.

### 3. Un mouvement institutionnel au service de l'évolution des besoins du public

L'élément le plus régulièrement évoqué pour expliquer ces besoins d'adaptation des équipes est celui d'une évolution des publics accueillis. Il est toujours difficile de vérifier cette hypothèse qui voudrait que les jeunes soient de plus en plus difficiles et les situations de plus en plus complexes. Serions-nous tentés par le discours nostalgique du « *c'était mieux avant* » ?

Certains « indicateurs » ne trompent cependant pas : nous accueillons de nombreux jeunes déscolarisés, dont l'orientation en ITEP n'est pas effective, jeunes bénéficiant d'une reconnaissance MDPH pour des troubles du comportement, jeunes au parcours très chaotique en protection de l'enfance, jeunes dont la prise en charge relève également du soin psychique et pédopsychiatrique, jeunes ayant des doubles mesures PJJ.

Ainsi, comme le dit Jacques ION, le *travailleur* social en protection de l'enfance est un « *travailleur du front* » : c'est bien face à la désinstitutionnalisation, à la fermeture de lits en pédopsychiatrie, au manque de moyens alloués au médico-social, que les professionnels de la Protection de l'enfance doivent aussi faire face, « *sommés de faire du lien quand personne ne sait plus aujourd'hui ce qui fait société* »<sup>44</sup>. Face à cette mutation des publics, les professionnels et les équipes font preuve de réflexivité et se situent dans un incessant travail de recherche et de remise en question de leurs pratiques et de leurs représentations.

Les différents écrits qui enrichissent ce rapport d'activité en témoignent.

---

<sup>44</sup> « Le travail social au singulier », Jacques Ion, Dunod 1998

Julien PAGE qui anime l'analyse de la pratique à la Métis conclut ainsi son rapport : *« Sur la fin de l'année 2017, le groupe semble avoir stabilisé (chacun à sa manière) son rapport aux éventuelles difficultés des prises en charge et continue de s'interroger sur sa pratique, avec toujours le souci de définir les postures professionnelles de chacun et de tous. Ce chacun et ce tous ont justement été une des nouvelles questions qui est apparue en fin d'année : doit-on définir des règles d'action communes ou bien faut-il respecter la singularité propre de chacun ? Ce questionnement, dans le problème de « définir de nouvelles professions », déplace l'enjeu interrogatif des « nouvelles professions » au « définir ».*

Guenièvre AJILI, Accordeuse à La Métis, propose une référence au concept de Reliance : *« Cette notion est fondamentale dans le cadre de l'accordage puisque l'accordeur est particulièrement concerné par les « cordes », les liens comme leviers d'ancrage, de quête de « fond de toile » pour permettre à chaque visage d'être et de changer en mettant en liens, en travaillant les liens, en accompagnant les liens un peu comme un personnage invisible qui pense, qui anticipe sur les apports du lien sur le sujet sans même qu'il le sache mais pour qu'il le découvre par Soi-même afin qu'il poursuive son chemin parmi les siens choisis et non choisis. ».*

Du côté des assistants familiaux de La Métis, les témoignages furent et Isabelle YAMINE, Psychologue, les orchestre pour conclure : *« Voilà donc un métier, assistant familial, qui franchit bien des seuils et exerce en permanence ses lieux de tolérance puisque la famille accueille dans son intimité la plus profonde. Accueillir chez soi est un travail constant au sens où l'hospitalité nécessite le franchissement de deux seuils : l'altérité et l'intégration. Et au mouvement de prévenance et d'ouverture se conjugue la mise en garde, des réticences, voire des résistances. C'est en ce lieu qu'Emmanuel LÉVINAS parle d'« hospitalité ». Dans le principe de réalité le beau mot accompagner, au sens compagnon de voyage, va donc être éprouvé par bien des enjeux de reconnaissance de part et d'autre. Dans les limites de la sécurité de chacun, tenir le rythme et tenir bon, tendre l'oreille à tout ce qui bruit dans le mot donner et main dans la main, reprendre la main ensemble pour, d'aventures en aventures, ancrés au sérieux, saisis par le surgissement de l'avenir nous éloignons le rétrograde ennui. Et avoir quelque chose à raconter à l'Autre de sa Vie en cours. »*

Cette réflexivité nous la retrouvons également du côté des parents du Club teintée-là de solidarité et de transmission au travers des groupes de paroles : *« Le groupe occupe donc plusieurs fonctions, il peut se vivre tant comme espace de ressource que comme un lieu d'initiation à l'expérience partagée autour de la parentalité et dont la réflexion collective peut quelquefois trouver un écho dans l'expérience de chacun des membres du groupe. Enfin, se trame, en tant que mécanisme de groupe, un principe de transmission entre initiés, celui-ci opérant à l'image de ce qui est inhérent à la posture de parent ».* Sylvain Diaz, psychologue/psychosociologue du Club Parent, et Marie Sophie AGUIAR HUGHES, éducatrice spécialisée/animatrice socio-éducative.

L'équipe de l'Espace Petite Enfance doit également adapter son intervention à l'accueil d'enfants présentant des troubles du développement : *« La question de la différence est toujours difficile à travailler dans le laps de temps de notre accompagnement, il faut aussi penser l'orientation envisagée pour cet enfant. Même si la socialisation lui permet des progrès certains, l'entrée vers le droit commun peut mettre la famille en difficulté et l'enfant en échec. Penser l'orientation, c'est pouvoir travailler davantage avec les partenaires des CMP, CMPP, CAMPS, et autres structures accompagnant des enfants ayant des troubles, et pouvoir accompagner le ou les parents dans l'acceptation des troubles. »* Nathalie DESCHAMPS, Educatrice de jeunes enfants.

L'Atelier Scolaire témoigne de cette nécessaire adaptation des pratiques aux besoins du public accueilli : *« Nous assistons depuis quelques années à des demandes de candidatures de plus en plus complexes qui relèvent davantage du soin que de*

*l'éducatif. Ce qui nous amène à adapter notre pédagogie. En effet, la pédagogie individualisée prend de plus en plus de place si l'on veut maintenir ces jeunes dans notre structure. Pour cela, nous avons mis en place différents dispositifs tels qu'un éducateur détaché pour une prise en charge personnelle, l'aménagement des plannings ou différentes actions thérapeutiques telles que la psycho boxe ou l'accompagnement vers des structures pédopsychiatriques ». Le développement des activités sportives dans le cadre de l'extension de l'Atelier Scolaire produit des effets très mobilisateurs qui ne sont pas sans rappeler les *Loisirs Thérapeutiques* chers à l'AVVEJ !*

*« Ces multiples activités sportives ont permis à nos jeunes d'accéder à une mobilisation ou remobilisation corporelle et à se sentir mieux dans leur corps et dans leur tête. En effet, leur résistance augmente aussi bien sur le plan physique, que mental. On a observé une augmentation des temps d'écoute, d'attention et de concentration au fil du temps. Un net changement dans leurs capacités a été observé par tous les éducateurs, ainsi que par les dires des jeunes eux-mêmes ».*

#### 4. Regards croisés sur 2017

Ainsi, si je m'interroge à nouveau sur cette année 2017 à RENCONTRE 93, je vais me représenter l'institution dans un grand mouvement de pensées et d'actions, d'engagements. Je vais me remémorer les conférences de chercheurs, les réflexions et apports théoriques qui ont enrichi les pratiques professionnelles, les remises en question, les conflits de pensée et réajustements qui ont émaillé son quotidien au service de la clinique. Je vais finalement reconnaître son extraordinaire capacité à se grandir et à vivre des aventures, à demeurer un ensemble tourné vers une mission commune d'accueil inconditionnel : une bien belle Maison !

## **SEANCES D'ANALYSE DES PRATIQUES A LA METIS**

Julien PAGE – *Superviseur à La Métis*

---

Les séances d'analyse des pratiques d'une durée de deux heures, à raison d'une fois par mois, le premier vendredi de chaque mois, ont lieu à la MÉTIS depuis le 4 novembre 2016. Y assistent en moyenne 2 ou 3 accordeurs et de 2 à 6 artistes-sportifs. En plus de ces réunions, depuis le début, un travail de réflexion et d'écriture est effectué entre les séances. Le superviseur a collecté les textes par email, qui ont également servi de base de discussion pour les réunions suivantes. L'institution et le superviseur avaient en effet convenu qu'un écrit collectif serait à produire durant l'année - sous la responsabilité du superviseur. Cet écrit doit contribuer au travail d'analyse des pratiques et à l'identification des nouvelles professions que sont celles d'« accordeur » et d'« artiste-sportif » - animant des ateliers pour les jeunes accueillis à la MÉTIS. La perspective de cette écriture, corrélative à la constitution d'une « intelligence collective », s'inscrit dans la forme choisie d'une « synthèse des pratiques » à constituer.

Le tout début de l'année 2017, dans le fil du commencement, s'est déployé dans l'énergie d'une projection imaginaire où chacun envisageait librement son rôle selon son point de vue. Il en est ressorti une tendance des artistes-sportifs à se positionner *a priori* dans le questionnement de l'alternative de l'intériorité/extériorité à l'institution : sont-ils dans l'institution ou en dehors ? Ont-ils, doivent-ils avoir un rôle éducatif ? Doivent-ils, peuvent-ils communiquer avec les autres professionnels sur la « situation » de chaque jeune ou doivent-ils se cantonner à l'exercice de leur atelier ? Les accordeurs, de leur côté, commençaient à se situer dans la recherche d'une composition des divers éléments qu'ils doivent accorder : les jeunes, l'institution, les accueillants, les artistes-sportifs, les parents, les partenaires... chacun ayant son propre « son de cloche ».

À partir du mois de mars 2017, ces dynamiques de réflexion ont continué à se développer en s'approfondissant au fil des séances et en se renouvelant en fonction des situations vécues et des nouveaux arrivants. Néanmoins, elles ont été marquées du sceau de la (dure) réalité qui est venue taquiner les postures idéales : le nombre des jeunes pris en charge a augmenté – comme prévu –, et tous les professionnels ont été mis à l'épreuve du grand travail à accomplir, enjoignant les uns et les autres à mettre en œuvre concrètement leurs idées, et éventuellement à revoir leurs principes ou à jouer un rôle nouveau auprès des jeunes. On a demandé aux artistes-sportifs de faire des accompagnements ou des séjours en dehors du cadre strict de leurs ateliers, ce qui a pu impliquer un recentrement de ceux qui l'ont fait, « dans » l'institution. Certains jeunes ont par ailleurs été « externalisés » (logés exceptionnellement en hôtel), ce qui a aussi exigé de modifier les pratiques professionnelles.

Sur la fin de l'année 2017, le groupe semble avoir stabilisé (chacun à sa manière) son rapport aux éventuelles difficultés des prises en charge et continue de s'interroger sur sa pratique, avec toujours le souci de définir les postures professionnelles de chacun et de tous. Ce chacun et ce tous ont justement été une des nouvelles questions qui est apparue en fin d'année : doit-on définir des règles d'action communes ou bien faut-il respecter la singularité propre de chacun ? Ce questionnement, dans le problème de « définir de nouvelles professions », déplace l'enjeu interrogatif des « nouvelles professions » au « définir ».

## **QUELQUES QUESTIONNEMENTS ET PISTES DE REFLEXION AUTOUR DE L'ACCORDAGE ET DE LA FONCTION D'ACCORDEUR**

Guenièvre AJILI – *Accordeur*

---

« *Toute vie véritable est rencontre* » Martin BUBER.

L'Accordeur ? Un professionnel de plus au sein d'un « tout » (le système de prise en charge de jeunes dans le cadre de la Protection de l'Enfance) ou un professionnel chargé de tenter d'appliquer de nouvelles modalités de travail ancrées sur des constats et sur des évolutions conceptuelles en vue d'un gain de plus-value au Tout ?

Les réponses à cette vaste question ne peuvent être proposées qu'en termes réflexifs et suspensifs de par les imbrications, à la fois, conceptuelles et contextuelles qu'elles impliquent comme de par les divers angles d'approches parfois complémentaires parfois antagonistes.

Je vais tâcher de décliner quelques constats et certains concepts qui, à mon sens, soutiennent la fonction de l'accordage auprès de jeunes accueillis au sein de la Métis.

Pour ce faire, j'ai choisi de vous présenter une situation particulièrement complexe, antinomique à une prise en charge dans le cadre de l'accueil d'un jeune au sein de la Métis et pouvant de par ses pathologies et son histoire personnelle, familiale et institutionnelle battre en brèche les concepts que je m'évertue à mettre en œuvre en tant qu'accordeuse.

*Cette situation aura subi quelques modifications permettant ainsi de garder l'anonymat de la personne concernée mais n'altérant pas l'analyse de la situation.*

*Il s'agit d'un jeune reçu par la Métis depuis un an et huit mois. Nous le nommerons Stef Manuel. Né en France de parents des grandes Antilles. La maman est arrivée sur invitation de la parentèle ainsi que ses trois compagnons (pères de ses trois enfants). Les compagnons ont réussi à obtenir des papiers (cartes de séjour) et les trois enfants portent les noms des pères. La Maman étant sans papiers travaille illégalement par-ci*

*par-là et se retrouve sans domicile fixe en allant de connaissances en connaissances mais aussi en dormant sous des ponts.*

*Stef, âgé de 19 ans, n'aura pas revu sa mère depuis l'âge de 7 ans et il ne connaît pas son père qui est parti sans se manifester, semble-t-il depuis. La recherche de cette maman comme celle du père de Stef a été compliquée tant par rapport aux difficultés ci-haut nommées que de par la confiance à établir auprès de certains membres de cette communauté afin d'avoir des pistes de recherche. Ce sera au bout d'un an et quatre mois que la maman aura été retrouvée. A ce jour, Stef rencontre sa mère depuis quelques mois une fois par semaine dans des lieux publics ou associatifs.*

*Stef est un enfant qui a été suivi par un pédopsychiatre depuis l'âge de 4 ans (alors qu'il vivait encore avec sa mère). L'enfant avait des comportements inquiétants (colères non maîtrisables pour la maman, difficultés de langage...). La maman l'a présenté dans un CMP de Paris où il a été pris en charge par ce médecin pendant dix ans. L'enfant n'a pas pu suivre de scolarité classique ayant dès la maternelle un comportement inadapté. Placé à l'âge de 6 ans, suite à des révélations de maltraitance de son frère aîné alors âgé de 16 ans, l'enfant aura un parcours très chaotique allant d'expulsions en expulsions tant de familles d'accueil que de foyers et d'établissements scolaires. Un dossier MDPH est monté mais l'enfant n'accèdera jamais aux établissements notifiés en termes d'orientation par la MDPH soit par manque de place, soit à cause des déménagements de lieux de vie. A l'âge de 12 ans, l'enfant déclenche un cancer et subira une opération due à l'impossibilité de le soigner en chimiothérapie. L'enfant aura une prise en charge exceptionnelle au sein de l'hôpital TROUSSEAU et continue à être suivi une fois par an. Malgré cette prise en charge de grande qualité et qui a « bousculé » le service de par les troubles du comportement de l'enfant, Stef se sentait et était seul sans visite (hormis quelques visites ponctuelles des référents de l'Aide Sociale à l'Enfance).*

*Une prise en charge aura été tentée à Cerfontaine en Belgique mais très vite interrompue ainsi qu'un départ au Sénégal en structure-foyer qui s'est soldé par un échec immédiat (5 jours). Stef bénéficiera d'une prise en charge H24 soit en foyer soit en hôtel dès ses 14 ans jusqu'à son accueil au sein de la Mètis à ses 17ans et demi.*

*En un premier temps, en famille d'accueil mais les comportements de Stef manifestés par sa capacité à détruire le matériel presque « malgré lui » comme à attaquer autrui(s) et à « prendre » pour revendre ont obligé l'équipe de la Mètis à créer un nouveau mode de prise en charge pour ce jeune en l'« externalisant », c'est à dire en le logeant dans un studio très proche d'un assistant familial. Puis, les difficultés relationnelles avec les voisins et les détériorations du matériel, ainsi qu'une difficulté à pérenniser la prise en charge par cet assistant familial, nous ont demandé de trouver un nouveau logement proche d'un référent qui avait pris en charge Stef sur presque tous les week-ends au sein d'une association proposant un accueil et des activités intergénérationnelles. Dans ce lieu, Stef a eu l'occasion de se sociabiliser dans un cadre intergénérationnel.*

*Entre temps, Stef a été hospitalisé en psychiatrie, suite à ses passages à l'acte sur autrui (enfant ou adultes) dont des professionnels de la Mètis.*

*Ces trois hospitalisations étant en HD par des psychiatres de différents hôpitaux d'IDF. Elles ont été d'une durée de 4 à 3 semaines à chaque fois soit :*

- en contenance physique (attaché ou en cellule d'isolement),
- en camisole chimique avec de très fortes doses de psychotropes.

*Il est à noter que Stef passe à l'acte majoritairement pour deux raisons :*

- Le manque d'argent (qui le rend agressif et comme envahi de rage)
- La frustration en termes relationnels ou matériels.

*Les diagnostics posés par les psychiatres sur le jeune passent d' :*

- une psychose infantile à réactions défensives psychopathiques,
- une psychopathie sévère,

- *une psychose paranoïaque avec hallucinations visuelles nocturnes et des défenses psychopathiques.*

### **Une évaluation psychologique en termes cognitifs donne un QI de 50.**

Malgré ces éléments Stef va mieux...

Stef entre plus en relation avec autrui, il est plus connecté à autrui et commence à chercher des moyens d'écartier de lui des pulsions destructrices et des envies de tout casser en allant chercher un « petit bout de fond de toile qui le calme »...

En fait, Stef semble « savoir sans savoir le savoir » ce que peu de spectateurs de La Joconde s'imaginent.... Le secret de l'œuvre, provient essentiellement du fond de la toile qui offre ce visage.... sans ce fond.... Peu de chance d'avoir ce « visage-vivant qui traverse les temps ».

D'où viendrait cette magie d'un Soi quelque peu apaisé, à peine moins « chosifié » et « chosifiant »?

### **Dépendance et autonomie**

Dans cette vision, le Soi (thèse) est dans un rapport dialectique avec le Non-Soi (antithèse). Autrement dit, le Soi ne peut exister que parce qu'il se trouve dans un rapport avec le Non-Soi, tout comme la « figure-Joconde » ne peut exister qu'en rapport avec le « fond-toile » dont elle se détache ou encore le « Je » ne peut être sans le « Tu ».

Dans la perspective dialectique, l'autonomie du Soi (thèse) devient une notion paradoxale puisque la possibilité d'existence du Soi dépend du lien que le Soi peut établir avec le Non-Soi et les non-Soi(s) dit autrement avec l'Autre (antithèse). Or, normalement l'autonomie est justement définie par une absence de dépendance. La dépendance du Soi envers le Non-Soi dont il s'agit ici, n'est donc pas une dépendance fonctionnelle, ni une dépendance pathologique, mais elle est une dépendance inhérente à la nature de tout Soi.

Par conséquent, dans la vision dialectique de l'autonomie, les liens qui relient entre eux les membres de la famille ne peuvent plus être considérés comme un obstacle à l'autonomie. En effet, ils garantissent que chacun des membres de la famille se trouve avec les autres dans une relation de type Soi-Autre, ce qui est la source de leur autonomie.

J'insiste ici qu'il s'agit du lien avec le Non-Soi dont le Soi est dépendant et non de cet Autre en tant que tel. En effet, un Non-Soi qui serait sans reliance au Soi ne pourrait servir de base à sa définition. Le besoin fondamental voire même ontique que nous avons de nous trouver en relation avec les autres pour établir notre propre identité est comme intrinsèque à un possible d'autonomie. C'est en lien, en reliance que nous pouvons nous percevoir en tant que « JE » dès la constitution du Je et dans son continuum.

Martin BUBER indique que nous pouvons nous placer vis-à-vis des autres dans une relation Je-Tu ou dans une relation Je-Cela. Dans les deux cas, c'est la relation qui permet au Je d'apparaître en tant que Je, mais il est bien évident que ces deux manières d'entrer en relation avec l'autre ont un impact très différent sur le plan de l'éthique relationnelle. Dans un cas, la relation est basée sur la réciprocité et le respect de l'autre. Dans le deuxième cas, la relation aboutit à l'instrumentalisation de l'autre et à son exploitation.

A mon sens pour l'éviter encore faut-il que le Soi puisse avoir l'opportunité d'être relié à ceux à qui il aspire avant tout à l'être. Etre en lien avec ceux qui ont fait émerger leur visage (le contexte ontique) pour bien évidemment se relier à d'autres en périphérie du noyau de ce contexte de liens fondamentaux.

Les concepts de Relation et de Reliance dans le cadre d'une mise en lien d'un jeune en termes de mieux être.

Le postulat de base est comme inversé : le « Je » (sujet) crée la Relation est ici renversé par le postulat selon lequel la Relation est constitutif du « Je ».

En fait, le terme de Relation n'induit pas véritablement l'impact qu'elle crée sur le Je/tu et sur le Tu/Je. Ce terme trop utilisé voire banalisé finit par effacer sans plus de véritable *distinguo* Relation, Contact, Communication, Présence ... en amoindrissant la force actrice du lien en termes d'effets sur les protagonistes en « relation ».

D'autre part, le concept de Relation en termes sociologiques, philosophiques psychologiques et sociaux a trouvé ses limites lorsque depuis le mi XXème siècle, il y a eu un développement en sciences sociales sur la notion de « travail du lien, travailler le lien, accompagner le lien, faire du lien, inviter à une mise en lien... ».

Le terme de Relation était soutenu par l'idée que c'était le sujet qui établissait et faisait la Relation puis en termes plus systémiques et contextuels, cette notion a basculé en inversant les rôles à savoir que ce serait primordialement l'entre deux « Je » - « Tu » qui serait l'instigateur de changements pour les « Je » concernés.

Dit autrement, l'on passe d'une modalité linéaire qui ne concevait qu'un « Je » et un « Tu » et vice versa à une modalité circulaire qui travaille sur les modifications visibles et/ou invisibles que produit l'entre deux, le lien sur chaque « je/tu et tu/je ».

Cette notion est fondamentale dans le cadre de l'accordage puisque l'accordeur est particulièrement concerné par les « cordes », les liens comme leviers d'ancrage, de quête de « fond de toile » pour permettre à chaque visage d'être et de changer en mettant en liens, en travaillant les liens, en accompagnant les liens un peu comme un personnage invisible qui pense, qui anticipe sur les apports du lien sur le sujet sans même qu'il le sache mais pour qu'il le découvre par Soi-même afin qu'il poursuive son chemin parmi les siens choisis et non choisis.

D'un point de vue métaphorique, nous pourrions penser l'accordeur comme ce petit souffle qui met en mouvement le pendule de chacun : balancier-pendulaire du Soi aux Autres. Ce balancier créant comme un tremplin pour chaque « Je » qui peut, en lien, du coup tenter son autonomie se sachant en liens.

L'accordage peut demander de se pencher sur le concept de Reliance introduit depuis le siècle dernier par le sociologue Marcel BOLLE DE BAL.

Parallèlement, dès 1934, G. BACHELARD interrogeait déjà la terminologie du mot Relation qui était passive par cette formule : « *Loin que ce soit l'être qui illustre la Relation, c'est la relation qui illumine l'être* ».

Il ne s'agit pas que d'une formule mais d'un bouleversement conceptuel qui transforme la Relation en un acteur et le « Je » comme résultat de la Relation alors que jusque-là c'était le « Je » qui était acteur d'un résultat : la Relation.

Puis, ce concept a été très largement repris par Edgar MORIN dans le cadre de la pensée complexe en explicitant toute l'importance du terme Reliance qui suggère « relier, reliant » en octroyant un statut actif à l'ex-Relation trop monologique pour lui permettre d'accéder à sa puissance à la fois phénoménologique, circulaire, dialogique et à effets transformateurs par rapport aux protagonistes en présence mais avec des effets « boummerang » sur des absents. Cette dynamique et cette énergie porteuses de changements systémiques qu'est le lien, la Reliance bouleversent le travail d'accordage et impliquent toute une méthodologie de travail qui peut trouver des points d'appui auprès de praticiens dont Paul FUSTIER en termes d'accompagnement de jeunes comme auprès de cliniciens, de sociologues et de philosophes.

Pour en revenir à notre vignette clinique de Stef, nous voyons par l'évolution de son génogramme entre 2016 et 2017 l'effort fait pour lui permettre d'accéder à des liens fondateurs (la famille) afin que son « vrai visage » prenne sens pour lui par autrui(s) et

non d'un visage sans fond ni fondement d'électron vide et non libre.

Ce travail nous permet-il de penser qu'un « mieux suffisant » permettra à Stef d'accéder à une autonomie ? Rien n'est plus sûr car la toile de fond si je reprends la métaphore de la Joconde demande du temps, beaucoup de temps et de couches de peintures qui prennent du temps de séchage et des conditions atmosphériques comme des temps d'appréciations de son évolution pour la rendre perfectible... Or, Stef a été zappé de ce temps... Peut-on rattraper ce temps ? Peut-on réparer l'irréparable ?

Telles sont mes questions alors même qu'un mieux vivre semble indéniable ainsi qu'un plus en altérité mais insuffisant pour une réelle autonomie, pour une vie sans incidents ni dangers pour lui et pour autrui(s).

Stef, hormis ses réelles difficultés dès la petite enfance, a aussi souffert d'un accompagnement qui a souvent eu à sacrifier l'essentiel pour l'urgence et finir par oublier l'urgence de l'essentiel à savoir : l'importance du lien, des liens pour naître sujet à part entière.

## **BILAN 2017 DU COTE DES ASSISTANTS FAMILIAUX DE LA METIS**

Isabelle YAMINE – *Psychologue*

---

**Le travail à plusieurs est en route, les assistants familiaux répondent Présents aux enfants et aux jeunes accueillis avec l'ensemble de l'équipe et bon nombre de partenaires.**

Au-delà de tout le travail de proximité et au quotidien mené avec l'ensemble de l'équipe et les partenaires sociaux, judiciaires et thérapeutiques, notre travail avec les assistants familiaux se déroule jusque maintenant en trois temps :

- **Le travail à plusieurs** : Les journées de travail assistants familiaux/accordeurs/psychologues en présence du directeur, du chef de service et du coordinateur des ateliers de jour. C'est un temps ouvert aux nouvelles et aux échanges ; et autour d'un thème.
- **Le travail singulier** : Les rencontres et les échanges, à la demande, au rythme et à la manière de chacun, au téléphone, dans les locaux de RENCONTRE 93, au domicile des assistants familiaux en présence ou non des conjoint et conjointe et/ou des enfants de la famille.
- **Les rendez-vous du premier jeudi du mois** : Ce rendez-vous entre assistants familiaux est aujourd'hui bien inscrit dans notre feuille de route au gré des disponibilités des uns et des autres. Ces réunions de 2h/2h30 initialement prévues au sein des maisons, ont finalement lieu dans les locaux de RENCONTRE 93. On y recueille ce que chacun vit de sa place. Contrefort de l'urgence, on y traverse les aplombs dangereux et le vertige qui parlent des traces de l'enfance et des ricochets dans la vie des jeunes et des familles au quotidien ; et on y accueille aussi l'installation et les mouvements de reconnaissance des jeunes au sein de leur famille, les retrouvailles familiales après des années de séparation, la scolarité qui tient bon, les séjours et les colos qui se passent bien, les enfants de la famille d'accueil qui partagent de bons moments ensemble, les complicités teintées d'humour, ... un visage qui fait face et qui sourit, plutôt à la Vie.  
Ce rendez-vous est un authentique soutien à notre progression et un havre de ressourcement quant au jeu des relations au sein des différentes familles ; il instaure une permanence, un lien de pensée entre Nous et s'inscrit comme un

support lisible et accessible pour traverser ensemble et en équilibre les bons et les mauvais moments.

Un journal de bord recueille notre progression.

### **ETRE ASSISTANT FAMILIAL ET FAMILLE D'ACCUEIL A LA METIS, UN METIER ET UNE FONCTION EN PLEINE DEFINITION.**

Il y a eu les premières inscriptions et mobilisations des assistants familiaux et de leur famille autour du projet et du choix de vie qu'ils engagent.

Voilà le temps de l'installation dans la fonction d'assistant familial et dans la maison.

Les territoires du travail en famille, en équipe, avec les partenaires se précisent comme ceux de l'aménagement du territoire au sein des maisons.

Du côté des jeunes, aux temps de l'acclimatation et de l'adaptation succède le temps de l'intégration, quelque soit la façon dont chacun des jeunes peut s'emparer de l'opportunité offerte.

Dans l'idée de progresser vers une définition du métier d'assistant familial à La Métis selon les trois grands axes de l'intégration de l'enfant au sein de la famille d'accueil avec ce qui est relatif aux besoins physiques, psychiques et aux soins primaires ; de l'accompagnement éducatif du jeune ; et de la communication professionnelle ; chaque famille d'accueil a interrogé, cette année plus particulièrement, un aspect de sa pratique en lien avec les enfants accueillis et le travail mené en équipe :

**Sammiche Bernard** : Les frontières territoriales de l'accueil, de la maison aux inscriptions dans la famille d'origine, dans la cité, la scolarité, les loisirs... ; l'expression des conflits de loyauté au sein de la famille d'accueil.

**Nabil Ben Sassi** : Le statut de l'assistant familial à la Métis et les enjeux du travail en équipe ; ce qui relie et différencie la fonction des assistants familiaux et des accordeurs.

**Nadir Seddik** : Le travail en équipe et avec les partenaires ; l'assistant familial comme acteur dynamique et impliqué dans le réseau d'action auprès du jeune.

**Boubacar Diallo** : L'indication du placement familial en lien avec la place des différents membres de la famille d'accueil et leur exposition au quotidien aux manifestations des troubles du lien et de l'attachement des jeunes ; les limites de l'accueil en Placement Familial.

**Egidele Oko** : La fonction éducative de l'assistant familial.

**Nadia Faye** : La fonction affective et éducative de l'assistante familiale, l'ajustement de cette fonction avec les enfants de la famille d'accueil ; les limites de la fermeté éducative sujet de contenance.

**Ramzi Kochat** : La temporalité de l'accueil en Placement Familial ; de la maison aux engagements extérieurs.

Le cadre de l'accueil inconditionnel et de la sécurité au sein des familles d'accueil a été particulièrement interpellé au cours du premier semestre en lien avec l'accueil de jeunes pour qui il a été évalué en aval -après que des comportements violents difficiles à appréhender aient été exprimés auprès des assistants familiaux, leurs épouses ou leurs enfants- que l'accueil familial ne pouvait répondre de façon suffisamment satisfaisante aux problèmes de santé et à l'étape de leur vie qu'ils traversaient.

L'ensemble de ces réflexions qui ont traversé cette année d'exercice nous aident à avancer dans ce qu'est « **Faire famille à La Métis** ».

### **ACCUEIL INCONDITIONNEL/ HOSPITALITE INCONDITIONNELLE**

**Inconditionnel** : Qui n'est soumis à aucune condition ; sans réserve ; total ; qui se soumet sans discussion aux décisions de quelqu'un d'autre, d'un parti, d'un mouvement ; qui est partisan sans réserve de quelque chose ou quelqu'un.

Cette réflexion autour de l'hospitalité inconditionnelle appartient en premier lieu à la famille de l'enfant : quelle partition entre l'autorité parentale, l'expérience de la parentalité et la pratique telle qu'elle est exercée aujourd'hui auprès du jeune accueilli. Quel accueil primordial ? ... et intéresse ensuite à la Métis l'ensemble des personnes et des professionnels engagés dans le projet.

Hospitalité inconditionnelle/écoute inconditionnelle/soutien inconditionnel/soin inconditionnel/croyance inconditionnelle dans les possibles changements de l'Homme ?

« *L'être humain ne se réduit pas à ce que nous voyons ou croyons voir. Il est toujours infiniment plus grand, plus profond que nos jugements étroits ne peuvent le dire.*

*Il n'a, enfin, jamais dit son dernier mot, toujours en devenir, en puissance de s'accomplir, capable de se transformer à travers les crises et les épreuves de sa vie ».*

Marie DE HENNEZEL

Nous relierons cette notion à la clinique du Holding de WINNICOTT, illustrée au quotidien par les familles d'accueil, premiers « supporteurs » des jeunes et qui à travers les différentes modalités du mot « supporter » travaillent à honorer leurs missions au plus près des besoins des jeunes qui grandissent et progressent chemin faisant et défaisant ; elles-mêmes supportées par une équipe au mieux disponible et accessible.

**Supporter** c'est-à-dire :

- Soutenir, étayer, encourager, maintenir en vie, en ordre, en relation, en espérance, en confiance, en estime...
- Subir (les bas et les hauts, les défis, les crises, l'errance, l'étrangeté, l'imprévisible, l'insaisissable, les prises de risques, le découragement, les coups, les vols, la casse, les réveils en pleine nuit, des vérités arrangées, l'ambivalence des sentiments...) mais aussi tous les déplacements et les projections des jeunes sur les différents membres de la famille d'accueil (les sentiments douloureux abandonniques et persécutifs, les mères impensables, l'absence, les rivalités...) ; endurer, digérer, encaisser, « se farcir » la galère.
- Admettre, accepter d'en souffrir, d'accueillir, s'accommoder (trouver des petits arrangements).
- Se charger de : assumer, endosser, prendre en charge, se coltiner.
- Etre à l'épreuve de cet ou ces accueils : résister, tenir bon, tolérer.

... **et Tenir bon**, tenir sa place, sa fonction pour que l'enfant tienne bon et trouve sa place, lui, en même temps qu'il évite sa place en disparaissant aussi vite qu'il apparaît, comme une projection de cette image maternelle et/ou paternelle insaisissable, floutée à force d'abandons successifs et qui vient compliquer les processus d'individuation et de séparation, socle de la capacité à être seul.

Un accueillant évoquait aujourd'hui : « *Le jeune est sécurisé, il existe, il a une place mais il n'a pas encore SA place* ».

La famille d'accueil, c'est le lieu de la tempérance, où s'échange à mi mots ou mots couverts l'histoire des liens primordiaux ; **un jeu de tensions mis à l'étude au quotidien, au sein de la vie privée des familles qui doivent au-dedans des partages, garder l'attention du dehors**....exercice peu visible de l'extérieur.

Les enfants accueillis ont une estime de soi dégradée, ils ont été déçus, ils se déçoivent, ils déçoivent. Il y a à supporter le rejet contraint du jeune, son découragement, le désordre lié à ses privations et ses remises en ordre instables.

Aborder sa culpabilité, dépasser un sentiment de persécution pour accueillir et traverser le sentiment de perte et d'effondrement, quel courage.

Vaille que vaille, vaille que faille : Etre de courage, être encouragé. « *Résister aux orages, c'est aussi ce qui fait partie des valeurs, des motivations qui nous ont engagés.*

*Si le métier est difficile, ce que vivent les jeunes, l'est bien plus » nous évoque Angélique OKO.*

*Extrait du journal : « L'alliage éducatif/affectif, c'est la ligne de force de l'accueil en placement familial et le lieu de bien des conflits. C'est un métier qui demande beaucoup de recul et de remise en question, de communication au sein de sa famille pour accorder les violons de ce qui est acceptable, peu acceptable et plus acceptable. Surtout face à l'imprévisible.*

*Face aux motivations d'origine qui fondent l'engagement dans la fonction d'assistant familial (disponibilité, présence auprès de ses jeunes enfants, enrichissement des échanges au sein du couple, engagement humaniste...), il y a de l'inattendu et des limites quant aux possibilités d'accueillir les conduites à risques.*

*Il s'agit d'être attentif ensemble à l'équilibre entre facteurs de risques et facteurs de protection pour le jeune accueilli mais aussi pour les membres de la famille d'accueil ».*

### **... En permanence, en contenance, en équilibre instable**

*« On est en veille permanente, comme un paratonnerre. L'angoisse d'abandon est si proche et si sensible. Les jeunes accueillis ont-ils encore besoin d'une famille d'accueil alors que la plupart ont vécu de nombreuses années en famille d'accueil. Les jeunes ont besoin de permanence, de continuité, ils ont besoin que le cadre qu'on leur propose ressemble à une famille. Il s'agit d'être une famille sans imposer sa famille, c'est le paradoxe de cet accueil » Ramzi KOCHAT.*

Habitué à des propositions contradictoires jusqu'au double lien au sein de leur famille, c'est cette tension entre faire famille de pas trop près et de pas trop loin qui est en travail.

Se sentir chez soi pour la famille d'accueil comme pour le jeune, trouver une commune appartenance à une distance toujours interpellée. Répondre en tant que famille d'accueil à cette quête primordiale jugée toujours insatisfaisante et pourtant bien présente, faire famille.

Le jeune exprime ses attentes désillusionnées de façon impérieuse dans le cadre du placement familial. La demande est totalitaire pour remplir l'illusion de remplir tout, tout de suite, tout réparer sans délai, puisque c'est trop dur de supporter la désillusion et d'attendre encore. Et plus les expériences de placement et déplacement se répètent, plus tout ça escalade.

La famille accueille en direct ces jeux de l'illusion/désillusion ; absence/présence ; continuité/discontinuité : on est vraiment dans l'histoire des liens primordiaux.

En sous-titre, il nous dit à Nous : *« Mes parents ont une dette vis-à-vis de moi mais ils ne peuvent la payer. Toi tu es payé pour ça, alors fait, accepte, fait et donne tout ce que je demande ; sinon je le prends, je me sers. Remplit tes devoirs, tu es payé pour ça ».*

L'assistant familial, avec l'ensemble des personnes engagées auprès du jeune, accueille cette injonction déplacée et le soutient, l'aide à mettre des mots sur les émotions, l'aide à traduire ce qu'il ressent ici et maintenant, à mettre en sens.

La famille d'accueil est avant tout le lieu privilégié où s'éprouve la contenance face à l'inconstance.

*« Ça devient une façon de vivre », Nabil et Wafaa BEN SASSI.*

### **... En couple et en famille**

*Extrait de journal de bord : « On fait un choix de métier qui impose un style de vie à sa famille : les motivations, les repères doivent être bien accordés dans le couple pour maintenir la réciprocité et ne pas risquer de se sentir trop en dette vis à vis de sa/son conjoint(e) et de ses enfants ».*

Le rythme personnel et familial d'une famille est de toutes les façons déjà toujours en ajustement.

Le métier oblige régulièrement à communiquer à ce sujet pour que chacun des membres de la famille se place à bonne distance pour vivre ensemble de la façon la plus satisfaisante l'accueil et de ce fait accueillir les va-et-vient des jeunes sans trop de dommages. Il est important de penser et poser les balises, les repères pour les conjoints ; et particulièrement qui fait autorité auprès du jeune à la maison. L'intime et le privé sont fortement mobilisés ; l'enfant est invité à une vie de famille avec tout ce qu'elle inclut de son style, de son mode de vie et de la façon d'aimer et d'élever les enfants.

Si l'assistant familial est en mesure d'ajuster son discours et ses positions, pour le conjoint ou la conjointe, c'est un exercice plus difficile. « Jusqu'où passer le relais ? » Des enfants ont exprimé cette année le besoin d'échanger autour de leurs nouvelles « aventures » à la maison avec le nouveau métier de leur père ou de leur mère. Partants pour participer activement à l'accueil d'un enfant du monde, les enfants traversent une étape d'acclimatation où ils évaluent la mesure de leur implication et de celle de leur famille.

Les enfants sont toujours surpris et découvrent et apprennent une toute autre façon d'aborder le monde et les relations entre adultes et enfants. Ils assistent à des moments de tensions, de violence et de sollicitations envahissantes. Ils supportent mal de voir la disponibilité et l'autorité de leurs parents remises en cause. Cela les tire, ça fragilise et surtout ça interroge immédiatement leur responsabilité dans l'accueil et leur loyauté face au projet familial.

Les rencontres proposées aux enfants sont l'occasion d'échanger autour de la façon dont eux vivent le métier de leurs parents, c'est l'occasion de mieux comprendre ce qui se passe mais aussi de favoriser leur autonomie et leur dégageant. La place et le confort des enfants sont centraux dans le projet.

Cette année, un de nos collègues prend la décision de faire évoluer son projet en partie en lien avec une trop grande exposition de sa famille et particulièrement de ses enfants.

**... Et selon les situations et les indications toujours en étude, en relation avec la famille de l'enfant accueilli**

Si les assistants familiaux sont amenés à être en relation avec la famille des enfants accueillis, une concertation doit l'augurer afin de favoriser à l'enfant la possibilité de détacher son espace privé.

**... Dans une Maison de fonction qui est Maison de famille** et qui au fur et à mesure, évolue dans son aménagement du territoire.

Au départ, dans l'idée d'inscrire et d'intégrer au mieux les jeunes accueillis au sein des familles, les familles d'accueil partageaient avec l'idée de « tout » partager; puis des réserves et des distinctions ont fait jour.

Il y a eu des étapes en fonctions des événements au sein des accueils, y compris des malentendus dans la prise de distance et les délimitations proposées aux jeunes.

Aujourd'hui, chacun éprouve une meilleure définition de son territoire. Il fallait simplement le temps d'éprouver sa fonction au sein de cette maison de fonction, imaginativement installée, aujourd'hui plus fonctionnelle en terme de circulation et de distinction des espaces privés de la famille, et des jeunes ; des espaces partagés, espaces partagés sous conditions, espaces non partagés.

Des travaux d'aménagement sont prévus et en cours pour délimiter et faciliter au mieux l'accueil désormais. Sachant toutefois qu'à chaque accueil sa redéfinition de l'espace.

La maison doit offrir en elle-même un dégageant possible pour que les conduites d'évitement et d'esquive puissent s'exprimer librement.

Extrait du journal de bord : « La famille d'accueil travaille en famille, engage sa vie de famille. L'assistant familial est garant, avec l'équipe, de la protection du jeune et en premier lieu de sa famille. Il garantit les espaces des uns et des autres. Il garantit un accord entre les différents membres de la famille.

L'aménagement des territoires intimes, privés et publics sont donc très importants et à placer là encore. Ils s'évaluent et évoluent par ailleurs en fonction des jeunes accueillis. La circulation dans les territoires est une question à la fois très personnelle et professionnelle qui doit être régulièrement échangée entre collègues pour clarifier de part et d'autres les sécurités nécessaires au bon vivre ensemble et les façons dont le jeune investit son territoire ; et qui va de pair avec l'estime de soi.

Ne pas blesser plus encore l'intimité du jeune, prendre le temps de l'accueillir à sa mesure c'est-à-dire souvent à contre temps et à contre-courant pour la famille d'accueil. Faire intrusion ne fait qu'activer les mécanismes de protection et couper une fois de plus l'espoir possible d'une réconciliation avec soi-même et avec le monde qui nous entoure.

L'enjeu du territoire est couramment questionné comme :

- circuler dans les espaces communs en présence ou non des assistants familiaux ; les portes qui séparent les chambres des jeunes et les espaces communs ; les clés ; les règles concertées.

- l'accès à la cuisine, dans quelle mesure ; les repas partagés ou non, dans quelle latitude ; le repas qui attend le jeune qui n'est pas rentré ; l'assiette simple et équilibrée.

- l'hygiène de la chambre du jeune et du jeune lui-même.

L'ordre et le désordre, « le ménage ça fait déménager les jeunes », possibles et limites de l'accompagnement nécessaire, la diversité des propositions. Sa façon de s'aménager parle de lui, « c'est son enveloppe à lui ». Faire le ménage peut équivaloir à « déshabiller le jeune et l'exposer plus encore à la honte ».

-surveillance, vigilance, contrôle : le vol, la casse, la place de la drogue ou autres à la maison ».

**... En toute sécurité pour le jeune accueilli, sa famille, les membres de la famille d'accueil et de l'équipe : l'enjeu solidaire du travail en équipe et en équilibre**

La sécurité de l'accueil a été lieu d'intérêt et de tensions cette année à travers différents événements qui ont peuplé la vie des familles et dépassé les limites de l'accueil.

Un enjeu solidaire ferme et cohérent entre nous, qui palie de telles étapes, ça se travaille avec l'implication d'une équipe dans son ensemble qui cherche les supports les plus pertinents pour faire la route ensemble en bonne estime.

*« L'accueil est mouvementé, l'assistant familial cherche toujours l'intérêt du jeune, il se concentre pour faire la part des choses entre l'adolescence et les difficultés que le jeune a dans sa vie, il cherche à comprendre et il doit avoir la possibilité d'exprimer son point de vue ouvertement dans un cadre qui le permet ». Nadir SEDDIK.*

Cette année, nous avons cheminé particulièrement ce qui relie et différencie la fonction de l'assistant familial et celle de l'accordeur et des autres membres de l'équipe.

Extrait du journal de bord : « Il s'agit de penser ensemble les axes de travail, la stratégie ; de comprendre et apprendre ensemble ; de travailler ses valeurs et ses représentations de l'accueil pour chaque jeune accueilli ; de relier sa vision de l'intérieur et celle de l'extérieur pour éviter les préjugés et les sous ou malentendus, les jugements de valeur. Puisque le travail en équipe et à plusieurs est nécessairement conflictuel : il est le lieu de la critique, de la confrontation de nos points de vues.

La famille d'accueil s'oblige au sein de sa vie de famille à cette communication fonctionnelle ; au parler vrai. La porte s'ouvre aujourd'hui plus du côté du métier et moins du côté personnel. Aborder chacun d'entre nous par le métier, nos aptitudes, nos compétences et nos missions remplies ou pas.

Si au départ, trop d'intime a été sollicité du côté des familles d'accueil, les échanges comme les temps de rencontre sont aujourd'hui mieux régulés.

Au-delà des temps de congés, des relais anticipés pour se reposer en famille est nécessaire pour les assistants familiaux.

L'assistant familial doit amener de la modération, l'assistant familial prend le temps, il est sur le long terme; la réassurance prend tout son temps ».

### **...Et avec les partenaires**

Les partenariats se précisent en collaboration avec les assistants familiaux qui trouvent leur place pour faire avancer le propos. Ils participent notamment aux réunions « réseau ».

Nous pouvons mieux définir aujourd'hui nos conditions d'accueil, de la préparation à l'accueil, aux étapes de crises, au départ du jeune accueilli.

Ainsi que s'accorde peu à peu la juste information nécessaire avant chaque accueil.

Nous participons aux réunions des placements familiaux du département.

### **... Avec le temps**

Extrait de journal de bord : « La temporalité en accueil familial...

Au départ de l'aventure, chacun bat la mesure à son rythme: il y a le temps du jeune, le temps de sa famille, le temps des institutions, le temps du travail à La Métis et le temps de la famille d'accueil.

Sacrée partition, il s'agit pour l'assistant familial et sa famille de trouver le « La » pour être au diapason avec sa famille ; avec les besoins du jeune et de sa progression ; et avec les attentes en lien avec le projet d'accueil. Il s'agit de trouver la mesure et le bon timing pour :

- Revisiter sa position professionnelle d'origine. Si les formations et expériences de chacun sont de très bons points d'appuis, elles doivent être revues et corrigées pour aborder le nouveau cadre du métier.
  - L'engagement de toute une famille dans le métier h24.
  - Le temps de l'observation.
  - Observer, repérer, transmettre la façon dont l'enfant entre en relation et vit les premiers temps de l'accueil proposé. Notons l'importance du temps donné au premier accueil : éviter l'accueil en urgence et soutenir le temps de la préparation à l'accueil pour une entrée progressive en relation.
  - Le temps du décodage, de l'écoute, des conflits, de la recherche de la bonne distance et d'un supposé équilibre dans la relation particulièrement quand l'enfant s'attache de la façon la plus ambivalente ou désorganisée.
  - Le temps pour deux jeunes de s'affilier.
  - Le temps de trouver et mettre les mots qui parlent.
  - Le temps de la famille de l'enfant accueilli.
  - Le temps de la transmission, penser les positionnements, les choix, les stratégies en famille et en équipe.
  - Je le réveille ou je ne le réveille pas pour aller à l'école /Je lui réchauffe son repas à 2h du mat ou pas/ l'argent de poche/. On cherche ensemble et on trouve ce qui répond au mieux au principe de considération.
  - Le temps des rencontres avec les partenaires.
  - Le temps de l'organisation, une vie de grande famille ça demande beaucoup d'organisation.
- ... et le temps du repos ! »

En supportant la co responsabilité et la co éducation, la Métis remplit cette hospitalité inconditionnelle. Elle reste le lieu du « saisissable » face à des comportements souvent éclatés et insaisissables ; le lieu des transmissions, de la circulation des informations qui participent à soutenir le jeune, sa famille et l'ensemble de l'équipe.

On voit bien qu'il s'agit pour les jeunes de vitaliser le présent pour refaire sens avec le temps d'une histoire et projeter l'avenir.

Monter, descendre, remonter, que de dénivelés sur la route peuplée d'inconnues qui se rajoutent. On mesure la fatigue, les efforts et les encouragements nécessaires.

Et on approche combien il est nécessaire pour les enfants de rester en alerte pour rester vivants, face au duel avec ces tourments du moi qui les habitent jusque maintenant.

Faire famille à la Mètis, c'est proposer une demeure, un refuge parlant plusieurs langues, un abri, une adresse à qui on peut être adressé et à qui on s'adresse ; une maison où habite notre quotidien, à notre rythme, du plus loin au plus familier ; un lieu qui reconnaît dans un espace suffisamment délimité, organisé et ordonné pour que chacune des places soit au mieux considérée ; et où les hôtes à demeure font équilibre et autorité.

Voilà donc un métier, assistant familial, qui franchit bien des seuils et exerce en permanence ses lieux de tolérance puisque la famille accueille dans son intimité la plus profonde.

Accueillir chez soi est un travail constant au sens où l'hospitalité nécessite le franchissement de deux seuils : l'altérité et l'intégration. Et au mouvement de prévenance et d'ouverture se conjugue la mise en garde, des réticences, voire des résistances. C'est en ce lieu qu'Emmanuel LEVINAS parle d' « hosti-pitalité ».

Dans le principe de réalité, le beau mot accompagner, au sens compagnon de voyage, va donc être éprouvé par bien des enjeux de reconnaissance de part et d'autre.

Dans les limites de la sécurité de chacun, tenir le rythme et tenir bon, tendre l'oreille à tout ce qui bruit dans le mot donner et main dans la main, reprendre la main ensemble pour, d'aventures en aventures, ancrés au sérieux, saisis par le surgissement de l'avenir nous éloignons le rétrograde ennui.

Et avoir quelque chose à raconter à l'Autre de sa Vie en cours.

#### **Projets de travail à venir :**

- Partir /revenir, la clinique du « dégagement » à la Mètis  
Favoriser l'expérience de la séparation plutôt que celle de la rupture.
- Eduquer en Placement Familial.
- Qui fait autorité en Placement Familial ?
- La juste place des assistants familiaux dans l'enveloppe partenariale.

*Cet écrit est inspiré de nos échanges avec Nadia BEN ALI, Nabil BENSASSI, Sammiche BERNARD, Boubacar DIALLO, Egidele OKO, Ramzi KOCHAT, Nadir SEDDIK, leurs époux et épouses et leurs enfants ; puis des temps de rencontres et d'échanges avec l'équipe dans son ensemble.*

## **PAROLES DE PARENTS EN PARTAGE**

Sylvain DIAZ - *Psychologue et Psychosociologue du Club des Parents*

Marie Sophie AGUIAR HUGHES - *Éducatrice spécialisée et Animatrice socio-éducative*

---

Depuis un an et demi, le service propose aux parents du club, des temps de parole collectifs ou « groupe de parole » à visée non thérapeutique, co-construit et co-animé par le psychologue et l'éducatrice spécialisée du Club des Parents.

Deux types d'activité groupale alternent ainsi un mardi sur deux.

Le premier groupe est appelé « **PAROLES DE PARENTS**<sup>45</sup> ».

On y aborde des questions liées à la parentalité et à l'éducation. « Nous y intervenons uniquement afin de faciliter la circulation de la parole, de reformuler une pensée pour qu'elle s'y diffuse plus facilement, usant du principe de « synthèse de la pensée collective », tout en tenant compte de la singularité de l'expérience de chacun. Parfois, nous pouvons faire un lien sur le développement de l'enfant et de l'adolescent mais uniquement afin de mettre du sens, en reformulant, ce que peut évoquer un parent. Le principe étant de s'exprimer à partir de sa propre expérience, vécu d'éducateur, au même niveau que les parents.

Et surtout ne pas être dans une « position haute » d'expert.

Au départ, pour faciliter le dialogue, nous nous sommes appuyés sur un jeu de cartes créé par une association à partir de questions de parents ayant participé à des groupes de paroles.

Chaque carte évoque une situation parentale ordinaire, ou bien propose d'évoquer un discours qui se veut plus ou moins répandu (comme par exemple : « *Les ados s'habillent n'importe comment* ») et invite chacun à se prononcer s'il le souhaite. Les items sont assez variés, adaptés par tranche d'âge. Les thèmes, les formulations et les énoncés sont rendus particulièrement accessibles à toutes et tous.

Mais très rapidement, les parents ont apporté leur propre questionnement. Et nous avons laissé les cartes de côté. Toutefois, nous les disposons toujours comme une possibilité.

Des règles de fonctionnement du groupe ont été proposées aux parents avec la possibilité de les ajuster ou de les modifier si les parents l'estimaient nécessaire. Ceci afin de poser un cadre de respect de la parole, des silences, ou des émotions de chacun et de sécuriser chacun sur le fait que ce qui se dit dans le groupe ne sortira pas du groupe. A ce sujet, les parents ont exprimé que ces règles étaient très importantes pour eux car ils se sentaient en sécurité contrairement à d'autres groupes auxquels ils avaient pu participer.

Cet espace a pour but d'amener les parents à évoquer des questionnements, des réflexions, ou simplement, de témoigner de difficultés rencontrées dans le cadre de leur parentalité tout en garantissant, à chaque séance, la limite de ce qui peut être évoqué pour ne pas tomber dans une forme trop intime du récit de soi.

Ce groupe peut permettre aux participants (quand cela est rendu possible par une certaine forme de dynamique groupale), de se constituer en « entité ressource ».

À titre d'exemple, les parents plus âgés du groupe, qui ont aujourd'hui des adolescents ou de jeunes pré-adultes, peuvent partager une expérience analogue à celle que le jeune parent, ayant des enfants en bas âge, est en train de vivre.

À l'issue de ces échanges émergent, de temps en temps, des propositions de « solutions/ressources » par des mises en perspective de problématiques parentales ordinaires, vécues et partagées des participants.

Le groupe occupe donc plusieurs fonctions, il peut se vivre tant comme espace de ressource que comme un lieu d'initiation à l'expérience partagée autour de la parentalité et dont la réflexion collective peut quelquefois trouver un écho dans l'expérience de chacun des membres du groupe. Enfin, se trame, en tant que mécanisme de groupe, un principe de transmission entre initiés, celui-ci opérant à l'image de ce qui est inhérent à la posture de parent.

Ce groupe nous a beaucoup surpris par l'engouement qu'il a suscité chez les participants.

---

<sup>45</sup> Le nom du groupe fait référence à un jeu de carte, que l'on utilise parfois.

Des demandes nous ont été adressées afin de dédoubler multiplier ces temps de parole.

Les parents qui participent à ces groupes nous disent l'importance d'avoir un espace de parole collectif où ils peuvent échanger sur l'éducation de leurs enfants. Et que ce qu'ils apprécient, c'est de ne plus être seuls avec les questions qu'ils se posent.

Au fil des séances, nous avons aussi pu constater que les parents se saisissaient de certaines pistes et réflexions échangées lors de ces groupes. Et qu'ils exprimaient une certaine évolution et certain changement dans les manières de s'occuper de leurs enfants en nous racontant comment ils avaient essayé de nouvelles manières de faire.

Le second groupe que nous co-animons en alternance avec le premier s'appelle « **LES PARENTS DE LA TABLE RONDE**<sup>46</sup> ». C'est un temps de parole, sur un mode plus informel.

Il s'agit d'une permanence ouverte de 10 H à 12 H. Le parent est libre d'y venir et de repartir quand bon lui semble. Ce groupe autorise chacun des participants à aborder tout type de sujets, sans se focaliser nécessairement sur des items liés à la parentalité. Il démarre souvent sur des échanges chaleureux et informels autour de la cuisine, des voyages, du quotidien, de la vie dans la ville, des lieux ressources dans la ville ou sur le territoire proche, des relations entre personnes, etc... et termine souvent par des questions d'éducation.

Les deux groupes fonctionnent sur le principe de libre adhésion et procèdent des mêmes règles de fonctionnements.

## **L'ANNEE 2017 A L'ESPACE PETITE ENFANCE**

Nathalie DESCHAMPS – *Éducatrice Jeunes Enfants*

---

Parmi les familles que nous pouvons accueillir à l'Espace Petite Enfance, nous observons pour certains enfants des troubles du développement et/ou de la relation. Lors de l'orientation par le partenaire, ces troubles sont rarement diagnostiqués, parfois évoqués et mis en lien avec une relation trop fusionnelle avec le parent, l'isolement et les conditions de vie précaires de la famille.

Accueillir des enfants avec des troubles du développement s'avère compliqué, cela nécessite des compétences d'accompagnement, un espace adapté et une prise en charge pluridisciplinaire. L'enfant n'ayant pas de lieu d'accueil collectif, l'EPE est souvent le premier lieu pour se socialiser, jouer et découvrir mais la prise en charge proposée n'est pas toujours adaptée.

Par exemple, demander à un enfant de 2 ans de rester à table pour manger ; pour un enfant présentant des troubles du développement, cela peut n'avoir aucun sens.

Comment s'adapter ? Comment réagir ? Comment en parler avec les parents ? Est-ce à nous de l'évoquer pour la première fois ? Comment faire vis-à-vis des autres familles ?

---

46- *Quant au choix d'une telle dénomination, cela fait référence aux légendes arthuriennes du 6<sup>ème</sup> siècle et 11<sup>ème</sup> siècle, dans lesquelles on y fait référence à une table circulaire (faisant sans doute fonction d'étayage symbolique), invitant les participants à pouvoir prendre une place, sans se sentir exclu d'un sujet de discussion (personne n'occupant une place à un coin), ni obligé de parler dans l'absolu.*

Etre dans un travail de soutien à la parentalité pour l'équipe, c'est travailler avec le parent, ce qui est difficile avec son enfant au quotidien, cela l'amène à se positionner différemment.

Comment communiquer avec un enfant qui semble « dans son monde » ?

La question de la différence est toujours difficile à travailler dans le laps de temps de notre accompagnement, il faut aussi penser l'orientation envisagée pour cet enfant. Même si la socialisation lui permet des progrès certains, l'entrée vers le droit commun peut mettre la famille en difficulté et l'enfant en échec.

Penser l'orientation, c'est pouvoir travailler davantage avec les partenaires des CMP, CMPP, CAMPS, et autres structures accompagnant des enfants ayant des troubles, et pouvoir accompagner le ou les parents dans l'acceptation des troubles.

## **TIC-TAC**

*Équipe de l'Espace Petite Enfance*

---

*Tic-tac*

3 heures que j'attends, que j'entends inlassablement la même maudite chanson, le même message du 115... Mais qu'est-ce qu'ils foutent ? Je sais d'avance ce qu'ils vont me dire... S'ils me répondent ... Je n'ai bientôt plus de batterie... Ce soir encore, je dormirai dehors.

*Tic-tac*

3 mois que je suis enceinte... deux mois que je galère... L'homme chez qui j'étais, m'a jetée comme un mouchoir usagé, moi, la femme venue d'ailleurs, moi venue de si loin... Pour lui.

Je ne l'intéresse plus.

L'enfant... Mais quel enfant ? Il a dit que ce n'était pas son problème... Et moi ce soir, je ne sais toujours pas où dormir.

Je vomis, on s'en fiche,... J'ai peur, ça n'intéresse personne...

Et mes espoirs alors, d'une vie meilleure ? Tout le monde s'en fout. Je me retrouve à mendier, à faire des choses que je ne m'imaginai pas possible. Je repousse chaque jour les limites de mon être pour un petit coin quelque part, moi, qui suis venue dans ce pays pleine d'espoirs... Je pleure tous les soirs.

*Tic-tac*

6 mois déjà... cela fait 6 mois que j'abrite un enfant, un enfant dans mon ventre, et que je n'ai toujours pas de toit. J'appelle le 115 mais ils me disent toujours la même chose : « *Ce soir, il n'y a pas de place* ».

J'ai été voir une assistante sociale pleine d'espoirs, mais elle m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour moi, il faut appeler le 115.

Pfft ! Je suis une balle de ping-pong au comble du désespoir.

Mon bébé va bien, c'est déjà ça, mais pour combien de temps ? Il bouge mais je n'arrive pas à me réjouir. Je le protège au mieux en évitant les dangers comme je peux, mais

même manger une fois par jour reste difficile. Qu'ai-je donc à lui offrir ? Ce soir encore, je suis dans le noir.

*Tic-tac*

Plus que 2 mois, il est 23 heures, il pleut, j'ai les pieds gelés, l'hiver est là...

Après 3 heures d'attente, j'ai eu le 115. Pas de place.

Je rencontre le SAMU SOCIAL, une fois de plus, une maraude de plus, de nouveaux visages et toujours pas de place.

Cette femme au gilet bleu parle au téléphone avec le 115. Elle aussi est enceinte. Ce soir, elle rentrera au chaud, chez elle, et pensera à la future chambre de son enfant, pendant que moi, je n'ai toujours pas de toit.

Il pleut, mes larmes coulent en silence sans que personne ne les voient. J'ai songé à tout arrêter, les trains c'est bien non ? On partirait ensemble, il ne connaîtrait jamais cette vie de misère.

Je suis fatiguée...

*Tic-tac*

Elle raccroche, ils discutent entre eux pendant que je me réchauffe avec un thé. Pendant que j'attends une réponse que je connais déjà.

Le téléphone sonne... encore un refus ... encore une nuit assise à l'hôpital, dans un bus... Non, ce soir après des mois d'attente, des mois dans le noir, une place est disponible...

Ce soir, je veux bien y croire.

*Tic-tac*

Enfin un toit, un nouveau parcours du combattant commence... Celui de se déplacer en France, librement.

## **BILAN 2017 AUX ATELIERS SCOLAIRES**

*Équipe Éducative des Ateliers Scolaires*

---

L'année 2017 fut une année atypique même pour les actions pérennes du fait de la mise en place de l'extension de l'Atelier Scolaire. Il a fallu tout adapter à cette extension que ce soit au niveau de l'équipe éducative, de l'accroissement du nombre de jeunes accueillis, des locaux, des plannings, des différentes médiations ou des séjours.

### ***L'équipe éducative :***

Composée, depuis la création de RENCONTRE 93, de 5 éducateurs scolaires, deux d'entre eux ayant changé de statut, deux nouveaux éducateurs les ont remplacés. Avec l'extension, se sont rajoutés deux éducateurs sportifs, une éducatrice spécialisée et un éducateur scolaire. Leur arrivée s'est faite au rythme des admissions des jeunes. Le fait d'être dans les mêmes locaux, a permis à l'ancienne équipe de transmettre le projet pédagogique de l'Atelier Scolaire ainsi que ses valeurs. Une cohésion s'est rapidement mise en place, chacun trouvant sa place et sa spécificité car nous avons maintenu la particularité de l'Atelier Scolaire à savoir la pluridisciplinarité des membres de l'équipe.

Cette grande équipe sera maintenue jusqu'à l'emménagement de l'extension à LIVRY-GARGAN.

### **Les jeunes accueillis :**

Tout au long de cette année, le nombre de jeunes s'est accru pour atteindre 27 en fin d'année sur les 30 places proposées. 24 candidatures ont été refusées, la plupart pour des raisons liées à une nécessité de soins avant tout travail éducatif. Parmi les candidatures admises, 6 ont été interrompues pour les mêmes raisons à savoir le soin.

Nous constatons en effet une évolution dans les demandes de prise en charge. Si chaque période a eu son lot de jeunes relevant davantage du soin plutôt que de l'éducatif, nous pouvons dire qu'actuellement, la majorité des candidatures reçues relèvent du soin. Ce qui nous amène à reconsidérer notre pédagogie et à l'ajuster à cette population. Les situations de ces jeunes s'avèrent urgentes, ce qui conduit les éducateurs ASE ou AEMO à prioriser ces jeunes très fragiles par rapport à d'autres candidatures plus adaptées au projet initial de l'Atelier Scolaire.

La moyenne d'âge a beaucoup baissé, elle tourne autour de 14,5 ans en moyenne et nous avons de plus en plus de demandes d'admission d'enfants de 12 ans ou 12 ans et demi.

### **Les locaux :**

L'accueil de tous les jeunes se fait toujours sur le site de SAINT DENIS. En revanche, l'année 2017 a été axée sur la recherche de locaux.

Plusieurs critères devaient être pris en considération :

- **Emplacement** : Eloignement de SAINT DENIS afin de pouvoir admettre des jeunes de cette ville. Jusqu'à présent, il s'est avéré difficile de travailler avec les jeunes dionysiens qui ont du mal à faire la distinction entre leur environnement et l'Atelier Scolaire.
- **Espace** : Un vaste espace est nécessaire pour ce site qui doit accueillir les médiations sportives. De gros travaux d'aménagement vont donc être nécessaires. Ils devraient durer jusqu'à fin 2018. Ce second site de l'Atelier Scolaire est donc prévu pour une ouverture en janvier 2019. Il se situe à LIVRY-GARGAN.
- **Accessibilité** : Les jeunes venant de tout le département, il est indispensable qu'il y ait des transports en commun proches.

L'AEMO intensive du SIOAE 93 de l'AVVEJ s'installera également dans ces locaux.

Le fait d'être tous regroupés sur le même lieu qui accueillait auparavant 18 jeunes et 5 éducateurs a nécessité une bonne organisation. Nous avons fait en sorte que quasiment toute la semaine, l'ensemble du groupe soit scindé en deux à savoir une partie à l'extérieur notamment pour les activités sportives et l'autre partie, à l'intérieur pour les médiations artistiques et culturelles.

### **Les médiations :**

En dehors des médiations pérennes à savoir les arts manuels, le graff, l'équitation, l'atelier parole, l'atelier actualités, le théâtre, le futsal, le basket, l'escalade, le hip hop, de nouveaux ateliers ont vu le jour :

- L'atelier récupération, l'atelier informatique, le self-défense, les sports collectifs, le ping-pong, la relaxation, la psycho boxe pour les jeunes en grande difficulté psychique. D'autres découvertes notamment sportives sont à venir car tous les trimestres, nous introduisons l'initiation à de nouveaux sports.

## **Les différentes actions :**

### **La classe de neige**

Même si la classe de neige est devenue un rite annuel, sa particularité a également émané de l'accroissement de l'effectif et de l'équipe constituée à la fois d'anciens et de nouveaux fraîchement arrivés. Malgré le peu d'expérience commune et la présence de jeunes adhérents difficilement au projet de l'Atelier Scolaire ou ayant de gros problèmes psychologiques relevant de soins, la classe de neige a été très bénéfique pour tout le monde et a permis à cette première constitution de l'équipe de se construire et de se confronter aux valeurs qui régissent l'Atelier Scolaire. Quant aux jeunes qui, pour un grand nombre d'entre eux, n'étaient jamais partis de chez eux, elle leur a permis de créer des liens avec les adultes et leurs congénères et pour certains de prendre conscience de leurs difficultés d'adaptation, de séparation d'avec leur milieu familial.

### **La Sécurité Routière**

Une fois de plus, dans le cadre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR), deux jours ont été organisés autour de la prévention routière. La voiture choc, le test d'alcoolémie, le simulateur de deux roues, le premier jour et une journée d'initiation à la conduite sur le circuit de PSA à AULNAY SOUS-BOIS, le deuxième jour ont été les actions principales. La première journée a accueilli également les classes de 3<sup>ème</sup> du collège DE GEYTER.

Au sein de l'instance « **VOYAGER AUTREMENT** », trois principales actions ont été mises en œuvre :

- **STUDIO TRAVERSEE**

Basé sur le thème « apprendre à apprendre », est une action autour des Arts Numériques et des Arts de la Langue qui a commencé en novembre 2017. Chaque lundi pendant un an, un groupe de 13 jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation travaille avec des intervenants issus de la recherche, du jeu et du digital à la production d'un jeu vidéo. Ces jeunes sont rattachés à l'Atelier Scolaire, à KAIROS, établissement de l'AVVEJ, au collège de secteur DE GEYTER ou à l'association ARTIS MULTIMEDIA. En mars 2017, une simulation a été mise en place afin d'évaluer le cadre de ce projet recherche-action porté par l'AVVEJ RENCONTRE 93 en co-organisation avec le CNRS.

- « **REAGIS POUR LA PLANETE** » est un nouveau projet autour de l'éco-mobilité et de l'éco-conduite. Cette année, la cible a été les transports à utiliser pour devenir un citoyen écoresponsable. Ce travail s'est fait au moyen de Stop Motion qui est une technique d'animation permettant de créer un mouvement à partir d'objets immobiles. Elle consiste à déplacer légèrement les objets entre chaque photo. Deux jours de formation et d'élaboration d'animation ont été mis en place pour des jeunes de l'Atelier Scolaire en libre adhésion. Ces derniers se sont rendus une journée au Collège DE GEYTER pour transmettre leur travail aux élèves de 5<sup>ème</sup>. Ces jeunes en rupture avec l'école sont ainsi passés d'élèves à enseignants sans aucune difficulté.

- **SEJOUR DE DECOUVERTE**

Chaque année, nous essayons d'organiser une semaine tournée vers la découverte d'un environnement. La première semaine de juillet, tout l'Atelier Scolaire est parti dans une ferme pédagogique aux environs d'ALBI dans le TARN. Contacts avec la nature, les animaux furent de grands moments de partages surtout qu'à cette période de grandes vacances, les jeunes scolarisés ont pu en bénéficier contrairement à la classe de neige qui se passe pendant le temps scolaire. Beaucoup d'entre eux ont été surpris par le monde rural auquel

ils ne s'étaient jamais confrontés. Ce séjour a accru la cohésion du groupe et les liens largement commencés avec l'équipe éducative.

Comme chaque fin d'année scolaire, l'Atelier Scolaire a monté une pièce de théâtre. La particularité de cette année, c'est qu'elle a été jouée au THEATRE GERARD PHILIPPE DE SAINT DENIS. Les jeunes ont été très impressionnés de jouer dans un vrai théâtre mais ils ont redoublé de performance. Le théâtre était plein et nos comédiens ont remporté un vif succès. L'Atelier théâtre apporte beaucoup de plaisir aux jeunes. Ce sont chaque semaine de merveilleux moments partagés entre les éducateurs et les jeunes. Même ceux qui se montrent angoissés la première fois finissent par y adhérer pleinement.

### **SEJOUR BARCELONE**

Durant l'été, un séjour de 6 jours à BARCELONE a été organisé pour 2 jeunes et une éducatrice. La découverte de cette belle ville et de ses environs a été très appréciée. Ce mini groupe a permis d'établir des relations plus individualisées et de partager des moments de complicité et d'échanges plus difficiles dans un grand groupe.

### **BILAN ET ORIENTATIONS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2016-2017 :**

Cette année, un seul examen a été passé et réussi : 1 CFG. En revanche, toutes les orientations et les passages en classe supérieure ont été obtenus :

2 passages en 1<sup>ère</sup>, 1 rescolarisation en 3<sup>ème</sup>, 2 passages en seconde bac Pro, 1 seconde année de CAP coiffure, 1 passage en 1<sup>ère</sup> Gestion des Entreprises Hippiques, poursuite en seconde année de CAP Petite Enfance et CAP de la mode, 1 rescolarisation en 3<sup>ème</sup> CNED, 1 rescolarisation en 3<sup>ème</sup> SEGPA au CNED, 1 préparation en service civique option basket.

Nous avons dû tenir compte de deux éléments relativement nouveaux mais prépondérants dans notre prise en charge éducative :

- Nous assistons depuis quelques années à des demandes de candidatures de plus en plus complexes qui relèvent davantage du soin que de l'éducatif. Ce qui nous amène à adapter notre pédagogie. En effet, la pédagogie individualisée prend de plus en plus de place si l'on veut maintenir ces jeunes dans notre structure. Pour cela, nous avons mis en place différents dispositifs tels qu'un éducateur détaché pour une prise en charge personnelle, l'aménagement des plannings ou différentes actions thérapeutiques telles que la psycho boxe ou l'accompagnement vers des structures pédopsychiatriques.
- D'autre part, les nouvelles directives du Conseil départemental pour la suppression des Contrats Jeunes Majeurs. Cela nous conduit à devoir complètement modifier le parcours de nos jeunes au sein de l'Atelier Scolaire. En effet, nous avons amené un grand nombre d'entre eux vers la réussite scolaire notamment en les préparant à un examen. Cet objectif est grandement remis en cause. Il nous faut donc élaborer des projets en tenant compte de cet état, ce qui a des conséquences cruciales pour eux et nous limite dans notre champ d'actions.

**2017**, année à la fois riche en actions, en engagements que ce soit de la part des jeunes comme des éducateurs. Malgré les difficultés inhérentes à notre population mouvante, un groupe enthousiaste, en pleine adhésion a réussi à se constituer et à progresser harmonieusement.

Année également riche en innovations avec l'extension de l'Atelier Scolaire qui nous a ouvert d'autres médiations notamment sportives. Innovation également avec le dispositif

« VOYAGER AUTREMENT » qui ouvre aux jeunes les portes du champ professionnel avec STUDIO TRAVERSEE.

Année de grande transition, donc, qui va permettre à l'année 2018 d'affiner et de finaliser cette extension puisque l'aménagement dans les locaux de LIVRY-GARGAN est prévu pour janvier 2019.

## BILAN AUX ATELIERS SPORT

Équipe Éducative des Ateliers Sport

L'année 2016-2017 a été une année très sportive pour l'Atelier Scolaire. En effet, en lien avec l'ouverture du nouvel Atelier Scolaire Sport, nous avons intégré de multiples médiations sportives supplémentaires pour nos jeunes.

A la rentrée, un planning à choix multiples a été mis en place. Les jeunes avaient donc la possibilité de choisir entre les différents ateliers culturels et activités sportives. Sur la base des Emplois du temps proposés les années précédentes, il a été rajouté une activité physique sur quasiment chaque demi-journée. Seuls les temps du théâtre et l'Atelier Parole n'ont pas été doublé par des activités physiques, la participation étant obligatoire.

Cette année sportive a été organisée en 2 semestres durant lesquels les activités se sont vues changées. Lors du premier semestre, les activités sportives collectives ont été mises à l'honneur permettant aux jeunes de se découvrir les uns les autres, de créer du lien, de s'initier à la coopération, la cohésion et le soutien qu'un groupe peut apporter. On retrouve les activités sportives suivantes :

◆ **Equitation**

◆ **Fitness**

◆ **Basket**

◆ **Foot en salle**

Dans un deuxième temps, les activités sportives individuelles ont permis au groupe, déjà construit, d'axer leurs efforts sur des performances uniquement individuelles. Chaque jeune n'a pu compter que sur lui-même, sur ses capacités, sa confiance en lui. De ce fait, il traverse seul les complications liées à une activité sportive individuelle (défaites, manques de gestes techniques, capacités limitées, difficultés d'acquisition des règles, etc.) et a contrario, bénéficie de façon entière aux bienfaits et aux avantages de ce type d'activité (Victoire, augmentation de la confiance en soi, prise de conscience sur ses capacités sportives individuelles, valorisation, etc.) On retrouve les activités sportives suivantes :

◆ **Equitation**

◆ **Jeux Collectifs**

◆ **Ping-Pong**

◆ **Step**

◆ **Self défense**

Les activités physiques ont pris une grande place au sein de l'Atelier scolaire mais surtout, elles rencontrent un grand succès auprès des jeunes qui, à travers ses médiations, déchargent, évacuent ce qui reste parfois trop ancré en eux.

Beaucoup de jeunes accueillis ont besoin de dépenser leur trop plein d'énergie accumulée. Au lieu de l'évacuer par des excès de colère ou autre, l'activité physique est

un bon support pour se défouler. Certains jeunes, ayant une motricité corporelle limitée, ont fait de gros progrès dans leur gestuel, leur coordination, ainsi que dans la réalisation de tâches motrices complexes (effectuer une action motrice en fonction de plusieurs informations à prendre en compte). Ces multiples activités sportives ont permis à nos jeunes d'accéder à une mobilisation ou remobilisation corporelle et à se sentir mieux dans leur corps et dans leur tête. En effet, leur résistance augmente aussi bien sur le plan physique, que mental. On a observé une augmentation des temps d'écoute, d'attention et de concentration au fil du temps. Un net changement dans leurs capacités a été observé par tous les éducateurs, ainsi que par les dire des jeunes eux-mêmes.

Le grand nombre d'activités physiques proposées a donné aux jeunes la possibilité de découvrir de nouveaux sports, de nouvelles activités. Ils s'ouvrent à des pratiques inconnues ou méconnues, changeant des sports qu'ils pratiquent souvent tel que le football.

Dans le même souci d'ouverture qu'évoqué ci-dessus, la pratique des ateliers culturels et artistiques reste tout aussi pertinente que les activités physiques. Un équilibre a donc dû être trouvé afin que les jeunes aient la possibilité de s'adonner à l'ensemble des ateliers proposés, avec un minimum d'une séance d'atelier culturel et artistique.

Les effectifs ont doublé, aussi bien au niveau des jeunes que des adultes. Les locaux, bien adaptés au groupe présent jusque-là, sont restés les mêmes, et donc de plus en plus étroits au fur et à mesure des entrées. Il a donc fallu trouver un équilibre entre les activités extérieures et celles ayant lieu dans les locaux. Ceci afin de ne pas être trop nombreux sur place et éviter les tensions que peut engendrer une trop grande proximité.

Cette première année d'Atelier Sport est très encourageante. On a vu de belles évolutions tout au long de l'année en ce qui concerne les jeunes.

Sur le plan mental, le collectif prend sens aussi bien en activité, qu'au quotidien. Le goût de l'effort, le dépassement de soi et la persévérance sont des notions travaillées au quotidien, avec de très beaux résultats. Sur le plan physique et moteur, beaucoup de jeunes ont développé de belles aptitudes. La multiplicité des sports proposés les a grandement aidés à développer leur coordination et leur résistance à l'effort.

La difficulté principale a résidé dans la logistique à gérer entre la taille des locaux et l'équilibre à trouver dans les emplois du temps des jeunes.

## **L'ÉDUCATION PAR LE LOISIR STUDIEUX**

Abdel AJENOUI – *Directeur-Adjoint – Responsable des Ateliers Scolaires*

---

Un accueil de jour encadré par des éducateurs scolaires et sportifs et des artistes. L'éducation par le loisir studieux nous place d'emblée dans la skholè de Platon où l'art, le théâtre, le savoir et ses branches, le sport et ses disciplines s'allient pour l'éducation de l'enfant et de l'adulte.

Ici, les loisirs et la culture jouent un rôle prépondérant dans le développement de la personne. Une conception en interaction avec l'éducation populaire, traditionnelle et active.

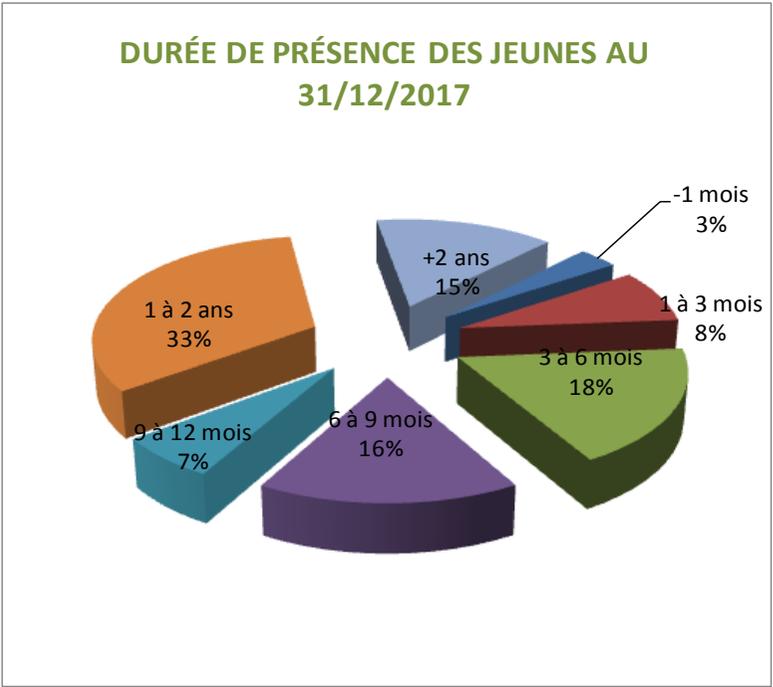
Les médiations sociales (temps de paroles, d'échange, de synthèse...) culturelles, artistiques et sportives permettent l'intervention de l'autre entre le sujet et l'objet en cherchant ensemble, en créant ensemble, en jouant ensemble, nous mettant en situation et en relation d'apports personnels qui assure l'accès à la pensée objective.

Pour faire de ce centre d'accueil de jour une communauté active, il faut s'allier constamment au temps pour créer une tradition qui, une fois installée, il faut veiller à ce qu'elle reste vivante et agissante, capable d'inventer ses propres mythes : importance du théâtre, du sport, du loisir studieux, la créativité, le tout au prix d'un effort permanent et continu. Effort exigé aussi bien de l'adulte que de l'enfant en grandes difficultés souvent pas encore résolues, le tout baigné d'un optimisme pédagogique qui sait intégrer les hauts et les bas dans la prise en charge de jeunes en difficulté.

Si l'alliance au temps pour la résolution des difficultés est importante, l'influence du milieu et de l'environnement mis en place l'est tout aussi. Un environnement riche pédagogiquement, porteur de projets qui naissent aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant, permet d'ouvrir des horizons vers des possibles.

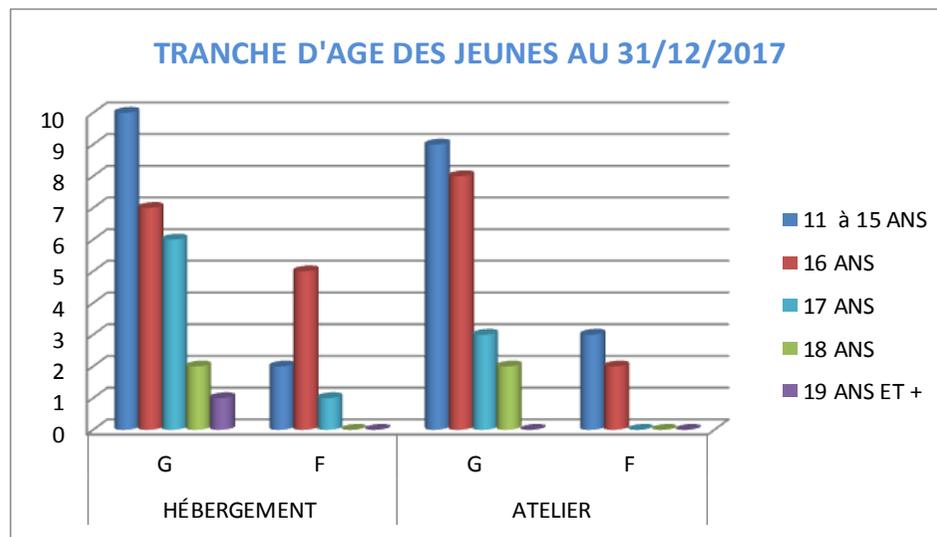
**DURÉE DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/2017**

	-1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	+2 ans	Totaux
11 à 15 ans	2	5	7	4	1	5		24
16 ans	0	0	4	5	3	10	0	22
17 ans	0	0	0	1	0	4	5	10
18 ans	0	0	0	0	0	0	4	4
19 ans et +	0	0	0	0	0	1	0	1
Totaux	2	5	11	10	4	20	9	61



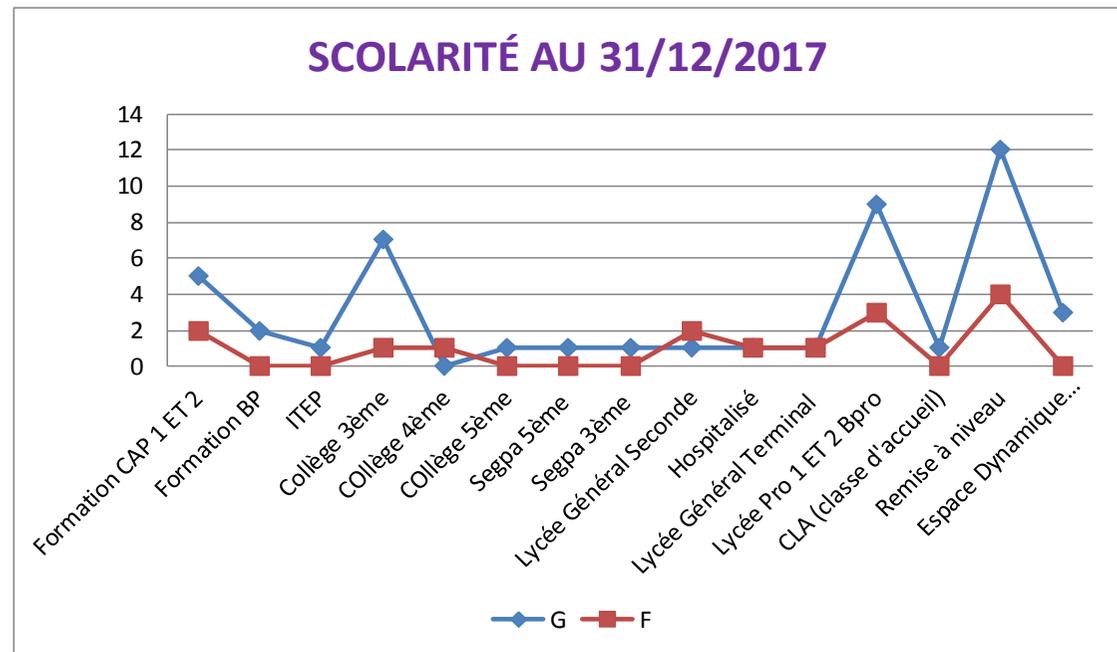
**TRANCHE D'AGE DES JEUNES AU 31/12/2017**

Âge	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
11 à 15 ans	10	2	9	3
16 ans	7	5	8	2
17 ans	6	1	3	0
18 ans	2	0	2	0
19 ans et +	1	0	0	0
Totaux	26	8	22	5



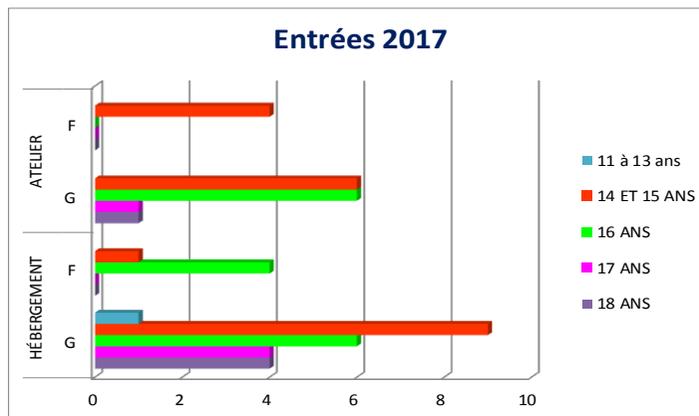
### SCOLARITÉ AU 31/12/2017

Scolarité ou formation	G	F
Formation CAP 1 ET 2	5	2
Formation BP	2	0
ITEP	1	0
Collège 3ème	7	1
Collège 4ème	0	1
Collège 5ème	1	0
Segpa 5ème	1	0
Segpa 3ème	1	0
Lycée Général Seconde	1	2
Hospitalisé	1	1
Lycée Général Terminal	1	1
Lycée Pro 1 ET 2 Bpro	9	3
CLA (classe d'accueil)	1	0
Remise à niveau	12	4
Espace Dynamique d'Insertion	3	0
Totaux	46	15



**ENTRÉES 2017**

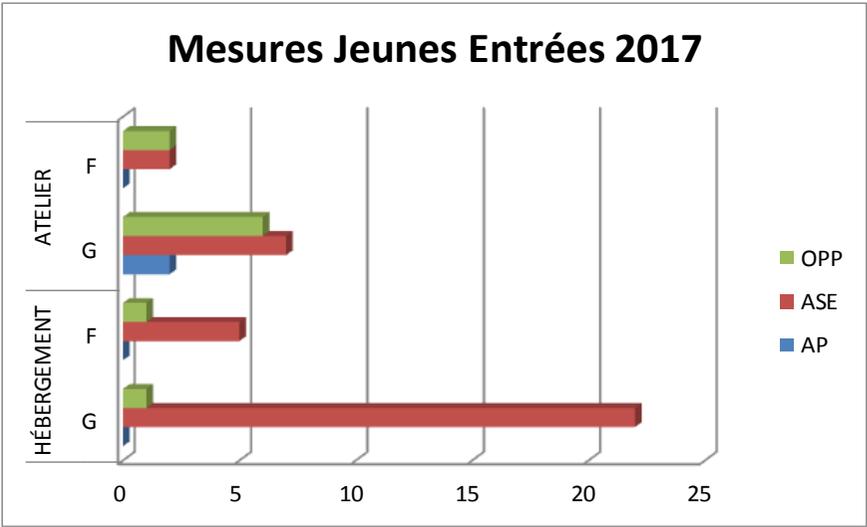
Âge	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
11 à 13 ans	4	0	2	0
14 et 15 ans	9	1	6	4
16 ans	6	4	6	0
17 ans	4	0	1	0
18 ans	0	1	0	0
Totaux	23	6	15	4



**ENTRÉES 2017**

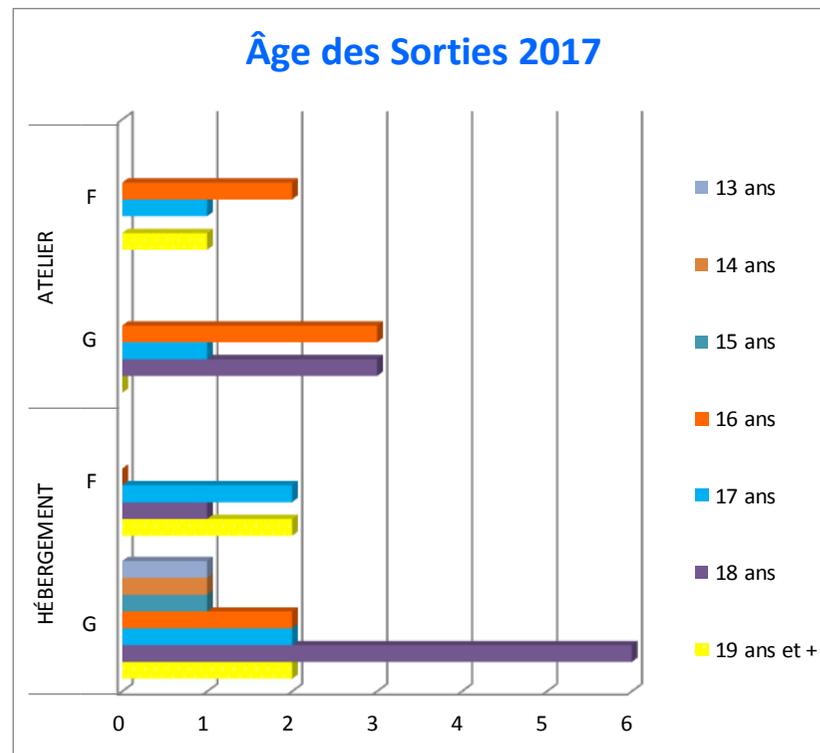
	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
AP	0	0	2	0
ASE	22	5	7	2
OPP	1	1	6	2
Totaux	23	6	15	4

**3 Jeunes issus du département 75 - (3 garçons)**



### SORTIES 2017

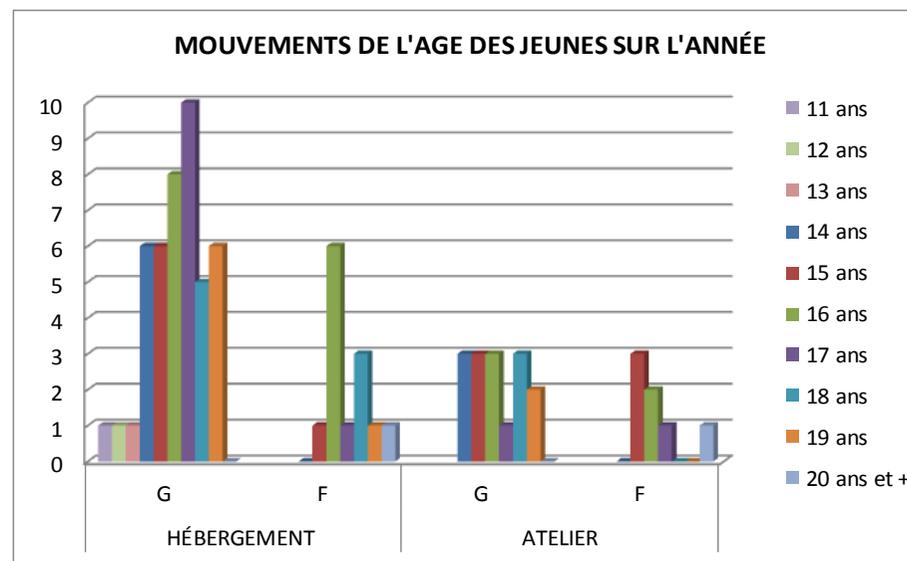
	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
13 ans	2	0	0	0
14 ans	3	0	0	0
15 ans	3	1	3	1
16 ans	2	0	3	2
17 ans	2	2	1	1
18 ans	6	1	3	
19 ans et +	2	2	0	1
Totaux	20	6	10	5



### MOUVEMENTS 2017 (âge au 31/12/17)

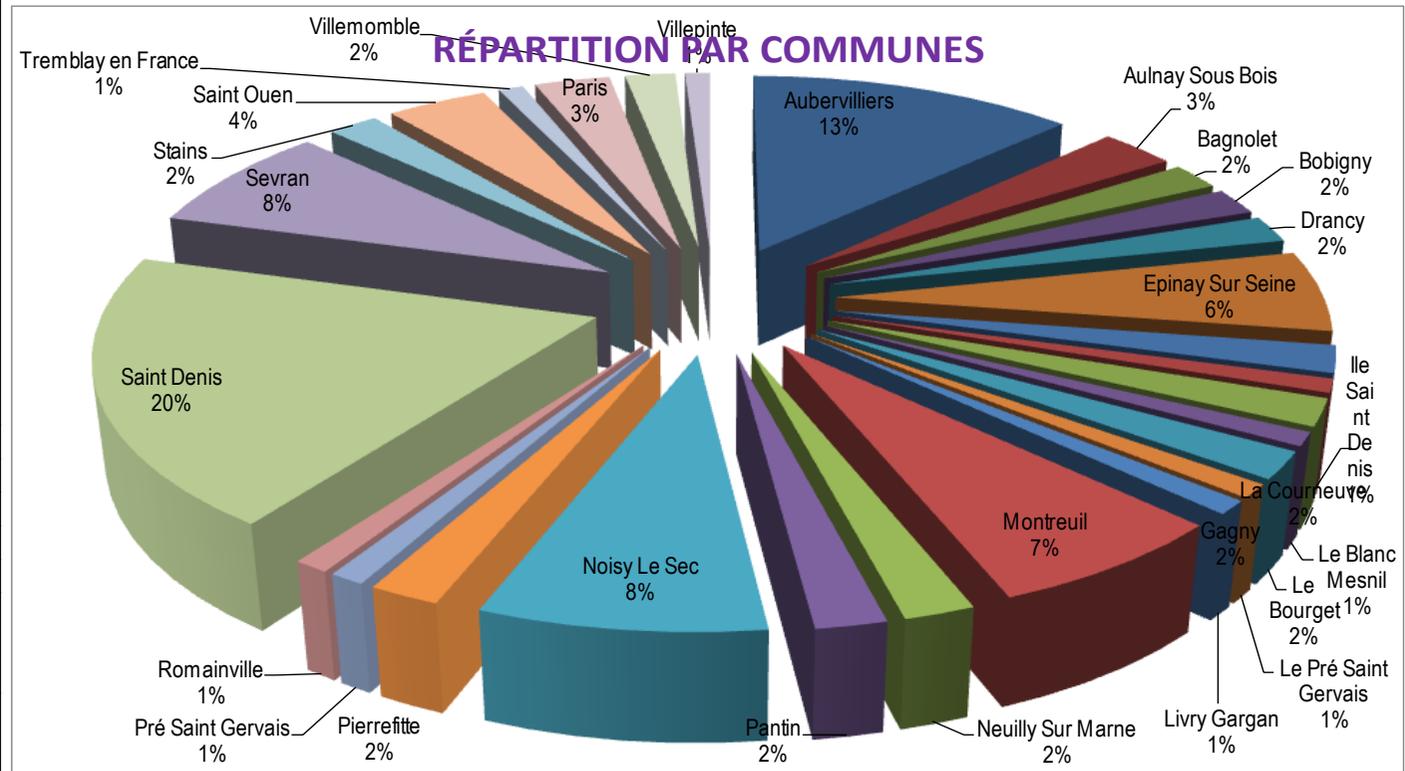
Âge	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
11 ans	2	0	4	0
12 ans	1	0	3	3
13 ans	2	1	8	2
14 ans	6	0	3	0
15 ans	6	1	3	3
16 ans	8	6	3	2
17 ans	10	1	1	1
18 ans	5	3	3	0
19 ans	6	1	2	0
20 ans et +	0	1	0	1
Totaux	46	14	30	12

**Garçons : 76**  
**Filles : 26**  
**Total : 102**



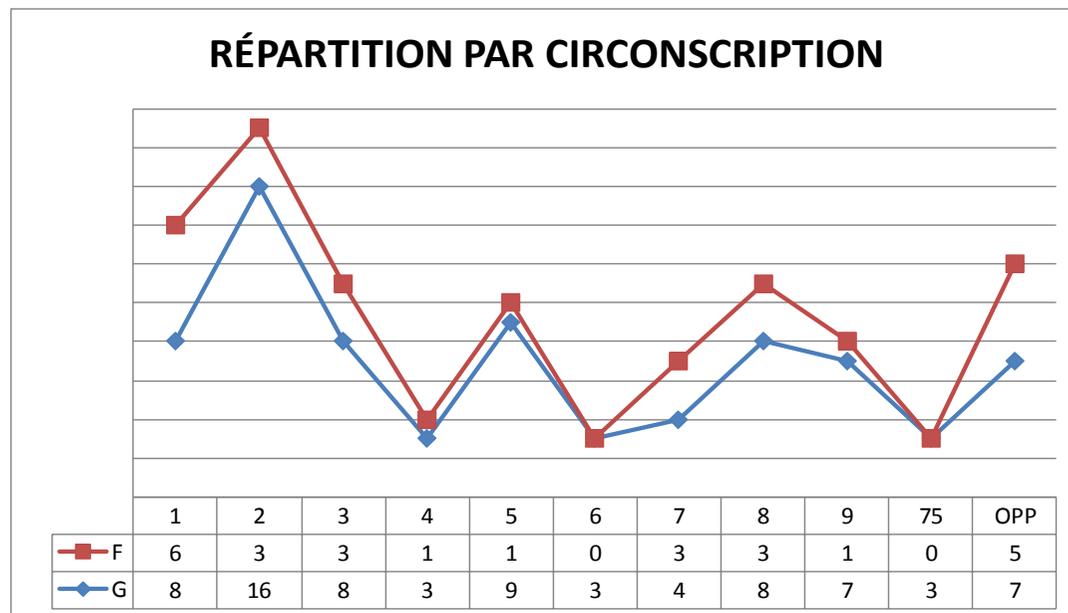
## RÉPARTITION DES JEUNES PAR COMMUNE

Origine	Jeunes
Aubervilliers	13
Aulnay Sous Bois	3
Bagnolet	2
Bobigny	2
Drancy	2
Epina y Sur Seine	6
Gagny	2
Ile Saint Denis	1
La Courneuve	2
Le Blanc Mesnil	1
Le Bourget	2
Le Pré Saint Gervais	1
Livry Gargan	1
Montreuil	7
Neuilly Sur Marne	2
Pantin	2
Noisy Le Sec	8
Pierrefitte	2
Pré Saint Gervais	1
Romainville	1
Saint Denis	20
Sevran	8
Stains	2
Saint Ouen	4
Tremblay en France	1
Paris	3
Villemomble	2
Villepinte	1
<b>Totaux</b>	<b>102</b>



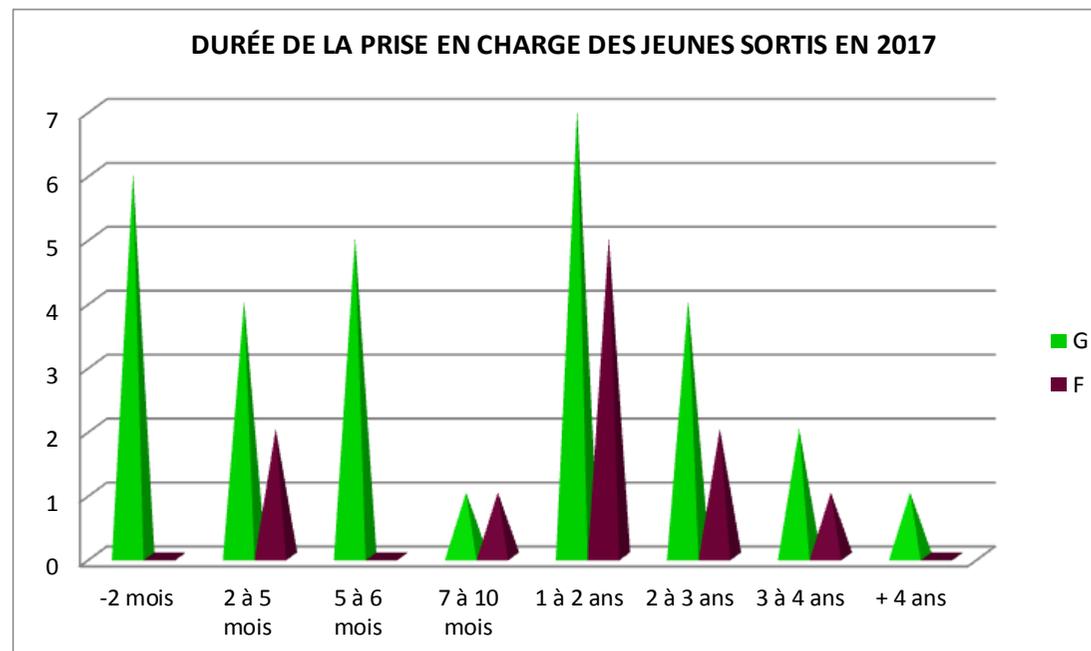
**Répartition par circonscription.**

Nombre de Service	G	F
1	8	6
2	16	3
3	8	3
4	3	1
5	9	1
6	3	0
7	4	3
8	8	3
9	7	1
75	3	0
OPP	7	5
Totaux	76	26



**Durée de la prise en charge des Jeunes Sortis en 2017**

Durée de la mesure sorties	G	F
-2 mois	6	0
2 à 5 mois	4	2
5 à 6 mois	5	0
7 à 10 mois	1	1
1 à 2 ans	7	5
2 à 3 ans	4	2
3 à 4 ans	2	1
+ 4 ans	1	0
Totaux	30	11



**SERVICE D'INVESTIGATION ET D'ORIENTATION  
ET D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT  
« S.I.O.A.E 93 »**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

<b>SIOAE93 – AVVEJ</b> 15-17, promenade Jean Rostand Immeuble Carré Plaza 93000 Bobigny Téléphone : 01 57 14 02 30 Télécopie : 01 57 14 02 59 e-mail : sioae93@avvej.asso.fr	<b>MÉTRO:</b> ligne 5 – Bobigny-Pablo Picasso <b>TRAMWAY :</b> T1 – Jean Rostand
--	---

---

**ACCUEIL :**

Accompagnement des filles et garçons de 0 à 18 ans et jeunes majeurs (18-21 ans).

- M.J.I.E pour 310 jeunes
- A.E.M.O. ou A.E.D. pour 350 jeunes
- A.E.M.O. ou A.E.D. intensive pour 44 jeunes

---

**MISSION :**

Le Service comprend cinq types de prises en charge :

- La **M.J.I.E** (Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative) : d'une durée de 6 mois maximum. Elle doit éclairer le Magistrat sur une situation difficile et permettre, éventuellement, d'entreprendre une action éducative.
- L'**A.E.M.O.** (Action Éducative en Milieu Ouvert) consiste en une aide de longue durée (de 1 à 2 ans environ). Elle est ordonnée par le Juge des Enfants.
- L'**A.E.D.** (Aide Éducative à Domicile) : Accompagnement éducatif dans le cadre d'une mesure contractuelle administrative avec l'inspectrice de l'Aide Sociale à l'Enfance du département.
- L'**A.E.M.O. intensive** : mission identique à celle de l'A.E.M.O. avec des moyens éducatifs supplémentaires tels que le temps éducatif plus soutenu pour chaque jeune, la permanence éducative, l'astreinte, l'hébergement exceptionnel ou périodique.
- L'**A.E.D. intensive** : mission identique à celle de l'A.E.D. avec des moyens éducatifs supplémentaires tels que le temps éducatif plus soutenu pour chaque jeune, la permanence éducative, l'astreinte, l'hébergement exceptionnel ou périodique.

On peut distinguer plusieurs modalités d'intervention :

- ✓ Des entretiens individuels et/ou familiaux au service.
- ✓ Des sorties éducatives.
- ✓ Des actions collectives.
- ✓ Des contacts avec les différents partenaires.
- ✓ Des visites et entretiens à domicile.
- ✓ Des accompagnements divers.

Tous ces modes d'approche amènent les différents membres des équipes à se retrouver dans des réunions pluri professionnelles pour évaluer leurs interventions : réunions de

présentation, bilans, supervision, ou pour faire le point de leurs actions : synthèses ou rencontres avec les partenaires, réunions avec des Juges des Enfants, etc.

---

**AGREMENTS - HABILITATION :**

Aide Sociale à l'Enfance  
Justice

---

**STRUCTURE :**

**Direction :** Monsieur Frédéric MICHEL

**4 chefs de service :** AEMO/AED-Bobigny, AEMO/AED-Aulnay-sous-Bois, MJIE Bobigny et Aulnay sous-Bois, AEMO/AED intensive

**Effectif :** 8 psychologues, 25 éducatrices spécialisées, 2 assistantes social, 4 secrétaires, 2 comptables, 3 agents d'entretien.

## Le SIOAE93

Frédéric MICHEL - Directeur

---

Ce rapport d'activité est centré sur les principales problématiques auxquelles le SIOAE93 a dû faire face durant l'année 2017 :

- une liste d'attente des prises en charge qui continue d'augmenter,
- des mouvements de personnels qui impactent l'activité et les conditions de travail,
- la mise en œuvre de la MJIE qui reste fragile pour assurer notre engagement auprès de la PJJ.

Les détails des réalisations des différentes unités de service (A.E.MO./A.E.D., M.J.I.E., A.E.M.O. intensive) sont présentés à travers les rapports statistiques en annexes de ce rapport.

### 1. Une liste d'attente aux effets délétères pour le public

En 2017, le nombre de mesures en attente a encore progressé du fait de l'augmentation des besoins, qui se traduit par un recours accru des mesures d'AEMO et de MJIE par les magistrats. L'ensemble des services qui exercent des mesures d'A.E.M.O. sur le département de Seine-Saint-Denis, a observé cet accroissement important et inquiétant des mesures qui ne peuvent être prises en charge, faute de places suffisantes.

A fin décembre, plus de 500 mineurs en moyenne sont dans l'attente de pouvoir rencontrer un travailleur social. Les délais de prise en charge peuvent atteindre plus de 12 mois, à compter de la décision du magistrat.

De tels délais ne sont ni envisageables ni acceptables pour une décision judiciaire civile qui s'inscrit dans le cadre de l'enfance maltraitée et de l'enfance en danger. Il faut compter en moyenne, 18 mois avant une première intervention des services éducatifs suite à la déclaration d'une information préoccupante à la CRIP.

Comment admettre qu'un enfant en danger puisse attendre autant de temps pour être accompagné et protégé ?

Nous avons également constaté que le nombre de saisines annuelles dépasse chaque année les activités autorisées de l'ensemble des services ce qui fait que le nombre de mineurs en attente ne cessent d'augmenter. Il y a fortement à craindre que cette tendance ne continue d'augmenter dangereusement dans les années à venir et cela malgré la création en 2016 de nouveaux dispositifs tout à fait pertinents sur le département, tels que le placement à domicile et l'A.E.M.O. intensive. Cependant aucun impact n'a été constaté sur une réduction des délais d'attente et du nombre de mesures en souffrance.

Ainsi, les équipes se retrouvent à intervenir dans des situations très dégradées. Quelques fois certaines situations peuvent devenir dangereuses non seulement pour les mineurs et leurs familles mais aussi pour les salariés.

En effet, le danger repéré par le Juge des Enfants (et l'ayant conduit à envisager une mesure de protection) évolue potentiellement pendant le temps d'attente, le plus souvent selon notre expérience dans le sens d'une dégradation de la situation. Pour illustration, nous constatons un certain nombre d'enfants qui sont signalés à nouveau à la CRIP et/ou au Juge des Enfants pendant le temps d'attente, et il peut y avoir des placements ordonnés avant même la prise en charge en A.E.M.O.

Les familles qui étaient dans l'adhésion au moment de leur rencontre avec le Magistrat, voire en attente de notre intervention, sont contraintes de gérer leurs difficultés sans l'aide prévue, ce qui peut occasionner un repli sur soi, un découragement, et une baisse significative de

confiance dans les services sociaux. Pour des familles isolées qui ont l'impression d'avoir déjà tout tenté, il devient difficile de faire confiance à un service qui n'a pas été en mesure de les entendre au moment où ils en avaient besoin.

Les familles étant dans le refus d'aide éducative peuvent se voir confortées dans leur opposition, et dans leur croyance qu'elles peuvent tout dans l'éducation de leur(s) enfant(s) sans être inquiétés par la Justice.

Ainsi, lorsque nous commençons enfin l'AEMO (avec plus d'un an de délai), la légitimité des intervenants est remise en question.

## 2. Les effets de cette mise en tension sur le service

Le service est calibré et organisé pour prendre en charge 350 mesures d'A.E.M.O. par an. Les mesures en attente occasionnent une charge supplémentaire au niveau du secrétariat (courriers, accueil téléphonique, gestion des dossiers...) et au niveau de la direction, qui est notamment responsable de décider à chaque nouvelle attribution de mesures lesquelles doivent être prises en charge en priorité.

Cela n'est pas sans poser des questions éthiques : qu'est-ce qui justifie que tel enfant soit pris en charge avant tel autre ? Quels critères retenir ? Comment assumer la responsabilité des mineurs que l'on choisit de laisser en attente ? Les chefs de service sont par ailleurs destinataires des sollicitations des familles, partenaires et Magistrats qui alertent sur ces situations en attente de prise en charge.

L'équipe psycho-éducative a de fait affaire à des situations qui sont devenues délicates, parfois extrêmement critiques, et qui demandent parfois de faire appel à des moyens renforcés. La charge de travail est ainsi augmentée pour chacun. Le contexte de l'aide contrainte qui demande déjà une forte adaptabilité des intervenants, est encore complexifié par cette attente qui pèse sur la relation de confiance à établir avec les familles.

Cette liste de mesures en attente est ainsi présente en permanence dans les esprits de chaque membre de l'équipe, et constitue une pression supplémentaire dans un contexte professionnel, celui de la protection de l'enfance, comprenant déjà un niveau de responsabilité élevé.

De plus, depuis ces derniers mois, nous assistons à une remise en cause de notre service par certains magistrats. En audience, et dans la motivation des jugements, il nous est reproché notre impossibilité à prendre en charge assez rapidement les mesures d'A.E.M.O. qui nous sont confiées. Voire dans certaines ordonnances, il nous est reproché, nous citons, de n'avoir « pris aucune disposition pour protéger cette enfant dont il a été rappelé qu'elle est mutique et se met physiquement en danger pour rester avec sa mère, dont on sait qu'elle est violente avec ses enfants ».

Dans les faits, nous sommes les premiers à déplorer ce délai dans la prise en charge des mesures, et différentes démarches officielles ont été menées pour alerter les représentants du conseil départemental à ce sujet, en lien avec le tribunal. Nous ne sommes pas sans ignorer les effets délétères de ce délai d'attente pour les enfants et leur famille. Nous mesurons donc combien l'ensemble de la protection de l'enfance se trouve disqualifié par ce dysfonctionnement inacceptable contre lequel nous tentons néanmoins de lutter en nous appuyant sur le savoir-faire de nos équipes auprès des familles. Les propos nous reprochant cette situation, tenus en audience et rapportés sur un jugement destiné à la famille, ajoutent une disqualification supplémentaire qui entrave clairement le travail éducatif qui nécessite pourtant une confiance minimale entre les acteurs pour être le plus opérant possible.

Nous sommes par ailleurs conscients des difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs du département face à cette situation intenable et faisons l'expérience depuis plusieurs

années que seul un lien de solidarité et d'entraide dans ce contexte permet de continuer à travailler dans des conditions qui optimisent l'accompagnement que nous réalisons tous auprès des familles. Ce lien doit aussi permettre de nous associer pour adresser aux interlocuteurs compétents les dysfonctionnements que nous dénonçons depuis plusieurs années déjà.

Le SIOAE93 restera mobilisé sur cette problématique dans un esprit constructif en faisant preuve d'être force de proposition pour apporter des réponses à cette situation lourde.

### 3. Des mouvements de personnels qui fragilisent l'activité

Durant l'année 2017 le nombre de départs de professionnels est resté significatif engendrant à chaque fois une campagne de recrutement et un travail d'intégration des nouveaux salariés.

Un dispositif d'accueil des nouveaux travailleurs sociaux en MJIE a ainsi été expérimenté. Le principe est de systématiser le travail en binôme, comprenant un « ancien » et un « nouveau ». Afin que ce travail en binôme ne soit pas trop coûteux en temps et en terme d'énergie pour l'ensemble de l'équipe, il peut prendre différentes formes :

- Un travail en binôme classique, au sens où on le pratique habituellement, à savoir une répartition à deux de toutes les tâches liées à l'exercice de la mesure (du 1<sup>er</sup> RV à l'audience de fin de mesure). Ces mesures sont comptabilisées dans le quota de chacun des intervenants en divisant le nombre de mineurs par deux ;

- Une forme où le travailleur social nouvellement arrivé exerce la mesure (elle est inscrite dans son quota comme s'il était seul) et est responsable de son exercice du début à la fin, mais il bénéficie d'un soutien d'un autre travailleur social. Ce soutien prend la forme d'une intervention « indirecte », à savoir d'un appui tout au long de la mesure pour garantir une transmission au cas par cas des procédures de travail, de l'esprit de la mesure, des valeurs du service.

- La troisième forme consiste à ce que le travailleur social nouvellement embauché participe à la mesure, mais en observation. La mesure est comptabilisée dans le quota de l'intervenant principal (un travailleur social « ancien ») qui est responsable de son déroulement et de la rédaction du rapport. L'observateur participe aux entretiens sans intervenir, pour s'imprégner du travail fourni par les intervenants principaux (travailleur social et psychologue) et prendre connaissance de la posture d'entretien. L'observateur peut aussi apporter concrètement son aide dans le déroulement de la mesure si tout le monde en est d'accord : appels aux partenaires (travaillés avec l'intervenant principal pour déterminer l'objectif, les questions à poser, etc.), rédaction de comptes rendus d'entretiens, voire d'une partie du rapport (origine de la mesure, déroulement, ...).

Nous nous sommes entendus sur la nécessité de maintenir ces trois dispositifs simultanés et de manière systématique pendant les 6 premiers mois après l'embauche de chaque travailleur social.

Nous avons prévu d'évaluer régulièrement ce dispositif, ce qu'il suppose comme effort supplémentaire et comme bénéfice également, afin de le réajuster si nécessaire, voire de le remettre totalement en question (au profit d'un autre dispositif d'accueil des nouveaux travailleurs sociaux, qui s'avère nécessaire et indispensable).

Cette expérimentation est en effet motivée pour la fidélisation du personnel au sein du service. Etant donné les nombreux recrutements que nous avons effectués, il est constaté qu'il devient de plus en plus difficile de pourvoir nos postes vacants. Cette problématique est partagée par tous les services de « milieu ouvert » du département. Il semble clairement que les conditions de travail et salariale sur le département ne soient plus assez attractives au point de ne recevoir aucune candidature éligible (au regard du diplôme) sur la dernière campagne de recrutement.

Si ce phénomène venait à perdurer, la réalisation de l'activité deviendrait infaisable alors que les besoins d'intervention sur le département augmentent.

#### 4. La M.J.I.E. de nouveau en déficit d'activité

5 professionnels ont démissionné au cours de la période concernant l'activité réalisée en 2017 (soit de juillet 2016 à juin 2017). Par ailleurs 2 congés maternité ont aussi requis des remplacements. Notre activité a de fait été impactée quand bien même les remplacements ont tous pu être effectués. Ainsi, sur les 8 postes à temps plein, 7 ont été pourvus en moyenne sur l'année. Malgré les efforts de chacun (réalisation de mesures supplémentaires, au-delà du quota défini), le déficit en fin d'année se solde par un manque de 34 mesures, générant finalement un déficit budgétaire estimé à environ 55 KE.

Cette situation nous fragilise grandement vis-à-vis de notre financeur et questionne les magistrats qui constatent des délais d'attente importants et notre incapacité à les réduire.

En conséquence, dès septembre 2017, nous avons entrepris un travail pour assurer un retour à l'équilibre en générant des marges de manœuvre pour garantir sur les exercices à venir la réalisation du contrat d'objectif et de moyens (COM) passé avec la PJJ.

Un travail d'analyse a été effectué à travers la création d'un comité de pilotage avec l'équipe d'investigation et le support de la direction générale.

Le service adopte une méthodologie d'intervention de travail éprouvé, reconnue en terme qualitatif, néanmoins, l'activité doit prioritairement respecter l'objectif quantitatif au regard des listes d'attente en particulier.

Nous avons révisé le protocole global de l'investigation afin de tendre vers un équilibre entre l'investigation, la production du rapport de MJIE et la transmission au magistrat :

- La mobilisation des bénéficiaires pour faciliter l'accroche et la venue au premier rendez-vous par des relances courrier et téléphonique
- Le cadrage du nombre de rendez-vous avec 1 rendez-vous toutes les 3 semaines en moyenne
- La modification de la distribution des mesures d'investigation avec une répartition des situations (fratrie et enfant seul)
- La transmission du rapport au magistrat à 5 mois et demi qui facilite la réactivité du service pour prendre en charge davantage de mesures
- L'augmentation du nombre de mesures par travailleur social à 42 jeunes / an
- La référence unique dans le cadre du suivi des mesures de fratrie : les professionnels suivent des fratries seuls jusqu'à trois enfants dans la fratrie
- L'écriture de 3 rapports par mois par travailleurs sociaux.

Le service fait le choix d'ajuster la durée de l'investigation en fonction de la situation et des éléments recueillis auprès de l'enfant et des familles. Le service s'appuie sur l'expérience des professionnels et un échange avec les cadres pour estimer l'opportunité de réduire la durée d'investigation et transmettre plus rapidement le rapport.

Nous avons développé un tableau de bord géré par le secrétariat afin d'améliorer le suivi et la distribution prévisionnelle des mesures. Cet outil permet d'avoir une lisibilité sur la gestion prévisionnelle de l'activité et de mieux réguler les pics d'activités.

La distribution s'effectue également semaine par semaine pour ajuster la charge d'activité et mieux réguler celle-ci entre professionnels.

Comme expliqué plus haut, les nouveaux salariés sont progressivement intégrés à l'activité à travers un accompagnement qui favorise l'appropriation du protocole MJIE. Celui-ci garantit une qualité de l'investigation et de la transmission d'un savoir-faire qui leur

permettront d'être opérationnels plus rapidement. Cet accompagnement participe également à la sécurisation et la stabilisation des équipes.

En outre le service cherche également à valoriser les pratiques et savoir-faire dans le cadre de la participation aux groupes de travail de la PJJ, notamment sur les jeunes et familles radicalisés. L'AVVEJ souhaite ainsi valoriser les compétences de ses salariés et participer aux sujets d'actualités éducatifs.

Le travail de diagnostic partagé et l'élaboration d'actions ont donné lieu à la construction d'hypothèses de travail prospectives pour consolider le service et améliorer les pratiques :

- La préservation de la mutualisation des savoir-faire entre les deux services afin de conserver la qualité des interventions en AEMO et MJIE.
- La clarification des attentes spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des investigations portant sur les jeunes et les familles en situation de radicalisation.
- Le développement des liens entre le service d'investigation et d'AEMO/AEMO intensive pour améliorer le parcours des enfants et familles entre les mesures.
- L'ouverture institutionnelle du service à travers l'intervention pour améliorer la capacité d'adaptation des pratiques aux besoins des enfants et familles dans le cadre du parcours de l'enfant

**SAEMO  
RAPPORT D'ACTIVITE  
2017**

<b>SERVICE</b>	
<b>NOM : AVVEJ-SIOAE93 - Antenne Bobigny</b>	<b>NOM : AVVEJ-SIOAE93 - Antenne Aulnay</b>
<b>ADRESSE : 15-17, Promenade J. Rostand Immeuble Carré Plaza</b>	<b>ADRESSE : 1, avenue Antoine Bourdelle</b>
<b>93000 BOBIGNY</b>	<b>93600 AULNAY-SOUS-BOIS</b>
<b>TELEPHONE : 01.57.14.02.30</b>	<b>TELEPHONE : 01.48.19.98.90</b>
<b>FAX : 01.57.14.02.59</b>	<b>FAX : 01.48.68.38.76</b>
<b>COURRIEL : f.michel@avvej.asso.fr</b>	<b>COURRIEL : f.michel@avvej.asso.fr</b>
<b>DIRECTEUR : M. MICHEL</b>	<b>DIRECTEUR : M. MICHEL</b>

<b>ASSOCIATION</b>	
<b>NOM : AVVEJ</b>	
<b>ADRESSE : 1, Place Charles De Gaulle</b>	<b>Montigny le Bretonneux 78067 SAINT QUENTIN EN YVELINES</b>
<b>TELEPHONE : 01.30.43.26.00</b>	<b>FAX 01.30.43.98.25</b>
<b>COURRIEL : <u>siege@avvej.asso.fr</u></b>	
<b>PRESIDENT : M. HOLLIER LAROUSSE</b>	
<b>DIRECTEUR GENERAL : M. DUPOND</b>	

**ATTENTION : LES STATISTIQUES NE CONCERNENT QUE LES MESURES EXERCEES.  
ELLES N'INCLUENT PAS LES MESURES EN ATTENTE.**

**JUSQU'À LA PAGE 10 COMPRISE NE PAS INTEGRER LES AED**

**MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DES JEUNES EN 2017**

**RAPPEL DE L'ACTIVITE DES 3 ANNEES PRECEDENTES**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>JEUNES ACCOMPAGNES AU 31 DECEMBRE</b>	<b>338</b>	<b>344</b>	<b>326</b>
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE</b>	<b>518</b>	<b>488</b>	<b>508</b>

**MOUVEMENTS DES EFFECTIFS GARCONS/ FILLES 2017**

	<b>MOUVEMENTS DES EFFECTIFS GARCONS/ FILLES 2017</b>		
	<b>GARCONS</b>	<b>FILLES</b>	<b>TOTAL</b>
Jeunes accompagnés au 01.01.2017	177	149	<b>326</b>
Jeunes confiés dans l'année	94	72	<b>166</b>
Jeunes sortis dans l'année	68	73	<b>141</b>
Jeunes accompagnés au 31.12.2017	203	148	<b>351</b>
Jeunes suivis sur l'année 2017	271	221	<b>492</b>

	<b>MOUVEMENTS DES EFFECTIFS EN 2017 SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES JEUNES</b>		
	<i>Même département</i>	<i>Autres départements</i>	<b>TOTAL</b>
Jeunes accompagnés au 01.01.2017	323	3	<b>326</b>
Jeunes confiés dans l'année	166	0	<b>166</b>
Jeunes sortis dans l'année	138	3	<b>141</b>
Jeunes accompagnés au 31.12.2017	351	0	<b>351</b>
Jeunes suivis sur l'année 2017	489	3	<b>492</b>

**JEUNES ADMIS DURANT L'ANNEE 2017**

<b>AGE DES JEUNES AU MOMENT DE LA PRISE EN CHARGE</b>									
<b>0 à - 2 ans</b>	<b>2 à - 4 ans</b>	<b>4 à - 6 ans</b>	<b>6 à - 8 ans</b>	<b>8 à - 10 ans</b>	<b>10 à - 12 ans</b>	<b>12 à - 14 ans</b>	<b>14 à - 16 ans</b>	<b>16 à - 18 ans</b>	<b>TOTAL</b>
12	14	17	18	22	23	21	24	15	<b>166</b>

<b>SITUATION DES JEUNES AVANT LA PRISE EN CHARGE PAR VOTRE SERVICE</b>		
<b>Jeunes confiés</b>	En établissement	12
	En TDC	3
	En placement familial	5

<b>TOTAL DES JEUNES CONFIES</b>		<b>20</b>	
<b>Jeunes suivis en milieu ouvert</b>	MJIE	42	
	AEMO exercée par un autre service	PJJ	3
		ASE	6
		Autres Associations	2
	AED	ASE	5
Associations		1	
<b>TOTAL DES JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT</b>		<b>59</b>	
<b>Jeunes sans mesure antérieure</b>	Chez les parents, en famille, sans mesure éducative	87	
	Jeunes incarcérés	0	
	Autre situation	0	
	Situation antérieure inconnue du SAEMO	0	
<b>TOTAL DES JEUNES SANS MESURE ANTERIEURE</b>		<b>87</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>166</b>	

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE D'ENFANTS</b>
AUBERVILLIERS	31
STAINS	6
<b>GROUPEMENT 1</b>	<b>37</b>
SAINT-DENIS	90
SAINT-OUEN	14
LA PLAINE-SAINT-DENIS	10
<b>GROUPEMENT 2</b>	<b>114</b>
NOISY-LE-SEC	9
DRANCY	7
BOBIGNY	37
<b>GROUPEMENT 3</b>	<b>53</b>
LA COURNEUVE	6
TREMBLAY-EN-France	13
VILLEPINTE	4
PANTIN	8
<b>GROUPEMENT 4</b>	<b>31</b>
BAGNOLET	19
LE PRE-SAINT-GERVAIS	0
LES LILAS	3
ROMAINVILLE	3
PIERREFITTE	1
VILLETANEUSE	0

EPINAY-SUR-SEINE	16
<b>GROUPEMENT 5</b>	<b>42</b>
BONDY	19
NOISY-LE-GRAND	5
GOURNAY-SUR-MARNE	0
ROSNY-SOUS-BOIS	2
VILLEMOMBLE	8
LE RAINCY	0
PAVILLONS-SOUS-BOIS	0
<b>GROUPEMENT 6</b>	<b>34</b>
CLICHY-SOUS-BOIS	13
COUBRON	2
MONTFERMEIL	11
LIVRY-GARGAN	7
VAUJOURS	4
SEVRAN	70
<b>GROUPEMENT 7</b>	<b>107</b>
LE BLANC-MESNIL	13
DUGNY	0
LE BOURGET	1
MONTREUIL-SOUS-BOIS	35
<b>GROUPEMENT 8</b>	<b>49</b>
AULNAY-SOUS-BOIS	15
GAGNY	3
NEUILLY-PLAISANCE	2
NEUILLY-SUR-MARNE	5
<b>GROUPEMENT 9</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>492</b>

**CHANGEMENT DE SITUATION DES MINEURS  
AU COURS DE L'ANNEE**

**FIN AEMO SANS PLACEMENT ET SANS MESURE**

Dans la famille	En logement autonome	En établissement pour handicapés	Jeunes incarcérés	Décès	TOTAL
53	3	0	0	0	56

**JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT**

En MJIE avec fin AEMO	En AEMO exercée par l'ASE	En AEMO par un autre service (changement de service)	En AED exercée par l'ASE	En AED exercée par votre service	TOTAL
0	2	9	1	6	18

PLACEMENT		
Jeunes placés au début de l'AEMO et restant placés mais sans AEMO		
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>
		<b>6</b>
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec main levée immédiate de l'AEMO		
• En établissement :		<b>3</b>
• En Tiers digne de confiance :		<b>1</b>
• En placement familial :		<b>2</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6</b>
<i>Parmi eux, nombre de placements en urgence : 1</i>		
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec maintien de l'AEMO		
De - de 3 mois	• En établissement :	
	• En Tiers digne de confiance :	
	• En placement familial :	
De + de 3 mois	• En établissement ASE	<b>3</b>
	• En établissement : placement direct	<b>1</b>
	• En Tiers digne de confiance :	
	• En placement familial ASE	<b>5</b>
	• En placement familial placement direct	
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>
<i>Parmi eux, nombre de placements en urgence : 3</i>		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>33</b>

<b>TOTAL DES CHANGEMENTS</b>	<b>107</b>
------------------------------	------------

AGE DES JEUNES CONFIES EN URGENCE EN COURS D'AEMO			
0/3 ans	3/6 ans	6/12 ans	13/18 ans
1	1	2	0

**JEUNES SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2017**

DUREE DES PRISES EN CHARGE TERMINEES									
De 1 jour à 1 mois	De plus de 1 mois à 3 mois	De plus de 3 mois à 6 mois	De plus de 6 mois à 9 mois	De plus de 9 mois à 1 an	De plus d'un an à 2 ans	De plus de 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	TOTAL
0	4	13	18	13	37	13	35	8	141

<b>SITUATION JURIDIQUE À LA SORTIE</b>			
	<b>GARÇONS</b>	<b>FILLES</b>	<b>TOTAL</b>
Ordonnance 45			
Article 375	<b>53</b>	<b>48</b>	<b>101</b>
Jeunes majeurs	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>37</b>
Sans mesure	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>141</b>

<b>SITUATION DES JEUNES AU 31 DECEMBRE 2017</b>
---

<b>ÂGE DES JEUNES</b>						
	<b>PLUS DE 6 A – DE 16 ANS</b>				<b>PLUS DE 16 ANS</b>	
<b>Moins de 6 ans</b>	<b>De 6 ans à – de 10 ans</b>	<b>De 10 ans à – de 13 ans</b>	<b>De 13 ans à – de 16 ans</b>	<b>Total des + de 6 à – 16 ans</b>		<b>TOTAL</b>
60	84	91	71	246	45	351

**SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU 31 DECEMBRE 2017**

<b>Enfants de 0/6 ans</b>		
	<b>Mode de garde ou Ecole Maternelle</b>	<b>Au domicile</b>
<b>Sous-total</b>	48	12
<b>TOTAL</b>	60	

	Jeunes de - 16 ans			Jeunes de 16 à 18 ans				
	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Non scolarisé	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Formation ou apprentissage	Activité professionnelle	Sans activité
<b>Sous-total</b>	235	4	7	29	4	5	1	6
<b>TOTAL</b>	246			45				

#### INDICATEURS RH

- Nombre de recrutements en CDI dans l'année : 5
- Nombre de départs de personnes en CDI dans l'année : 5
- Nombre de remplacements CDD réalisé en 2017 non budgété : 1
- Dépenses nettes de formation en 2017 : 3481 euros

#### ACTIVITE FINANCEE AU TITRE DE L'ANNEE 2017

ELEMENTS DE FINANCEMENT DU SERVICE RETENU AU BP 2017	PRIX DE JOURNEE
PRIX DE JOURNEE MOYEN	12,29
NOMBRE DE JOURNEES RETENU AU BP	127 750
BUDGET PREVISIONNEL	1 570 047,50

MESURES	ORGANISMES PAYEURS	NOMBRE DE JOURNEE	EN EURO
Mineurs en danger	ASE, même département	132 129	1 627 064,01
	ASE, autres départements	547	6 394,43
<b>TOTAL</b>		<b>132 676</b>	<b>1 633 458,44</b>

## ANALYSE DE L'ACTIVITE REALISE DURANT L'ANNEE 2017

ACTIVITE PREVUE EN JOURNEE	ACTIVITE REALISEE EN JOURNEES	TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE EN %
127 750	132 676	103,85

### AED

#### MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Nombre de jeunes entrés dans l'année	<b>14</b>
Nombre de jeunes sortis dans l'année	<b>8</b>
Nombre de jeunes au 31/12/2017	<b>19</b>
Nombre de jeunes suivis en 2017	<b>27</b>

#### JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE

Nombre d'AED	<b>27</b>
En relais immédiat d'AEMO	<b>19</b>
Après mainlevée de l'AEMO de moins de 6 mois	<b>2</b>

#### ÂGE AU DEBUT DE L'AED

DE 0 A 18 ANS	PLUS DE 18 ANS	TOTAL
11	16	27

276 enfants suivis, pour 123 familles

- 130 filles
- 146 garçons

Ages	Filles	Garçons	TOTAL
Moins d'un an	4	1	5
Un an	9	8	17
Deux ans	7	9	16
Trois ans	6	6	12
Quatre ans	4	12	16
Cinq ans	7	9	16
Six ans	8	7	15
Sept ans	3	6	9
Huit ans	6	11	17
Neuf ans	13	9	22
Dix ans	7	11	18
Onze ans	7	8	15
Douze ans	8	13	21
Treize ans	10	5	15
Quatorze ans	8	11	19
Quinze ans	5	8	13
Seize ans	8	7	15
Dix-sept ans	6	1	7
Non renseigné	4	4	8
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>146</b>	<b>276</b>

Soit :

- 38 enfants de moins de trois ans, soit 13,77 %
- 44 enfants de trois à moins de six ans, soit 15,94 %
- 81 enfants de six à moins de onze ans, soit 29,35 %
- 70 enfants de onze à moins de quinze ans, soit 25,36 %
- 35 enfants de quinze à moins de dix-huit ans, soit 12,68 %
- (8 non renseignés, soit 2,90%)

### La scolarité

	Nombre	Pourcentage
<b>Non scolarisés - petits</b>	32	11.59 %
En maternelle	46	16.67 %
En primaire	75	27.17 %
Au collège	74	26.81 %
Au lycée	25	9.06 %
En internat	6	2.17 %
<b>Non scolarisés</b>	11	3.99 %
Non connue	7	2.54 %
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100.00 %</b>

## Les villes

Clichy-sous-Bois	:	47
Sevran	:	38
Saint-Denis	:	30
Montfermeil	:	20
Aubervilliers	:	20
Bobigny	:	17
Montreuil	:	13
Villemomble	:	8
Bondy	:	7
Les Lilas	:	7
Tremblay-en-France	:	7
La Courneuve	:	6
Livry-Gargan	:	5
Bagnolet	:	5
Noisy-le-Grand	:	5
Pantin	:	5
Saint-Ouen	:	5
Ile-Saint-Denis	:	5
Noisy-le-Sec	:	4

Aulnay-sous-Bois, Drancy, Neuilly-Plaisance, Le Blanc-Mesnil, Le Pré-Saint-Gervais, Le Raincy : 2 chacune

Dugny, Epinay-sur-Seine, Romainville, Rosny-sous-Bois, Stains, Villepinte : 1 chacune

Parents en prison : 4

## Lieu d'hébergement des jeunes en début de mesure

	Nombre	Pourcentage
<b>Chez les parents</b>	79	28.62 %
<b>Chez la mère</b>	126	45.65 %
<b>Chez le père</b>	18	6.52 %
<b>En garde alternée</b>	3	1.09 %
<b>Autre famille (sauf TDC)</b>	7	2.54 %
<b>Lieu de placement*</b>	35	12.68 %
<b>Autre situation</b>	4	1.45 %
<b>Non connu</b>	4	1.45 %
<b>TOTAL</b>	276	100.00 %

\*Concernant les 35 lieux de placement, 4 enfants sont chez un Tiers Digne de Confiance, 31 enfants sont concernés par des placements ASE.

## Les secteurs du Tribunal pour Enfants

TE 110	:	84
TE 114	:	55
TE 101	:	22
TE 103	:	20
TE 107	:	19
TE 104	:	18
TE 113	:	14
TE 108	:	11

TE 102	:	10
TE 109	:	7
TE 106	:	6
TE 111	:	5
TE 105	:	4
TE 112	:	1

TE 110 et TE 114, 139 mesures, soit 50,36 %.

### L'origine des signalements

	Nombre	Pourcentage
Ecole - crèche	79	28.62 %
Judiciaire	64	23.19 %
Santé	39	14.13 %
Autre	35	12.68 %
ASE	25	9.06 %
Famille	18	6.52 %
Extension	9	3.26 %
Non connu	5	1.81 %
Le jeune	2	0.73 %
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>100.00 %</b>

### Les problématiques des parents

	Nombre	Pourcentage
Négligences/carences	126	45.65 %
Conflits conjugaux	68	24.64 %
Pathologies psychiques	39	14.13 %
Non déterminées	33	11.95 %
Retours de Syrie	7	2.54 %
Non déterminées	3	1.09 %
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>100.00 %</b>

### Activités professionnelles des parents

	Nombre	Pourcentage
Mère en activité	34	12.32 %
Père en activité	91	32.97 %
Parents en activité	59	21.38 %
Aucun	76	27.53 %
Retraite	2	0.73 %
Non connues	14	5.07 %
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>100.00 %</b>

### Les symptômes des jeunes

	Nombre	Pourcentage
Aucun symptôme	155	56.16 %
Problème de comportement	46	16.67 %
Troubles psychologiques	42	15.22 %
Absentéisme – décrochage scolaire	21	7.61 %
Fugues	2	0.73 %

<b>Addictions</b>	2	0.73 %
<b>Actes de délinquance</b>	1	0.36 %
<b>Séquelles médicales</b>	1	0.36 %
<b>Non renseignés</b>	6	2.17 %
<b>TOTAL</b>	276	

### L'origine du mal-être

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Non déterminée</b>	127	46.02 %
<b>Négligences</b>	96	34.78 %
<b>Maltraitance psychologique</b>	32	11.59 %
<b>Maltraitance physique</b>	14	5.07 %
<b>Abus sexuels</b>	4	1.45 %
<b>Non renseignée</b>	3	1.09 %
<b>TOTAL</b>	276	100.00 %

### Les suites demandées

99 EMO  
5 EMO ASE  
23 délégations de compétence (dont 9 en demandant une AEMO)  
20 maintiens de placement ASE  
26 placements ASE  
5 placements ADOPHE  
5 enquêtes de police  
30 à l'appréciation du Magistrat  
50 pas de suite  
11 EMO dites « intensives »  
2 AED

### Les suites obtenues

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>EMO AVVEJ</b>	54	19.57 %
<b>EMO autre association</b>	27	9.78 %
<b>EMO autre département</b>	19	6.88 %
<b>EMO Intensive</b>	6	2.17 %
<b>Maintien placement ASE</b>	18	6.53 %
<b>Placement ASE</b>	16	5.80 %
<b>Placement ADOPHE</b>	15	5.43 %
<b>MJIE – autre département</b>	6	2.17 %
<b>Pas de suite</b>	53	19.21 %
<b>Mainlevée</b>	5	1.81 %
<b>Dessaisissement</b>	4	1.45 %
<b>Attente audience</b>	49	17.75 %
<b>En délibéré</b>	4	1.45 %
<b>TOTAL</b>	276	100.00 %

A ce jour, 19.20 % des situations (soit 53) sont en attente de la décision du Magistrat.

Concernant ces 53 situations, le service a demandé :

- 21 AEMO,
- 12 maintiens de placement,
- 4 placements,
- 2 AEMO « intensive »,
- 6 plus lieu à action éducative,
- 8 décisions laissées à l'appréciation du Magistrat.

**Concernant les 223 autres situations :**

- 100 MJIE ont donné suite à une AEMO, soit 44.84 %
- 53 MJIE ont abouti à un non-lieu à aide éducative, soit 23.77 %
- 16 enfants ont été placés à la fin de la MJIE. De plus, dans les situations en attente d'audience, un placement est demandé pour 4 autres enfants.
- 18 maintiens de placement ont été ordonnés, 14 enfants étaient placés avant le début de la MJIE, 4 autres l'ont été pendant la mesure. De même, dans les situations en attente d'audience, le maintien du placement est demandé pour 12 autres enfants.

Sur les 31 enfants placés (placement ASE) en début de MJIE :

- 14 le sont toujours ;
- 12 sont en attente d'audience (et, à notre connaissance, étaient toujours placés en fin de MJIE – nous attendons le jugement le confirmant) ;
- pour 2 enfants, nous n'avons pas d'élément, la mesure n'ayant pu s'exercer ;
- seuls 3 sont retournés en famille, avec une mesure d'AEMO ordonnée à leur profit.

**UNITE DE SERVICE  
D'AEMO / AED INTENSIVE  
RAPPORT D'ACTIVITE  
2017**

<b>SERVICE</b>	
<b>NOM :</b>	<b>AVVEJ – SIOAE 93 Antenne AEMO Intensive</b>
<b>ADRESSE :</b>	<b>154 avenue Jean Jaurès 93000 BOBIGNY</b>
<b>TELEPHONE :</b>	<b>01 48 32 80 00</b>
<b>FAX :</b>	<b>01 48 95 86 21</b>
<b>COURRIEL :</b>	<b>f.michel@avvej.asso.fr</b>
<b>DIRECTEUR :</b>	<b>M. MICHEL</b>

<b>ASSOCIATION</b>	
<b>NOM :</b>	<b>AVVEJ</b>
<b>ADRESSE :</b>	<b>1 place du Général de Gaulle 78067 SAINT QUENTIN EN YVELINES</b>
<b>TELEPHONE :</b>	<b>01 30 43 26 00</b>
<b>FAX :</b>	<b>01 30 43 98 25</b>
<b>COURRIEL :</b>	<b>siege@avvej.asso.fr</b>
<b>PRESIDENT :</b>	<b>M. HOLLIER LAROUSSE</b>
<b>DIRECTEUR GENERAL :</b>	<b>M. DUPOND</b>

**MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DES JEUNES EN 2017**

**RAPPEL DE L'ACTIVITE DES 3 ANNEES PRECEDENTES**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>JEUNES ACCOMPAGNES AU 31 DECEMBRE</b>			<b>35</b>
<b>JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE</b>			<b>35</b>

**MOUVEMENTS DES EFFECTIFS GARCONS/ FILLES 2017**

	<i><b>GARCONS</b></i>	<i><b>FILLES</b></i>	<b>TOTAL</b>
	Jeunes accompagnés au 01.01.2017	<b>19</b>	<b>16</b>
Jeunes entrés dans l'année	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>30</b>
Jeunes sortis dans l'année	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>18</b>
Jeunes accompagnés au 31.12.2017	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>47</b>
Jeunes suivis sur l'année 2017	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>65</b>

**JEUNES ADMIS DURANT L'ANNEE 2017**

11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	TOTAL
1	2	5	4	3	8	7	30

<b>SITUATION DES JEUNES IMMEDIATEMENT AVANT LA PRISE EN CHARGE PAR VOTRE SERVICE</b>			
<b>Jeunes confiés</b>	En établissement		4
	En TDC		0
	En placement familial		0
<b>TOTAL DES JEUNES CONFIES</b>			<b>4</b>
<b>Jeunes suivis en milieu ouvert</b>	MJIE		8
	AEMO exercée par	PJJ	0
		ASE	0
		L'association	4
		Autre association	0
AED		0	
<b>TOTAL DES JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT</b>			<b>12</b>
<b>Jeunes sans mesures antérieures</b>	Chez les parents, en famille, sans mesure éducative		10
	Autre situation		3
	Situation antérieure inconnue du SAEMO		1
<b>TOTAL DES JEUNES SANS MESURES ANTERIEURES</b>			<b>14</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>30</b>

ORDONNANCE PREVOYANT			
	Hébergement exceptionnel	Hébergement périodique	Les 2
Nombre d'enfants	6	0	21

**Commentaires :**

Trois jugements ne spécifient pas d'hébergement.

REALITE DES HEBERGEMENTS			
	Hébergement exceptionnel	Hébergement périodique	Les 2
Nombre d'enfants	1	5	0

**Commentaires :**

Sur ces jeunes entrés en 2017 :

- 1 jeune pour 1 hébergement exceptionnel de 4 jours
- 5 jeunes pour 10 hébergements périodiques, pour un total de 58 jours

À noter que sur l'ensemble des 65 jeunes suivis en 2017 :

- 5 jeunes pour 7 hébergements exceptionnels pour un total de 26 jours (soit une moyenne de 5 jours environ)
- 26 jeunes pour 50 hébergements périodiques pour un total de 311 jours (soit une moyenne de 12 jours environ)

**SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE DES JEUNES A L'ENTREE**

	Jeunes de - 16 ans			Jeunes de 16 à 18 ans				
	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Non scolarisé	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Formation ou apprentissage	Activité professionnelle	Sans activité
Sous-total	10	1	1	8	0	2	0	8
TOTAL	12			18				

## ACTIVITES COLLECTIVES

Nombre de jeune participant à une action collective :

**181 participations de jeunes aux diverses activités proposées sur l'année**

Décliner :

Sortie / Activité	Nbre de jeunes	Dates
Spectacle théâtre "Kerry James"	7	18/01/2017, 27/01/2017 et 22/09/2017
Sortie Billard	2	07/02/2017
Sortie à La Villette	2	10/02/2017
Koezio	3	17/02/2017
Jeux de société + goûter au service	59	22/02/17, 29/03/17, 26/04/17, 31/05/17, 28/06/17, 27/09/17, 25/10/17, 29/11/17 et 27/12/17
Cinéma + déjeuner	5	03/04/2017
Sortie au Sacré Cœur + déjeuner	5	11/04/2017
Goûter des Familles à La Touline	24	05/07/2017 et 13/12/2017
Bateau moteur	5	01/08/2017
Laser Game / déjeuner	6	10/08/2017
Déjeuner / Piscine	5	17/08/2017
Sherwood Parc	5	24/08/2017
Sortie Patinoire	5	23/10/2017
Olympiades	6	24/10/2017 et 26/10/2017
Sortie Manga Café	3	27/10/2017
Théâtre "Une vie sur-mesure"	7	27/10/2017
Sortie "onglerie"	4	03/11/2017
Rencontre match de football en salle	6	22/11/2017
Sortie théâtre "Désobéir" + Restaurant	4	17/11/2017
Match de Hand-ball + Restaurant	3	06/12/2017
Piscine nocturne + dîner	2	26/12/2017
Musée des Arts Forains + déjeuner	3	27/12/2017
Bowling à Fontenay-sous-Bois + Goûter	5	28/12/2017
Multisports	5	29/12/2017

**JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE D'ENFANTS</b>
AUBERVILLIERS	4
STAINS	0
<b>GROUPEMENT 1</b>	<b>4</b>
SAINT-DENIS	7
SAINT-OUEN	0
ILE-SAINT-DENIS	0
<b>GROUPEMENT 2</b>	<b>7</b>
NOISY-LE-SEC	1
DRANCY	2
BOBIGNY	1
<b>GROUPEMENT 3</b>	<b>4</b>
LA COURNEUVE	0
TREMBLAY-EN-France	2
VILLEPINTE	0
PANTIN	3
<b>GROUPEMENT 4</b>	<b>5</b>
BAGNOLET	1
LE PRE-SAINT-GERVAIS	0
LES LILAS	0
ROMAINVILLE	1
PIERREFITTE	0
VILLETANEUSE	0
EPINAY-SUR-SEINE	0
<b>GROUPEMENT 5</b>	<b>2</b>
BONDY	2
NOISY-LE-GRAND	0
GOURNAY-SUR-MARNE	0
ROSNY-SOUS-BOIS	4
VILLEMOMBLE	2
LE RAINCY	0
PAVILLONS-SOUS-BOIS	0
<b>GROUPEMENT 6</b>	<b>8</b>
CLICHY-SOUS-BOIS	0
COUBRON	0
MONTFERMEIL	0
LIVRY-GARGAN	1
VAUJOURS	1
SEVRAN	14
<b>GROUPEMENT 7</b>	<b>16</b>
LE BLANC-MESNIL	6
DUGNY	3
LE BOURGET	0
MONTREUIL-SOUS-BOIS	6
<b>GROUPEMENT 8</b>	<b>15</b>
AULNAY-SOUS-BOIS	4
GAGNY	0
NEUILLY-PLAISANCE	0
NEUILLY-SUR-MARNE	0
<b>GROUPEMENT 9</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>

**CHANGEMENT DE SITUATION DES MINEURS  
AU COURS DE L'ANNEE**

**FIN AEMO SANS PLACEMENT ET SANS MESURE**

Dans la famille	En logement autonome	En établissement pour handicapés	Jeunes incarcérés	Décès	TOTAL
10	0	0	0	0	10

**JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT**

En MJIE avec fin AEMO	En AEMO exercée par l'ASE	En AEMO par un autre service (changement de service)	En AED exercée par l'ASE	En AED exercée par votre service	TOTAL
0	0	0	0	1	1

**PLACEMENT**

Jeunes placés au début de l'AEMO et restant placés mais sans AEMO		0
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>
<b>Jeunes placés au cours de l'AEMO avec main levée immédiate de l'AEMO</b>		
• En établissement :		1
• En Tiers digne de confiance :		0
• En placement familial :		0
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>
<i>Parmi eux, nombre de placements en urgence :</i>		1
<b>Jeunes placés au cours de l'AEMO avec maintien de l'AEMO</b>		
De - de 3 mois	• En établissement :	1
	• En Tiers digne de confiance :	0
	• En placement familial :	2
De + de 3 mois	• En établissement ASE	0
	• En établissement : placement direct	2
	• En Tiers digne de confiance :	1
	• En placement familial ASE	1
	• En placement familial placement direct	0
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>
<i>Parmi eux, nombre de placements en urgence :</i>		6
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>8</b>

<b>TOTAL DES CHANGEMENTS</b>	<b>19</b>
------------------------------	-----------

<b>AGE DES JEUNES CONFIES EN URGENCE EN COURS D'AEMO</b>		
11/12 ans	13/14 ans	15/17 ans
1	2	4

**JEUNES SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2017**

<b>DUREE DES PRISES EN CHARGE TERMINEES</b>									
De 1 jour à 1 mois	De plus de 1 mois à 3 mois	De plus de 3 mois à 6 mois	De plus de 6 mois à 9 mois	De plus de 9 mois à 1 an	De plus d'un an à 2 ans	De plus de 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	TOTAL
1	0	5	6	3	3	0	0	0	18

<b>SITUATION JURIDIQUE A LA SORTIE</b>			
	<b>GARCONS</b>	<b>FILLES</b>	<b>TOTAL</b>
Ordonnance 45	0	0	0
Article 375	5	2	7
Jeunes majeurs	1	1	2
Sans mesure	7	2	9
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>18</b>

<b>AGE DES JEUNES</b>	
<b>MOINS DE 16 ANS</b>	3
<b>PLUS DE 16 ANS</b>	15
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

## SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE DES JEUNES SORTIS

	Jeunes de - 16 ans			Jeunes de 16 à 18 ans				
	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Non scolarisé	Scolarisé	Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés	Formation ou apprentissage	Activité professionnelle	Sans activité
<b>Sous-total</b>	2	1	0	3	0	1	0	11
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>			<b>15</b>				

### INDICATEURS RH

- Nombre de recrutements en CDI dans l'année : 2
- Nombre de départs de personnes en CDI dans l'année : 0
- Nombre de remplacements CDD réalisé en 2017 non budgétés : 1
- Dépenses nettes de formation en 2017 : 1243 euros

### ACTIVITE FINANCEE AU TITRE DE L'ANNEE 2017

ELEMENTS DE FINANCEMENT DU SERVICE RETENU AU BP 2016	PRIX DE JOURNEE
PRIX DE JOURNEE MOYEN	45.58
NOMBRE DE JOURNEES RETENU AU BP	16 060
BUDGET PREVISIONNEL	732 009

### ANALYSE DE L'ACTIVITE REALISE DURANT L'ANNEE 2017

ACTIVITE PREVUE EN JOURNEE	ACTIVITE REALISEE EN JOURNEES	TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE EN %
16 060	17 193	107,05